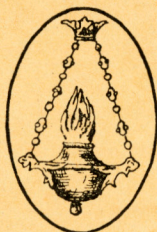


INSTITUTUM HISTORICUM POLONICUM ROMAE

IV

ANTEMURALE



NON EXTINGUETUR

ROMAE 1958

Edidit:

INSTITUTUM HISTORICUM POLONICUM ROMAE

Via degli Scipioni, 284 - ROMA

VALERIANUS MEYSZTOWICZ, *Praeses*

JOSEPHUS WARSZAWSKI S. I.

CAROLINA LANCKOROŃSKA

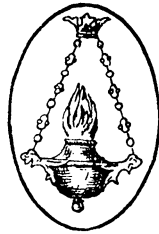
MARTINUS WOJCIECHOWSKI

WANDA DE ANDREIS WYHOWSKA

INSTITUTUM HISTORICUM POLONICUM ROMAE

IV

A N T E M U R A L E



NON EXTINGUETUR

ROMAE 1958



# INDEX RERUM

LEON KOCZY. — <i>L'Impero e la Polonia (963-1002)</i> . . . . .	5
VALÉRIEN MEYSZTOWICZ. — <i>La vocation monastique d'Otton III</i> . . . . .	27
IOSEPHUS WARSZAWSKI. — <i>Ignotum scriptum autographum S. Stanislai Kostka</i> . . . . .	77
STANISŁAW BÓBR-TYLINGO. — <i>La France et les rapports Polono-Russes 1860-1862</i> . . . . .	91

---

<i>Ex periodicis historicis Polonorum quae in exteris prodeunt</i> (V. MEYSZTOWICZ) . . . . .	137
--	-----

## EX ACTIS INSTITUTI POLONICI ROMAE A. AC. 1956-7 et 1957-8 143

I. TRYPUĆKO. — <i>De fontibus linguae Adami Mickiewicz</i> . . . . .	145
S. TYSZKA. — <i>Petra Deserti</i> . . . . .	147
F. ZAORSKI. — <i>De regum Poloniae potestate circa episcoporum designationem</i> . . . . .	151
V. MEYSZTOWICZ. — <i>De modo quo acta polonica... in lucem edenda sunt</i> . . . . .	155
W. KUJAWSKI. — <i>De clade Lignicensi a. 1241</i> . . . . .	159
V. MEYSZTOWICZ. — <i>De vocatione monastica Ottonis III Imp.</i> . . . . .	163
I. MANTHEY. — <i>De monumento funerali Card. Stanislai Hosii</i> . . . . .	167
S. JEZIERSKI. — <i>De partibus cleri... in conflictu Archiep. Dunin cum Gubernio Borussiae</i> . . . . .	170
F. ZAORSKI. — <i>De usu potestatis coactivae ab episcopis Poloniae facto</i> . . . . .	173
E. CZAPSKI. — <i>De quibusdam Polonicis Archivi Status Florentiae</i> . . . . .	176
C. PAPÉE. — <i>De recentissimis operibus res gestas novissimas Poloniae illustrantibus</i> . . . . .	179
C. LANCKOROŃSKA. — <i>De limitibus diocesium romano-slavicarum</i> . . . . .	182
I. MISH. — <i>De Michaele Boim, S. I. Polono, Imperatoris Sinarum ad S. Sedem Legato</i> . . . . .	185
G. PETROWICZ. — <i>De Ecclesia Armena in Polonia</i> . . . . .	187
W. KUJAWSKI. — <i>De primordiis Ordinis Cruciferorum Teutonicorum</i> . . . . .	190
O. HALECKI. — <i>De quaestionibus disputatis in historia Unionis Brestensis</i> . . . . .	194



LEON KOCZY

L'IMPERO E LA POLONIA  
(963 - 1002)

1. Preliminari . . . . .	p.	5- 8
2. Due tendenze fra gli studiosi . . . . .	»	8-12
3. Il convegno di Gniezno nell'anno 1000; effetti ecclesia- stici e politici . . . . .	»	12-19
4. Lo sfondo mondiale delle relazioni tra l'Impero e la Polonia . . . . .	»	19-23
Note . . . . .	»	24-25

1. — *Preliminari.*

Sarebbe azzardato voler presentare in poche pagine la storia dei rapporti fra l'Impero e la Polonia, trattati da tanti studiosi nell'ultimo secolo. Voglio dunque limitarmi a problemi controversi, così come essi appaiono negli ultimi dieci anni nella scienza storica polacca e in quella tedesca (1).

Il periodo in questione s'inizia nel 963, quando la Polonia appare sulla scena della storia, e finisce nel 1002, quando, con la morte di Ottone III, le relazioni fra la Polonia e la Germania subiscono una radicale svolta. Siamo all'alba della nuova Europa, Europa Imperiale, con la preponderanza dell'elemento germanico, con la nascita degli Stati nazionali e con lo slancio delle missioni cristiane, protese verso il Settentrione e verso l'Oriente. Per la Polonia, inoltre, non era senza importanza il fatto, che sul Dnjeper stesse sorgendo uno stato potente, dipendente dal punto di vista religioso da Bisanzio e politicamente orientato verso di esso.

Nel trattare dei rapporti fra l'Impero e la Polonia bisogna rendersi conto che cosa rappresentava l'Impero medievale, risorto nell'anno 800, grazie a Carlomagno, e nel 962 passato a Ottone I. Negli anni dell'ultimo dopoguerra, si è dedicata molta attenzione all'impero quale concezione storica, esulando dalla tradizionale immagine ideale del « Sacro Impero », ch'era stata

ricostruita dagli studiosi dell'800. In particolare C. Erdmann richiama l'attenzione sull'esistenza della concezione dell'impero, quale concezione indipendente dallo storico Impero Romano, concezione esistente pur sempre sul Bosforo, in Spagna e sulle Isole Britanniche, che ha dato anche occasione di trarre vaste conseguenze dal titolo imperiale nel medio evo. Più importanti per noi sono le asserzioni di G. Barraclough che combatte le tradizionali opinioni sull'impero quale istituzione continua ed uniforme. « It is fatally easy to see the whole history of the Holy Roman Empire, down do 1806, unfolding itself in Charles the Great's coronation in Rome in the year 800. In reality the story of the Empire, later the Holy Roman Empire, is a story of discontinuity. It meant different things to different men at the same time, and different things to men at different times; indeed, it was different things at different times ».

Tale tesi sembra giusta non solo in rapporto ai grandi periodi delineati dall'autore, ma anche in rapporto all'epoca ottoniana. Nel breve periodo che, in relazione alle vicende della Polonia, abbraccia gli anni tra il 963 e il 1024, esistevano quattro politiche diverse, almeno in riferimento all'Oriente, e quindi anche alla Polonia. Per di più, durante il regno di Ottone I esistevano due politiche orientali e durante il breve regno di Ottone III due se non tre concezioni dell'impero.

Bisogna anche tenere conto della differenza fra la politica dell'Impero nei paesi meridionali e settentrionali dell'Europa. Non parlo qui della controversia, che esiste nella scienza tedesca sin dai tempi di H. v. Sybel e J. Ficker fino a Brackmann, F. Kern e G. v. Below e che riguarda la valutazione della politica dell'Impero verso l'Italia per la sua influenza sugli affari interni della Germania e il « Drang nach Osten ».

Penso ad altre differenze. Nei confronti dell'Italia e della successione di Carlomagno i tedeschi furono debitori nel campo della cultura e eredi di idee nel campo della politica. Delle missioni, della colonizzazione e dell'espansione non si poteva neanche pensare. In altre parole, al Sud, i tedeschi potevano mirare al dominio, ma non all'occupazione. Il dominio era possibile grazie all'esistenza dell'Impero, ma escludeva dalla parte-



cipazione alla sua politica meridionale la Chiesa e l'elemento germanico. Una particolare caratteristica delle relazioni col Sud era costituita dai legami dell'Impero col Papato, il che non aveva analogia con l'Oriente.

L'Oriente europeo appariva, agli occhi della Germania del IX e X secolo, una regione simile a quella che costituiva la Germania agli occhi dell'Occidente, prima di Bonifazio e di Carlomagno: ossia una regione pagana. Da questa concezione derivava la convinzione di dover convertire i pagani: e questa missione fu assunta dalla Chiesa germanica e svolta nell'XI secolo, quando l'impero, nella concezione ottoniana, non era più che una reminiscenza. Per questa ragione la storia delle missioni della Chiesa tedesca in Oriente costituisce parte integrante della storia politica della Germania e, durante tutti i mutamenti istituzionali della Germania, le missioni o meglio, la politica della Chiesa tedesca, costituisce un elemento stabile.

Questo ci conduce al problema dei legami fra la conversione dei pagani e l'idea stessa dell'impero. E' un problema trattato dagli scienziati tedeschi dal 1928. Una novità è costituita dallo sfruttamento delle fonti liturgiche da parte di K. Heldmann, H. Hirsch, C. Erdmann, G. Tellembach e Percy E. Schramm, perché in esse si rispecchiavano le opinioni della Chiesa sulla posizione dell'imperatore nell'opera dell'evangelizzazione dei pagani. Non vi sono conclusioni concordi, ma la questione ci interessa particolarmente perché concerne la risposta alla domanda se e quale posizione occupava l'impero nelle missioni e in quale misura ha contribuito all'organizzazione del cristianesimo sulle terre slave.

Oltre all'Impero e alla Chiesa v'era ancora un terzo elemento nella politica dell'Impero in Oriente, costituito dai margravii orientali. Dipendenti, in teoria, dall'autorità regia, dunque anche imperiale, essi conducevano in pratica una propria politica, spesso contraria a quella imperiale e alle opere della Chiesa. Era una politica di conquista. Qualche volta essa seguiva le missioni, altre volte le precedeva; o godeva dell'appoggio dell'impero o agiva da sola; comunque recava sempre vantaggi alla Germania. Le possibilità simili a quelle che s'incontravano sull'Elba non esistevano per i conti tedeschi non solo in occi-

dente e al sud, ma neanche in Ungheria nè in Danimarca, dove pure giungeva l'autorità imperiale e l'azione della Chiesa tedesca. E ciò costituisce la seconda differenza fra la politica della Germania al Sud e in Oriente.

Diverso era il movimento dell'elemento tedesco sull'Elba nel XIII e XIV secolo. La « Bauerkolonisation » fu opera della Chiesa e dei margravii, ma dato che è posteriore di due secoli all'epoca ottoniana, non c'interessa particolarmente.

Possiamo quindi affermare che nei rapporti fra la Germania e l'Oriente esistevano tre fattori e tre politiche: dell'Impero, della Chiesa e dei margravii. Bisogna sottolineare questi elementi nella politica della Germania, perché gli studiosi occidentali spesso stentano a capire la differenza nella politica dell'impero al Sud e in Oriente. I tedeschi furono debitori, discepoli e eredi dell'Occidente, il quale non avanzò pretese politiche, nè tanto meno piani di conquista. Nell'Oriente europeo invece i tedeschi apparivano come rappresentanti della civiltà occidentale con la differenza però che alla missione si era associata la conquista. Qui le missioni significavano la conquista politica: « Christianisierung » corrispondeva al « Germanisierung ». Se al Sud la politica della Germania si limitava spesso alle relazioni col Papato e il limite delle influenze tedesche era costituito dal Reno e dalle Alpi, in Oriente invece non c'erano ostacoli di sorta. Così almeno sembrava ai tedeschi. Ancora nel 1133 Magdeburgo rivendicava il diritto di metropoli polacca, nel XIII s. Federico II disponeva delle terre sul Baltico, come se fossero terre di nessuno. Ricordiamo sempre che terre propriamente tedesche furono solo temporaneamente sede delle dinastie imperiali; i due imperatori che volevano governare l'impero dal Sud, divennero estranei alla Germania. In compenso, dal secolo XII in poi, il centro dell'Impero si sposta verso l'Oriente, verso le terre slave: gli imperatori risiedono prima sul Danubio, poi, sino alla fine dell'impero, sulla Moldava e sulla Sprea.

## 2. — *Due tendenze fra gli studiosi.*

Le relazioni fra la Polonia e l'Impero nell'epoca ottoniana sono relativamente facili a studiare: lo studio può limitarsi alle

relazioni degli imperatori e dei Piast, essendo l'atteggiamento della Chiesa tedesca costantemente ostile all'ordine nuovo in Polonia, e quello dei margravii presso che insignificante.

Non è il caso di parlare della penetrazione dell'elemento germanico in Polonia; la presunta origine germanica della dinastia dei Piast non è che una leggenda. Nel 966 la Polonia esce dal paganesimo, per tornarvi nel 1034-38; caduta sotto una certa dipendenza dalla Germania nel 963, essa conquista l'indipendenza nell'anno 1000 e la corona reale nel 1024; dopo aver ottenuto l'indipendenza ecclesiastica nel 966 e la metropoli nell'anno 1000, la Polonia perde queste conquiste, per ricominciare dal 1038, l'organizzazione della Chiesa sin dal principio (2).

Dal punto di vista scientifico, questo periodo è caratterizzato da una abbondanza di fonti che mancano invece per i periodi successivi. Ciò malgrado, molti problemi rimangono controversi e il numero dei fatti saldamente stabiliti è piuttosto esiguo. Ciò riguarda questioni tanto politiche, quanto ecclesiastiche, che allora erano inseparabili.

Abbiamo due correnti scientifiche che ci spiegano le relazioni fra la Polonia e l'impero in questo periodo. Cominciamo col presentare l'atteggiamento della storiografia tedesca. Essa accetta concordemente che *politicamente* la Polonia era caduta nel 963 alla dipendenza dell'Impero e pagava il tributo ai tedeschi fino al fiume Warta. Tale stato sarebbe durato fino all'anno 1000, quando la Polonia venne esonerata dal tributo, ma rimase, nondimeno, **vassalla della Germania**. Il vassallaggio sarebbe stato abrogato per l'atto dell'incoronazione di Boleslao nel 1024, e ripristinato nel 1038. Per tutto questo tempo la Polonia sarebbe rimasta dipendente dall'Impero, e tale rapporto giuridico differiva dai rapporti con altri vassalli della Germania. Questa posizione tradizionale della storiografia tedesca è stata intaccata in seguito all'apparizione di una nuova tesi: quella « del patriziato » di cui tratteremo più oltre. Nel campo dei *rapporti ecclesiastici*, gli studiosi tedeschi sottolineano la dipendenza della Polonia dalla Chiesa tedesca. Mieszko I, secondo essi, si sarebbe fatto battezzare nel 966 in seguito agli avvenimenti del 963, e sotto l'aumentata pressione tedesca; il primo vescovo, Iordan, sarebbe stato tedesco e dipendente dalla metropoli di

Magdeburgo, fosse egli missionario o ordinario. La metropoli di Magdeburgo — sempre secondo gli storici tedeschi — non avrebbe avuto ad oriente limiti precisi, così che la Polonia si sarebbe trovata nel territorio missionario di Magdeburgo. Tale situazione sarebbe stata mutata nell'anno 1000, con la fondazione della metropoli di Gniezno; ma anche allora la diocesi di Poznań sarebbe rimasta alla dipendenza di Magdeburgo. Nella storiografia tedesca viene sottolineata la parte avuta dal clero tedesco nel lavoro missionario senza il quale la cristianizzazione della Polonia sarebbe stata impossibile. L'idea direttrice delle asserzioni tedesche è costituita dalla dipendenza stretta e costante della Polonia dalla Germania nel campo politico ed ecclesiastico fino all'anno 1000. Ma a questo punto l'atteggiamento della storiografia tedesca, finora concorde, comincia a differenziarsi. Questo atteggiamento lo troviamo nella sua forma più poliedrica e meglio motivata nelle numerose opere di A. Brackmann, raccolte attualmente nei « *Gesammelte Aufsätze* » e incluso in una sintesi della storia della Germania da R. Holtzmann nell'opera « *Geschichte der sächsischen Kaiserzeit* » che ha incontrato una opposizione della storiografia polacca (K. Tymieniecki).

Passiamo ora alla scuola polacca.

La storiografia polacca non ha mai negato che dall'anno 963 la Polonia fosse in una certa dipendenza dalla Germania e che Mieszko I pagasse il tributo all'imperatore. Solo che il carattere della dipendenza e l'importanza del tributo era diverso da quello attribuito dalla storiografia tedesca. E' vero che gli storiografi polacchi non sono completamente concordi fra di loro. La maggioranza tuttavia respinge fermamente l'asserzione di Thietmar, che « *Gero . . . Misesconem quoque cum sibi subiectis imperiali subdidit dicioni . . .* » (II, 14) che deriva da una erronea interpretazione di Widukind. Quest'ultimo non sa nulla della guerra fra Mieszko e Gero, chiama invece Mieszko « *amicum imperatoris* ». Tale definizione esclude il rapporto di vassallo, perché altrimenti il principe polacco sarebbe chiamato miles; essa permette invece di considerare il rapporto fra Mieszko e Otto come una « alleanza », non basata, è vero, sull'uguaglianza, ma somigliante al « *foedus iniquum* » romano

(M. Z. Jedlicki). Sarebbe stata una forma di dipendenza, simile alla « federazione romana, che si riscontra anche nello stato bizantino e in quello di Carlomagno » (K. Tymieniecki). Quanto al tributo, che secondo il Thietmar Mieszko avrebbe pagato all'imperatore « usque in Vurta fluvium », i pareri sono divisi. Tutti sono d'accordo che il principe pagava il tributo: ma da quale territorio? Molti avevano accettato la tesi — sostenuta anche oggi da alcuni — che si trattasse delle terre situate non a sinistra ma a destra, cioè a nord del fiume Warta e ad est dell'Oder, ossia delle terre dell'odierna Polonia Occidentale, situate nel cuneo fra la Warta e l'Oder (J. Widajewicz). Così dunque, secondo gli studiosi polacchi, dal 963 la Polonia rimaneva in rapporti con l'Impero in base alla « federazione » o « amicizia » e pagava all'imperatore il tributo soltanto di una parte della Pomerania Occidentale. I rapporti sistemati su questo principio furono turbati dal margravio Hodone nel 972. Mieszko, aggredito e uscito vincitore, si affidò alla mediazione dell'imperatore, ma fu da lui umiliato. Approfittando dunque del mutamento sul trono tedesco e delle difficoltà interne della Germania dopo l'anno 973, egli allentò l'esistente legame della « federazione », per romperla definitivamente dopo la vittoria su Ottone II (979). I tedeschi furono sorpresi da questi avvenimenti in Oriente. Lo storico polacco K. Tymieniecki non è d'accordo con l'interpretazione di questi fatti da parte di R. Holtzmann. Anche in Thietmar leggiamo che i tedeschi tenevano alla pace che fu conclusa e sigillata col matrimonio di Oda con Mieszko I (979 o 980). Da quel momento la Polonia diventò necessaria alla Germania, e dal momento dell'insurrezione degli slavi ancora pagani nel bacino dell'Elba, l'intesa con la Polonia era indispensabile per l'Impero (983). In questa situazione i tedeschi si videro costretti a mantenere l'intesa, a rinunciare al rapporto di dipendenza della Polonia dall'Impero e a riconoscerne la parità politica. In tal modo fu conclusa « la alleanza » fra la Polonia e la Germania, alleanza che escludeva il pagamento dei tributi. In questi termini si presenta la più recente e la più radicale forma della tesi polacca. La maggioranza degli storici polacchi ammettono che la Polonia pagava un tributo (fino all'a. 1000) e che soltanto allora tale tributo

ebbe a cessare. Così dal 983 esistevano anche tutte le condizioni politiche necessarie alla creazione del « regno slavo », per il quale non v'era posto nella politica di Ottone I, ma che poteva corrispondere alla concezione imperiale di Ottone III. E' comprensibile che da tale concezione delle relazioni politiche fra la Polonia e l'impero derivi presso gli studiosi polacchi una concezione dei rapporti ecclesiastici diversa da quella degli studiosi tedeschi. La questione interessava non solo l'Impero e Roma, ma anche la Polonia e la Chiesa tedesca e pertanto essa appare ancor più complessa. Le circostanze del battesimo di Mieszko I, i principii del cristianesimo e dell'organizzazione ecclesiastica, l'origine del vescovo Jordan, le sue relazioni con Magdeburgo, questi sono i problemi più importanti, ma non i soli fra quelli controversi nel campo ecclesiastico prima del convegno di Gniezno nell'anno 1000. La scienza polacca accetta unanimemente il fatto che il battesimo di Mieszko I ebbe luogo senza la pressione politica da parte della Germania, che i Boemi ebbero una parte importante nella cristianizzazione della Polonia e che il primo vescovo polacco non fu tedesco e non dipendeva da Magdeburgo. All'accertamento di quest'ultima tesi ha contribuito validamente lo storico tedesco P. Kehr, il quale ha provato che le pretese di Magdeburgo verso la Chiesa polacca, si basavano su un documento falsato negli anni 1004-1012 e che tale documento ha costituito probabilmente la fonte delle nozioni di Thietmar, e, per conseguenza, dei suoi errori.

Fra tutte le questioni controverse questa almeno dovrebbe scomparire e gli storici tedeschi farebbero meglio, se rinunciasero — direttamente o tacendo — a sostenere la tesi di A. Brackmann.

### 3. — *Il Convegno di Gniezno nell'anno 1000: effetti ecclesiastici e politici.*

Dai fatti su esposti vediamo che le posizioni della scienza polacca e della maggioranza degli scienziati tedeschi di fronte ai rapporti della Polonia con l'impero negli anni 963-1000 sono controversi e escludentisi reciprocamente in tutte le questioni essenziali. Non possiamo quindi sperare che la spiegazione del

convegno di Gniezno dell'anno 1000 non incontri difficoltà, dato che questo convegno non poteva sottrarsi alle influenze del periodo precedente. Perciò abbiamo diversi e contrastanti tentativi di spiegare i famosi due capitoli della cronaca di Thietmar (IV, 45 e V, 10), di colmare con le congetture i suoi silenzi, di conciliarlo con altre fonti, fra l'altro con la cronaca dell'Anonimo, cosiddetto Gallus.

Come nel periodo precedente, così pure nel convegno di Gniezno dobbiamo distinguere la parte politica da quella ecclesiastica.

Quanto all'organizzazione ecclesiastica, l'imperatore fondò a Gniezno una metropoli, accordando in questo modo alla Polonia l'organizzazione che escludeva la dipendenza di questa regione nel campo ecclesiastico, da chiunque all'infuori di Roma. Era un colpo per la metropoli di Magdeburgo, ma un colpo inevitabile, perché il Thietmar stesso dovette riconoscere che l'atto fu legittimo. Asserire che « il senso di questa congettura sia piuttosto negativa », ossia che Thietmar considerasse « illegale » tutta l'azione di Ottone (M. Z. Jedlicki), oppure che i suoi dubbi derivassero dall'opinione sull'aetas ferrea, nella quale regnava Ottone III e che si sia verificata « Verstümmelung eines Bistums » (Menno Ter Braak), non fa altro che offuscare il problema. Thietmar poteva dolersi per il fatto di Gniezno, ma legalmente non poté eccepire nulla all'erezione della metropoli. Già nel 999 v'è a Roma « archiepiscopus s. Adalberti », i più alti dignitari della Chiesa sono a Gniezno, accanto all'imperatore. La questione, dunque, fu risolta a Roma, fra l'imperatore e il papa. La notizia di uno degli annali tedeschi che Ottone aveva eretto la metropoli « causa petitionis Boleslavinis » — è comprensibile alla luce della donazione della Polonia a favore di Roma negli anni 990-991. Di fronte al fatto dell'erezione della metropoli, il dissenso sull'atteggiamento del vescovo Unger non è essenziale, anche se dobbiamo respingere fermamente il parere sulla sua ulteriore dipendenza da Magdeburgo. In breve, a Gniezno sorse uno stato di cose che escludeva, nel campo ecclesiastico, qualsiasi dipendenza della Polonia dall'Impero.

Per la parte politica, tutti si rendono conto che a Gniezno avvenne ciò che A. Brackmann chiama « die staatliche Umgestaltung Polens » e che praticamente significava la sistemazione dei rapporti fra la Germania e la Polonia su basi completamente nuove. Ma qual'è la portata di questi mutamenti?

Se avessimo a disposizione solo la cronaca di Thietmar, la cosa sarebbe semplice. Nonostante che egli non abbia guardato di buon occhio il convegno e ne abbia taciuto tutto il lato politico, nondimeno rivelò che Ottone III fece Boleslao signore — da tributario (« tributarium faciens dominum »). L'espressione è chiara, almeno in una parte: il principe polacco fu esentato dal pagamento del tributo, che doveva fino ad allora pagare « usque in Vurta fluvium ». Ci si può domandare dov'è il posto per l'opinione che il principe polacco è passato da tributario a vassallo (Menno Ter Braak, A. Brackmann e anche C. Erdmann), oppure che abbia continuato a pagare il tributo (J. Kirchberg). Ciò avrebbe significato che dopo aver conquistata la potenza, unica oltre l'Elba, dopo una lunga collaborazione con i tedeschi nella lotta contro gli slavi pagani del bacino dell'Elba, e dopo aver ottenuto la metropoli — la Polonia era tornata allo stato di dipendenza del 963, e ciò, per di più, col consenso di Boleslao e in mezzo ai fasti di corte. Tale giudizio non è giustificato né dalle fonti né dalla posizione della Polonia nell'anno 1000.

La maggior parte degli storiografi sarebbe rimasta alla espressione di Thietmar che Boleslao divenne nell'anno 1000 « dominus », ossia « sovrano » della Polonia, se non vi fosse la relazione di Gallus. Questa fonte, anche se posteriore di un secolo, è considerata persino dagli avversari della tradizione (K. Tymieniecki) degna di fede quanto al convegno di Gniezno (M. Plezia). Gallus, come sappiamo, racconta che Ottone III, affascinato dalle accoglienze, avrebbe detto a coloro che lo circondavano: « Non est dignum tantum ac virum talem sicut unum de principibus ducem aut comitem nominari, sed in regale solium glorianter redimitum diademate sublimari. Et accipiens imperiale diadema capitis sui, capiti Boleslauri in amicitie fedus inposuit et pro vexillo triumphali clavum ei de cruce Domini cum lancea sancti Mauritij dono dedit, pro quibus illi Boleslaurus



sancti Adalberti brachium redonavit... » (L, 6). In realtà, la relazione di Gallus non smentisce quella di Thietmar, soltanto la completa. Essa ha dato origine a diverse congetture, fra le quali ne notiamo tre: 1) incoronazione regolare; 2) incoronazione secolare, che doveva essere seguita dalla consacrazione; 3) consenso « simbolico » di Ottone ai passi di Boleslao per ottenere la corona. (Vi sono anche altri tentativi di spiegare il senso della cerimonia descritta dal Gallo Anonimo).

Di queste tre concezioni sopradette trattate dalla scienza polacca, l'ultima sembra artificiosa e non può richiamarsi, date le circostanze, all'analogia con Enrico IV nei confronti di Vratislao di Boemia (1085); la seconda è inammissibile; perché, infatti, non si era proceduto alla consacrazione, se l'arcivescovo e i legati del papa furono sul posto? La prima cade di fronte ai passi di Boleslao per ottenere la corona dopo l'anno 1000 e alla sua incoronazione nel 1024. Mentre la questione della metropoli era stata preparata con cura a Roma, per contro, la scena col diadema sembra un gesto incidentale e inatteso. A Roma non si parlava allora del « regno » polacco e non se ne dovrebbe parlare negli studi storici polacchi (3).

Per giungere a stabilire i fatti verificatisi a Gniezno, bisogna ammettere, che nel campo politico soggetto dell'azione fu Ottone III; che le questioni politiche furono dominate da quelle ecclesiastiche; che ciò che era avvenuto a Gniezno fu opera personale di Ottone, senza partecipazione di altri elementi tedeschi (4). Pertanto, prima condizione per stabilire lo stato di cose sorte a Gniezno, è la necessità di definire l'impero di Ottone III in relazione all'impero di Ottone I e anche a quello di Carlomagno. In questo modo sposteremo il convegno di Gniezno, dal quadro ristretto dei rapporti tedesco-polacchi, su un piano più vasto di relazioni con la storia dell'impero.

Gli studi sull'impero vanno rifiorendo da un quarto di secolo. C'è chi ritorna ancora alle controversie sull'impero dei tempi di Sybel e Ficker, ma in generale la scienza tedesca pone altri problemi. Ciò non vuol dire che la storia dell'impero medievale sia studiata uniformemente. Carlomagno rimane il privilegiato e conosciamo bene il suo impero (K. Heldmann, H. Fichtenau, R. Köster, François J. Ganshof, L. Halphen). La

conoscenza storica di Ottone I non è così profonda, anche se disponiamo di molteplici fonti che riguardano la sua storia (R. Holtzmann, H. Guenther, M. Lintzel, E. E. Stengel, E. Pfeil, Th. E. Mommsen, E. Müller-Mertens e molti altri). Per Ottone III le cose vanno ancor peggio: « Es gibt wohl keinen Abschnitt der mittelalterlichen Geschichte, dice Percy E. Schramm, dessen Verständnis in gleicher Weise wie die Zeit Ottos III durch Irrtümer, Missverständnisse, falsche Auslegung und die Benutzung zu Unrecht herangezogener Quellen verbaut ist ».

In queste condizioni, la valutazione del convegno di Gniezno sullo sfondo della politica o, meglio, delle concezioni imperiali di Ottone III, è per ora molto difficile. Si accetta generalmente che, nei primi anni del suo governo, Ottone III non si scostò ancora dalle vie tracciate dal suo avo, rimanendo fedele alle tradizioni caroline. Poi, soprattutto sotto l'influsso di Gerbert, egli seguì il rinascimento romano, e tendeva a creare l'impero occidentale sul modello di quello romano: « renovatio Imperii Romani ». Ciò significava la deviazione e la scelta di una strada che Carlomagno e Ottone I vollero evitare. Il titolo « servus apostolorum imperator augustus Romanorum », assunto dall'imperatore nell'anno 1001, provocò l'accendersi di contrasti col papato, ma prima che questi divampassero, l'imperatore morì « magnum quiddam et impossibile cogitans ».

Con tale concezione dell'impero era più facile sistemare i rapporti giuridici fra la Polonia e l'Impero che sotto Ottone I, quando i legami con l'Impero significavano lo stesso che i legami con la Germania. La Polonia infatti poté entrare a far parte del Romano Impero sulla base dello stesso principio della Germania, e abbandonato il vecchio e stretto legame col « regnum » tedesco — divenire « ein unabhängiges Glied des Romanum Imperium » (E. E. Stengel).

Il convegno di Gniezno si svolse nello spirito del nuovo impero; costituiva, si può dire, una prova del fuoco della conciliazione della visione romana di Ottone con la realtà tedesca. Tutto ciò che Ottone qui decideva, doveva essere in armonia coi principii della Renovatio. Che ne dicono le fonti?

Gallus dice, descrivendo la nota scena, che « Imperator eum (Boleslaum) fratrem et cooperatorem imperii constituit,

et populi Romani amicum et socium appellavit » (I, 6). A prescindere dalla fonte da cui Gallus attinse la notizia, il suo contenuto può conciliarsi con lo spirito dell'impero rinnovato. In essa viene sottolineato il legame tra la Polonia e « Imperium et populum Romanum » il cui carattere giuridico è uguale a quelli della Germania o della Gallia rispetto al nuovo Impero Romano. Ciò non è negato neanche da Thietmar perchè Boleslao poteva entrare in diretta relazione con l'Impero solo come « dominus » e non come « miles » o « tributarius ».

Una conferma indiretta di questo fatto la troviamo in un altro passo del Gallus, finora non preso in considerazione. Nel 1109 l'imperatore Enrico V voleva aggredire la Polonia. Prima, tuttavia, inviò una delegazione al principe Boleslao, detto « Boccatorta », chiedendogli di ricevere Zbigniew e di pagare le 300 « grzywny » annuali (\*). Gallus, che fu il testimone contemporaneo se non addirittura oculare, ci tramandò la risposta di Boleslao di questo tenore: « Quodsi bonitate, non ferocitate pecuniam vel milites in *auxilium Romane ecclesie* postulasses, non minus auxilii vel consilii forsan apud nos, quam tui antecessores apud nostros impetrares ». L'interpretazione di questa risposta come « la rinuncia all'indipendente politica ecclesiastica nella controversia fra l'Impero e il Papato (E. Maleczyński) non si lascia conciliare con la concezione dell'aiuto a favore della « Chiesa Romana ». Si tratta qui piuttosto della *collaborazione* con Enrico V ma solo nei limiti dei doveri dell'Impero verso Roma. Evidentemente alla corte polacca viveva ancora la tradizione dell'anno 1000, senza la quale la risposta di Boleslao non avrebbe avuto senso. Non v'era il ricordo del regno, ma il ricordo del rapporto della Polonia con l'Impero così come venne definito da Gallus (« Cooperator imperii ») (5).

Un'altra prova della diretta dipendenza della Polonia dal Romano Impero può essere costituita dall'Evangelionario di Ottonne III. Su questo punto i pareri sono discordi. Si ammette generalmente che, fra i personaggi simbolici femminili davanti al trono imperiale, « Sclauinia » rappresenta il paese degli Slavi

---

(\*) Zbigniew, fratellastro maggiore di Boleslao. - *Grzywna*, « marca » nei documenti latini. (N.d.R.).

sulla riva destra dell'Elba, conquistato nel 997, Gallia — rappresenta la Germania a destra e a sinistra del Reno. I personaggi vicino al trono sono rappresentanti dei ceti sui quali si basava il potere di Ottone III (P. E. Schramm). L'Evangelario, secondo questa spiegazione, risalirebbe al 998.

Più convincente e meglio fondata sembra l'interpretazione in un senso più lato: Roma, Gallia, Germania e Sclauinia sono simboli di paesi che Ottone univa in un insieme politico: perciò Gallia è la Francia e Sclauinia — la Polonia. Questa interpretazione trova anche conferma nel diploma di Ottone III: « Actum in Sclavania in civitate Gnesni... ». Quanto ai personaggi, essi rappresenterebbero gli arcicancellieri d'Italia e di Germania, Roberto II, figlio di Ugo Capeto e Boleslao I il Grande. A favore di tale spiegazione sta la lancia, probabilmente la stessa, che Ottone III regalò al principe polacco a Gniezno nell'anno 1000 (v. MEYSZTOWICZ, *Współczesny wizerunek Chrobrego* in *Teki Historyczne*, Londyn 1952). L'Evangelario, la cui origine dovrebbe essere riportata in tal caso all'epoca successiva al convegno di Gniezno costituirebbe una rappresentazione pittorica dell'ordine politico così, come veniva realizzato dalla *Renovatio Romani Imperii*.

I rapporti della Polonia con l'impero, così concepiti, si possono conciliare con l'ultima tesi: quella del *patriziato*.

Proposta cento anni fa da H. Zeissberg essa si è conquistata, negli ultimi tempi, molti seguaci ed avversari da parte polacca (Z. Wojciechowski, R. Gansiniec, M. Z. Jedlicki nonché G. Łabuda e K. Tymieniecki) e da quella tedesca (A. Brackmann, C. Erdmann 1939 e 1951, E. E. Stengel, M. Uhlirz nonché H. Appelt e H. Hirsch). Un notevole progresso è costituito dal lavoro di C. Erdmann (1951) che definisce il patriziato « den bedeutendsten Ausfluss des römischen Reichsgedankens Ottos III » e « ebenso wie das Kaisertum einer Würde des römischen Imperiums, nicht der Stadt Rom ». Ne è la prova il « matriziato » di Matilde alla quale Ottone III conferì insieme a questo titolo la luogotenenza (*Reichsverweserschaft*) non per la Sassonia, ma per tutta la Germania.

Così concepita la tesi di C. Erdmann armonizza con la tesi anteriore sul patriziato di Z. Wojciechowski: come Ziazio per

l'Italia e Matilde per la Germania, così Boleslao divenne nell'anno 1000 « patrizio in Polonia (paesi slavi) ». Ma tutto finisce qui. Mentre C. Erdmann giunse più tardi alla conclusione che « die Verweserschaft (Boleslaws) konnte im wesentlichen nur dem Titel nach bestehen... dass Boleslaw in Unterschied zu Ziazio und Mathilde eine Stellvertretung des Kaisers mehr nominell als wirklich ausgeübt hat, also in der Hauptsache Titular-Patricius war », Wojciechowski invece attribuisce al patriziato di Boleslao una grande importanza nell'impero rinnovato: Ottone III dovette rafforzare il suo dominio in Italia per realizzare la *Renovatio* e a questo scopo voleva liberare le forze dell'Impero nella regione nord-orientale, assicurare la pace e creare le condizioni per le missioni.

La nuova tesi del patriziato può essere soltanto registrata. Essa esclude le tesi sulle incoronazioni e si può dedurre dallo scritto di Gallus; ad ogni modo non è con esso in contrasto. Per contro, la congettura che Ottone avesse avuto intenzione di conferire a Boleslao « *Statthalterschaft für Deutschland* » dopo Mathilde (così Erdmann nel 1939, ma si ritirò nel 1951), oppure che un accordo fu stipulato, nel quale Ottone tramandava la successione dell'Impero « *digniori se* » (St. Kętrzyński, Z. Wojciechowski, Mons. Meysztowicz), deve rimanere per ora nel campo delle ipotesi.

#### 4. — *Lo sfondo mondiale delle relazioni fra l'Impero e la Polonia*

Due storici hanno trattato ultimamente il periodo da noi preso in considerazione, come periodo « della storia della formazione dell'Europa » nel X secolo (K. Tymieniecki, Fr. Dvornik) (6); un terzo ha presentato la nascita dell'Europa Orientale nello stesso periodo (H. Paszkiewicz). Finalmente sono state tracciate le prospettive di quell'epoca, veramente importante, nella quale, sul territorio finora sconosciuto, Roma si era incontrata con Bisanzio, nascevano gli stati, le missioni rinnovavano la loro azione e si delineava la divisione in due civiltà: bizantina e latina. E' desiderabile che gli storici seguano queste prospettive perché ciò li può condurre alla scoperta di forze, che potreb-

bero far scomparire alcune ipotesi, mentre altre acquisteranno di chiarezza.

Queste forze provenivano da Roma e da Bisanzio, ma la loro fonte comune è costituita dalla forza originaria che spinse S. Paolo attraverso i paesi dell'Impero e Gregorio I verso l'Inghilterra, Bonifacio verso la Germania, Adalberto verso la Prussia. La Chiesa era nutrice di questa forza — gli Imperi il suo strumento. Il suo scopo era sempre lo stesso, scopo ecumenico, ossia l'eterna missione fra i popoli — e in quel tempo — fra le ultime delle stirpi indo-europee: quelle slave. Tali sono le forze dell'epoca e questo è il suo sfondo.

Lasciamo da parte l'Oriente e torniamo nell'Occidente dove queste forze si sono trovate nelle mani dell'Impero ripristinato nel 962. A questo punto sorgono alcuni interrogativi: se le vittorie di Ottone I sugli ungheresi e sugli slavi nel 955 stanno in qualche rapporto con la resurrezione dell'idea dell'Impero? Se con la nascita di questo impero si collegava a Roma la speranza della conversione dei pagani? Quale era la dipendenza fra « der christliche Imperialismus » (M. Bünding) di Ottone I e la spinta verso Oriente, « Ostkrieg » e « Ostmission »? Vero è che le ricerche dell'ultima generazione hanno allontanato gli storici tedeschi dalle tradizionali vie di Albert Hauck, per il quale la storia della cristianità europea era in fondo « Kirchengeschichte Deutschlands », ma rimane nondimeno vero che la storia delle missioni fra gli Slavi resta sconosciuta all'Occidente. Basta sfogliare gli ultimi manuali di storia della Chiesa, del Papato e delle missioni (J. Th. Addison, J. Schmifin, K. S. Latourette, C. H. Robinson o Moreau) per convincersi quanto incompleto, unilaterale e spesso falso e viziato sia il quadro del progresso del cristianesimo nell'Europa Orientale nel X e XI secolo.

L'impero e il cristianesimo, nell'agire in dipendenza o separatamente tendevano nel X secolo verso l'Oriente. Ottone I concepì un grande piano ecclesiastico e in un certo momento conquistò per esso il papato. Correva l'anno 962. Sembrava allora che dopo le vittorie del 955 l'Ostland fosse politicamente spento e maturo per le missioni. In ciò consisteva l'errore. Non si teneva conto infatti dell'esistenza delle forze che si opposero alla mar-

cia dell'impero e delle missioni: il paganesimo degli slavi e l'organizzazione statale dei Piast. Queste forze dovevano scontrarsi e le loro vicende costituiscono la trama essenziale di quella epoca storica.

L'anno 1000 segna la sua fine e segna anche il primo tentativo dal 962, di sistemare le questioni dell'Europa nord-orientale. Esso fu opera dell'imperatore e di Roma a favore della Polonia senza la partecipazione dei pagani e dei tedeschi; e ciò fu la sua tragedia. Dopo la morte del protagonista dei fatti di Gniezno, Ottone III, queste forze, tenute in disparte, emergono improvvisamente e da quel momento divengono un elemento stabile nella storia di quella parte dell'Europa. Da allora non possiamo più parlare dei rapporti fra l'Impero e i Piast, ma fra la Germania e la Polonia.

Il convegno di Gniezno fu dunque un tragico errore, e gettò la sua ombra su tutto il successivo millennio. I tedeschi non hanno mai perdonato a Ottone, quanto fece ai piedi del feretro del suo fratello spirituale, anche se oggi non lo considerano più un sognatore pericoloso. Per i polacchi, egli ha vissuto nella tradizione e nella leggenda come colui che donò la corona, corona « privilegiata », usata in seguito per l'incoronazione dei monarchi polacchi.

A che cosa è dovuto questo errore?

Roma abbagliava i barbari, attirava i pellegrini, suscitava la nostalgia fra i popoli civili. Da più di un secolo la scienza cerca di rispondere all'interrogativo, dov'è nato l'Impero Romano medievale, perché anche se non fosse romano di nome, senza Roma non sarebbe sorto. Esso fu forse un'espressione di nostalgia di Roma, di un « Sacro Romano Impero », da cui deriva la leggenda carolina medievale (R. Folz) e il cui influsso subirono i politici e gli scrittori del XIX secolo: Metternich, F. Gentz, F. Schlegel e J. Doerres (A. Garreanu). L'ultima generazione si libera dalla nostalgia dell'impero e guarda con occhio più critico la romantica costruzione, eretta nel secolo scorso da Bryce e da Giesebrecht. S'iniziò un lavoro particolareggiato, specialmente in Germania, caratterizzato da simpatia per gli Ottoni. Ottone I trova il suo cantore in A. Brackmann, l'ultimo ha ispirato persino un romanzo (Benrath).

6. — *Come si può risolvere il conflitto fra le contrastanti tesi degli scienziati.*

La scienza polacca e tedesca ha dedicato molti sforzi per chiarire il rapporto fra l'impero e la Polonia nel periodo 963-1000. Qualcuno può osservare che tali sforzi sono superflui e la controversia puramente accademica, perché in definitiva ciò che i tedeschi hanno creato in Oriente non fu opera dell'Impero, ma della Chiesa, dei conti, degli abitanti delle città, dei contadini. Ma così non è. Un preciso esame dei rapporti fra l'Impero e la Polonia negli anni 963 e l'anno 1000 rende possibile chiarire la natura dell'Impero quale istituzione, e ciò è già degno della più grande fatica.

Il contrasto nell'impostazione di tutto il periodo dei rapporti polacco-tedeschi 963-1000, tra la scienza polacca e quella tedesca c'induce a meditare. Non si tratta qui di opinioni, ma di fatti. In questo momento le due scienze si trovano agli antipodi e si allontanano sempre più. Come spiegarlo?

Una delle tante ragioni mi sembra risieda nell'insufficiente studio delle fonti (7) e particolarmente di Thietmar (8). Egli è un cronista straordinario e la sua cronaca è una fonte straordinaria per quell'epoca. Ma bisogna studiarlo. Il suo fratello in Cristo, Widukind fu in una migliore situazione, perché la sua epoca era aetas aurea. Egli visse la nascita dell'Impero, che lo commosse poco, ma vide anche la crescita della potenza sassone che lo affascinò. Egli s'immaginava, ebbro dei successi della sua stirpe, che dopo le vittorie sui fiumi Lech e Rekiennica si sarebbe iniziata una nuova era, era sassone, aetas aurea; egli credette che dinanzi ai tedeschi si aprissero nuove distese in Oriente e che bisognava solo andare avanti, senza ostacoli e senza fine.

Thietmar non aveva questa fortuna. La sua età era quella ferrea che si poteva paragonare solo con dolore col periodo precedente. Nell'anno 983 i tedeschi furono scacciati dal bacino dell'Elba, le armi tedesche riportavano solo sconfitte, i lutizi costituivano le riserve dell'impero e i tedeschi dovevano addomesticarli. Il peggio era il fatto che al posto del mite Mieszko sorse in Oriente uno spettro, Boleslao, e l'imperatore stesso lo



fece signore, lo elevò sopra i tedeschi e gli donò la metropoli. Era troppo per un solo secolo, troppo per un prelado e per un sassone inacidito. Da ciò derivano la sua ira e i suoi silenzi, ma il suo atteggiamento rappresenta tutti coloro senza i quali a Gniezno si stava organizzando l'Oriente Europeo. Ed erano numerosi, più numerosi di quanti si lasciarono rapire dalle visioni di Ottone.

Bisogna dunque studiare Thietmar per capirlo. Allo studio invitano le bellissime edizioni tedesche (di R. Holtzmann) e polacche (di M. Z. Jedlicki) e la materia stessa. Conoscere Thietmar, vuol dire conoscere l'Europa Nord-Orientale in uno dei suoi più importanti periodi.

Quanto all'anno 1000 la questione si presenta molto meglio. Il lato ecclesiastico si presenta chiaro, il che non significa che Thietmar abbia fugato ogni dubbio circa la situazione ecclesiastica in Polonia. Si ha l'impressione, come se a Gniezno si fosse organizzata soltanto la parte occidentale della Polonia, lasciando quella orientale nel vuoto. Questo stato di cose faceva riflettere già da tempo gli storici, i quali intendevano colmare il vuoto con la notizia di Gallus sulla seconda metropoli: una a Gniezno, l'altra nella parte orientale. Negli ultimi tempi però si è tornati alla dimenticata tesi sull'esistenza del rito slavo sulle terre orientali polacche, con la loro propria organizzazione metropolitana e con la sede a Sandomir. (H. Paszkiewicz, K. Lanckorońska) (9). Nella cronaca di Thietmar non c'è traccia di tutto ciò, e questo silenzio costituisce il principale argomento non tanto contro l'esistenza del rito, quanto contro l'importanza che esso avrebbe avuto nella Polonia del X-XI secolo (10). Il problema tuttavia merita di essere approfondito, perché se il rito esisteva in questo tempo in Polonia, esso non poteva rimanere senza influenza sul battesimo di Mieszko e sulle decisioni ecclesiastiche dell'anno 1000. Dietro questo rito, infatti, si ergeva la Chiesa greca, l'Impero orientale, gli avversari — noti in Occidente — di Roma, dell'Impero e della Chiesa tedesca.

Quanto alle questioni politiche del convegno di Gniezno esse non si presentano, nella scienza, così male come il periodo 963-1000. I rapporti dell'Impero con la Polonia furono rapporti giuridici che andrebbero chiariti anzitutto da questo lato. Non

è, poi, per caso che le più fondate interpretazioni del convegno di Gniezno provenga, da parte polacca, da giuristi come Z. Wojciechowski e M. Z. Jedlicki. Quest'ultimo ha indirizzato gli studi sulla via dell'esame dei rapporti fra la Polonia e l'Impero sulla base giuridica. La conoscenza della legge dell'Europa Occidentale, l'esauriente conoscenza delle fonti e della letteratura delle due parti ha dato la superiorità a Jedlicki sul suo avversario tedesco, A. Brackmann e anche sugli storici polacchi, che solo grazie alla sua edizione di Thietmar si familiarizzeranno con l'opera. La tesi di Z. Wojciechowski sul patriziato è una delle migliori opere concernenti l'anno 1000, che fu turbato soltanto dall'« accordo di successione » fra Ottone e Boleslao. Da parte tedesca spiccano le opere di Percy H. Schramm e C. Erdmann che sono indispensabili per comprendere l'impero, e particolarmente l'impero di Ottone III. E' merito dei due scienziati, che traspongono lo studio di quella epoca nell'« Ideenwelt », dov'è il loro posto, in quel periodo di lotte fra le grandi concezioni dell'impero.

Fra le tempeste che affliggevano quella parte dell'Europa, attraverso il diluvio della letteratura che concerneva gli anni 963-1025, lo sguardo riposa, fermandosi su tre personaggi di quel periodo: Ottone, Adalberto e Bruno di Querfurt. Sono personaggi sublimi; li univa lo stesso ideale, incompreso dai contemporanei, e dai loro connazionali: i boemi non capirono Adalberto, i tedeschi Bruno di Querfurt e i romani Ottone.

Questo ideale fu loro ispirato da Roma, dalla Roma eterna, « caput orbis splendor, spes, aurea Roma » — e per questa Roma morirono solitari, come i cavalieri « imperii christiani ».

NOTE

(1) Questo lavoro è stato scritto per il Congresso Internazionale degli Studi Storici a Roma nel 1955. Al convegno il problema dell'Impero fu discusso, ma passò in seconda linea; nè gli giovò la relazione di HOLTZMANN, « *Imperium und Nationen* » (*Relazioni*, III, 275-303). Essa impose una discussione, ma — impostata sulle tradizionali premesse — la chiuse in questi limiti. (*Atti*, 330-343; cfr. L. KOCZY, *Mediewistyka na Kongresie Historyków w Rzymie, Teki Historyczne*, VIII, 1956-7, 67-8). Interessante risultò la relazione di O. T. KEMPF, *Imperium und Nationen in ihrem Bezug zur Christianitas-Idee* (*Comunicazioni*, VII, 202-205) ma essa concerneva il periodo successivo. Altri lavori, pubblicati dopo il Congresso, vengono indicati nelle note.

(2) La bibliografia del soggetto, abbastanza completa, fatta con la giusta divisione in fonti « scritte » e « materiali », viene fornita dalla « Storia di Polonia », revisionata (Polska Akademia Nauk T. I. cz. 1, Warszawa, p. 98-105). La divisione delle fonti che vi è seguita, non sembra giustificata.

(3) Il problema dell'incoronazione di Boleslao I nell'a. 1000 è stato trattato da Mons. MEYSZTOWICZ, *Koronacje pierwszych Piastów, Sacrum Poloniae Millennium*, Rzym, 1956, p. 104. I risultati di questo lavoro si riassumono nella tesi cesariana (presentita, ma mai formulata, già da W. KĘTRZYŃSKI): « Ottone III, a Gniezno, nell'anno 1000 incoronò Boleslao I Cesare-Coimperatore » (p. 29). Questa tesi è fondata, fra l'altro, sull'esegesi del testo di Thietmar e sul senso che nel suo latino ha la parola « dominus ». (cfr. Koczy, *Teki Historyczne*, VIII, 1956-7, 148-150). In post scriptum Mons. MEYSZTOWICZ tratta lo studio di P. E. SCHRAMM, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*, III, 1956; egli ha anche sfruttato il lavoro di M. UHLIRZ, *Das Werden des Gedankens der "Renovatio Imperii Romanorum" bei Otto III* (*Settimana di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo. II. I problemi comuni dell'Europa Postcarolingia*, Spoleto 1955). (v. anche MEYSZTOWICZ, *Szkice o św. Brunie Bonifacym*, in *Sacrum Poloniae Millennium*, Roma, 1958).

(4) Una particolare attenzione merita l'attività di Bruno di Querfurt, che nel frattempo si guadagnò un vasto lavoro di R. WENSKUS, *Studien zur historisch-politischen Gedankenwelt Bruns von Querfurt. Mitteld. Forsch.* 5 (1956). A questo originale lavoro (trattato da Mons. W. MEYSZTOWICZ, *Koronacje*, 92-3), prezioso per la critica delle fonti e per certe premesse metodiche, manca stranamente lo sfondo missionario che avrebbe potuto condurre l'autore alle fonti della formula *compellere intrare*, attribuita a S. Agostino. Che appassionante problema! Ma ci vorrebbe un Pirenne o Dawson per abbracciare le fonti dai Padri della Chiesa fino a Carlomagno, e non v'è nessuno che possa abbracciarle da Carlomagno fino al nostro Włodkowic.

(5) Le divergenze fra l'atteggiamento della Polonia da una parte e quello dell'Impero e della Chiesa tedesca dall'altra, in merito alla politica di Roma, si sono manifestate durante la missione di Ottone di Bamberg; su di essa ha scritto ultimamente W. DZIEWULSKI, *Stosunek Ottona Bamburgskiego do organizacji kościelnej terenów zachodnio-pomorskich* (*Zapiski Tow. Naukowego w Toruniu*, T. XXIII za rok, 1957, zes. 1-3, Toruń 1958, p. 119-140). Accettando i ragionamenti dell'autore non posso accogliere il rimprovero di aver trattato con esitazione l'attività dell'apostolo della Pomerania. Gli ho osservato di « aver ignorato la questione di autorità del principe polacco sulla Pomerania, a favore dell'autorità imperiale » (*Polska i Skandynawia*, p. 146) e ciò dovrebbe bastare. Quanto al tradimento della causa imperiale, esso consistette

nella tendenza di sottomettere la Chiesa della Pomerania direttamente a Roma (*ibidem*, 166), il che doveva dispiacere all'imperatore ancor più che a Boleslao Boccatorta.

(6) Oltre alle anteriori opere dell'autore bisogna oggi prendere in considerazione la sua sintesi *The Slavs. Their Early History and Civilization*. Boston, 1956, p. 394.

(7) Con tanto maggiore impazienza aspettiamo i lavori di ŁABUDA, in preparazione, sugli inizi della storiografia polacca (*Historia Polski*, PAN, p. 100) e di Mons. V. MEYSZTOWICZ sulle fonti per la storia della Polonia prima del 1039 (*Koronacje*, 15, nota 78).

(8) Più grande fortuna hanno WIDUKIND e L'ANONIMO, cosiddetto GALLUS, al quale molte profonde ricerche dedicò — oltre a M. PLEZIA e J. ADAMUS — anche T. GRUDZINSKI. Le loro conclusioni sono apparse in *Zapiski Tow. Naukowego w Toruniu: Ze studiów nad Kroniką Galla*, T. XXIII, 1957, zesz. 1-3, Toruń, 1958, p. 1-58.

(9) Ha pubblicato il riassunto di uno dei capitoli di un vasto studio sul rito slavo in Polonia, che apparirà nelle *Orientalia Christiana (W sprawie sporu między Bolesławem Śmiałym a św. Stanisławem, Teki Historyczne*, IX, 1958, 1-15).

(10) La teoria sull'esistenza del rito slavo sulle terre polacche incontra un deciso avversario nella persona di T. LEHR SPŁAWIŃSKI che è del parere che «anche se le più antiche fonti riguardanti questo problema... forniscono senza dubbio le premesse per accettare l'ipotesi sulla liturgia slava, innestata nello stato dei Vistolani, non vi sono dati che possano attribuirle una più durevole esistenza e un esuberante sviluppo, atto ad esercitare una essenziale e duratura influenza sulla formazione della situazione ecclesiastico-politica e culturale nell'antica Polonia. (*Nasza Przeszłość*, VII, Kraków, p. 255-6). Rev. J. UMIŃSKI, recentemente defunto, ammetteva l'esistenza del rito slavo e la sua organizzazione con la metropoli a Cracovia (non a Sandomiria) ai tempi di Boleslao I (*Obrządek słowiański w Polsce IX-XI wieku i zagadnienie drugiej metropolii polskiej w czasach Bolesława Chrobrego. Roczniki Humanistyczne Tow. Naukowego Kat. Uniw. Lub.*, t. IV, zasz. 4, Lublin, 1957, p. 38), ammessa anche da H. KAPISZEWSKI (*Tysiąclecie eremity polskiego. Świrad nad Dunajcem. Nasza Przeszłość*, VIII, Kraków, 1958, n. 50). Fra coloro che non ne sono convinti bisogna annoverare anche F. DVORNIK (*The Slavs*, p. 252, nota 1).

## VALÉRIEN MEYSZTOWICZ

### LA VOCATION MONASTIQUE D'OTTON III

Introduction . . . . .	p. 27
I. Littérature et sources . . . . .	» 29
II. Antécédents . . . . .	» 31
III. Pacification de Rome, première promesse, voyage en Pologne . . . . .	» 33
IV. Séjour à Ravenne, seconde promesse . . . . .	» 37
V. Départ de Benoit et de Jean . . . . .	» 40
VI. Dernière volonté . . . . .	» 44
VII. Objections . . . . .	» 46
Conclusion . . . . .	» 49
Notes . . . . .	» 51

### INTRODUCTION

Le récit qui suit se renferme, presque tout entier, entre 997 et 1002; il se rapporte donc à une brève période de l'histoire de l'Occident. Nous sommes en plein règne d'Otton III; c'est le pontificat de Grégoire V et de Sylvestre II, le grand pape français. Rome de ce temps, c'est la ville des murs auréliens, des basiliques constantiniennes; le palais de l'empereur est sur l'Aventin, le pape demeure au Latran; c'est le temps où on construit l'église de S. Barthélémy sur l'Ile. Le centre de la civilisation gréco-latine fleurit à Constantinople, où le schisme de Photius est presque tombé en oubli, et celui de Michel Cerulaire est dans un avenir encore lointain. L'empereur Basile II, de la dynastie macédonienne, est l'héritier direct de la glorieuse lignée d'Auguste et de Constantin; de sa splendide capitale il gouverne un immense empire, qui combat victorieusement contre les musulmans déjà seigneurs de l'Afrique et de l'Espagne; les Bulgares, nomades des steppes, sont dans les Balcans; mais ce même Basile II en aura bientôt raison, et prendra le titre de « Bulgaroctone ». En France — qui n'est plus la Gaule — Hugues Capet vient de mourir, et l'affaire du mariage de son fils Robert, dit le Pieux, avec sa cousine Berthe, est à l'ordre

du jour; en Angleterre, en Scandinavie c'est l'époque des incursions normandes, c'est Sven, ce sera bientôt Canut le Grand. En Europe centro-orientale les Slaves sont encore païens entre l'Elbe et l'Oder; mais les Premislides règnent à Prague chrétienne déjà depuis plus d'un siècle; les Hongrois, enfin fixés dans leur pays après la défaite qui leur fut infligée par Otton I, son gouvernés par le grand roi, S. Etienne. La Pologne, définitivement christianisée depuis un demi siècle, a pour chef Boleslas le Grand; plus vers l'orient, sur le Dnieper, Vladimir le Grand règne à Kiev, riche, splendide, lié à Byzance — et repousse victorieusement les invasions des Pétchénergues des steppes. Au centre de l'Europe — c'est la dynastie Saxonne qui détient la couronne des Francs et l'héritage de Charlemagne, dit empire de l'Occident. Le dernier rejeton de cette dynastie — c'est le jeune Otton III, né en 980, qui vient de prendre en ses mains le pouvoir. C'est de la vocation monastique de ce jeune empereur qu'il sera question ici.

I

LITTÉRATURE ET SOURCES

Les projets d'Otton III de se faire moine et ermite ont été remarqués par les historiens, sans être, toutefois, l'objet d'un grand intérêt pour eux. Comme c'était S. Romuald (1), le fondateur des Camaldules, qui avait engagé le jeune Otton dans cette voie, et comme c'est surtout par la « Vie de S. Romuald » de S. Pierre Damien que les historiens ont été informés de cette vocation, ce sont les biographes de S. Romuald qui ont été les premiers à s'y intéresser. Parmi eux, Franke (2) est le seul qui ait traité sérieusement la question de la vocation d'Otton; les autres n'en parlent presque point, et toujours en raison de la prophétie que S. Romuald aurait fait à cette occasion (3).

Parmi les biographes d'Otton III, Giesebrecht a lu assez attentivement la *Vita Sancti Romualdi* de S. Pierre Damien pour apercevoir non seulement la promesse faite par Otton, mais aussi le fait qu'elle a été répétée. Pourtant, il refuse de prendre au sérieux les projets d'Otton de se faire moine, en vue de la mission d'Arnulf de Milan et des fiançailles qu'il aurait contractées au nom de l'empereur (4).

La version de Giesebrecht, depuis la première publication de son oeuvre en 1855, a été presque généralement reçue dans toute la littérature ottonienne (5), et cela malgré les sources, très importantes pour ce sujet, publiées depuis.

Passons à présent aux sources mêmes.

Le premier témoin des événements, qui nous intéressent, c'est S. Bruno de Querfurt, dit Boniface. Commençons par le distinguer des quatre autres saints du même nom, qui furent presque ses contemporains (6). Il n'est pas lieu ici de raconter sa vie. Qu'il nous suffise de dire qu'il avait été un clerc à peine plus âgé d'Otton III, son ami intime, qu'il avait quitté la cour

pour se faire moine et ensuite ermite de S. Romuald, qu'il avait été le témoin oculaire des événements qu'il décrit, enfin qu'il mourut martyr et fut canonisé (7). Il suffit de lire ses oeuvres pour se convaincre de sa piété profonde et sincère, qui allait jusqu'au désir du martyre, et pour admirer son intelligence vive qui garantit la juste évaluation des faits observés, ainsi que sa culture classique qui rend son style, malgré la tendance vers des ornements et des métaphores, clair et libre d'équivoques. Les historiens sont d'accord pour reconnaître la complète sincérité et la parfaite véracité de S. Bruno (8), et nous ne pouvons que souscrire à cette opinion générale.

L'oeuvre de S. Bruno, d'où nous tirons les informations sur la vocation d'Otton III, est connue sous le nom de « Vita V Fratrum ». Par un sort étrange elle est restée inconnue aux historiens jusqu'à la fin du siècle dernier (9). Les auteurs qui ont écrit avant 1887 ont été informés des faits d'une autre source, moins complète, si non moins vénérable.

Cette autre source c'est la « Vita S. Romualdi » de S. Pierre Damien (10). Il écrivit une vie de S. Romuald dans laquelle nous trouvons le récit de la vocation d'Otton (11). N'étant point un témoin oculaire, ni même contemporain au sens exact du mot, S. Pierre Damien avait une excellente connaissance des faits et gestes de S. Romuald, par les disciples qui avaient connu le fondateur des Camaldules, et au milieu desquels il avait vécu. Ce qu'il nous dit sur la vocation du jeune empereur a d'autant plus de valeur, que nous avons tout lieu de croire — nous en parlerons par la suite — qu'il n'avait point copié le récit de S. Bruno, mais qu'il a fidèlement rapporté les mêmes faits, connus par ailleurs. La véracité et la sincérité de Saint Damien ne font aucun doute (12), d'autant plus, que ce qu'il rapporte s'accorde parfaitement avec ce que nous en savons par S. Bruno.

Soulignons enfin que ce n'est point chose commune que d'avoir, sur un fait du XI siècle, deux témoignages concordants de deux saints, deux évêques, dont l'un fut martyr et l'autre docteur de l'Église.



## II

### LES ANTECEDENTS

Otton III attire notre attention par son caractère complexe, par le fait de devancer son siècle, par le romantisme de sa mort prématurée: mais aussi parce que ce dernier empereur de la dynastie ludolfienne s'est trouvé au centre des grands courants politiques, qui ont déterminé l'histoire de l'Europe pour des siècles entiers.

Le jeune empereur, du côté paternel, était le rejeton de la fière lignée des Saxons, qui en commençant par Henri I, avaient su faire renaître l'Empire de Charlemagne dans sa forme allemande. Henri I, Otton I le Grand, Otton II — voilà l'aïeul, le grand-père, le père du jeune empereur; la volonté, la force, la décision leur sont propres. Otton III n'a point démenti sa race. Nous le voyons, en 997, à la tête de l'expédition contre les Slaves païens sur la Havel; et si Thietmar ne parle point de la vertu militaire de l'empereur, il est pourtant contraint d'admettre qu'Otton revint victorieux à Magdebourg (12 b). Mais Otton n'était pas seulement le fils de ces guerriers saxons, qui firent sentir le poids de leurs haches aux autres tribus germaniques, aux slaves, aux arabes, aux hongrois; il y avait aussi en lui le sang de sa mère, Théophanu la Jeune, princesse byzantine (13). Grâce à cette mère, qu'il avait perdu à l'âge de onze ans, il était l'héritier de la culture hellénique. Sa grand-mère paternelle était Ste Adélaïde de Bourgogne (14); elle avait exercé la tutelle après la mort de Théophanu. Otton, âgé de 16 ans, venait de s'en libérer lorsqu'il entra, en 996, à Rome, pour la première fois, comme empereur. L'hérité complexe de Otton III — saxon par son père, bourguignon par sa grand-mère, grec par sa mère — explique en certaine manière son caractère; l'éducation donnée d'abord par Théophanu n'a

pas manqué de l'empresigner de respect et d'admiration pour la sagesse et la beauté grecques. En plus, tout son entourage, mais peut-être surtout l'influence de Ste Adélaïde, a formé en lui le sens de piété profonde; il prenait sérieusement soin du progrès de son âme vers Dieu. Il avait les sentiments puissants; il était un ami fidèle et aimé; et il choisissait volontiers ses amis parmi les gens pieux: S. Adalbert, S. Romuald, S. Bruno furent du nombre. En cette année 996 le pape Jean XV, (15) ami de ses parents, l'avait appelé à Rome. Le vieux pontife mourut tandis que l'empereur était encore en route. L'élection de son successeur, Grégoire V, fut un des premiers actes impériaux d'Otton III. Le jeune pape, aîné de sept ans de l'empereur, était son cousin et ami (16). Otton se fit couronner par lui et ne resta à Rome que jusqu'au mois de juin 996. Mais ce séjour le lia très fortement à la ville éternelle; et c'est là aussi qu'il se lie d'une amitié très sincère avec S. Adalbert (17), évêque de Prague, éloigné de son siège. Le futur martyr faisait encore un effort, sur l'ordre du nouveau pape, de réjoindre son diocèse. Tous deux quittèrent l'Italie avant la fin de l'année et se revirent encore en Allemagne.

Bientôt après le départ de l'empereur, une émeute, conduite par Crescentius, s'élevait dans la Cité. En avril 997 Jean Philagate (18), ancien précepteur grec du jeune empereur, protégé par Byzance, devint antipape; Grégoire V fut empêché de rentrer à Rome et appela Otton III à son secours. En même temps, S. Adalbert, parti avec l'aide de Boleslas I de Pologne pour une mission après les Prusses païens, mourait martyrisé le 23-IV-997.

En été 997 Otton aurait voulu se porter en aide à Grégoire V. Mais l'expédition contre les slaves païens sur la Havel, (v. plus haut note n. 12), et les affaires de Hongrie le retinrent au-delà des Alpes. Ce n'est qu'en avril 998 que nous le voyons de nouveau à Rome, à la tête d'une vraie expédition punitive contre les rebelles.

Ce second séjour romain a été d'une grande importance pour toute la vie de l'empereur.

### III

#### LA PACIFICATION DE ROME; PREMIÈRE PROMESSE; VOYAGE EN POLOGNE

C'est dans cette pacification de Rome qu'est la source de la vocation monastique de Otton III. Il avait déjà rencontré S. Romuald, mais nous pouvons laisser de côté ces premières rencontres, ainsi que le fait que l'empereur, pour réformer le monastère de Classe près de Ravenne, força S. Romuald, malgré sa reluctance, d'en devenir l'abbé (19).

Le vrai drame d'Otton ne commence qu'avec son expédition contre Rome.

Nous connaissons bien les évènements de 998 et 999. Otton, arrivé à Rome pour rétablir l'ordre, pour remettre le pape légitime Grégoire à la place de Philagate, l'antipape intrus, avait agi non en grec civilisé et raffiné, comme l'aurait certainement voulu sa mère, ni comme pieux seigneur chrétien, petit-fils et élève de Ste Adélaïde, ami de S. Romuald et de S. Adalbert. Nous le voyons ramener l'ordre à Rome d'une façon cruelle et barbare. Otton n'est probablement pas responsable de ce qu'un de ses subalternes, Bertilo, fit à l'antipape, pris, après une défense acharnée, dans une des tours de la campagne romaine: les soldats arrachèrent les yeux et la langue à Philagate, lui coupèrent le nez, les oreilles; l'empereur ne le sut que plus tard. Mais ce fut bien Otton lui-même qui fit promener son ancien précepteur, terriblement mutilé, en une procession infamante par les rues de Rome; il paraît qu'une part de responsabilité pour cette cruauté retombe sur Grégoire V; en tout cas, cet acte n'était point dans l'esprit de l'époque, beaucoup plus empreinte de charité chrétienne, beaucoup moins rude et sauvage que d'autres que nous connaissons (20). Et nous savons que S. Nilus, l'ami de S. Adalbert, était venu en vain plaider la grâce

pour Philagate. Après ces faits Crescentius, patrice de Rome, essayait encore de se défendre, dans la mausolée d'Adrien, devenu déjà Château Saint Ange.

C'est ici que commence la partie du récit de S. Pierre Damien, qui nous intéresse. Il y avait, nous dit le saint évêque, dans l'armée d'Otton un certain Tammus qui jouissait de l'amitié personnelle du jeune empereur (21). Sur son ordre, il jura à Crescentius, assiégé dans la forteresse à peu près imprenable, le sauf-conduit pour des pourparlers; ce serment fut violé; Crescentius fut pris et décapité (22). Bientôt après, Tammus, tourmenté de remords, vint s'en confesser à S. Romuald: celui-ci, pour pénitence du parjure, lui fit « abandonner le siècle ». Tammus vint demander à Otton la permission de quitter le service impérial pour se faire moine; S. Pierre Damien nous apprend que l'empereur n'en fut point contrarié, et que c'est même avec joie qu'il lui donna son consentement (23). Ce détail nous permet de supposer que l'empereur vit dans le geste de son ami une voie d'issue des difficultés de conscience dans lesquelles il se débattait lui-même (24).

De fait, Otton vint aussi se confesser à S. Romuald; pour sa pénitence, il se rendit, en février 999, pieds nus, au Sanctuaire de S. Michel de Monte Gargano; et en même temps il fit la promesse à S. Romuald d'abdiquer et de se faire moine. Nous connaissons cette première promesse par le récit de S. Pierre Damien (25). « Il a donc promis à S. Romuald — nous dit textuellement S. Pierre Damien — qu'il abandonnerait l'Empire et prendrait l'abit monacal ». S. Bruno connaît aussi ce fait et il y fait allusion deux fois (26).

Après cette promesse, qui calma sa conscience inquiète, Otton s'occupe pendant deux ans des affaires de l'Empire, sans que nous entendions parler de sa vocation. Mais plusieurs de ses gestes sont beaucoup plus faciles à comprendre si on admet qu'ils ont été fait en vue d'une future abdication et d'un projet de vivre en ermite; d'autre part, les malheurs qui tombèrent sur Otton ont bien pu le maintenir dans son projet de « quitter le siècle ». C'est d'abord, en février 999, le pape Grégoire V, celui pour qui avait été faite l'an dernier la cruelle pacification

de Rome, qui meurt, n'ayant pas atteint l'âge de 30 ans; peu après lui la tante de l'empereur, l'abbesse Mathilde, meurt à Quedlinbourg. Ces décès, nous disent les chroniques allemandes, ont profondément attristé Otton (27). Nous le voyons faire pénitence, avec un autre ami, le jeune évêque Franco de Worms, à S. Clément de Rome, et à Subiaco; mais voilà que Franco meurt aussi. Dans cette atmosphère de deuil, et en relations constantes avec son maître et ami Sylvestre II, qu'il vient de faire élire pape après la mort de Grégoire V, Otton III se prépare à un pèlerinage au tombeau de S. Adalbert, dont les reliques, rachetées par Boleslas I aux Borusses, reposent dans l'église de Gniezno. Avant son départ l'empereur reçoit la nouvelle de la mort de sa grand-mère, la sainte impératrice Adélaïde (16-XII-999). Le voyage se fait en l'an 1000 dans l'esprit d'une mission religieuse: l'empereur prend le titre de « servus Christi ». La visite au tombeau de S. Adalbert est faite avec grande piété. Otton érige à Gniezno un archevêché, destiné à devenir plus tard le siège des Primats de Pologne; c'est de cette érection que commence en Pologne l'organisation primatiale, qui à, jusqu'à nos jours, une énorme importance pour la vie religieuse du pays. En même temps Otton couronne Boleslas, en le faisant « dominus », « cooperato imperii ». Nous avons démontré ailleurs, en suivant l'idée de Kętrzyński, ce que ces mots signifient: à savoir, que ce prince devint César-coempereur, donc successeur désigné (28) de l'Empire. La mort prématurée d'Otton, l'opposition acharnée des princes allemands, partisans de Henri de Bavière, l'attitude particulariste de Boleslas lui-même, empêchèrent la réalisation de ce dessein. La désignation d'un César-coempereur est étroitement liée aux projets d'Otton de se faire moine, car, en donnant un successeur à l'Empire, il préparait sa propre abdication. Sur son chemin de retour Otton passa plusieurs jours chez sa soeur Adélaïde, qui, après la mort de leur tante Mathilde, était abbesse de Quedlinbourg. Il ouvrit le tombeau de Charlemagne à Aix et contempla les restes mortels de celui qui fut, à ses yeux, le plus grand des empereurs. Il prit de ce tombeau pour soi la croix pectorale de son grand prédécesseur; et il envoya le trône d'or, sur lequel les restes de Charlemagne siégeaient dans la crypte sépulcrale, à Boleslas I (29).

En octobre de l'an 1000 Otton est à Rome. Il préside, en excellente harmonie avec Sylvestre II, le Synode dans l'église de S. Sebastien in Palombara. L'empereur céda alors au pape huit comtés sur l'Adriatique; cet acte, qui mettait fin à un litige, s'accorderait bien avec les projets d'abdication (29-bis). Le fait que Romuald désigne deux de ses moines pour tenir compagnie à l'empereur pourrait bien aussi être en rapport avec la vocation d'Otton (30).

Il serait donc temps pour Otton de songer à la réalisation de la promesse faite à S. Romuald; mais voilà qu'une révolte éclate à Tivoli, et bientôt une autre, plus grave, oblige l'empereur et le pape de quitter Rome (30 bis). Il est facile à comprendre qu'Otton, avant d'abdiquer, ait voulu rétablir encore une fois l'ordre dans la capitale. Il ne révoque point sa promesse: il se propose de l'accomplir plus tard. Nous le voyons bien de la suite des évènements.

#### IV

### SÉJOUR A RAVENNE; SECONDE PROMESSE

Le récit de nos deux saints témoins reprend avec l'établissement de S. Romuald, et de ses moines dont étaient Tammus et Bruno, dans le monastère de « S. Apollinare in Classe » à Pereum près de Ravenne (31). Otton ayant quitté Rome révoltée, vient à Ravenne, donc en proximité de Pereum, où était le monastère « Classensis beati Apollinaris » de S. Romuald et de ses frères (32). Il est à Ravenne déjà le 4 avril 1001 (33). Il n'y reste pourtant pas sans interruption. Il va à Venise, où il rencontre Pierre Orséolo: ce doge était fils d'un doge, qui s'était fait moine, après avoir abdiqué; cette circonstance pouvait bien intéresser l'empereur qui s'apprêtait à en suivre l'exemple. Au mois de juin, Otton avançait à la tête des troupes vers Rome; nous notons sa présence à Albano et dans ce petit château de Paternò (34) aux pieds du mont Soracte, près de Cività Castellana, dont la position favorise la concentration des troupes, et qui sera — personne n'y songe encore — la scène du dernier acte de la vie de l'empereur. Nous ne savons pas si Otton avait alors essayé de reprendre sa capitale; nous savons seulement qu'il revint à Ravenne, sans avoir soumis la cité rebelle. Il devient un hôte très assidu du monastère de S. Romuald (35), et les projets, formés il y a deux ans, en février 999, lors du pèlerinage de Gargano, se précisent et mûrissent.

L'intention de suivre la promesse, faite alors à S. Romuald, n'est point révoquée (36); cette persévérance est peut-être due en partie à S. Bruno, qui était, comme en témoigne S. Pierre Damien, ami intime d'Otton (37), et qui confesse lui-même d'avoir soutenu son royal ami dans ses projets (38). Plus tard, quand en 1006 il écrira la vie des Cinq Frères Martyrs, S. Bruno changera d'avis et blâmera Otton, qui, dira-t-il, « cherchait de

faire non son propre devoir, mais celui des autres, en laissant le soin des lois et de la justice... pour la spiritualité monastique » (39). Mais, pour le moment, — et nous sommes vers la fin de 1001 — il encourage cette vocation. Il est, sur ce point, en plein accord avec S. Romuald; le saint patriarche est mécontent des visites trop fréquentes de l'empereur qui mettent en désordre l'ermitage (40). Se souvenant de la promesse faite par Otton au printemps de 999, lors du pèlerinage de Gargano, S. Romuald vient lui demander de la tenir, et de se faire enfin moine; Otton y consent (41). C'est ainsi qu'il en est venu à cette seconde promesse, faite cette fois en forme d'un serment solennel devant des témoins. Nous en avons une relation de S. Bruno; il nous dit que Otton « devant certains témoins, en face de Dieu et des anges, manifesta le désir, qu'il avait depuis longtemps, afin que ses mots soient confirmés par l'autorité de deux ou trois témoins » (42). S. Bruno, et c'est une raison de croire qu'il fut lui-même témoin oculaire de la cérémonie, nous donne le texte exact du serment:

« Depuis cette heure », disait Otton, « je promets à Dieu et à ses saints, qu'après trois ans, pendant lesquels je réparerai les erreurs de mon gouvernement, je céderai le règne à un meilleur que moi, et, après avoir dépensé l'argent que ma mère m'a laissé, de toute mon âme, dénué de tout, je suivrai le Christ (43) ». S. Bruno continue le récit en donnant des détails de cet événement, dont seul un témoin oculaire pouvait se souvenir. Il nous dit que S. Romuald, qui y était présent, répondit à ce serment de l'empereur, et nous cite ses paroles: « Persevere dans ces intentions, o Roi, et si les incertitudes de la vie humaine ne te laisseront pas le temps de remplir ce que tu a promis, souviens-toi de ce qui a été dit devant les yeux de Celui, qui a fait l'avenir, et juge les actes externes de l'homme d'après ce qui est dans le coeur » (44). On pourrait voir dans ces mots de S. Romuald un présage lointain de la mort du jeune empereur.

Nous trouvons une confirmation éclatante de ce récit de S. Bruno chez S. Pierre Damien; il est beaucoup plus bref dans sa relation; c'est naturel, vu qu'il ne connaissait les faits que par des tiers. Il ne repète point les mots de Bruno: mais il rapporte exactement les mêmes événements. Il nous dit, que S.



Romuald avait insisté pour qu'Otton se fasse moine, et que l'empereur promet de faire ce qu'il exigeait; mais il voulait avant cela rentrer victorieux à Rome. Le discours final de S. Romuald diffère de celui que nous cite S. Bruno; il contient pourtant aussi le présage de la mort dans une forme plus claire et plus énergique: « Si tu vas à Rome, tu ne reverras plus Ravenne » (45).

V

LE DÉPART DE BENOIT ET DE JEAN

Les deux promesses, faites à S. Romuald, l'une en 999, après la pacification de Rome, et l'autre vers l'automne de 1001, à Ravenne, ne sont pas les seules manifestations de la vocation monastique que sentait Otton. Il voyait déjà les modalités dans lesquels il aurait réalisé son plan. Il voulait — comme nous l'a dit S. Bruno — que sa retraite lui permette de réaliser « le triple idéal, dont chacun suffit au salut: l'habit monastique, l'ermitage et le martyre » (46). S. Bruno, dès après avoir raconté comment Otton avait juré à S. Romuald de se faire moine, reprend le récit: « C'est en vue de cela », nous dit-il, c'est à dire en vue du projet de se faire moine, « que le glorieux empereur décida d'envoyer de l'ermitage (près de Ravenne) des frères, fervents d'esprit, en Pologne, afin que dans un lieu, où la belle forêt donne la solitude, soient réunies les trois opportunités pour ceux, qui cherchent les voies du Seigneur: c'est à dire: pour ceux qui viennent de quitter le siècle, le monastère désiré; pour ceux qui sont mûrs et ont soif du Dieu vivant, la solitude dorée; et pour ceux qui désirent être dissous et être avec le Christ — l'évangélisation des païens » (47). Soulignons, que le lieu où devaient aller les frères était sur les confins de la chrétienté, et que le nom « Slavonia » signifie ici — comme d'ordinaire chez Bruno — la Pologne.

Ce projet de s'établir dans un monastère ou un ermitage en Pologne, avait-il été fait l'année dernière, au cours de la visite d'Otton à Gniezno? Ce ne serait pas improbable. Boleslas était-il au courant de ce projet? Qui, sauf S. Bruno et S. Romuald l'a connu? Autant de questions, auxquelles il serait vain de chercher une réponse dans les sources. Il semble assez probable, que le projet de l'empereur restait encore secret. Nous

verrons bientôt que les futurs martyrs, S. Benoît et S. Jean, qui allèrent fonder un monastère en Pologne, ne l'ont pas ignoré. Mais il ne paraît pas que le secret impérial eût été largement divulgué; ainsi, Pierre Damien, qui connaît bien l'expédition des frères, ne fait aucune allusion au projet qu'aurait Otton de les suivre. L'envoi des frères en Pologne a été sollicité par Boleslas I: nous le savons de S. Pierre Damien (48). Un ambassadeur polonais, Anastase, abbé de St. Marie « Sclavanensis province », se trouvait à Ravenne depuis le printemps (49). C'est très probablement par lui que Boleslas demandait que des moines viennent pour confirmer la foi en Pologne, déjà baptisée depuis une génération, et aussi pour continuer les missions chez les voisins au nord de la Pologne, les tribus lithuano-borusses, où S. Adalbert avait prêché et trouvé le martyr (49a). Cette dernière partie de la tâche des moines envoyés à Boleslas correspond très bien au désir d'évangéliser les païens et de mourir pour le Christ; ce désir avait inspiré S. Adalbert, il fut une des aspirations d'Otton, et il a été réalisé plus tard par S. Bruno.

Le désir manifesté par Boleslas de faire venir des moines d'Italie coïncidait avec les projets de l'empereur, qui voulait que des frères aillent en Pologne, pour y fonder un monastère, où il irait lui-même dans trois ans. Un des moines du monastère de S. Romuald, Benoît, était un des amis les plus intimes de S. Bruno, et toute la « Vie des Cinq Frères » écrite par S. Bruno, dont nous tirons la grande partie de nos informations, n'est au fond que le récit de la vie de ce moine. S. Bruno nous dit comment Benoît refusa, sur la fin de l'an 1001, de devenir l'abbé du monastère de S. Adalbert, qu'Otton était en train de construire. Il nous raconte ensuite, avec une admirable fraîcheur et vivacité, un épisode caractéristique. Cela se passait au cours de la consécration du nouveau Sanctuaire, construit à Pérée par Otton en l'honneur du Saint évêque de Prague. S. Bruno trouve Benoît loin de l'assemblée, dans la forêt qui entourait le lieu. Benoît dit à Bruno combien il est découragé par le tumulte et par la foule qui envahissait la place où devaient régner le silence et le recueillement. Il en fait responsable Otton: nous voyons qu'il connaissait les projets de l'empereur, puisque Bruno l'entend dire: « Où donc est la noble décision du roi? N'avait-

il pas promis, devant les anges, de tout abandonner pour l'amour de la vie éternelle? Où donc est resté le projet de laisser le royaume à un sage, et, après avoir abandonné les honneurs royaux, se faire moine de la sainte cité Jérusalem, et se consacrer aux méditations dans un ermitage dont nul homme ne connaît l'accès? » (50). Saint Bruno profite de l'occasion que lui donne cette diatribe du moine découragé: il défend Otton devant ses reproches, et en même temps il tâche de réaliser les désirs de Boleslas et d'Otton pour une nouvelle fondation en Pologne. Il dit à Benoît: « L'empereur désire beaucoup que tu ailles avant lui en Pologne; sa décision est toujours celle que tu connais. Ne doute point que je te suivrai, si je suis en vie, bien que je sois retenu en cette triste terre par la volonté de l'empereur jusqu'à ce que je ne vois ce qui en sera de lui » (51). Après cet entretien Bruno et Benoît quittent la forêt, et reviennent vers l'assemblée: il y trouvent Otton à la sortie de table; et Otton obtient tout de suite, de la part de S. Romuald, la permission d'envoyer Benoît, et avec lui un autre moine, Jean, en Pologne (52).

Le récit de Bruno, très vif et immédiat, est confirmé en substance par S. Pierre Damien. Ici aussi la relation du Saint docteur manque de détails connus à Bruno, témoin oculaire; mais il sait les noms de Benoît et de Jean, il sait qu'ils se sont présentés spontanément, il sait encore que c'est Otton qui voulut les envoyer. Loin de répéter les mots et les phrases, ou de suivre l'ordre du récit de S. Bruno, S. Pierre Damien raconte les mêmes faits comme qui les aurait connus d'une autre source (53). Cette confirmation nous permet de croire encore plus fermement aux détails du récit de S. Bruno: à la conversation dans la forêt, à l'entretien de Bruno et de Benoît avec Otton, à la démarche d'Otton auprès S. Romuald. Malheureusement S. Bruno ne nous dit point ce que lui et Benoît ont dit à l'empereur, ni ce qu'il leur répondit; mais nous savons qu'après cet entretien Benoît est rassuré quant aux intentions d'Otton, telles qu'il les connaissait: la preuve en est qu'il consent à partir. Il est donc légitime de croire qu'au cours de cette conversation Otton ait confirmé ses projets de se faire moine, et de suivre Benoît et Jean en Pologne.

Ce serait donc une troisième déclaration de la vocation monastique qu'Otton aurait faite.

Benoît et Jean quittent le monastère; il vont d'abord à Ravenne, où Otton les attend: c'est lui-même qui prépare leur expédition « avec beaucoup de sollicitude et d'amour », et « il les envoie au delà des Alpes, en Pologne » (54). Brun dira encore plus tard qu'ils ont entrepris la fatigue de ce pèlerinage, « pour l'amour et le salut de l'empereur » (55). Tout nous permet de croire qu'ils se séparaient dans l'espoir de se rencontrer, dès qu'Otton pourra laisser les affaires de l'Empire, dans trois ans, tous moines au service du Christ, dans un ermitage sur les confins de la Pologne, pour prêcher l'évangile au delà de la frontière, aux païens des tribus borusso-lithuaniennes.

## VI.

### LA DERNIÈRE VOLONTÉ

Après avoir expédié Benoît et Jean, Otton se met à « réparer les erreurs de son gouvernement » : il se tourne vers Rome. Il n'a pas voulu suivre le conseil que Romuald lui avait donné d'éviter les risques de cette expédition. « Si tu vas à Rome, tu ne reverras plus Ravenne » lui avait dit le patriarche. Malgré le conseil, qu'on dira bientôt prophétique, Otton remet la réalisation du projet de se faire moine; il ne part pas avec les deux frères en Pologne, leur laissant la tâche de la nouvelle fondation; il se propose d'y venir lui-même dans trois ans, après avoir remis l'Empire en ordre. Il va attaquer Rome, qui lui est rebelle (56). S. Bruno l'en blâme: selon lui, l'empereur ne serait point dans la bonne voie, ayant le projet de « détruire les hautes murailles de la Grande Rome » (57). L'expédition a lieu en décembre 1001: avant Noël Otton est à Todi, dès après l'Épiphanie 1002 nous le voyons de nouveau dans ce petit château de Paternò où il avait déjà été en juin dernier (58): ce petit château ferme l'unique accès à un vaste plateau, excellente place forte pour la concentration des troupes. C'est là qu'Otton est surpris par la mort. Le jeune empereur meurt le 24-1-1002, « frappé d'une maladie » (59), nous dit S. Pierre Damien. S. Bruno aussi nous informe de cet événement, mais il ne nomme point le lieu du décès. Son style, pour ce chapitre, loin d'être détaillé et imagé, comme il l'est, quand l'auteur est témoin immédiat des faits, nous fait croire que Bruno n'a pas été avec Otton dans cette dernière expédition; il est très probablement resté au monastère de S. Adalbert. La mort d'Otton l'a profondément ému; nous pouvons attribuer à cette émotion les métaphores poétiques dont il se sert pour raconter ce fait (60). S. Bruno souligne spécialement que la mort préma-

turée avait empêché Otton de répondre à sa vocation (61); il nous dit qu'Otton, avant de mourir, avait parlé de sa décision de se faire moine, « devant tous les grands des deux ordres (clercs et laïcs) dont la maison était pleine » (62).

Ainsi, d'après les témoignages de S. Bruno-Boniface, et de S. Pierre Damien, Otton avait manifesté aux moins trois fois, si non quatre, sa volonté de se faire moine. Pour la première fois, en hiver 998-9, après la pacification de Rome, et après sa confession à S. Romuald; pour la seconde fois, sous la forme de serment solennel, au monastère près de Ravenne, en 1001, devant S. Romuald et S. Bruno. La troisième manifestation de la volonté de l'empereur de se faire moine reste hypothétique: c'est celle qu'il aurait faite, après le serment solennel en 1001, et en même lieu, dans un entretien avec S. Benoît et S. Bruno. Il fit la quatrième sur son lit de mort en 1002, devant de nombreux témoins.

## VII.

- LES OBJECTIONS. 1. DEUX TÉMOINS, OU UN SEUL?  
2. LE SILENCE DE THIETMAR  
3. LES PROJETS DE MARIAGE  
4. « LA VEUVE DE CRESCENTIUS »

Il y a certaines objections qu'on pourrait faire à notre thèse.

*La première* serait celle de dire que nos deux témoins de la vocation de Otton ne sont qu'un seul, S. Pierre Damien ne faisant qu'écho à S. Bruno.

Nous y répondons que S. Pierre Damien connaît des détails qu'il n'a pas appris de S. Bruno (63), qu'il nous cite la source de certains de ces détails (64), qu'il semble ignorer d'autres détails qui se trouvent chez S. Bruno (65), qu'il ne répète jamais ni les mots ni les phrases de S. Bruno (66), que l'ordre des faits exposé par lui est tout à fait différent de celui que suit S. Bruno (67). Enfin, il ignore tout des écrits de S. Bruno, dont il ne mentionne aucun. Nous pouvons conclure, que Kętrzyński s'est trompé, quand, dans sa préface à l'édition de la « Vita V Fratrum », il y voulait voir la source des informations de S. Pierre Damien. Il n'a pas cité les arguments en faveur de cette supposition, qui, après un examen serré, nous semble inadmissible.

*La seconde objection*, ce sera le silence des chroniqueurs. Nous savons ce que vaut, comme argument, le silence de certaines sources, surtout quand elles sont aussi défectueuses, comme celles que nous avons sur Otton III. C'est chez l'historiographe officiel de Henri II, chez le héraut de la « rénovation de l'empire des Francs », ennemi juré des idées de « l'Empire Romain », d'« Otton-le-mal-compris », je veux dire chez Thietmar de Mersebourg (68), qu'il faudrait les chercher. Thietmar avait hérité l'idée de la lutte contre les slaves de son père, Sieg-



fried (69). Il ne cache point son ressentiment envers les Polonais et leur prince, vainqueur de Henri II (7). L'idée d'Otton de se faire moine, donc d'abdiquer, de passer l'empire à Boleslas, lui était odieuse, et il avait pris part à la conjuration contre le jeune empereur (71). Sans recourir au mensonge direct, il se servit de l'arme dont il avait l'habitude de se servir: du silence (72).

La *troisième objection* c'est celle qui dit que la vocation monastique d'Otton est inconciliable avec les projets de son mariage avec une princesse byzantine. Nous attendons encore de Mme Uhlirz le dernier mot sur ses recherches à ce propos (73). Notons cependant, que s'il était impossible d'être à la fois moine et marié, la possibilité de faire pour l'avenir deux projets tout à fait opposés, avec l'idée d'en choisir plus tard un, n'était nullement exclue.

Il y eut un projet de marier Otton encore avant la pacification de Rome. L'ambassade, envoyée à ce propos à Byzance (74) a toute une littérature (75). Mais il est évident que ce projet n'a rien à voir avec la vocation de l'Empereur, lui étant, de toute évidence, antérieur.

Le seul projet de mariage qui nous intéresse c'est celui dont nous sommes informés par l'histoire de l'ambassade d'Arnulfe de Milan (76) à Constantinople. Les historiens de cette mission (77) n'ont pour source que l'« Histoire » d'Arnolfe le Chroniqueur (78), dont le texte est très concis (79), tandis que les autres chroniques sont bien postérieures aux événements (80); elles ne nous donnent aucune information acceptable et valable sur la part personnelle qu'Otton aurait eu dans cette initiative (81). Nous avons donc la liberté de choisir, pour concilier les faits, entre différentes hypothèses: ou bien les manifestations de la vocation d'Otton III n'étaient qu'une comédie hypocrite, dont le but nous échappe, ce qui est contraire à tout ce que nous savons de lui et de ses amis; ou bien l'ambassade d'Arnulfe était envoyée à l'insu de l'empereur; ou peut-être encore, tout en étant informé de cette initiative, Otton laissait faire ses ministres, quitte à les désavouer par la suite, pour des raisons d'ordre spirituel, donc supérieur. Et remarquons qu'il est fort possible que l'ambassade ait été envoyée avant le serment

de Ravenne, qui marquerait le moment du choix définitif. Quoi qu'il en soit, le fait des ambassades envoyées à Constantinople pour chercher une fiancée pour l'empereur ne nous autorise nullement à douter des autres faits, rapportés avec tant de précision par S. Bruno et S. Pierre Damien.

Une *quatrième objection* pourrait naître de la conduite personnelle d'Otton. S. Romuald nous dit qu'après l'exécution de Crescentius il avait pris sa veuve pour concubine (82); et S. Bruno ne nie pas les péchés charnels d'Otton (83), qui furent le sujet de différents récits, plus ou moins romancés (84). Mais l'histoire connaît trop de pécheurs qui se sont convertis et devinrent moines, ermites et saints, pour exclure, de la part d'Otton, la volonté de suivre leur exemple. S. Bruno, en parlant des péchés et de la vocation d'Otton, ne manque point de signaler le repentir et l'humilité de l'empereur.

## CONCLUSION

Mettons un point à tout ce que nous avons dit, et essayons de trouver la place des projets monastiques d'Otton dans le cadre général de ses desseins politiques, et des grands programmes contemporains.

Le projet d'Otton III de « renouveler l'Empire romain » est bien connu grâce aux études des historiens (85). Cette rénovation, dans l'idée du jeune empereur, qui par son sang et sa culture était plus grec et bourguignon que saxon, qui par le choix de son cœur était plus romain qu'allemand, était éminemment universaliste. Nous trouvons peut-être la meilleure et la plus brève expression de cette idée dans la fameuse miniature de Bamberg, où les quatre parties de l'empire: Roma-Germania-Gallia-Sclavinia sont représentées sur un pied d'égalité (86).

Otton avait fait pape un Français qui avait étudié chez les Arabes espagnols, il avait fait patrice de Rome un Allemand (87), il avait fait César et successeur présumé un slave (88). Le projet de se faire ermite dans les terres de Boleslas de Pologne s'accordait très bien avec ces projets d'un empire universel.

Mais Otton voulait réaliser l'Empire Romain sans assez tenir compte des Romains eux-mêmes. Il se heurta à leur opposition. En vain les assurait-il d'avoir renouvelé la grandeur de Rome (89); dans leur particularisme, ils voulaient Rome pour les Romains. C'était, fort probablement, une des raisons principales du grand conflit qui ne prit fin qu'avec la mort de l'empereur.

Ce projet universaliste d'Otton se heurta aussi contre le particularisme des ducs saxons; ils avaient contribué à créer l'empire des Ottons, l'empire des Francs. Thietmar est le portevoux de leurs idées, connues sous le nom du « renouvellement de l'empire des Francs » — « renovatio imperii Francorum ».

Henri de Bavière, le futur Henri II, est à la tête de ce groupe, composé d'évêques et de ducs. Ils reprochent tous à Otton de préférer Rome à l'Allemagne (90); les évêques lui en veulent surtout d'avoir créé l'archevêché de Gniezno (91), en privant ainsi l'Eglise d'Allemagne du droit de supériorité sur les terres de la Pologne (92); les ducs ne peuvent admettre l'idée d'un empereur non allemand (93). Malgré leur christianisme, ils étaient peut-être encore trop rudes pour bien comprendre qu'on puisse renoncer à l'empire pour se faire moine et ermite; quand un tel renoncement est fait avec l'idée d'introduire un étranger à l'Empire, il les révolte; ils vont jusqu'à une conjuration (94). Très probablement ce sont eux qui cherchent une fiancée pour Otton, dans l'idée de le détourner des autres projets. Après la mort d'Otton, à la diète de Mersebourg, ils ont mis fin aux idées universalistes ottoniennes par l'élection de Henri de Bavière, à la couronne royale d'Allemagne, et par un attentat contre le successeur désigné à l'Empire, Boleslas I de Pologne. Celui-ci, au lieu d'entrer dans l'Empire d'Occident en y apportant en dot son duché, résistera à toute idée de soumission à Henri II. Les longues guerres entre Boleslas I et Henri II sont accompagnées d'une intense activité diplomatique: elles ne prennent fin que par la victoire de Boleslas et par la paix de Budziszyn en 1018. Plus tard, en 1025, Boleslas se fera couronner roi, et, ayant pris Kiev, annoncera par ses ambassades aux empereurs d'Orient et d'Occident la naissance de la troisième grande puissance dans la chrétienté (95). Cette idée, idée d'un triple empire autour d'un seul pape, ne sera non plus réalisée; la grande dispute entre Rome et Byzance viendra s'y opposer. Les derniers souverains de la grande dynastie lithuanienne la reprendront encore, au XV siècle, mais sans succès. Et ce n'est qu'au XVIII siècle, quand il n'y aura plus d'Empire d'Orient, quand celui d'Occident ne sera qu'une ombre, que naîtra un Empire du Nord, en opposition nette envers le Siège de Saint Pierre. Mais c'est déjà une autre histoire.

NOTES

Cette communication sur la vocation monastique d'Otton III a été faite à l'Institut Historique Polonais de Rome, le 21 février 1957. Elle est publiée ici comme elle a été prononcée, avec quelques corrections à peine; nous y ajoutons les notes qui n'ont pu être lues au cours de la brève séance de l'Institut.

(1) Saint Romuald de Calmaldoli, né a Ravenne, de la famille des seigneurs de Ravenne, vers 952, date aujourd'hui plus généralement acceptée que celle qui lui attribuait une longévité exceptionnelle, le faisant naître en 907. (Il aurait été, d'après les partisans de la première théorie, bénédictin à S. Apollinare in Classe près de Ravenne [927], et ermite avec S. Marino [930-973]). Il fut abbé à S. Apollinare par la volonté d'Otton III. Il quitta cette abbaye et fonda, en 1012, le fameux ermitage de Camaldoli; il mourut en 1027 a Val di Castro (Fabriano). Malgré son caractère rude et volontaire, il avait le don de réunir autour de soi de nombreux disciples. Pour la bibliographie voir FRANKE, ROMUALD, et ci-dessous, note 3.

(2) V. FRANKE, *Romuald*, 223-227. L'auteur y parle du serment de 1001, qu'il connaît grâce à la « Vita V Fratrum » de S. Bruno, sans mentionner les autres manifestations de la vocation d'Otton; il ne parle ni de la première promesse, ni des conversations avec les missionnaires pour la Pologne, ni des mots prononcés sur le lit de mort.

(3) De l'immense bibliographie de S. Romuald, nous citons seuls les auteurs qui ont parlé de la vocation d'Otton, V. FLORENTINUS, *Hist. Cam.* (1575); GRANDI, *Diss. Cam.* (1707); SOLDANI, *Quest. St. Vall.* (1731), MITTARELLI, *Ann. Cam.* (1755), parmi les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle est le seul qui connaît la double promesse d'Otton et en parle en raison de la prophétie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, RAMELLI, *Vita di S. Rom.*, qui écrivait en 1881, donc un an après la découverte de la « Vita V Fratrum » de S. Bruno, mentionne à peine le conseil de S. Romuald (p. 12); LUGANO, *Congr. Cam.* (1908) n'en dit rien; PAGNANI, *St. d. Cam.* (1949) qui a pourtant connu l'oeuvre de Franke, fait de même.

(4) V. GIESEBRECHT, *Gesch. d. d. Kzt.*, I 750 (1877).

(5) Pour ne donner ici que plusieurs exemples et sans aucunement prétendre de présenter toute la littérature ottonienne, citons quelques auteurs des plus renommés qui se sont occupés du sujet: SCHLUMBERGER, *Ep. Byz.* II 301, ne tient point compte des relations de S. Bruno, et ne parle point des promesses d'Otton; il croit pourtant savoir que Otton, en 1001, à Classe, aurait porté l'habit monacal: il ne cite pas la source de cette information. CARTELLIERI, *Otto III*, 188-201 (1929) n'ajoute à cette version que l'observation qu'Otton voulait faire un pèlerinage à Jérusalem (ce qui est fondé sur une phrase de Benoît, rapportée par Bruno) et qu'en se faisant moine et missionnaire il voulait répondre au désir de Boleslas I. Plus tard, 1932, (v. CARTELLIERI, *Weltst.* 257-260) en suivant Schramm, et ayant pris connaissance des lettres de Léon l'Ambassadeur, il soulignera encore plus les fiançailles byzantines. SCHRAMM, *Kaiser, R. u. R.* 180 (1929) note que Otton voulait « aller à Jérusalem pour s'y faire moine », et ensuite se faire ermite « apparemment en Orient ». HAMPE, *Otto III u. R.* 531-2 (1929) connaît les projets et le serment d'Otton; il note « l'exaltation religieuse » de l'empereur et les difficultés qui s'opposeraient à la réalisation de ce plan; surtout les fiançailles. Il parlera encore des projets d'Otton « de devenir ermite ou missionnaire » dans la brève biographie de l'Enciclopedia Ita-

liana (SCHRAMM, *Ottone III*). HOLTZMANN, *Gesch. Sächs. Kzt.* (1941) ne parle point ni de la première promesse d'Otton après la pacification de Rome (p. 355), ni des projets de suivre Benoît et Jean (377). Il donne le récit du serment fait à Romuald en 1001 en forme dubitative: « er soll... das Gelübde abgelegt haben » (375) et souligne les projets d'Otton incompatibles avec l'état monacal. Enfin, dans l'excellent travail de MATHILDE UHLIRZ, *Otto III*, nous trouvons la relation du serment de Ravenne de 1001; selon l'auteur, ce serment n'aurait été qu'un geste irréfléchi, que l'effet d'une excitation passagère; les fiançailles byzantines sont citées à l'appui de cette thèse. Ni la première promesse de 998, ni les autres manifestations de la vocation de Otton ne sont prises en considération. D'autres auteurs, p. ex. HAUCK, *Kircheng.* (1911), SCHNEIDER, *Rom u. Romg.* (1926) ne parlent point de cette vocation.

(6) S. Bruno archévêque de Cologne 925-965; S. Bruno évêque de Wurzburg m. 1045; S. Bruno fondateur des Cisterciens 1030-1101; S. Bruno évêque de Segni 1044-1123; et enfin Bruno, archévêque d'Augsbourg, frère de l'empereur Henri II et de Gisèle, reine de Hongrie, qui était un contemporain de Bruno de Querfurt, et que ce dernier a rencontré en Hongrie (v. BRUN, *Ep. ad Henr. MPH I*, 224 et THIETMAR). V. MEYSZTOWICZ, *Szkice o św. Brunie-Bonifacym, Sacrum Poloniae Millenium V*, Rome 1958.

(7) S. Bruno de Querfurt naquit vers 974, en Saxe, de la famille des seigneurs de Querfurt, apparentée aux familles ducales; il avait vingt deux ans, quand il accompagna Otton III à Rome; il devint en 998 moine bénédictin au monastère de Saint Aléxis et Boniface à Rome, et suivit bientôt saint Romuald dans l'ermitage près de Ravenne; nous l'y voyons en 1001, lors du séjour d'Otton III, prendre une part active à l'expédition en Pologne de deux moines, les futurs saints, Benoît et Jean. Il en écrivit plus tard la vie. Il fut présent à Ravenne quand Otton prêtait son serment à S. Romuald. Ayant reçu plus tard le sacre épiscopal, il devient évêque missionnaire, d'abord en Hongrie; en 1005-6 il fait un premier séjour en Pologne; nous le voyons ensuite à la splendide cour de Vladimir le Grand à Kiev, d'où il fait une expédition au delà des remparts, qui défendaient alors les principautés des Rurikides, chrétiens relevant de Byzance, du côté des steppes. Il fit un séjour auprès des tribus nomades; c'étaient alors les Péchégnègues qui menaçaient d'invasion les terres de ce qui devint plus tard l'Ukraine. Bruno est en Pologne en 1008, où il essaie une médiation entre Boleslas le Grand et Henri II, au milieu de la guerre qui divisait, depuis quatre ans, et pour des années encore, les princes chrétiens de Pologne et d'Allemagne. Une magnifique lettre écrite à Henri II, est une des traces de cette activité. Il écrivit la « Vie des cinq frères », des deux moines qu'il avait expédiés de Ravenne, et de leurs compagnons, qu'il devait rejoindre dans leur ermitage en Pologne, et qui sont morts martyrs en 1003, avant son arrivée. Bruno va continuer l'oeuvre de S. Adalbert auprès des « Prussi » (c'est le nom général qu'on donnait au X siècle aux tribus lithuano-letto-borusses qui habitaient au nord de la Pologne, entre la Baltique et les confins « des Russes »). Il y trouva le martyre, en février 1009. Il est parmi les Saints de l'Eglise fêtés le 14 février.

Pour toute une littérature à son sujet voir l'excellente bibliographie dans WENSKUS, *Brun* 249-275. V. aussi MEYSZTOWICZ, *Szkice o św. Brunie* in *S. Poloniae Millenium V*, Rome 1958.

(8) « Brun's Wahrheitsliebe » v. WENSKUS, *Brun* 74.

(9) Nous ne connaissons la « Vita Quinque Fratrum » de S. Bruno de Querfurt, dit Boniface, que par une copie datée de l'an 1204. (KADE, *Brunonis Vita V Fratrum*, fac-simile ante pag. 709; KADE, *Beschreibung*, 365). Cette copie occupe les feuilles 21 r.-49 v. dans un « Legen-

daire » du XIII siècle. Ce « Légendaire » illuminé de 110 feuilles de parchemin 18 x 14 cm a été relié « vers le XV siècle » avec d'autres manuscrits qui proviennent du XIV et du XV siècle, en un volume, dit « Codex Otto Kade » (v. KADE, *Brunonis Vita V Fratrum*, 709; KADE, *Beschreibung*). Ce code se trouve actuellement dans la Staatsbibliothek, Berlin, Ms. Theol. lat. oct. 162.

L'histoire de ce manuscrit pendant les six premiers siècles de son existence, de 1204 à 1843 environ, nous est inconnue. Il semble qu'il soit toujours resté dans l'ombre des bibliothèques.

(Nous avons, il est vrai, une information sur une « Vita S. Benedicti et Sociorum ejus, monachi in Polonia sub Henrico imperatore qui post Ottonem III rexit imperium ». C'est ainsi qu'elle est notée en 1789 sous le N. 69 dans le catalogue de la magnifique bibliothèque de 30.000 volumes de l'abbaye cistercienne de Ebrach. V. REUSS, *Handschrift*, 185. L'abbaye se trouvait dans l'Etat des Princes Evêques de Wurzburg; après la sécularisation et l'incorporation de cette principauté à la Bavière, le Prince-Electeur Joseph-Maximilien ordonna le transport des livres de certaines congrégations supprimées à la Bibliothèque de l'Université de Wurzburg: mais beaucoup d'autres bibliothèques furent alors saccagées, et celle de la florissante abbaye de Ebrach, supprimée le 2. V. 1803, fut une d'elles. V. REUSS, *Handschrift*, 178; et HARTIG, M. *Ebrach, in Lexicon für Theologie und Kirche*, 1931, III, 518-519. Il se pourrait que le manuscrit de la « Vita » passa alors à des personnes privées, ce qui expliquerait son sort au XIX siècle. Mais il est difficile d'admettre que le manuscrit de la « Vita », qui avait appartenu aux Cisterciens de Ebrach soit identique à celui du « Codex Otto Kade ». Le catalogue que nous avons cité est manifestement un catalogue des volumes, non des matières qui s'y trouvent. Il est à peu près impossible que son auteur eût inscrit le « Codex Otto Kade » sous le nom d'un des textes, et pas même du premier qu'il contient. En admettant une erreur quant à la date de la reliure, et donc de la naissance du Code, ce qui permettrait de supposer qu'en 1789 le « Légendaire » aurait encore existé sous la forme d'un fascicule séparé, on ne résoud point la difficulté, car en ce cas nous aurions dans le catalogue la description du « Légendaire » et non celle de la « Vita » qui n'en n'est qu'un fragment, et pas même le premier. Et même alors il serait difficile de comprendre pourquoi l'auteur du catalogue n'aurait pas copié l'inscription du manuscrit: « Incipit passio Sanctorum Quinque Benedicti et Johannis ac sociorum eorundem », mais l'aurait intitulé: « Vita Sancti Benedicti et sociorum ».

Tout cela nous amène à croire que le catalogue de Ebrach ne nous donne aucune trace pour l'histoire de notre manuscrit. L'abbaye cistercienne aurait plutôt été en possession d'une autre vie de S. Benoît martyr et de ses compagnons; celle-ci serait peut-être en quelque rapport avec la relation de COSMA, *Chron.* Cap. XXXVIII, p. 68-72, où nous trouvons au début les mots: « Temporibus Henrici Imperatoris qui post Ottonem tertium Romanum rexit imperium ». W. Kętrzyński, dans sa préface à l'édition de *Brun, Vita V Fratrum*, MPH VI, p. 386, suppose que Cosma s'est servi pour la compilation de son écrit d'un poème sur la vie de Cinq Frères Martyrs, composé en Pologne peu après 1003, emporté à Prague par Bretislav en 1038, avec les reliques des Martyrs. Le ms. de ce poème pourrait avoir été celui dont nous parle, sous le N. 69, le catalogue d'Ebrach. Ce manuscrit est perdu à jamais au milieu de ce XIX siècle qui croyait faire du progrès en sécularisant les abbayes).

L'histoire du « Codex Otto Kade », du « Légendaire » qu'il contient, et de la « Vita V Fratrum » qui y est inscrite, ne reprend que vers 1843; c'est alors que le savant Northusen, directeur du Musée de Dresde (« thesauri rerum vetustate ac raritate notabilium praefectus »), vendit

ce code. (KADE, *Brunonis Vita V Fratrum*, 709). Nous ne saurons jamais quelle fut la bibliothèque d'une congrégation sécularisée en Allemagne, détruite par la Révolution Française, pillée au cours des invasions de la Pologne, où ailleurs, dont notre volume provenait. L'acheteur fut Antoine Krüger, « chalcographus Dresdensis ». Il passa le volume à Otto Kade, avec lequel il était lié de parenté ou d'affinité. Otto Kade (1825-1900) fut un historien de la musique. Son fils, le dr. Reinhard Kade, né en 1860, trouva le volume dans une valise du grenier paternel, où il reposait depuis de longues années; il en publia en 1882 une brève description (KADE, *Beschreibung*); il fit en 1883 une dissertation sur la « Vita V Fratrum », qui est l'objet le plus intéressant du volume (KADE, *De Br. Vita*), ed il en publia finalement le texte (KADE, *Brunonis Vita V Fratrum*). Le code restait dans la collection privée de la famille. Il passa ensuite à la Staatsbibliothek de Berlin où il se trouve actuellement, sous la signature *Ms. Theol. lat. oct. 162*. Nous avons pu obtenir le microfilm des feuilles qui contiennent l'oeuvre de S. Bruno grâce à l'aimable collaboration de la Staatsbibliothek de Berlin, et de l'Institut Historique Allemand de Rome. Je tiens à en remercier particulièrement le Dr. Wolfgang Hagemann.

L'auteur de la « Vita » est indiqué dans le prologue du manuscrit même: « edita a Brunone Episcopo qui et Bonifacius dicitur ». L'identité de l'auteur, bien connu par d'autres écrits et d'autres sources, est ainsi établie. Comme on a observé avec justesse, le mot « edita » en latin du XI siècle veut dire « écrite » (v. KADE, *Brunonis Vita V. Fratrum*, 711-712). L'identité du style très personnel de l'auteur avec les autres écrits de S. Bruno confirme cette thèse, ainsi que les citations des mêmes auteurs, et des mêmes personnes. Depuis que Kade a publié ses travaux, surtout sa dissertation (KADE, *De Br. Vita*), aucun doute n'a pu être soulevé à ce sujet; S. Bruno Boniface de Querfurt est l'auteur de la « Vita », copiée dans « Légendaire » du « Codex Otto Kade »; (v. KE-TRZYŃSKI dans la préface de *Brun, Vita V. Fratrum*, MPH VI, DAVID, *Sources*, 106-110; WENSKUS, *Stud.* 3).

Nous ne pouvons qu'approuver l'opinion de KADE, *Brunonis Vita V. Fratrum*, 712, que c'est en Pologne que cette oeuvre fut écrite (« in his slavonicis terris », *ibid.*, 728; « in hac terra », *ibid.*, 734).

La date de la composition proposée par Kade, la seconde moitié du 1008, ou les premiers jours de 1009, est la dernière date possible, vu que S. Bruno mourut martyr « in Russia » le 14 février 1009; il nous semble plus probable que S. Bruno ait écrit cette oeuvre en 1005 ou 1006. Voir MEYSZTOWICZ, *Szkice o św. Brunie - Bonifacym, S. Poloniae Millennium V*, Rome, 1958.

La copie de la « Vita V. Fratrum » contenue dans le « Codex Otto Kade » est datée: « 1204 ». Elle est donc postérieure à l'époque de l'auteur. Elle fait néanmoins autorité, étant la seule copie par laquelle nous connaissons cette oeuvre.

(Nous n'avons pas eu la possibilité de nous assurer quel était le texte de la « Vie des Cinq Frères, martyrs en Pologne », qui se trouve « dans un passionnaire, daté de 1410 » dans « le n. 54 [-E] de la bibliothèque du chapitre métropolitain de Olomouc ». MEYVAERT-DEVOS, *La légende morave des SS. Cyrille et Méthode et ses sources*. In *Analecta Bollandiana*, T. LXXIV, Fasc. III-IV, 1956, p. 445, note 4. Il nous suffit de noter qu'elle est postérieure de plus de deux siècles au manuscrit de KADE).

Il n'y a eu, jusqu'ici, que deux éditions de la « Vita V. Fratrum » de S. Bruno:

1) *Brunonis Vita Quinque Fratrum*, ed. KADE REINHARDUS. In *Monumenta Germaniae Historica SS. XV*, 709-738. Cette édition contient



un fac-simile avant la page 709. Elle a été faite avec grand soin d'après le manuscrit de « Codex Otto Kade ».

2) *Brunonis Vita Quinque Fratrum* wyd. KĘTRZYŃSKI W. in *Monumenta Poloniae Historica*, VI, pp. 383-428, Cracoviae, 1893. (Cette édition faite d'après la précédente, a le mérite d'avoir quelques corrections de plus et d'être beaucoup plus maniable que le grand in-folio des « Monumenta Germaniae ». C'est elle que nous citons dans le présent travail sous BRUNO, *Vita V. Fr.*).

Nous connaissons les faits et gestes des Cinq Martyrs de Pologne par la « Romualdi Vita » de S. Pierre Damien, dont nous nous occuperons plus bas (v. note 11) et encore par une troisième source déjà citée: c'est le récit qui commence par les mots: « Anno dominicae incarnationis MIIII Benedictus cum sociis martirizatus est. Temporibus Heinrici Imperatoris... » et finit: « ...Passi sunt autem hi fratres quinque, Benedictus, Matheus, Ysaac, Cristinus atque Ioannes anno dominicae incarnationis MIIII, III id. Novembris ». Ce récit est inséré par COSMA DE PRAGUE (m. 1125) dans sa *Chronica Boemorum*, Livre I, chap. XXXVIII (COSM., *Chron.*, 68). Les nombreux mss. en sont cités par B. BRETHOLZ COSM., *Chron.*, p. XLV-LXXXV) qui signale aussi les éditions jusqu'à 1923 (COSM., *Chron.*, p. LXXXV-LXXXVI). Le récit de Cosma semble être une compilation de différents textes antérieurs, dont l'un était versifié. Le texte de Cosma est en général plutôt poétique et déclamatoire, et n'apporte que fort peu d'informations sur les faits; il ne parle point des circonstances qui amenèrent les frères en Pologne, ne mentionne ni Otton ni S. Bruno, et parle de Boleslas sans le nommer. Il donne pour date du martyre « 3 idus novembris MIIII » tandis que le fait eu lieu en 1003. Nous n'y trouvons aucune trace de parenté avec les récits de S. Bruno, ni de S. Pierre Damien. Mais Cosma nous fournit un argument à l'appui de la thèse, que le fait de la mort des Cinq Frères était largement connu. Grâce à cela S. Pierre Damien ne manquait point de sources d'information.

(10) S. Pierre Damien, docteur de l'Eglise, naquit en 1007, donc cinq ans après la mort d'Otton III; il fut disciple de S. Romuald, ermite camaldule à Fonte Avellana, cardinal-évêque d'Ostie en 1057, et mourut en 1072.

L'immense littérature sur S. Pierre Damien est citée jusqu'à 1954 dans DRESSLER, *Petrus Damian*, p. IX-XVIII.

(11) La « Vita Sancti Romualdi » de S. Pierre Damien nous est parvenue sous la forme d'un manuscrit du XI siècle, qui est conservé à la Bibliothèque Apostolique Vaticane, où il porte le signe Vat. Lat., 3797. Ce grand in-folio en parchemin contient 384 feuillets, dont la « Vita Sancti Romualdi » occupe les f. 133, v.-154: (les chapitres XXV-XXX qui se rapportent à la vocation d'Otton sont sur les f. 143, v.-146r).

Ce manuscrit a une longue histoire. Son écriture démontre sa provenance incontestable du XI siècle. Ce code aurait appartenu d'abord au Monastère de Fonte Avellana; (c'est l'opinion de VITALETTI, *Un inv.*, XXI, 120). Il fut en 1113 la propriété du Monastère « Sanctae Mariae ad Angelos Faventiae », comme l'atteste une inscription dans le volume même (f. 384); (notons que ce monastère restait à la dépendance de celui de Fonte Avellana jusqu'au XVI siècle: VITALETTI, *Un inv.*, XXI, 227). Le volume y était au XV siècle quand Ambroise Traversari, Abbé Général des Camaldules (m. en 1439) l'a vu (v. TRAVERSARI, *Hodoeporicon*, 100). Clément VIII le fit apporter au cardinal Baronius, afin qu'il s'en serve pour ses Annales: c'est alors que le code fut remis à la Bibliothèque Vaticane (CAPECELATRO, *St. S. P. D.*, 533), où il se trouve toujours.

S. Pierre Damien est l'auteur des écrits que contient ce volume (malgré qu'on y note certains feuillets qui ne sont pas de lui); nous trouvons dans le volume plusieurs inscriptions, qui l'attestent, (p. ex. f. 244 r.). Il est spécialement l'auteur de la « Vita Sancti Romualdi », écrite par lui à son second séjour au Monastère de Fonte Avellana (VITALETTI, *Un inv.*, 254), en 1042; (DRESSLER, *Petrus Damiani*, 239); NEUKIRCH, *P. Damiani*, 91; v. aussi BOLLANDIUS et HENSCHENIUS, in *Bolland A. SS.*, Febr., II, 101).

Ce manuscrit est-il l'autographe de S. Pierre Damien? La tradition qui l'affirme a été mise en question déjà par Traversari: « ipsius (ut ferebatur), manu scriptum ». (TRAVERSARI, *Hodoeporicon*, 100). FORTUNI, *Hist. Camald.*, p. 11, I cap. VII (Florence, 1576), écrit: « mittit nobis verba ipsa originalia Romulus monachus cisterciensis ibi quaestor, transcripta ex originalibus Beati Petri Damiani, quae ad cenobium Sanctae Mariae de Angelo Faventiae ubi quiescit, asservantur » (VITALETTI, *Un inv.*, XXI, 121). Nous ne savons pas quelle fut l'opinion à ce sujet du Cardinal Baronius qui a certainement eu les volumes en ses mains (v. BARONIUS, *Ann. Eccl.*, T. VII, p. 738 - Index, « Petrus Damiani »). Le docte Cardinal Alphonse Capececlatro qui fut vice-bibliothécaire (1879), ensuite Cardinal Bibliothécaire et Préfet de la Vaticane (1893) et mourut en 1912, retenait le code pour un autographe de S. Pierre Damien (CAPECECLATRO, *S. P. D.*, 533-4). Son opinion repose sur les considérations paléographiques qui démontrent l'âge du volume, et sur le fait que nous y trouvons « molte parole cancellate e molte altre aggiunte quà e là sicché si vede che è di mano di autore non di copista » (CAPECECLATRO, *S. P. D.*, 533). FRANKE, *Romuald*, 3, semble partager cette opinion. VITALETTI semble d'abord avoir considéré ce volume comme autographe (VITALETTI, *Un inv.*, XXI, 121) sur la foi de Ambrogio dei Traversari et de Fortunio; mais ailleurs (XXI, 327) il préfère l'attribuer à Giovanni da Lodi, contemporain et premier biographe de S. Pierre Damien. Dom Wilmart ne trouve pas de raisons pour reconnaître que le texte soit un autographe de S. Pierre Damien: « les fautes de transcription qui n'y sont pas rares interdisent, je crois, cette conjecture ». Il remarque aussi que la supposition de Vitaletti que l'écriture soit de Giovanni da Lodi est « en l'air ». Mais il reconnaît que le manuscrit est « un ouvrage composé dans les milieux où l'auteur a vécu par un de ses familiers ou de ses admirateurs » (WILMART, *Le recueil*, 343). Nous nous rangeons de la part de Dom Wilmart; il nous semble que nous avons à faire à une copie. Nous pouvons citer à l'appui de cette supposition le fait que le passage « Incipiunt capitula vitae Beati Romualdi », f. 136 v., où les chapitres de l'oeuvre sont énumérés, précède la « Vita » elle-même. Il est difficile de supposer que l'auteur eût pu écrire ce registre des chapitres avant que l'ouvrage lui-même n'ait été tracé, au moins en brouillon: autrement, nous serions en présence d'un phénomène extraordinaire, d'un plan en 72 chapitres, écrit avant la composition, que l'auteur aurait ensuite suivi avec une complète exactitude, sans rien y changer; les écrivains savent bien que c'est presque impossible. On pourrait supposer que l'auteur aurait laissé dans son manuscrit la place libre avant d'écrire le texte de la « Vita », pour y inscrire ensuite le registre des chapitres: mais la disposition de l'écriture sur la page s'oppose à cette supposition.

Nous concluons donc, à moins de preuve contraire, que le *Vat. Lat.*, 3797 contient une copie, mais une copie contemporaine et provenant des milieux où l'original était sûrement connu et soigneusement recopié. Ce manuscrit est ainsi le plus ancien de tous ceux qui sont connus. Les autres manuscrits — tels que ceux qui sont cités par WARTZ *MGH*, SS. IV, 848 — sont des copies du XIII et du XIV siècle, sans importance

pour l'établissement du texte authentique, ou du moins le plus authentique, que nous avons dans le *Vat. Lat.*, 3797.

La « *Vita Sancti Romualdi* » a été éditée plusieurs fois.

1) Il semble que la première édition ait été faite à Florence, en 1513, « apud Philippum de Giunta ». V. MIGNE, P.L. CXLIV, 953, n. 2.

2) La seconde édition serait de 1520 et serait faite « in Monasterio Fontis Boni prope Camaldolum, apud Barthoiomaeum de Zanettis ». Ces deux éditions sont citées chez Caetani, dans les éditions posthumes 1743, II, 206 et 1783, II, 426, et dans celle de MIGNE, v. plus bas, sous 12, p. 953, note 2.

3) LIPOMANUS (Lippomano) ALOYSIUS, *Vitarum Sanctorum Priscorum Patrum* tomus VIII, Romae, 1560, f. 268-283 v.

(L'éditeur reproduit un texte qui diffère légèrement de celui du *Vat. Lat.*, 3797).

4) CAETANI CONSTANTINUS, *B. Petri Damiani... Operum* tomus II, Romae, Facciotti, 1608 (p. 225-247). Constantin Caetani (1560-1650), moine bénédictin qui fut gardien de la Bibliothèque Vaticane, a copié le texte du *Vat. Lat.*, 3797; toutes les éditions suivantes ont été faite d'après Caetani).

5) CAETANI CONSTANTINUS, *B. Petri Damiani... Opera omnia*, tomus II, 336-357. Lugduni, per Claudium Landri 1623. (Cette édition est augmentée de notes, dont probablement Caetani est l'auteur).

6) CAJETANI CONSTANTINUS, *Beati Petri Damiani... Opera omnia*, Parisiis, Chastelain, 1642, t. II, 188-209.

7) BOLLANDUS et HENSCHENIUS, *Acta Sanctorum*, Februarii, II, 104-124. *Vita* (Romualdi) auctore B. Petro Damiano. Antverpiae, 1658. (Cette édition tient compte des deux premières éditions de Caetani, en introduisant une division différente en chapitres).

8) (Edition de Tompère, Paris, 1663).

9) CAJETANI CONSTANTINUS (nova ed.), *Sancti Petri Damiani... Opera omnia* Parisiis, 1743 tomus II, p. 205-233.

10) CAJETANI CONSTANTINUS, *Sancti Petri Damiani... Opera omnia*, Bassani, 1783. (Venetiis apud Remondini), tomus II, 426-483.

11) WAITZ G., *Ex Vita Sancti Romualdi auctore Petro Damiani* in MGH, SS., T. IV (846-854). Waitz a fait cette édition sur la base des manuscrits du XIII et XIV siècle, et de l'édition de Caetani de 1608.

12) MIGNE, P. L. CXLIV, Paris, 1853, 953-1008, (reproduit le texte de Caetani, avec les notes de l'édition de 1623).

13) BIEŁOWSKI, in MPH, I, 325-337. *Z Damianiego Zywotu św. Romualda*, reproduit le texte de Waitz en omettant toutefois le chapitre 25, qui n'est pas sans importance pour la question de la vocation monastique d'Otton III.

(Nous n'avons pas pu consulter les éditions 1, 2, 8).

L'édition de Migne est la meilleure et la plus accessible; elle contient des notes d'un auteur anonyme qui comparent le texte publié avec le texte du *Ms. Vat. Lat.*, 3797. Nous avons confronté encore une fois les deux textes: nous notons ici les différences non notées par le commentateur anonyme que nous avons aperçues dans les chapitres XXV-XXX (MIGNE, P.L. CXLIX, col. 975-982, *Vat. Lat.*, 3797, f. 143 v.-146 r.).

MIGNE PL. CXLIV

*Vat. Lat.*, 3797

1. col. 973

rien à corriger

2. col. 974

142 r.

Quidnam namque sanctus *vir*  
Venerius nomine

Quidnam namque beatus Ve-  
nerius nomine

3. col. 975	ex qua vir sanctus tota <i>bibebat</i> aestate	143 r.	ex qua vir sanctus tota <i>vivebat</i>
4. col. 975	tandem <i>vero</i> cognito	143 v.	tandem cognito
5. col. 976	Erat enim praedictus imperator monastico ordini valde benevolus, et nimis circa Dei famulos affectione devotus. Ipse autem <i>rex</i> , ex eodem crimine beato viro confessus	143 v.	Erat enim praedictus imperator monastico ordini valde benevolus et nimis circa Dei famulos affectione devotus. Ipse autem ex eodem crimine beato viro confessus
6. col. 976	in storea de papiris <i>confecta</i>	144 r.	in storea de papiris <i>compacta</i>
7. col. 976	iam ipse pauperculo subjectus	144 r.	iam ipse pauperculo <i>Christo</i> subjectus
8. col. 977	alii nebant, alii retia nectabant, <i>alii cilicia</i> .	144 r.	alii nebant, alii retia nectabant
9. col. 977	et (ante) caeteros longe	144 r.	et caeteros longe <i>praecedens</i>
10. col. 978	pretiosissimis pontificalibus ornamentis <i>decenter</i> induitur	144 v.	pretiosissimis pontificalibus ornamentis induitur
11. col. 978	cunctis quae aderant <i>gentibus</i>	144 v.	cunctis qui aderant <i>gentilibus</i>
12. col. 978	indulgentiam lacrimabiliter petunt, <i>et</i> baptisari se instantissima supplicatione deposcunt	144 v.	indulgentiam lacrimabiliter petunt, baptisari se instantissima supplicatione deposcunt
13.		144 v.	en marge, d'une main postérieure: « videtur hic a Bonifatio Russia conversa ».
14. col. 979	interrogante igitur eos (rege) et humiliter obsecrante, tandem duo solummodo <i>sunt ex omnibus inventi</i>	145 r.	interrogante igitur eos rege, et humiliter obsecrante, tandem duo solummodo <i>inventi sunt ex omnibus</i>
15. col. 980	eremiticae conversationis <i>gnari</i>	145 r.	eremiticae conversationis <i>edocti</i>
16. col. 980	<i>obnixa coepit</i>	145 r.	coepit <i>obnixa</i>
17. col. 980	divina ex ultione	145 v.	ex divina ultione

Ces différences n'ont aucune importance pour la relation des faits, et nous pouvons constater que l'édition de Migne reproduit le texte du *Vat. Lat.*, 3797 avec une exactitude suffisante, pour nous permettre de la citer, en tenant compte, au besoin, de corrections susindiquées.

(12) V. p. ex. PIGNANI, *St. d. Cam.*, 327.

(12 bis) THIETMAR, IV, 29 (20) p. 167. L'auteur des *Ann. Hild. Qued.* sub 997, p. 70-71, semble faire voir, par le style dont il décrit cette expédition, plus d'enthousiasme.

(13) Elle est communément considérée come fille de Romanos II. Sa mère aurait été Théophanu I, qui sut se frayer le chemin du cabaret

de son père jusqu'au Sacré Palais des Empereurs. (Une discussion sur la provenance de Théophanu II, v. UHLIRZ, *Otto III*, 2). Je tiens à corriger ici un fâcheux « lapsus calami » dans la note 450, p. 80 de mon travail « *Koronacje Pierwszych Piastów* » (*S. Poloniae Millennium*, III, Rome, 1956) où par erreur se trouve, à la place de « Romanos II » le nom de « Basile II », le Bulgaroctone, qui fut le frère de Théophanu II et donc l'oncle maternel d'Otton III.

(14) Ste Adélaïde, n. en 925, fille de Raoul de Bourgogne, 947 femme de Lothaire roi d'Italie, 950 veuve, 951 femme d'Otton I, 955 mère d'Otton II, 973 veuve, 976 rentrée près de son frère, Conrad de Bourgogne, 991 régente pour Otton III, m. en 999, 16-XII. Sa vie fut écrite par S. Odillon de Cluny (v. MIGNE, *P.L.*, CXLII; V. WIMMER, *Kaiserin Adelheid*; CALDERARI, *Adélaïde*, dans *Dict. d'H. et de G. E.*, I, 516).

(15) Jean XV, élu 985, m. 996. DUCHESNE, *LP*, II, 260; JAFFÉ, *RP*, I, 486-489; MIGNE, *PL*, CXXXVII, 825-851; MANN, IV, 343-388.

(16) Grégoire V, fils d'Otton duc de Carinthie, (petit-fils, par sa mère, d'Otton I, donc cousin germain d'Otton III), né vers 973; consacré 3-V-996. Déposé par Jean Philagate Antipape 997-8, restauré 998, m. 18-II-999. (DUCHESNE, *LP*, II, 261-2; JAFFÉ, *RP*, I, 489-495; MIGNE, *PL*, CXXXVII, 899-940; MANN, IV, 345 ssq.).

(17) S. Adalbert, Wojciech, né v. 956, fils de Slavnik, prince de Lubusza; 983 évêque de Prague (après Dietmar); en 988 sous Jean XV, éloigné de Prague, il y revint en 992; en 995, pendant un nouveau exil, il séjourna à l'Aventin; parti en 996 de Rome, il alla en Hongrie et en Pologne; il mourut en 997, 23-IV, martyr chez les Prusses.

(18) Jean Philagate, antipape, né a Rossano, Calabre, abbé de Nonantola; en 983 évêque de Plaisance; 997-IV, antipape, 998-II, déposé; m. en 1013. (JAFFÉ, *RG*, 445-6; MANN, IV, 415-518; UHLIRZ, *Otto III*, 234-5, 258-60).

(19) PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 973; BRUN, *Vita V. Fratrum*, 390.

(20) V., p. ex., l'horreur que fait naître chez Gilbert d'Aurillac — plus tard Sylvestre II — l'idée de la peine de mort par affamation, si souvent appliquée de nos temps. V. *Silvestri Papae ep.* CLXXXVIII, in MIGNE, *PL.*, CXXXIX, 253.

(21) Tammus, le camérier d'Otton III, est bien connu. V. UHLIRZ, *Otto III*, 191, 261 et ailleurs.

(22) PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 975.

(23) PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 976.

(24) S. Bruno avait connu Tammus: v. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 976; il devait donc connaître l'histoire de sa vocation; s'il ne parle pourtant pas de cet épisode, qui indirectement préparait la vocation d'Otton, c'est parce que dans la *Vita V. Fratrum* il fait abstraction de tout ce qui n'a point de rapport direct à l'histoire des Cinq Martyrs de Pologne.

(25) PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 976. « Promisit itaque B. Romualdo quod, imperium reliquens, monachicum susciperet habitum ». Cette phrase de S. Pierre Damien suit le récit du pèlerinage à Monte Gargano, et n'en est séparée que par des mots, qui parlent du séjour de Otton III au monastère de Classe, près de Ravenne. Nous savons pourtant que le séjour a Classe n'eut lieu qu'en 1001. S. Pierre Damien s'éloigne souvent de l'ordre chronologique. Nous rapportons donc cette première promesse aux temps du pèlerinage, en février 999.

(26) Cette allusion à la première promesse se trouve dans le récit que S. Bruno a fait de la seconde promesse, celle de 1001. « Mentem quam dudum habuit, patefecit » dit S. Bruno; v. BRUN, *Vita V. Fr.*, 392. Il y revient encore quand il dit: « In eius (Ottonis III) mente con-

temptus saeculi *multis diebus* iacebat, et amor Dei plusquam in aliquo monacho virtutem habebat » (*ibid.*). « *Dudum* », « *multis diebus* », sont des paroles qui ne s'expliquent que par la connaissance que S. Bruno avait des projets faits en février 999.

(27) THIETMAR, IV, 42 (180) (avec erreur de date); *Ann. Saxo.*, 643. *Ann. Quedl.*, 643-4.

(28) MEYSZTOWICZ X. W., *Koronacje Pierwszych Piastów*, p. 294-312 in *Sacrum Poloniae Millennium*, III, Roma, 1956.

(29) ADEMARUS, 130 « *solum ejus (Caroli) aureum imperator Otto direxit regi Boleslavi pro reliquis sancti Adalberti Martyris* ». Ce throne aurait été plus tard en possession de la Cathédrale de Gniezno: v. ŁEPKOWSKI, *Kraków*, in *Orgelbrand*, XV, 856.

(29-bis) *Ott. Dipl.*, n. 389, p. 818. Quand nous écrivions ces notes, l'excellente nouvelle édition de l'oeuvre de BÖHMER J. F., *Regesta Imperii*, faite par M. UHLIRZ, Graz-Köln, 1956, où ce document est noté (n. 1399), ne nous était pas encore accessible.

(30) Ergo Abbas Romaldus qui cum ad multa loca quasi vagus vadat, semper tamen filios congregat in digito Dei, ablatis duobus, quorum amor tetigit viscera Caesaris, quorum unus vocabatur Benignus, alter Thomas, laetitia grandi ad aureum heremum (*prope Ravennam*) servire Deo regressus est. BRUN, *Vita V. Fr.*, 391-2. (S. Bruno donne toujours au Patriarche des Camaldules le nom de « Romaldus »).

(30 bis) THANGMAR, *V. Bern.*, 769-770 (c. 23-27).

(31) « Cum his igitur omnibus (i.e. Tammo, Bonifacio, aliisque Teutonibus) Romualdus ad Pereum, ubi dudum habitaverat, venit ». PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita* (voir aussi: BRUN, *Vita V. Fr.*, 391. « Ad aureum heremum Deo servire regressus est »).

(32) « ... quia Roma, dedignata non sic promerentem bonum Caesarem Ottonem dum repudiaret, pro verecundia Ravennam, cui *prope stat hec heremus, petere coegit* ». BRUN, *Vita V. Fr.*, 392. (Nous avons ici corrigé ce texte, dans lequel les paroles « *cui prope stat hec heremus* » suivent immédiatement la parole « *Roma* ». Mais nous venons d'apprendre (v. note 31) que S. Romuald s'était retiré ad « aureum heremum », c'est à dire à Pereum, qui est près de Ravenne, et non de Rome, et c'est là qu'Otton alla quand il fut obligé de quitter Rome. La place des mots « *cui prope stat hec heremus* » a été, de toute évidence, changée par le copiste. (v. Ms. *Theol. Lat. Oct.* 162. Staatsbibliothek, Berlin, f. 24 r.).

(33) V. le document de cette date, signé entre autres par « Anastasius, Abbas Sancte Marie Sclavanensis provincie », *Ott. Dipl.*, n. 396.

(34) La présence de Otton à Albano le juin 1001 et à Paternò le 25 juin 1001, est établie par les dates des actes; v. *Ott. Dipl.*, n. 406, 407.

(35) « Sed, ne heremum visitaret, quomodo bonus Caesar abstinere posset? Nunc media nocte, nunc clara die solitarios visitare venit... ». BRUN, *Vita V. Fr.*, 392. « (*Otto III*) per totam etiam quadragesimam (1001) in Classensi monasterio beati Apollinaris, paucis sibi adhaerentibus, mansit, uti jejunis et psalmodiae, prout valebat, intentus cilicio ad carnem indutus, aurea desuper purpura traebatur ». PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 976. (Notons la parfaite concordance de ses deux informations de S. Bruno et de S. Pierre Damien, qui rapportent le même fait sous des aspects absolument différents).

(36) Et divina clemencia suam infirmitatem confortante (*Otto III*) meliora volebat, uti etiam tria maxima bona, quorum unum ad salutem sufficit, monachicum habitum, heremum, et martyrium toto desiderio ardebat. BRUN, *Vita V. Fr.*, 400.

(37) Hic denique (Bruno-Bonifacius) regis (Ottonis III) fuerat consanguineus, et ita charus, ut rex illum non alio vocaret nomine quam

Anima mea (PETRUS DAMIANI, *Romualdi vita*, 977). La parenté de Bruno de Querfurt avec Otton ne trouve point de confirmation ailleurs. V. MEYSZTOWICZ V., *Szkice o św. Brunie - Bonifacym*, in *S. Poloniae Millennium V*, Rome, 1958.

(38) ... nisi ego suasissem et animum imperatoris talia implere fecissem. BRUN, *Vita V. Fr.*, 402.

(39) ... quam ipse virtutem putabat valde Deo displicens vicium erat, quod humana fragilitate alienum non suum officium agebat, dimittens legem et justiciam, quam pauperibus et regno ministrare positus erat... semper monachorum spiritualia querebat ». BRUN, *Vita V. Fr.*, 401.

(40) Nunc media nocte, nunc clara die solitarios visitare venit... turbata est valde vita contemplativa... BRUN, *Vita V. Fr.*, 392. Videns ergo Romualdus, quod secundum suae voluntatis ardorem ibi laborare non posset, regem (*Ottonem III*) protinus adiit... PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 982.

(41) (*Romualdus*) ... acceptae promissionis exactor (*c'est une allusion à la première promesse faite en 999*), ut rex monachus fieret insistere vehementius coepit: at ille facturum se quidem quod exigebat asseruit. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 982.

(42) Erat autem sponsio regis, ut quae non amans sine fructu possedit, pro desiderio Ihesu Christi, regno et divitiis sponte careret; et quia adversa, quae ad salutem dirigere solent homines, instabant, coram certis testibus, in conspectu Dei et angelorum mentem quam dudum (*allusion à la promesse de 999*) habuit, verbis patefecit, ut in ore duorum et trium testium stet omne verbum. BRUN, *Vita V. Fr.*, 392.

(43) « Ex hac hora promitto Deo et sanctis eius: post tres annos intra quos imperii mei errata corrigam, meliori meo (*ita ms.*) regnum dimittam, et expensa pecunia, quam mihi mater pro hereditate reliquit, tota anima, nudus, sequar Christum ». BRUN, *Vita V. Fr.*, 392.

(44) « In hac voluntate permanes, o rex, et si incerta vita hominis hoc tempus non dabit tibi, tu tamen ante oculos eius factum habes, qui fecit (*ita ms.*) quae ventura sunt, et qui exterius opera iudicat interius secundum hominum corda ». BRUN, *Vita V. Fr.* 392.

(45) « (*Romualdus*) ut rex monachus fieret vehementius insistere coepit. At ille facturum se quidem, quod exigebatur asseruit, si tamen prius Romam quae sibi rebellabat, impeteret, et, ea devicta, Ravennam cum victoria remearet. Cui Romualdus: Si Romam, inquit, ieris, Ravennam ulterius non videbis ». S. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 982. En substance, le récit de S. Pierre Damien correspond exactement à celui de S. Bruno; ici, comme là, nous entendons parler de l'insistance de S. Romuald; si la promesse de Otton est décrite par S. Bruno dans tous les détails, s'il nous en montre la forme et les circonstances, S. Pierre se borne à mentionner seulement qu'elle fut faite; il sait, comme S. Bruno, que c'était une promesse pour le futur; il précise avec plus d'exactitude quelles étaient les erreurs du gouvernement qu'Otton voulait corriger en disant, qu'il voulait prendre Rome; il mentionne même le discours final de S. Romuald en changeant légèrement son contenu. Bref, nous avons devant nous deux récits du même fait, concordants en substance, différents dans les détails secondaires; nous pouvons les considérer comme indépendants, et dire que le récit de S. Pierre Damien confirme ce qui fut dit par S. Bruno.

Signalons encore une note de S. Bruno, *Vita, V. Fr.*, 398-9. « Sanctissimus Pater Benedictus per prophetiam interrogatus ita respondit: « Roma non erit capta a gentibus, sed in semetipsa marcescet ». A part du « lapsus calami » très manifeste dans le nom du père, car il s'agit de toute évidence de S. Romuald, la prophétie citée ici par S.

Bruno ressemble à celle que nous cite S. Pierre Damien. Il serait assez probable que les formules des deux auteurs soient l'écho déformé d'une tradition orale des premiers camaldules; S. Pierre Damien veut que la prophétie suive immédiatement le serment d'Otton, tandis que S. Bruno, témoin oculaire du fait, la renvoie à une autre occasion; mais tous les deux signalent qu'après le serment de l'empereur, S. Romuald avait parlé de la mort d'Otton qui pouvait détruire ces projets; ce discours, vu le jeune âge d'Otton semblait étrange, et on s'en souvint quand l'empereur mourut, pour y voir la manifestation du don de prophétie de S. Romuald.

(46) V. note 36.

(47) *Huius rei gratia fratres ex heremo, qui essent ferventes spiritu, in Sclavoniam dirigere gloriosus cesar cogitavit, ut, ubi pulchra silva secretum daret, in christiana terra iuxta terminum paganorum monasterium construerent, essentque tripla commoda querentibus viam Domini, hoc est noviter venientibus de seculo desiderabile cenobium, maturis vero et Deum vivum sicientibus aurea solitudo, cupientibus dissolvi et esse cum Christo evangelium paganorum.* (BRUN, *Vita V. Fr.*, 392).

(48) Interea, Romualdo in Pereo adhuc habitante, Busclavus rex preces imperatori direxit, ut sibi spirituales viros mitteret, qui regni sui gentem ad fidem vocarent. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 979.

(49) V. note 33.

(49a) Notons en passant que nous ne trouvons dans les sources aucun indice à l'appui de la thèse de certains historiens, selon laquelle Anastase serait venu à Ravenne pour demander la couronne royale pour Boleslas qui, depuis un an, était César-Coempereur. V. MEYSZTOWICZ, *Kor. Piast.* 45-46.

(50) « Ubi est regis nobile decretum et in confessione Christi absconditum consilium, quia pro amore aeternae vitae omnia sponte dimittere coram angelis Dei promisit?... Ubi est relinquere regnum sapienti et depositio regio honore, ad sanctam civitatem Jerusalem monachum velle fieri et in abdita heremo, quam nescit via nec homo, velle philosophari? ». BRUNO, *Vita V. Fr.*, 395.

La mention de la « Sainte Cité Jérusalem », que fait Benoît dans son discours, où Otton devait aller pour devenir ensuite moine dans un lieu inaccessible, pourrait faire penser à un pèlerinage en Terre Sainte; il semblerait qu'Otton, aurait voulu, avant de se faire moine, aller en Palestine; certains historiens ont interprété cette phrase dans ce sens. On ne peut pourtant pas exclure une autre interprétation: Benoît pouvait encore ignorer le lieu où Otton voulait s'établir; il pouvait aussi se servir du nom de Jérusalem dans un sens métaphorique.

(51) Respondi ego... « Imperator hoc nimium vult ut precedas ante eum in regionem Scavorum; in ea, quam nosti, adhuc stat sententia sua. Nec dubites, quin vita comite ego te sequar, quem, donec videam quo sua res se vertat, nunc in hac terra egra voluntas imperatoris tenet ». BRUN, *Vita V. Fr.*, 395.

(52) His verbis de silva ad ecclesiam regressi, invenimus imperatorem de prandio surrexisse, qui ad offensum propter separationem discipulorum magistrum solita humilitate introivit; et bonum Johannem, et quantum apparet oculis hominum, meliorem Benedictum, in Sclavoniam mittere preter spem facile impetravit. BRUN, *Vita V. Fr.*, 395.

(53) Ille (Romualdus) vero nulli suorum hoc praecipere velut ex praelationis auctoritate voluit, sed in eorum voto ponens, sive manendi sive abeundi eis (*Vat. Lat.*, 3797: omnibus) optionem dedit... Interrogante igitur eos (*Vat. Lat.*, 3797: rege) et humiliter obsecrante, tandem due solummodo sunt ex omnibus inventi qui se ultro ad eundem (sic



*Vat. Lat.*, 3797) promptos offerunt. Quorum unus Johannes, Benedictus alter vocabatur. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 979.

(54) Ergo defluo amne Ravennam venit onerata carina (en aval du Reno, le long de la côte, et en amont du Ronco - 45 km. environ) portans iuxta regium latus bonos et malos, populum monachorum. Ibi magno studio et amore Christi viam Benedicti et Iohannis praeparans imperator, omnibus necessariis rite ordinatis, sanctos par fratres, quibus nullus similis remansit, ultra Alpes in Sclavoniam direxit. BRUN, *Vita V. Fr.*, 396.

(55) Sanctorum autem virorum Benedicti et Iohannis, pro cuius amore et salute tantae peregrinationis laborem sumsere ut ferit aures audita mors cesaris, infinita angustia accrevit cordibus eorum. BRUN, *Vita V. Fr.*, 401.

(56) Romam, quae sibi rebbellabat, impetere. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 982.

(57) Erat autem bonus cesar in non recto itinere, cogitans destruere ingentes muros maximae Romae. BRUN, *Vita V. Fr.*, 398.

(58) *V. Ott. Dipl.* 421, 422. Pour le séjour en été v. *ibid.* 406, 407.

(59) Languiore correptus apud Paternum defunctus est. PETRUS DAMIANI *Romualdi Vita*, 982.

Mortuus est apud oppidum quod nuncupatur Paternum, non longe a civitate quae dicitur Castellana. LEO MARS., *Chron Cas.* II, 24 (643).

(60) Pro pena delicti mors armata invenit. BRUN, *Vita V. Fr.*, 399. Nous voyons ici plutôt une métaphore qu'une allusion à la mort violente, qui contredirait la version de S. Pierre Damien (v. plus haut note 59).

(61) Conversionem imperatoris mors media crudeliter interfecit. BRUN, *Vita V. Fr.*, 402. Le mot « conversio » obtint, au moins depuis le VI siècle, le sens métaphorique, équivalent à celui de « introitus ad vitam clericorum aut monachorum ». *V. Th. L. L.*, IV, 855-6. Dans le latin médiéval ce sens devient premier et principal: « Conversio, conversus, converti - voces de vitae monasticae professione usurpatae ». DU CANGE, *Gl. m. et i. l.*, II, 547.

Notons en passant un parallélisme curieux: le chapitre XXV de la « Vie de Romuald » de S. Pierre Damien est intitulé « De Tammio et religione regis Ottonis ». PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 975. Ce titre, que l'édition de Migne met à la tête du chapitre, se trouve avant le texte dans *Vat. Lat.* 3797 f. 136 v. Le mot « religio » avait, dans le latin classique, le sens de ce que nous appelons aujourd'hui « la religion ». « Metus divini numinis » est la première signification que donne FORCELLINI, *Lex.*, V 153 sq. Après avoir cité différents autres sens du mot, le même lexique nous dit: *Speciatim religio sequiori aetate dicta est professio religiosa in monasterio*. Chez DU CANGE, *Gl. m. et i. l.* VII, 111, la première et principale signification du mot *religio* est *vita monastica, seu voto, ut vulgo dicimus, religionis adstricta*.

Ainsi, dans le latin médiéval les mots « conversio » et « religio » ont un sens rapproché, après avoir subi, depuis le latin classique, une évolution sémantique analogue.

(62) Similiter conversionis (v. note précédente) firmissima meditatio coram cunctis maioribus, quorum gemino agmine plena domus erat, cum iaceret in extremis, pura confessio suorum scelerum delicta iuventutis purgarunt et super nivem animam dealbaverunt.

(63) S. Pierre Damien connaît beaucoup de faits, que S. Bruno ne mentionne point.

1) la vocation de Tammus; S. Bruno ne pouvait ignorer ce fait ayant été ensemble avec Tammus dans l'entourage de S. Romuald - mais il n'en écrit rien (PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 976).

2) Le fait de la première promesse de se faire moine qu'Otton avait fait à S. Romuald après la pacification de Rome en 998, est rapporté par S. Pierre Damien avec des détails, tandis que S. Bruno n'y fait qu'une lointaine allusion. (V. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita* 976. BRUN, *Vita V. Fr.* 392).

3) La relation sur la « prophétie de S. Romuald » que nous donne S. Pierre Damien est différente de celle que nous trouvons chez S. Bruno, sauf dans le fait que les deux relations nous parlent de la mort d'Otton (cf. BRUN, *Vita V. Fr.*, 392; PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 982).

4) S. Pierre Damien connaît sur le voyage du moine de l'ermitage polonais à Rome des détails que S. Bruno ignore: il parle de la raison de la discorde entre Boleslas I et Henri II (PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 981), dont S. Bruno ne signale que le fait.

5) Sur le martyre des cinq frères, S. Pierre Damien nous apprend qu'il y avait avec eux deux hommes envoyés par le roi, qui ont essayé de résister aux agresseurs, *ibid.*, 980;

6) Il sait que les frères voyant la mort venir, se sont confessés les uns aux autres, *ibid.*, 980, détail non mentionné par S. Bruno.

7) Il dit que Boleslas serait accouru immédiatement sur les lieux, ce qui, du reste, est peu probable; *Ibid.* 980. S. Bruno n'en dit rien.

8) Ce n'est non plus de l'oeuvre de S. Bruno que S. Pierre tire ses informations sur la parenté et l'amitié de celui-ci avec l'empereur, ni le récit du miracle fait par S. Bruno devant le prince des Russes. (*ibid.*, 977, 978).

9) Dans le récit de la libération miraculeuse du moine envoyé à Rome, S. Pierre Damien mentionne une barque que le fugitif trouva au bord du fleuve qu'il devait passer. S. Pierre Damien n'a pas pris ce détail de S. Bruno, (*ibid.*, 981).

10) Nous avons chez S. Pierre Damien (*ibid.* 978) le récit sur ce prince, frère du « roi des Russes », qui aurait été tué pour ne pas avoir voulu croire à Bruno. Aucune mention n'en est faite chez S. Bruno. Serait-ce, dans la version de S. Pierre Damien, l'écho lointain du fratricide, commis par Sviatopolk, « le maudit? ». Et n'y aurait-il pas chez S. Pierre Damien de confusion entre Bruno et Reinbern, cet autre évêque qui avait été un peu plus tard, chez les princes Rurikides? Le fait est que dans ce récit S. Pierre Damien mentionne les succès de l'apostolat et le lac, possédé par les démons, dont Thietmar nous raconte, en parlant de la mission de Reinbern. (THIETMAR VIII 72 (52), p. 486).

Cette liste des informations de S. Pierre Damien, indépendantes de S. Bruno, pourrait être prolongée; elle suffit à notre fin.

(64) Retulit mihî quidam senex monachus (PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 977).

(65) 1) Si S. Pierre Damien avait su que l'empereur voulait faire une fondation en Pologne dans le but précis de s'y rendre — (ce que nous dit BRUN, *Vita V. Fr.*, 392), il n'aurait pas manqué de le dire.

2) Sur le martyre des cinq frères S. Damien ignore le fait, qui est très bien mis en évidence par S. Bruno, *Vita V. Fr.*, 425, que le martyre eut lieu en automne de la même année, que Benoît avait rencontré Boleslas à Prague, donc en 1003. Il sait évidemment, ce que savait aussi S. Bruno, que le martyre a eu lieu jeudi, le onze novembre: et très probablement voyant que cette occurrence pouvait avoir lieu en 1008, c'est cette date qu'il donne pour l'année du martyre: ce qu'il ne pourrait point faire, s'il avait lu le récit de S. Bruno d'où on voit bien que le séjour des frères en Pologne a été très bref, et que le martyre a eu lieu la même année que Benoît avait rencontré Boleslas à Prague,

ce qui ne pouvait arriver qu'en 1003 (v. THIETMAR, V 30, 255. DLUGOSZ, II, 177). Le 11 novembre 1003 était aussi un jeudi.

3) S. Pierre Damien ignore aussi les noms des trois compagnons de Benoit et Jean: Isaac, Matthieu et Christin; il les aurait très probablement retenus s'il avait lu la « Vita V. Fratrum ».

4) S. Pierre Damien, dans son récit de la libération miraculeuse du moine allant à Rome, (PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, 981), ignore le fait que ce frère dans sa vision avait vu les Saints Martyrs Benoit et Jean; il le saurait, s'il avait lu S. BRUNO, *Vita V. Fr.*, 419.

Cette liste des faits, mentionnés par S. Bruno et omis par S. Damien, pourrait aussi être prolongée.

(66) Pour ne citer que les différences les plus frappantes, notons que le patriarche des Camaldules, qui pour S. Pierre Damien est, comme pour tout le monde, « Romualdus » — est « Romaldus » chez S. Bruno; et que quand il nous parle de la vocation monastique de l'empereur, S. Bruno dit « conversio », quand c'est « religio » que dit S. Pierre Damien. On ne saurait trouver de ressemblances littérales entre ces deux textes. Ce n'est qu'une seule fois qu'il nous a semblé de surprendre S. Pierre Damien sur le fait de copier S. Bruno: après la scène du meurtre nocturne, il reprend le récit « Adveniente autem die ». Mais en comparant les textes, nous voyons que S. Bruno commence le récit de la journée du 12 novembre par les mots: « Surgente purpureo die ». La ressemblance n'est donc que dans le mot « dies » en ablatif absolu. Elle consiste, par conséquent, en une locution très commune, qui ne suffit pas pour en conclure à la copie. La ressemblance peut être très facilement due à une rédaction plus ou moins semblable à la relation orale qui fut la source commune des deux auteurs.

(67) Nous pouvons, à cette fin, marquer l'ordre des sept épisodes principaux dont est composé le récit de S. Bruno et de S. Pierre Damien.

*S. Bruno:*

1. La prophétie de S. Romuald,
2. Le choix et le départ des moines,
3. La mort d'Otton III,
4. Les voyages de S. Bruno,
5. Le martyr des 5 frères,
6. Les miracles.
7. L'éloge posthume des 5 martyrs.

*S. Pierre Damien:*

1. Les voyages de S. Bruno,
2. Le choix et le départ des moines,
3. Le martyre des 5 frères,
4. L'éloge posthume des 5 martyrs,
5. Les miracles,
6. La prophétie de S. Romuald,
7. La mort d'Otton III.

(68) Thietmar, n. 975, 25. VII, près de Halberstadt, fils de Siegfried et de Cunegonde, 987 aux écoles de Quedlinburg, 990 à Magdeburg, 1000 chanoine de Magdeburg, 1004 présenté par Tagino, arch. de Magdeburg, à Henri II, 1007 suit Tagino dans la guerre de Pologne, 1009 archevêque de Merseburg, 1018, 3. I, à la paix de Budziszyn, m. 1018, 1. XII.

(69) Siegfried avait été à la défaite de Hodo sous « Zehden » (Cydyna) en 972, et combattu contre les Slaves de l'Elbe en 983. V. THIETMAR, II, 29; III, 19.

(70) *Populus (Polonorum)... more bovis est pascendus et tardi ritu asini castigandus, et sine poena gravi non potest cum salute principis tractari: THIETMAR. VIII, 2.*

Miseco (I) (Hodone...) assurgente numquam praesumit sedere: *ibid.*, V. 10. — Boleslaus qui maior laus non merito sed more antiquo inter-

pretatur: *ibid.*, IV., 45. — (Filius matris Dubravae) longe sibi degenerus: *ibid.*, 56 — Patri longe inferior: *ibid.*, V. 9. — Dolosus ille: *ibid.*, 10. — Infrenate mentis: *ibid.*, 30. — Ad compescendam Bolizlavi arrogantis seviciam...: *ibid.*, VI, 10. — Leo rugiens: *ibid.* — Adulterinus dux: *ibid.*, 11. — Serpens venenosus: *ibid.*, 12. — More solito mendax: *ibid.*, 92. — Est ei consuetudo periculose delinquendi: *ibid.* — Instabilis: *ibid.*, VII, 9. — Mentiri semper solitus: *ibid.* — Publicus hostis: *ibid.*, 51. — Noster persecutor: *ibid.*, 72. — Antiquus fornicator: *ibid.*, VIII, 32.

Les sentiments de Thietmar envers les Polonais sont du reste connus: v., à titre d'exemple HOLTZMAN dans son *Einleitung* à l'édition de Thietmar que nous citons ici; MANN, V, 21; et d'autres.

(71) Nostri duces et comites, non sine conscientia episcoporum, multa contra eum (Ottonem III) conspirare nituntur, Henrici ducis postea successoris sui ad hoc auxilium postulantes. THIETMAR, IV, 49.

(72) MITTARELLI, *Ann. Cam.* I, 250, explique le silence de Thietmar par la distance du chroniqueur allemand de l'Italie; mais nous savons que Thietmar avait l'habitude de passer sous silence d'autres choses qui ne lui sont point agréables: p.e. il ne dit pas un mot des fiançailles et du mariage de Richese de Lorraine, nièce d'Otton III, avec le fils de Boleslas; et il est d'une concision sans égale quand il parle du voyage de l'empereur en Pologne.

(73) UHLIRZ, *Otto III*, 368 n. 80. So dass er (Otto III) schon aus diesem Grunde nicht das Dasein eines Mönches hätte wählen können.

(74) Pour les sources qui parlent de cette ambassade v.:

*Ann. Magd.*, sous 997. Hoc etiam anno Crescentius quidam diabolica fraude deceptus, Romam absente Papa Gregorio invasit, Johannemque quandam Calabritanum quem dominus Imperator Otto III pro greci imperatoris filia sibi matrimonio acquirenda, cum Bernwardo episcopo Constantinopolim miserat, inde revertentem cum Grecorum legatis se indigno suscepit honore, eumque non tam papam, quam apostatam constituens, legatos imperatorios sub custodia Romae retinuit.

*Ann. Quedl.* répètent la même phrase, sous 997; *Ann. Hild.* sous 995; Ces chroniques nous informent dans une forme plus brève de l'ambassade des deux prélats, du but de celle-ci, enfin du décès de Bernward au cours du voyage. *Ann. Saxo* (sub 996) ajoute que ce décès aurait eu lieu « in Achaia ». THIETMAR, IV, 28, sous 995, note aussi la mort de Bernward, envoyé par l'empereur, « in Achaia ». *Chron. Ven. Grad.* 30, 49, sous 996, nous informe du retour de l'évêque de Plaisance.

Nous avons, grâce à une publication en 1925 de SCHRAMM, *Neun Briefe*, d'une correspondance récemment découverte (par A.I. Sakkellion, v. SCHLUMBERGER, *Ep. Byz.* II, 282) la confirmation de ces faits du côté de Byzance; elle se trouve dans une des lettres d'un des envoyés de l'Empereur Basile qui accompagnaient Philagate dans son voyage de retour; l'auteur de la lettre nous dit que la « sympenterie » (« affinité par le mariage des enfants » *Th. l. gr.* VII, 1101) était un des buts de l'ambassade.

Enfin on pourrait se demander si l'information de THIETMAR, VII, 72 qui nous dit que la princesse byzantine Hélène (que nous connaissons sous le nom d'Anne), qui fut la femme de Wladimir « roi des Ruthènes » aurait été fiancée à Otton III, se rapporte à la légation de Philagate ou à celle d'Arnulf? v. SCHLUMBERGER, *Ep. byz.* I, 307.

(75) V. entre autres:

GIESEBRECHT, *Gesch. d.d. Kzt.* I, 671 (il faut regretter que cet excellent historien nous n'ait pas dit pourquoi il attribue l'initiative de cette ambassade à Willigis; d'autres auteurs répètent cette même thèse, sans la contrôler). MYSTAKIDES, 57 ssq. SCHLUMBERGER, *Ep. Byz.* II, 266; GAY, *It.* 390; MANN, IV 1910; SCHNEIDER, *Rom u. Romg.* 199; HAMPE, *Otto III*

*u R.*, 525; SCHRAMM, *Kaiser, B.u.P.*, 429, 448, 472; CARTELLIERI, *Otto III*, 177-178; HOLTZMANN, *Gesch. d. Sachs. Kzt.*, 331; UHLIRZ, *Otto III*, 180 etc.

(76) Arnolfe II, Archevêque de Milan, élu après 14.IX.998, m. 23.VI.1018, v. GAMS, 797.

(77) Citons, p. ex.: GIESEBRECHT, *Gesch. d.d. Kzt.* I, 750; MYSTAKIDES, 68-9; SCHLUMBERGER, *Ep. byz.* III, 303; GAY *It.*, 390 ss.; MANN, IV, 415; SCHRAMM, *Kaiser, B.u.P.*, 472; CARTELLIERI, *Weltst.*, 258-260; HOLTZMANN, *Gesch. Sachs. Kzt.*, sub 1001; UHLIRZ, *Otto III*, 341, 368 nota 80; etc.

(78) Sur Arnolfe le Chroniqueur v. ERMINI, *Arnolfo di Milano*, et surtout la préface de Wattenbach dans ARNULFUS, *G.A. Med.*: « de ipso nihil praeter ea que ex hoc opere concludere licet, habemus comperitum ». Il aurait été le petit neveu de Arnolfe I, Archevêque de Milan (971-975); il n'est pas sûr s'il était ecclésiastique ou laïc; il devait être légèrement postérieur aux événements, parce qu'en 1072 il prit part à une délégation du peuple milanais à Rome. Nous connaissons son oeuvre sous le nom de « Gesta Archiepiscoporum Mediolanensium » dans les *MGH. SS*; elle est connue aussi sous le nom de « Historia Mediolanensis » (MURATORI, IV, 1-46) et nous a été transmise dans de nombreuses copies (v. ARNULFUS, *G.A. Med.*, préface de WATTENBACH dans les *MGH. SS. VIII* est de 1848, et c'est d'elle que nous nous servons).

(79) ARNULFUS, *G.A. Med.* 10. Tempore praeterito decreverat imperator maternae gentis sociari coniugio. Hujus causa consilii praefatus Arnulfus venerabilis Archiepiscopus, regia iussione praemonitus, mare transiens Constantinopolim proficiscitur. Qui ab ipso admirabili monarcha magna susceptus honorificentia, satis episcopaliter conversatus est in urbe regia, ita carus ut quicquid poposceret facile impetraret. Composito tandem propter quod venerat negotio, ab eodem Basileo decenter absolutus reversionem accelerat. Interea imperator primo iuventutis in flore defungitur Otto, in quo omnis est Ottonum consumpta propago.

(80) La note confuse de THIETMAR, VII, 72 (p. 486) (v. note 74) nous parle d'une certaine Hélène de Grèce, qui aurait été fiancée à Otton III, dont celui-ci aurait été privé par fraude, et aurait épousé Wladimir « Rex Ruscorum » pourrait être mise en rapport avec l'ambassade de Philagate aussi bien qui avec celle d'Arnolfe; en tout cas elle n'en serait qu'une confirmation très lointaine et tout à fait indirecte.

Nous avons encore, il est vrai, le récit de Landulfe; (v. LANDULFUS, *Hist. Med.*). Il faut distinguer ce Landulfe, dit Landulfe l'Ainé, des deux archevêques de Milan du même nom (L. I, 896-904; L. II, 980, 998. GAMS 796), et de son continuateur, Landulfe le Jeune, (né vers 1077, mort après 1126). Landulfe l'Ainé était clerc; son « Historia Mediolanensis, dite aussi, improprement « Chronica Datii Archiepiscopi », va jusqu'à 1085. Elle fut écrite vers l'année 1100 (PARADISI, *Landolfo Seniore*) ou plus précisément entre 1100 et 1110. (W. Wattenbach, dans la Préface à LANDULFUS, *Hist. Med.*, 32-33). Les copies de son oeuvre qui nous sont parvenues sont citées par W. Wattenbach dans la même préface. La seule édition, qui avait précédé celle des *MGH. SS. VIII*, 32-100, dont nous nous servons, est celle de MURATORI, IV, 48-120, de 1723. Le récit des faits raconté par Arnolfe en huit lignes, est amplifié chez Landulfe jusqu'à l'extrême: il occupe toute une grande page in-folio. (LANDULFUS, *Hist. Med.* 55 d. 56) L'auteur a vécu un siècle après les faits. Son récit ne mérite qu'un crédit limité; il prétend p.e. qu'Otton III était veuf.

Voilà quelques mots que nous dit de Landulfe son propre éditeur, Wattenbach (LANDULFUS, *Hist. Med.* 32-36): « partium magis quam veritatis studio ductus » — « narrationes fabulis plenas » — « ex narrationibus, quae vulgo ferrebatur (historiam suam) composuit », « multa amplificasse et in maius auxisse videtur » « studio caecatus a veritate

saepissime discedit ». Citons au hasard encore d'autres auteurs: « la storia di Landolfo spesso errata nei fatti e parziale nei giudizi » (ERMINI, *Arnolfo*); « sehr gefärbt und oft fast sagenhaft » (MYSTAKIDES, 69), « inventò spesso di sana pianta » (PARADISI, *Landolfo seniore*). Il y a peu de chroniqueurs qui eussent une si mauvaise réputation chez les historiens; et nous ne pouvons qu'y souscrire.

(81) Arnolfe (v. plus haut note 78) nous dit seulement que l'ambassadeur-archevêque était parti, « regia iussione praemonitus »; cette formule serait tout-à fait exacte même si l'ordre avait été donné par un des grands dignitaires de la cour. Landulfe, avec beaucoup d'emphase, parle d'une audience personnelle et des honneurs qu'Otton aurait témoigné à l'Archevêque de Milan: (LANDULFUS, *Hist. Med.* 55) mais cette amplification est suspecte non seulement à cause de la mauvaise habitude de Landulfe d'ajouter des inventions, mais aussi parce qu'elle correspond très bien à sa tendance de rehausser le prestige du clergé de Milan. V. WATTENBACH W. dans la Préface à LANDULFUS, *Hist. Med.* 32-33; omnia contulit, quae ejus (cleri Mediolanensis) priscam magnitudinem illustrare possent.

(82) Cuius (Crescentii Senatoris Romani) uxorem postea imperator in concubinam accepit. PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*, p. 975.

(83) Quamvis lubrica caro in aliquam vanitatem eum (Ottonem III) traxisset, vigiliae tamen, saccus et ieiunium... semper ad misericordiam Redemptoris sursum levabant... copiosa vanitate multum erravit; hoc tamen non nocuit, eo quod sibi in omni re displicuit... vincens peccata de iuvene carne... BRUN, *Vita V. Fr.* c. 7 (p. 400-401).

(84) Certains chroniqueurs, et des plus anciens, en parlant de la femme de Crescentius, prise par Otton pour concubine, ne mettent nullement ce fait en relation avec la mort de l'empereur: tel GLABER c. 4 ed. *MGH. SS.* VII, (p. 57). D'autres, tout en admettant qu'il eut été empoisonné, n'en n'accusent point la femme du patrice décapité: ADEMARUS III cap. 33 (p. 131). Arnulfe nous donne le nom de cette femme: Stéphanie; et selon lui, elle aurait été prostituée à la soldatesque allemande; il ne nous dit rien de l'empoisonnement. ARNULFUS, *G.A. Med.* c. 12 (p. 10). Comme on pourrait prévoir, LANDULFUS, *Hist. Med.* 56, nous donne un long et beau récit romancé de l'histoire de Stéphanie et de l'empoisonnement; il ne mérite qu'une foi bien limitée. Mais ce même récit est répété par d'autres chroniqueurs, qui sont indépendants de Landulfe: LEO MARS *Chron. Cas.* II 24 (p. 643). VITA MEINVERCI c. 7 (p. 13). LANTBERT, *Vita Heriberti c. VII* (p. 745). G. AP. MAGD 390. RUPERTUS, (in LANTBERTUS, *Vita Heriberti* 745, nota). Cela ne nous permet pas de reléguer toute cette histoire romanesque parmi les fables, malgré que, si on voulait admettre qu'Otton mourût empoisonné, ou pourrait aussi chercher les auteurs du crime parmi les membres de la conjuration qui fut formée contre lui (v. plus bas note n. 94). Pour la littérature qui concerne « Stéphanie » (dite par d'autres « Théodore ») v. entre autres: GREGOROVIVUS, *G. Rom.* III, 417; BOSSI, *I Crescenzi*, p. 96 ssq. UHLIRZ, *Otto III*, 594.

(85) V. entre autres SCHRAMM, *Kaiser, R.u.R.*

(86) V. MEYSZTOWICZ, *Wiz. Chr.*

(87) Ciaz, Ziaz, Dedi. THIETMAR, IV, 44.

(88) V. MEYSZTOWICZ, *Kor. Piast.* 15-32.

(89) THANGMAR *Vita Bern.* 770 (c. 250): vos in remotas partes nostri imperii adduxi quo patres vestri, cum orbem ditone premerent, numquam pedem posuerunt.

(90) BRUN, *Vita V. Fr.*, p. 398. Peccatum regis hoc fuit. Terram suae nativitatis, delectabilem Germaniam, iam nec videre voluit. Et

il faut remarquer que c'est S. Bruno, un des meilleurs amis d'Otton, qui lui fait ce reproche.

(91) THIETMAR, IV, 45. Nec mora fecit ibi archiepiscopatum, ut spero, legitime.

(92) V. à ce sujet, WENSKUS, *Brun*, passim.

(93) THIETMAR I, 19. Vae populis, quibus regnandi spes in subsequutura domnorum sobole non relinquitur... maxima perdicio est alienigenos regnare.

(94) V. note 71.

(95) THIETMAR, VIII, 33.





*Abreviations des citations*

- ADEMARUS, *Historiarum Libri tres*. Ed. WAITZ, MGH SS. IV 106-148.  
*Ann. Hild. Qued.*: *Annales Hildesheimen. Quedlinburgen., Weissenburgen. et Lamberti pars prior*. Ed. PERTZ SS MGH III 18-116.  
*Ann. Magd.*: *Annales Magdeburgenses*. Ed. PERTZ MGH SS. XVI, 105-196.  
*Ann. Qued.*: *Annales Quedlinburg*. vide *Ann. Hild. Qued.*  
*Ann. Saxo*: *Annalista Saxo*. Ed. WAITZ in MGH SS. VI 542-777.
- ARNOLFUS G. A., *Med.*: ARNOLFUS, *Gesta Archiepiscoporum Mediolanen.*  
Ed. BETHMANN et WATTENBACH in MGH SS. VIII, 1-31.
- BOLLAND, A. SS.: *Acta Sanctorum quotquot toto orbe coluntur*. Antverpiae 1643 - Bruxelles 1940.
- BOSSI, *I Cresc.*: BOSSI G., *I Crescenzi*. (In *Dissertazioni della Pont. Accad. di Archeologia XII*). Roma 1915.
- BRUN, *Vita V Fr.*: Bruno de Querfurt, *Vita V Fratrum*. Ed. KETRZYŃSKI W. in MPH VI, 383-428). Kraków 1893.
- BUCHBERGER: BUCHBERGER M. *Lexicon für Theologie und Kirche*. I-X. Freiburg im Breisgau, Herder 1930-1938.
- CAPECELATRO, *St. S.P.D.*: CAPECELATRO A. *Storia di S. Pier Damiano e del suo tempo*. Roma 1887.
- CARTELLIERI, *Weltst.*: CARTELLIERI A., *Die Weltstellung des Deutschen Reiches 911-1047*. München 1932.
- CARTELLIERI, *Otto III*: CARTELLIERI A., *Otto III, Kaiser der Römer* (in *Festschrift Walter Judeich 173-205*). Weimar 1929.
- Chron. Ven-Grad.*: *Johannis diaconi Chronicon Venetum et Gradense* MGH SS. VII 1-47.
- CIESZKOWSKI: CIESZKOWSKI A. *Fontes Rerum Polonicarum e tabulario Reipublicae Venetae*. Series I fasc. II. Posnaniae 1890.
- COSMA, *Chron.*: COSMAE PRAGENSIS *Chronica Boemorum*. Ed. BRETHOLZ in SRG. sch. nova series II). Berlinj 1923.
- DAVID, *Sources*: DAVID Pierre, *Les Sources de l'Histoire de Pologne à l'époque des Piasts* (963-1386). Paris 1934.
- Dict. d'H. et de G.E.*: BAUDRILLART-VOGT-VAN CAUWENBERGH, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclesiastique*. Paris 1912-1956.
- DŁ.: DŁUGOSZ Joannes can. Crac., *Historiae Polonicae libri XII*. Ed. PRZEZDZIECKI, Cracoviae 1873-6.

- DRESSLER, *Petrus Damiani*: DRESSLER F., *Petrus Damiani Leben u. Werk*. Rom 1954.
- DU CANGE *Gl.m. et il.*: DU CANGE et FAVA, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*. I-X. Niort. 1883-1887.
- DUCHESNE *LP.*: DUCHESNE L., *Liber Pontificalis*. I-III Paris, 1886-1892.
- ERMINI, *Arnolfo*: ERMINI Filippo, *Arnolfo di Milano* in TRECCANI *Encicl. It.* IV, 557.
- FLORENTINUS, *Hist. Cam.*: FLORENTINUS Augustus, *Historiarum Camaldulensium libri tres*. Florentiae 1575.
- FORCELLINI *Lex. FACCIOLATTI* - FORCELLINI - FURLANETTI, *Lexicon totius latinitatis*. Patavii 1864-1890, 1913-1920.
- FORTUNIO *H. Cam.*: FORTUNIO A., *Historiarum Camaldulensium libri tres*, Florentiae 1576.
- FRANKE, *Romuald*: FRANKE Walter, *Romuald von Camaldoli und seine Reformtätigkeit zur Zeit Ottos III* (in *Historische Studien* H. 107), Berlin 1913.
- GAMS: GAMS P. B. OSB., *Series Episcoporum Ecclesiae Catholicae*. Ratisbonae 1873; ejusdem op. continuatio, ibid. 1885.
- G. Apm. Magdeb.*: *Gesta Archiepiscoporum Magdeburgensium*. Ed. SCHUM, MGH, SS. XIV. 361-484.
- GAY, *It.*: GAY J., *L'Italie Méridionale et l'Empire Byzantin* 867-1071. Paris 1904.
- GIESEBRECHT, *Gesch. d.d. Kzt.*: GIESEBRECHT v.W., *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*. B. I-VI. Leipzig 1877-1895. (I Auflage 1855).
- GLABER: GLABER Raoul, *Les cinq livres de ses histoires*. Ed. PROU in *Collection des textes*. Paris 1886. Alia ed. in MGH SS. VII 48-72.
- GRANDI *Diss. Cam.*: GRANDI Guido, *Dissertationes Camaldulenses*, Lucae 1707.
- GREGOROVIVS, *G. Rom.*: GREGOROVIVS, *Geschichte d. Stadt Rom im Mittelalter*. Stuttgart. 1886-1881. I-VIII.
- HAMPE *Otto III u. R.*: HAMPE K., *Kaiser Otto III und Rom* in *Historische Zeitschrift*. CLX 512-522, Berlin 1929.
- HAUCK, *Kircheng.*: HAUCK A. *Kirchengeschichte Deutschlands*, I-V. Leipzig 1904-1911.
- HOLTZMANN, *Gesch. Sächs. Kzt.*: HOLTZMANN R., *Geschichte der Sächsischen Kaiserzeit*. 900-1024. München 1941.
- JAFFÉ: JAFFÉ Philippus, *Regesta Pontificum Romanorum*, I-II. Lipsiae 1885-8.
- KADE, *Beschreibung*: KADE Reinhard, *Beschreibung eines Legendars* (in *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* VIII 366-367), Hannover 1882.

- KADE, *De Br. Vita*: KADE Reinhard, *De Brunonis Querfurtensis Vita Quinque Fratrum Poloniae nuper reperta*. Lipsiae 1883.
- KADE, *Brunonis Vita V Fr.: Brunonis Vita Quinque Fratrum*, Ed. KADE, Reinhardus in MGH, SS. XV 709-738.
- LANDULFUS, *Hist. Med.*: LANDULFUS, *Historia Mediolanensis*. Ed. BETHMANN et WATTENBACH (in MGH SS. VIII 32-100).
- LANTBERT, *Vita Heriberti*: LANTBERT, *Vita Heriberti Abpi, Colonien*. MGH SS. IV 739-753. Hannoverae 1841.
- LEO MARS., *Chron. Cas.*: LEONIS MARSICANI ET PETRI DIACONI *Chronica Monasterii Casinensis* MGH SS. VII 551-844.
- Lex. f. T. u. K.: *Lexicon für Theologie und Kirche* v. BUCHBERGER.
- LUGANO, *Cong. Cam.*: LUGANO P. *La Congregazione Camaldolese*. . . . .  
Frascati 1908.
- MANN: MANN rev. Horace, *The lives of the Popes in the early Middle-Ages I-XIV*. London 1902-14.
- MEYSZTOWICZ, *Kor. Piast.*: MEYSZTOWICZ X. W., *Koronacje pierwszych Piastów in Sacrum Poloniae Millennium*. III. Roma 1956.
- MEYSZTOWICZ, *Wizerunek Chr.*: MEYSZTOWICZ X. W., *Współczesny wizerunek Bolesława Chrobrego in Teki Historyczne*. Londyn 1952.
- MGH: *Monumenta Germaniae Historica*.
- MIGNE P.L.: MIGNE J.P., *Patrologiae cursus completus* etc. Series Latina I-CCXVII (Indices T. I-IV). Lutetiae Parisiorum 1844-1855.
- MITTARELLI, *Ann. Cam.*: MITTARELLI G. B., *Annales Camaldulenses*. I-IX Venetiis 1755-1776.
- MPH: *Monumenta Poloniae Historica*. I-VI. Lwów 1864 - Kraków 1893.
- MURATORI: MURATORI L. A., *Rerum Italicarum Scriptores*. I-XXX. Milano 1723-1751.
- MYSTAKIDES: MYSTAKIDES B. A., *Byzantinisch-Deutsche Beziehungen zur Zeit der Ottonen*. Stuttgart 1881.
- NEUKIRCH, *P. Damiani*: NEUKIRCH Dr. Franz, *Das Leben des Petrus Damiani*. Göttingen 1875.
- ORGELBRAND: ORGELBRAND, *Encyklopedia Powszechna*. I-XXVIII. Warszawa 1859-1868.
- OTT. DIPL.: *Ottonis II et Ottonis III Diplomata*. Ed. Sickel (in « *Quartfolge* » Monumentorum Germ. Historicorum « *Urkunden der Deutschen Könige u. Kaiser* ». Tomi II pars prior et posterior).
- PAGNANI, *St. d. Cam.*: PAGNANI D. A., *Storia dei Camaldolesi*, Sassoferato 1949.
- PARADISI, *Landolfo Seniore*: PARADISI B. *Landolfo Seniore in Treccani Encicl. It.* XX 495.

- PETRUS DAMIANI, *Romualdi Vita*: PETRUS DAMIANI, *Vita S. Romualdi* in MIGNE P.L. 144, 953-1008.
- RAMELLI, *Vita di S. Rom.*: RAMELLI C., *Vita di S. Romualdo abbate*. Fabriano 1881.
- REUSS, *Handschr.*: REUSS *Kurzer Abriss einer Geschichte der Bücher — und insbesondere Handschriften — Sammlungen im Hochstifte Würzburg* in *Serapeum* N. 11, 12, 161-174, 177-190. Leipzig 1845.
- Sacrum Poloniae Millennium: Sacrum Poloniae Millennium*, Period. I-V Roma 1954-1958.
- SCHLUMBERGER, *Ep. Byz.*: SCHLUMBERGER G., *L'Épopée Byzantine*. I-III. Paris 1896-1900-1905.
- SCHNEIDER, *Rom u. Romg.*: SCHNEIDER F., *Rom und Romgedanke im Mittelalter*. München. 1926.
- SCHRAMM, *Kaiser, B. u. P.*: SCHRAMM P. E., *Kaiser, Basileus und Papst zur Zeit der Ottonen* (in *Historische Zeitschrift* CXXIX 424-475). München-Berlin 1929.
- SCHRAMM, *Neun Briefe*: SCHRAMM P. E., *Neun Briefe des byzantinischen Gesandten Leo von seiner Reise zu Otto III*, 997-998 (in *Byzantinische Zeitschrift* XXV, 89-105). Leipzig 1925.
- SCHRAMM *Kaiser R. u. R.*: SCHRAMM P. E., *Kaiser, Rom und Renovatio* (in *Studien der Bibliothek Warburg*). Leipzig 1929.
- SCHRAMM *Ottone III*: SCHRAMM P. E., *Ottone III imperatore di Germania* (in TRECCANI, *Enc. it.* XXV 803-804). Roma 1935.
- SOLDANI, *Quest. St. Vall.*: SOLDANI F., *Questioni istoriche, cronologiche vallombrosane*. Lucae 1731.
- SRG. *sch. Scriptores Rerum Germanicarum in usum scholarum*. HANNOVERI ET AL. 1867-1957.
- THANGMAR *Vita Ber.*: THANGMAR, *Vita Bernardi Episcopi Hildesheimensis* (in MGH SS. IV 754-782). Hannoverae 1841.
- TH. *P. gr Thesaurus Linguae Graecae* Ed. H. Stephanus, Parisiis 1831-63.
- TH. *l. l.*: *Thesaurus Linguae Latinae Editus Auctoritate et Consilio Academicarum Quinque Germanicarum*, Vol. I Lipsiae 1900, cont.
- THIETMAR: *Thietmari Merseburgensis Episcopi Chronikon*, Ed. HOLTZMANN R. (in SRG. *sch. nova ser.* IX). Berlin 1935.
- TRAVERSARI, *Hodoeporicon*: TRAVERSARI A. *Hodoeporicon* (in DINI-TRAVERSARI, *Ambrogio Traversari e i suoi tempi*). Firenze 1922, p. 11-139.
- TRECCANI, *Enc.*: TRECCANI, Istituto G., *Enciclopedia Italiana*. Roma 1929-1937, 1948.
- UHLIRZ, *Otto III*: UHLIRZ Mathilde, *Otto III* (in *Jahrbücher des Deutschen Reiches unter Otto II und Otto III.*. Zweiter Band.). Berlin 1954.

- WENSKUS, *Brun*: WENSKUS R., *Studien zur Historisch-politischen Gedankenwelt Bruns von Querfurt* (in *Mitteldeutsche Forschungen* fasc. V). Münster-Köln 1956.
- WILMART, *Le Recueil*: WILMART D. A., *Le recueil des poèmes et des prières de S. Pierre Damien* (in *Revue Bénédictine* XLI, N. 4, 342-357). Maredsous Octobre 1929.
- WILMART, *Une lettre*: WILMART D. A., *Une lettre de S. Pierre Damien à l'Impératrice Agnès* (in *Revue Bénédictine* XLIV N. 2, 125-146). Maredsous, Avril 1932.
- WIMMER: WIMMER Fr. P., *Kaiserin Adelheid*. Regensburg 1889.
- VITALETTI, *Un inv.*: VITALETTI G., *Un inventario di codici del s. XIII e le vicende della Biblioteca, dell'Archivio e del Tesoro di Fonte Avellana*. (In *Bibliophila* XX-XXI-XXII), Firenze 1918, 1919, 1920.
- Vita Meinwerci: Vita Meinwerci Epi. Patherbrunnensis*. Ed. TENCKHOFF in SRG sch, Hannoverae 1921.



P. IOSEPHUS WARSZAWSKI S.I.

IGNOTUM SCRIPTUM AUTOGRAPHUM  
S. STANISLAI KOSTKA

Exstat Neapoli in Domo Novitiatus S. I. autographum S. Stanislai. Non obstante vigente in provincia Neapolitana immemorabili traditione de existentia huiusmodi autographi eius notitia et applicatio in campo scientifico hucusque fuit nulla. Immo, consideratis testimoniis tum P. Ubaldini, maximi ex delapsis saeculis collectoris et biographi S. Stanislai (1), tum etiam Patris M. Lanusse, auctoris novissimae eius scientificae biographiae (2), factum ipsum de existentia huiusmodi autographi latuit utrumque auctorem ideoque etiam caeteris huius Sancti biographis fuit ignotum.

Liceat proinde textum imprimis ipsum autographi, cuius photocopias adduximus, afferre in sua forma integra, abbreviationibus quibuscumque sublatis (3):

elegerit Dominus et docuerint te iuxta legem  
eius sequerisque sententiam eorum nec de-  
clinabis ad dextram neque ad sinistram;  
qui autem superbierit, nollens obedire  
5 sacerdotis imperio, qui eo tempore minis-  
trat Domino Deo tuo, ex decreto judi-  
cis, morietur homo ille, et auferes  
malum de Israel cunctusque populus  
audiens timebit, ut nullus deinceps  
10 intumescat superbia ». (4)  
Erunt ergo dubio procul aliqui etiam in  
Ecclesia Christi qui omnes difficultates,  
quodquot in ea oriri potuerint ex-  
plicare quaestiones omnes (5)  
15 ac denique fideles contra omnes Haeretico-  
rum errores (6) quos aeterna  
Sapientia contra Ecclesiam praescivit  
oritura, cum ingenti animarum detri-  
mento, verissime noverint defen-

- 20 dere, ut nullius plane anima ob Ecclesiae  
ignorantiam et infidelitatem de sua  
salute periclitari posse, cum multum (7)  
habeat Ecclesia insigniores promissi-  
ones, quam synagoga judeorum multumque (7)
- 25 amplius illam Christus diligit, pro qua  
etiam mori voluit et suam sponsam
- (f. versum) esse, quae, non fornicaretur cum erro-  
ribus inferni, cum habeat sponsum  
aeternam Sapientiam et veritatem ipsam. (8)

Folium, hunc textum in sua forma pristina continens, conservatur inclusum ligneo et artificialiter ornamentato septo, custoditum insuper utraque ex parte vitro. Capiti praedicti septi imposita est inscriptio sequentibus verbis: « Characteres / S. Stanislai Kostkae / Societ[atis] Iesu / Novitii ». In parte vero adversa ipsius inclusionis septalis legi potest sequens adnotatio: « Pagella dilacerata ex libello / manu scripto / S. Stanislai Kostkae N[ovitii] S.I. / quod servabat Joann. Bylinski ».

Perfecta cognitio autographi exigit, ut ad superius de ipso notata adiciantur quaedam tum de materia in ipso contenta, tum de eius authenticitate, tum demum de historia folii autographum hoc constituentis.

Quod materiam praedicti folii Neapolitani attinet videtur affirmari posse:

1) Ipsam non constituere elaborationem originalem S. Stanislai, sed adnotationem vel etiam dictata quaedam, scripta tempore alicuius praelectionis scholaris. Demonstrat hoc forma exterior ipsius scripturae, quae apparet summo in gradu rapida, plena maximis abbreviationibus et insuper, quod videtur argumentum dirimens, continens phrases etiam non perductas usque ad finem, interiectis immo spatiis vacuis ad earum supplementationem (9). 2) Praelectionem hanc vel etiam dictata esse de « Ecclesia Christi » (10) et praebere materiam controversam bene compactam et dirimentibus fultam argumentis. 3) Praelectionem hanc a S. Stanislao notatam locum habuisse « in collegio Viennensi Caesareae Maiestatis almae Societatis Iesu » (11), cum antea in studiis et scholis vel lectionibus privatis Po-



loniae habitis huiusmodi materia puero 13-annorum non potuisset congruenter tradi, nec videtur assignari posse professor qui eam tradiderit.

Textus ipse, hoc folio contentus, constituit, consideratus in seipso, fragmentum alicuius longioris expositionis sive praelectionis, incipit enim a medietate determinatae phraseos cuius plenus sensus primo ictu difficile et compleri et intelligi potest. Adductis tamen quae de similibus foliis affert in sua monographia super hunc Sanctum P. Ubaldini, statui videtur posse de hoc textu ipsum constituere ultimum folium in collectione trium foliorum, quae ex manuscriptis S. Stanislai allegantur a P. Ubaldini (12). Ex allatis enim ab ipso foliis repraesentat sic dictum folium Romanum probabiliter initium conscriptae manu S. Stanislai « controversiae cum haeticis » (13), etsi inchoatae sine titulo; duo vero sequentia et ab ipso in extenso citata folia, s. d. Cracoviensia, constituunt partem supradictae controversiae immediate praecedentem textum allati a nobis folii. Quattuor tamen haec folia non constituunt, pro dolor, textum in se utraque ex parte completum, uti patet prima comparatione inter ipsa folia instituta. Deest enim eis, ut infra evidentius patebit, folium unicum, cuius existentia et textus hucusque ignorantur.

Authenticitas allati a nobis scripti, communiter attributi S. Stanislao, vindicatur praecipue ex adiuncta in calce autographi authentizatione, tum etiam ex perfecta congruentia textuum, qualis intercedit inter folium II Cracoviense et folium Neapolitanum, tum demum ex immemorabili traditione qua autographum istud veneratur in Domo Novitiatus Neapolitana.

Authentizatio apposita atq (14) continetur sequentibus verbis: « Haec sunt germana / scripta Beati Stanislai / ubi venerit R[everentia] V[estra] habebit / a me plura. / Ego ipse ex libro eius/manuscripto: mihi dato a / R[everendo] D[omino] Bilinski haec folia / 5 laceravi / JKSI ». — Congruentia textuum probatur tum citatione in utroque folio unius eiusdemque textus desumpti ex S. Scriptura, cuius partem primam continet f II (15) Cracoviense, partem alteram vero f Neapolitanum, tum ex repetitione ultimi, respective primi verbi, citati in utroque folio, sc. «elegerit» (16). — Testimonium immemorabilis traditionis supra iam citavimus allegando inscriptionem superpositam inclusioni

septali, quae atq̄ continet. Tria haec testimonia, considerata iunctim, praebent argumentum inconcussum pro authenticitate ipsius ms (17), nec videtur ulterius insistendum supra hac quaestione, praesertim cum inferius peragenda analysis ipsius authentizationis omne dubium quoad significationem in ipso contentarum abbreviationum removeat.

Exstant autem huiusmodi abbreviationes in citata authentizatione duae, constitutae sc. siglis « RV » et « JKSI ». Aggrediamur primo loco explicationem abbreviationis ultimae.

Recta interpretatio siglorum hanc abbreviationem constituentium, i.e. siglorum « JKSI », facilitatur introducta a Patre Ubaldini citatione nominis Patris Jacobi Korytowski. In sua enim biographia de S. Stanislao citat P. Ubaldini expressis verbis litteras conscriptas et obsignatas a P. Jacobo Korytowski (18). Cum autem P. J. Korytowski moveat in hisce litteris quaestionem manuscriptorum S. Stanislai, videtur solutio siglorum « JK » in nomen « Jacobus Korytowski » maxime obvia esse, praesertim si huic interpretationi additur communis solutio siglorum « SI » in « Societatis Iesu », quod permittit solutionem abbreviationis « JKSI » in evidentem signaturam « Jacobus Korytowski SI » (19).

Suadet huiusmodi solutionem praedictae abbreviationis non solum coincidentia quattuor in authentizatione inventorum siglorum cum initialibus characteribus signaturae P. Korytowski, sed insuper totus ex litteris eiusdem desumptus textus comparatus textui authentizationis. In praedictis enim litteris haec habentur: « Ante annos 19 habui ego libellum donatum a R. D. Bilenski, canonico Plocensi et Pultoviensi nec non parocho Prasnicensi, iam a multis annis defuncti, qui idem fuit paedagogus beati Stanislai... Verum hunc librum paucis foliis decerptis et prima pagina cum nomine et signo beati, piae memoriae P. Claudio Romam misi, nec scio aliquid mansisse in collegio hoc Pultoviensi » (20).

Diligenti supra hos textus comparatione instituta patet phrasim: « Verum hunc librum paucis foliis decerptis... misi » coincidere, vel ad minimum contineri in phrasi authentizationis: « Ego ex libro eius haec folia 5 laceravi... », proindeque au-

ctorem « lacerationis » et « decerptionis » esse eandem personam et operantem circa idem obiectum.

Circa rectam solutionem et interpretationem siglorum « RV » haec liceat notare: Sigla ipsa non possunt denotari nisi denominationem « Reverentia Vestra ». Difficilius tamen venit indicare personam ad quam haec denominatio referenda sit. Non videtur eam posse substitui persona Patris Szembek (21) ad quem anno 1619 P. Korytowski misit citatas nuper litteras (22). Impossibile reddunt huiusmodi substitutionem verba apposita authentizationi: « Ubi venerit RV habebit a me plura ». In suppositione enim promissionem hanc factam fuisse proprie P. Szembek debuisset P. Korytowski tempore suae commorationis Cracoviae, i.e. anno 1615 (23), donare Patri Szembek promissa in eadem authentizatione « plura » folia, i.e. nominatum in litteris « reliquum », quod tamen non fecit, cum ea abstulerit secum e Cracovia Leopolim.

Non obstante hac conclusione videtur tamen inferri debere Patrem Szembek bene informatum fuisse de existentia praedictorum 5 ff. P. Korytowski enim nullam eorum mentionem facit in suis litteris ad P. Szembek scriptis; contextus vero totus litterarum supponit notitiam de eorum existentia et sorte bene a P. Szembek compertam fuisse.

Inter possibiles personas, quibus attribuere liceret sigla « RV », videtur assumi posse unice persona alicuius patris Societatis Jesu, qui tum cultui S. Stanislai propagando summe addictus fuerit, tum relationes maxime intimas habuerit cum domo sive Romana, sive Neapolitana, quibus quaesita ff donaturus fuerit. Excellit inter notos aliunde patres Polonos uti unicus huiusmodi pater, Nicolaus Lancicius, qui et cultui S. Stanislai propagando vitam suam consecravit et relationes intimas cum domibus Assistentiae Italiae fovebat (24). Eius ergo persona, aliis rationibus suadentibus, assignari posset uti persona cui praedicta 5 ff missa fuerant, quam proinde substituere liceret siglis « RV » in authentizatione repertis.

Ad elucidandam historiam folii autographum hoc continentis praenotentur oportet ea, quae ex citatis hucusque textibus sponte deduci possunt tum relate ad ipsa ff in communi considerata, tum relate ad librum ex quo desumpta inveniuntur.

Quod ad folia in communi attinet imprimis uti evidens assumendum videtur praedicta folia, i.e. unum Romanum, duo Cracoviensia et unum Neapolitanum, constituere quattuor ex quinque a Patre Korytowski nominatis foliis, eorumque enumerationem absolvi debere sequentibus numeris: f I = Romanum; ff III-IV = Cracoviensia; f V = Neapolitanum; f II vero inter hucusque ignota connumerari oportet.

Insuper, quod completum numerum ff decerptorum attinet, videtur concludi debere ipsum non constare solis praedictis 5 ff, sed comprehendere maiorem quantitatem, quamvis nominatam verbo « pauca ». Patet hoc ex comparatione tum descriptionum numericarum, quae P. Korytowski attulit in suis litteris ad P. Szembek, ubi primo ponit « pauca », dein agit de quodam « reliquo » contento in istis « paucis », quod apparet remansisse post desumptionem praedictorum 5 ff ex nominatis « paucis »; tum etiam ex similibus descriptionibus contentis in authenticatione f Neapolitani, ubi P. Korytowski expressis verbis enumerat « haec folia 5 » et insuper promittit alia « plura ».

Uterius uti certum videtur assumendum P. Korytowski praedicta ff « pauca » continue secum portasse ubicumque locorum degebat, usque dum eorum « reliquum » in civitate Leopoli manu propria dono dedit anno 1616 (25).

Videtur etiam patere eum praedicta 5 ff misisse ignoto « RV », i.e. supposito P. Lancicio, ante suam Leopoli commotionem. In suis litteris enim ad P. Szembek datis notat explicitate se solummodo « reliquum » Leopoli dono dedisse, non vero « totum », quod secus notare debuisset.

Relate ad librum ex quo praedicta 5 ff lacerata decerpta sunt, haec videntur statui posse: 1) P. Korytowski anno 1600 fuisse in possessione unius solummodo libri intitulati in « prima pagina cum nomine et signo beati », sc. Stanislai. 2) Librum hunc continuisse praedicta « ff 5 » comprehendentia « controversias cum haeticis » (26). 3) Librum hunc proinde eundem fuisse ac librum de quo refert P. Ubaldini, ipsum continuisse « controversas cum haeticis materias » (27), quem abbreviationis causa appellamus « librum controversiarum ». 4) Librum hunc controversiarum non esse confundendum cum libello intitulo « Liber elegantarium scriptus per me Stanislaum Ko-

stka sub R. M. Alberto Theobulcio S. I. », quod anno 1618 adhuc exstitit Calissii (28); nec cum libello intitulo « Anno Domini 1565 sub M. Alberto collegii almae S. I. », cuius fragmenta P. Ubaldini circa annum 1660 « manu habuit » (29); nec cum libello intitulo « Quaedam recte scribendi sive orthographiae praecepta a M. Alberto Polono in collegio Viennensi Caesareae Maiestatis almae Societatis Iesu », cuius probabiliter paginam primam P. Korytowski habuit in suo « reliquiario » anno 1619 (30). Disputata utique manet quaestio quomodo hi tres ultimo nominati libri, qui omnes de eadem tractant materia, distinguendi sint vel quomodo inter se iungantur. Quaestionem hanc ob defectum ampliorum argumentorum relinquimus apertam. 6) Datationem libri controversiarum, contentam in phrasi: « ante annos 19 », referri a P. Korytowski ad receptionem ipsius libri dono accepti a R. D. Bilinski, non vero ad durationem eius possessionis, nec ad factum commemoratae lacerationis nec ad ulteriorem huius libri alienationem. 7) Quinque, nominata a P. Korytowski ff, fuisse decerpta post annum 1602, quia P. Korytowski nominat S. Stanislaum in sua authentizatione iam « beatum »; titulus vero « beati » concessus fuit huic novitio die 18.II.1602 (31); uti certum ergo accipiendum est librum controversiarum tunc temporis adhuc illaceratum et integrum fuisse in possessione P. Korytowski. 8) Librum hunc post eius lacerationem missum fuisse Romam ad P. Claudium Aquaviva ante eius obitum, i.e. ante annum 1615 (32).

Inquirendo vero existentiam huius libri vel relictorum ex ipso foliorum, unum uti certum accipi videtur, et quidem conclusione negativa, scil: Transcripta in noto Codice Vaticano (33) folia Romanum et Cracoviensia (34) ibidemque authorizata uti manu propria S. Stanislai conscripta (35), non constituere scripta autographa Sancti, sed esse puras transcriptiones praeparatas et productas in Sacra Rituum Congregatione in relatione ad eius solemnem beatificationem anno 1670 habitam (36). Veritas huius affirmationis patet ex comparatione instituta inter scripturam manifestatam in allata fotocopia folii Neapolitani cum scriptura manifestata in transcriptis in Codice Vaticano foliis, quae ambae scripturae omnino differunt et in adhibitis

in ipsis characteribus diversum pro utraque demonstrant autorem (37).

Ulterius vero dicendum totum nuper consideratum Codicem Vaticanum non constituere autographum S. Stanislai, uti praesumere videtur Ubaldini (38), et post ipsum alii (39), sed continere solummodo transcripta autographa Sancti, quorum folia originalia videntur disparuisse currentibus saeculis. Confirmant huiusmodi assertionem duae rationes: quarum prima desumitur ex comparatione scripturae figurantis in transcriptis foliis Romano et Cracoviensibus cum scriptura manifestata in caeteris eiusdem Codicis foliis, folia haec enim omnia, tum Romanum et Cracoviensia, tum caetera Codicis Vaticani, praeseferrunt in characterе scripturae perfectam identitatem. Altera harum rationum desumitur ex explicita adnotatione bibliothecarii Vaticani D. Sancte Pieralisi (40), in qua expressis verbis asseritur: « Notandum haec omnia (i.e. tum ff Romanum et Cracoviensia, tum caetera ff Codicis) exemplata (scil. esse) ex originali B. Stanislai Kostcae » (41).

Hisce suppositis historia praedictorum 5 ff, et specialiter ultimi, a nobis in hac nota explicativa commemorati, sequentibus punctis videtur delineari posse:

Anno 1600, tempore quo P. Korytowski fuerat primo vicedirector et dein rector Collegii Pultoviensis (42), accepit a R. D. Bilinski, tunc temporis canonico Pultoviensi (43), libellum S. Stanislai manuscriptum, quod superius denominavimus « controversiarum »: « *Ante annos 19 habui ego libellum donatum a R. D. Bilinski, canonico Plocensi et Pultoviensi...* » (44). Annis 1604-14 (45), i.e. post beatificationem S. Stanislai et ante mortem Praepositi Generalis Societatis Iesu, P. Claudii Aquaviva, decerpit ex hoc libello « pauca folia », i. e. certe plura quam notata in authentizatione « ff 5 », et hoc modo laceratum libellum misit Romam: « *Verum hunc librum paucis foliis decerptis et prima pagina cum nomine et signo beati, piae memoriae P. Claudio Romam misi...* » (46). Anno 1615 — praedicta ff lacerata semper secum ferens — adiit domum Professam Cracoviae ad S. Barbaram officium Patris Spiritualis aggrediturus (47) coha-

bitavitque ibidem cum P. Szembek, qui, inde iam ab anno 1609, vitam degit in hac domo munus Praefecti conferentiarum, casuum et congregationis studiosorum perficiens (48); hac cohabitatione explicanda videtur tum plena notitia ex parte P. Szembek circa ff a P. Korytowski possessa, tum litterae interrogatoriae ab ipso ad P. Korytowski anno 1619 missae. Eodem anno, i.e. 1615, litteris a P. Lancicio acceptis, probabiliter rogatoriis, authentizavit, Cracovia adhuc degens, praedicta « ff 5 » ipsaque Leopolim ad P. Lancicium misit (49), simul informando ipsum « plura » recepturum quando « venerit » Cracoviam, scil. « ex missionibus », quibus P. Lancicius tunc temporis addictus fuerat (50) et ex quibus rediturus exspectabatur atque iter Romam petiturus transiliendo scil. Cracoviam (51)ff « *Ubi venerit RV habebit a me plura* ». In altera eiusdem anni 1615 parte relinquit P. Korytowski Cracoviam Leopolim ipsam aggrediturus — probabiliter ut petitionibus Patris Lancicii plene obviam iret; catalogus enim personarum Provinciae Poloniae « initio anni 1616 scriptus » demonstrat ipsum prima vice inter socios Collegii Leopoliensis degentem (52), similis vero catalogus, die 23.XII. eiusdem anni confectus, patefacit nomen eius ex numero sociorum eiusdem collegii iam deletum esse (53), qua brevi comoratione probari videtur ipsum Leopolim adiisse solum propter determinatum finem adipiscendum, i.e. videndi P. Lancicium, non vero ex communi dispositione annuali. Currente autem anno 1616 P. Korytowski — Leopolim nactus et Patre Lancicio ibidem non invento — donavit « reliquum » foliorum fundatrici Collegii Leopoliensis Dominae Sophiae Sieniawska, posterioribus temporibus abbatissae Sendomiriensis O.S. Benedicti (54): « *Leopoli manens dedi reliquum fundatrici nostrae Dominae Sieniawska* » (55). Anno demum 1619, quando munus peragebat consultoris et praefecti Seminarii in Collegio Pultoviensi (56), litteras interrogatorias accepit a P. Szembek, permanentemente in Cracoviensi Domo Professa, ad quas superius citatum responsum dedit.

Pater Lancicius interim, 5 a P. Korytowski accepta ff singulis distribuit domibus in quibus ab illo tempore reperta sunt, i.e. f I Domui Romanae, ff III-IV Domui Cracoviensi, f V, authentizatum, Domui Neapolitanae. Hoc ultimum f, maxime vali-

dum, donavit Domui Neapolitanae probabiliter propter intimas relationes et memoriam, quae vigeant inter ipsum et P. Spinelli, quem tum Neapolitanum natum, tum provincialem Provinciae Neapolitanae fuisse cognovit (57).

Magis exactam vel etiam ampliorem delineationem historiae praedictorum ff impediunt ignoti hucusque vel non iam existentes fontes (58).



NOTAE

(1) Ubaldini Urbanus; 1608-64; proc. beatificationis S. Stanislai (cf. J. Sygański, *Święty Stanisław Kostka Patron Lwowa*, Lwów 1906, pg. 5, 100); reliquit ms *Vita et miracula S. (?) Stanislai Kostkae...* (historiam ms cf. *Sygański* lc 5); textus ms cf. *Analecta Bollandiana*, IX, 360-78; XI, 416-67; XIII, 122-56; XIV, 295-321; XV, 285-315; XVI, 253-96.

(2) L[ANUSSE] MICHEL SJ, *Vie de S. Stanislas Kostka*, Bruges 1900.

(3) Folium praedictum innotuit auctori huius notae mense Decembris anni 1956. Summa benevolentia Superiorum Domus Novitiatus Neapolitanae favente ipsum Romam attulit ibidemque in Instituto Patologiae Librorum reficiendum curavit deindeque Novitiatu restituit.

(4) Textus desumptus ex Lib. Deutoronomii cap. 17 v. 10-13; prima verba v. 10, quae desunt in hoc folio, et quae exstant conscripta a S. Stanislao in calce sic dicti folii II Cracoviensis, haec habent: « Et facies quodcumque dixerint qui praesunt loco quem »; UBALDINI, XI, 433.

(5) Sequitur spatium liberum relictum a S. Stanislao nec impletum.

(6) Sequitur initiatum a S. Stanislao et deletum ab ipso verbum: suppl.

(7) Contextus videtur suadere hanc solum lectionem, ut inferius in verso 24 lectionem « multumque », etsi characteres litterariae secundum se consideratae aliam permittunt lectionem.

(8) Liceat mihi hoc loco gratias agere tum P. Lukacs, tum P. Polgar, pro adiuvamine in conficienda hac transcriptione praestito.

(9) Cf. tamen psychologicè optimam interpretationem circa characterem huius elaborationis apud J. E. KERNS, *Portrait of a Champion*, pag. 144-6.

(10) Cf. textum f. Neapolitani superius allatum.

(11) Cf. UBALDINI, lc. XI, 431.

(12) UBALDINI, lc. XI, 432-3.

(13) UBALDINI, lc. XI, 431.

(14) atg = autographum.

(15) f = folium; ff = folia.

(16) Cf. textum f. II Cracoviensis citati a P. UBALDINI, lc XI 433 et textum folii Neapolitani superius allati.

(17) ms = manuscriptum.

(18) UBALDINI, lc XI 431.

(19) 1561 - c. 1620; coadiutor spiritualis; rector Collegii Pultoviensis (7 annis); Calissiensis (5 ½ annis); Vilnensis (½ anno).

(20) UBALDINI, lc. XI, 431.

(21) 1575-1644; natus Cracoviae; mortuus Torunio; prof. theol. moralis; concionator; vice-rector Domus Cracoviensis ad S. Barbaram.

(22) UBALDINI, lc. XI, 431.

(23) Pol. 43 f. 97; sigla Pol & Rom referunt ad manuscripta in Archivio Romano SJ asservata.

(24) 1574 (16-XII)-1652 (17-III); conversus ex haeresi ariana; collaborator P. Orlandini in conscribenda Historia Societatis Jesu; rector Collegii Calissiensis et Cracoviensis; provincialis Provinciae Lituanae; circa zelum quo urgebatur ad cultum S. Stanislai fovendum cf. eius litteras ad P. Spinelli iam die 16-VIII-1604 conscriptas (M. GODINEZ SJ, *Pratique de la théologie mystique*, t. I, l. I).

(25) « Leopoli manens dedi reliquum fundatrici nostrae Dominae Sienawska »; ex litteris P. Korytowski ad P. Szembek; cit. UBALDINI, lc, XI, 431.

(26) UBALDINI, lc XI, 431.

(27) *Ibidem*.

(28) *Ibidem*, 430-1.

(29) *Ibidem*, 431.

(30) P. UBALDINI in hoc errat quod citata 5 ff. considerat uti separata « fragmenta » (XI, 431), nullo nexu cum praedicto libro iuncta. Similiter errat P. Badeni identificando librum « Quaedam recte scribendi... » cum « Libro controversiarum » (*Św. Stanisław Kostka*, Kraków, 1887, 32).

(31) « ... in uno horum brevium dato Romae apud Sanctum Petrum sub annulo piscatoris a... Clemente papa, die decima octava februarii anno 1602... expressis verbis titulus beati supradicto Stanisławo Kostka datus est »; ex instrumento bullarum cit. Ub. XV 290.

(32) Obiit die 31-I-1615.

(33) « Codex chart. in 4. saeculi XVII. Constat foliis 49. N[umerus] A[ntiquus] 2910; Bibliotheca Vaticana, Fondo Barberini lat., ms. 1127 (XX, 37).

(34) ff. 48-49 v.; inter textum allatum a P. UBALDINI et textum Codicis Vat. sequentia notantur errata:

<i>Cod. Vat. f 48</i>	<i>Ubal dini lc XI 432</i>	<i>f 48 v</i>	<i>432-3</i>
Apostolus laedit obeat	apostolos laeditur (nequit legi)	Si Eccl. vel doceat	Eccl. aut docet
		<i>f 49 v</i>	<i>433</i>
		ut	Vel

(35) f. 48 v.

(36) Die 16-VIII-1670; cf. etiam UBALDINI, lc. XI, 431.

(37) Aliud argumentum non parvi momenti contra characterem autographum Codicis Vaticani desumi potest ex magnitudine foliorum: ff Cod. Vat. praeseferunt magnitudinem 17,7 × 23 cm., cum f Neapolitanum nec medietatem horum numerum attingat.

(38) UBALDINI, lc. XI, 434.

(39) Cf. e. g. assertionem P. J. Majkowski: « Rękopis Stanisława, znajdujący się w Bibliotece Watykańskiej... etc. », in « Typologia świętego Stanisława Kostki » in *Przegląd Powszechny*, 229 (1950), 304. Indifferenter affirmat Lanusse: « Parmi les écrits de Stanislas, soumis à la Congrégation romaine, pour la canonisation, se trouvait le règlement de noviciat écrit de la main même du Saint novice ».

(N. B.: Nota errorem auctoris: non tractari scil. de scriptis productis in ordine « ad canonisationem », sed in ordine ad beatificationem; cf. UBALDINI, lc, XI, 431).

(40) Pieralisi Sante prete e bibliotecario della Barberiana: MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, 87, 71, 92, 436-8.

(41) Cf. Inventarium Codicum, mmss., Bibliothecae Barberinae reductum et digestum a D. Sancte Pieralisi; t. 6, f. 284. — Idem erui posset ex affirmatione testis oculati, P. Ubal dini, qui haec habet: « ... fragmenta (sc. scriptorum S. Stanisłai) in Sacra Rituum Congregatione producta ad examen in archivis eiusdem copiata... »; lc, XI, 431.

(42) Pol. 43, f. 25 v.; f. 32 v.

(43) UBALDINI, lc. 431.

(44) *Ibidem*.

(45) Cultus privatus 18-II-1604; cultus publicus 14-VIII-1605. Cf. GALLETI, lc 280.

(46) UBALDINI, lc. XI, 431.

(47) Pol., 43, f. 47.

(48) Pol., 43, f. 50; f. 37; f. 123; f. 144.

(49) Pol., 43, f. 94.





opse qua non fornicaretur cum ser-  
vibus, infirmis, cum barba et pueris  
gloriam sapientiae, et veritate ipsam.

Hae sunt Germanae

scriptae S. Stanislai  
ubi vivit J. P. Sabatier  
a me plura.

Eg. ipse ex libro eius  
manuscripto: in libro a

J. P. Dyblinsky. S. Stanislai  
5. lacrimarum

J. K. S.

Scriptum autographum S. Stanislai Kostka (versum)  
cum apposita authenticatione



(50) Pol., 43, f. 99.

(51) Pol., 43, f. 111v; f. 115.

(52) Pol., 43, f. 116; f. 110.

(53) Pol., 43, f. 119v.

(54) Anno sc. 1624; Pol. 77 I, f. 102; f. 119.

(55) UBALDINI, lc. XI, 431.

(56) Pol., 43, f. 128v.

(57) Circa relationem vigentem inter P. Spinelli et P. Lancicium cf. inter alia: Rom 53, ff. 209, 218 v., 224 v., 266, 296, 324 v., 339, 347, 349, 360, 361v. — Comprobant hanc suppositionem vestigia cultus S. Stanislao Neapoli exhibita, quae inde a temporibus P. Spinelli per singula saecula usque ad hodierna tempora se protrahunt; sic in Ecclesia Neapolitana SI Gesù Nuovo conservatur, alio ex sanctuario oriunda, statua lignea ignoti sculptoris ex saeculo XVII; ibidemque in altare maiori invenitur basso-relievo S. Stanislai sculptum in bronzo a Gennaro Cali anno 1854 (cf. R. U. MONTINI, *La Chiesa del Gesù*, Napoli 1956, 55); alia adhuc signa huius cultus sive in dicta ecclesia sive in aliis Neapolis ecclesiis inveniuntur, quorum existentiam hic saltem innuere liceat, cum in collectione iconographica de S. Stanislao a P. ST. BEDNARSKI SI congesta non inveniuntur (cf. *Św. Stanisław Kostka*: Album, Warszawa 1928).

(58) Quomodo traditio, nisi scriptis fixata, evanescere potest, demonstrat responsum mihi datum a Patribus habitantibus in Domo Novitiatus Neapolitana me interrogante de historia conservati ab ipsis summa pietate autographi: « Ho domandato a vecchi padri se sapessero qualche cosa dello scritto, ho potuto sapere ben poco: ai loro tempi (1890) c'era. Qualche padre ha supposto che ci venisse dai reduci dalla Polonia (1804) o che fosse riconsegnato come tante altre reliquie che furono disperse dai padri dopo la soppressione (1773) ». (Ex litteris P. L. Cermele, datis in Vico Equense 4-I-1957).





## STANISŁAW BÓBR-TYLINGO

### LA FRANCE ET LES RAPPORTS POLONO-RUSSES 1860-1862 (1)

Pierre Rain, l'éminent historien français de notre époque, affirme dans son ouvrage sur la diplomatie française de Louis XV: « Déjà se pose pour la diplomatie française le dilemme qui pendant un siècle et demi et jusqu'à nos jours a divisé nos hommes d'Etat... Déjà l'alliance russe était exclusive de l'alliance polonaise comme elle devait l'être sous Vergennes, sous Napoléon I-er, sous Napoléon III, au siècle présent, au lendemain du traité de Versailles » (2).

Ce problème commença à se poser pour Napoléon III au cours de l'année 1860 (3). Son rapprochement avec la Russie opéré immédiatement après la guerre de Crimée se compliqua de plus en plus de la question polonaise (4). C'était cette question qui força enfin le tzar Alexandre II à renoncer à un concert avec la France napoléonienne et à chercher un resserrement des liens avec une autre puissance copartageante, la Prusse.

Les rapports envoyés au début de l'année 1860 par le consul français à Varsovie, le comte de Ségur, soulignaient une violente campagne antifrançaise menée par les autorités russes; elles prenaient fait et cause pour le pouvoir temporel du pape et critiquaient ardemment la politique italienne de Napoléon. « Ces tentatives sont, néanmoins, jusqu'ici, demeurées sans grand effet, parce que le public croit voir une question de nationalité là, où l'on voudrait qu'il ne vît qu'une question religieuse (5). Même le clergé polonais, le seul du monde catholique, se montra moins sensible au triomphe des intérêts temporels du Saint-Siège, qu'au triomphe des idées nationales dont l'Italie centrale était agitée (6).

En ce qui concernait les relations entre les Polonais et les Russes, ces deux nations ne se rencontraient, à part quelques

salons « de la haute noblesse de Varsovie », que dans la rue. La société polonaise était fermée aux Russes « peut-être plus que jamais » (7).

La vie du pays, selon le consul, se concentrait autour de la Société Agronomique, la seule organisation permise aux Polonais; elle atteignit au début de 1860 le chiffre de 3600 membres. Cette société se considérait comme responsable non seulement de l'état de l'agriculture dans le Royaume du Congrès — elle n'avait pas pu s'organiser dans les provinces orientales de la Pologne — mais de tous les aspects de la vie publique. Son président, le comte Andrzej Zamoyski, était réellement le chef des habitants du Royaume. L'activité de cette organisation énervait les Russes. « Le préfet de la police — rapporta Ségur — qui est un de mes amis particuliers, me disait l'autre fois, chez moi, dans un moment d'abandon, résultant de l'état de colère dans lequel il se trouvait: les Polonais ont maintenant leur Diète, la constitution de 1815 suivra bientôt. Je croyais ces gens-ci stupides, et ils ne le sont pas, je n'étais pas seul à penser ainsi; l'autre jour le prince (Michel Gortchakow, namiestnik du Royaume du Congrès) me demandait dans son langage militaire si la noblesse polonaise, en ce moment présente à Varsovie, bambochait beaucoup, comme à l'ordinaire. Je lui ai répondu un peu brusquement, a ajouté le général, mais d'une manière sérieuse: Au contraire, mon prince, elle est sage à faire frémir tous ceux qui réfléchissent » (8).

Le diplomate français soulignait dans ses rapports le calme parfait qui régnait dans le pays. Les premiers signes de l'effervescence publique commencèrent à paraître au milieu de l'année. Les Polonais, impressionnés par la politique active du Second Empire, par sa protection des catholiques en Syrie et en Indochine, par l'appui donné aux aspirations nationales des Italiens, ne purent rester impassibles ni calmes; ils représentaient et une religion persécutée et une nation opprimée. Le refus du gouvernement russe d'autoriser la fondation d'une société agronomique en Lithuanie, le même refus, pour toute la Pologne, en ce qui concernait la création des sociétés scientifiques, la restriction enfin imposée aux assemblées de la Société Agronomique dans le Royaume, provoquèrent la première mani-

festation publique; les funérailles de la veuve du général Sowiński, héros du soulèvement de 1830, donnèrent cette occasion (9). Un mois plus tard, Ségur annonça l'aggravation progressive de la situation (10). Il nota avec étonnement que les autorités avaient permis aux journaux de Varsovie d'exalter Garibaldi et l'insurrection sicilienne (11). Les Polonais — constata le consul — quelque religieux qu'ils puissent être, verraient « sans trop de regret » disparaître la pouvoir temporel de l'Eglise, s'il en devait résulter le triomphe de la nationalité italienne (12).

La première conséquence tirée par le gouvernement impérial de la violente propagande antifrançaise, menée par les Russes en Pologne fut la permission donnée à la presse de s'occuper des affaires polonaises (13). Le nom de la Pologne apparut de nouveau dans les journaux; les articles traitant de la politique russe à l'égard de la Turquie commencèrent à comparer l'attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg envers les Slaves de l'empire ottoman à son attitude négative envers les demandes des Polonais. « La Russie, toujours disposée à défendre seule une cause qui est celle de l'Europe entière, pourrait sans inconvénient reporter sur les catholiques de Pologne et les Tartares de Crimée une partie de la sollicitude qu'elle témoigne aux grecs de Turquie » (14). « L'attitude de la Russie est assez anormale aujourd'hui. Que veut-elle? A quel principe obéit-elle? A quoi tendent ses récriminations, ses sympathies? En Italie, elle est garibaldienne; dans le Caucase elle est pour la domination de la force brutale; dans la Pologne, hélas, contre la nationalité, le catholicisme, la liberté d'un peuple vaillant qu'elle opprime à la turque; dans les provinces danubiennes elle revendique, au contraire, tous ces principes qu'on la voit fouler aux pieds dans les provinces de conquête » (15).

Ce langage de la presse inquiéta Gortchakow, ministre des affaires étrangères. Le duc de Montebello, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, écrivit à Thouvenel dans une lettre particulière: « Je finis par quelques lignes auxquelles j'attache beaucoup d'importance. La Pologne commence à être mise sur le tapis (dans les journaux français)... On y fait une grande attention ici. Le prince Gortchakow m'a dit: nous n'avons pas peur, mais

nous regretterions de trouver dans la tolérance de votre gouvernement un symptôme » (16).

La question de Pologne surgit donc de nouveau entre les deux capitales. Morny s'empessa de calmer les susceptibilités du ministre d'Alexandre II. « La Russie — affirma-t-il dans une lettre privée à Gortchakow — craint pour la Pologne; n'est-il pas évident pour tout homme d'Etat que tant que la France Impériale et la Russie seront alliées, la Pologne ne peut songer à s'agiter et qu'il serait contraire à nos intérêts d'exciter son esprit de révolte » (17).

Les rapports de Ségur annoncèrent l'aggravation progressive, nettement visible, de la situation de juillet. Le grand nombre de brochures et de journaux polonais publiés à Paris et à Londres, et introduits clandestinement, ne contribuaient pas à calmer les esprits (18). Ce fut le gouvernement de Saint-Pétersbourg qui donna aux Polonais la possibilité de manifester en face de l'Europe leurs sentiments envers les autorités russes. Le tzar fixa Varsovie comme lieu de sa rencontre avec le souverain d'Autriche et le régent de Prusse. Cette visite des trois copartageants dans la capitale de la Pologne excita grandement l'opinion publique polonaise; elle y vit la preuve qu'elle ne pouvait rien espérer du cabinet de Saint-Pétersbourg, sinon une nouvelle humiliation. La froideur de l'accueil fut frappante. « Si je ne me savais pas à Varsovie, je me croirais à Jérusalem » — constata Alexandre II en ne voyant que la population juive sur son passage (19). « L'empereur n'a pas rencontré, cette année en Pologne l'accueil auquel il avait été habitué dans ses deux précédents voyages; la noblesse de Wilno lui a témoigné une froideur marquée, et celle de Varsovie s'était presque toute entière retirée dans ses terres... La Pologne n'est pas satisfaite de la situation générale » — affirma le duc de Montebello (20).

Gortchakow, ministre des affaires étrangères, expliqua cet état d'esprit par l'influence française, surtout du Palais Royal, et il chargea l'ambassadeur à Paris, d'attirer l'attention du gouvernement impérial sur cette « recrudescence d'activité mal-faisante » de l'émigration polonaise et du prince Napoléon (21).

La presse ne tarda pas à souligner l'attitude de la population et la signification de la capitale de la Pologne pour une

telle rencontre. « Varsovie rappelle des souvenirs qui redisent au monde que la Prusse, l'Autriche et la Russie ont perdu toute espèce de droit à protester contre les conquêtes de Victor-Emmanuel » (22). « Un seul fait est positif, c'est que la nation polonaise, s'associant de coeur au mouvement libéral qui vient de changer la face de l'Italie, a témoigné plus que la froideur au tzar et à ses hôtes étrangers, qui ne se réunissent pas évidemment dans une pensée sympathique au principe de la souveraineté nationale » (23).

Le 29 novembre fut l'anniversaire du soulèvement de 1830; Varsovie manifesta ses sentiments d'une manière si émouvante et si inaccoutumée, que l'impression en fut immense dans tous les Etats européens; la manifestation prit la forme des prières publiques sur les places de la ville, et de l'illumination de la statue de la Sainte Vierge devant l'une des églises (24). Le gouvernement russe répondit par une répression énergique; sa colère se dirigea d'abord contre ceux qui, contraints sous Nicolas I-er d'abandonner le catholicisme, étaient revenus à l'Eglise dès l'avènement d'Alexandre II. Après la manifestation du 29 novembre, les autorités russes exigèrent d'eux, surtout des paysans de Lithuanie et de Podolie, où ce retour au catholicisme avait pris les proportions d'un mouvement de masse, de revenir sur leur décision; le refus unanime augmenta le nombre des martyrs de l'Eglise polonaise (25). En même temps les autorités s'efforcèrent d'imposer, à un des archevêques catholiques du Royaume, un élève du collège ecclésiastique schismatique de Moscou comme professeur au séminaire. « Si les Polonais sont hostiles au gouvernement — commenta le consul — celui-ci se conduit, à peu de choses près, comme s'il avait pris à tâche de les pousser à cet état d'hostilité » (26).

Le cabinet russe était persuadé que l'impatience polonaise avait été provoquée par l'influence directe, sinon par ordre formel, de la cour des Tuileries; il chargea son ambassadeur à Paris de protester contre la confection en France des uniformes destinés à l'équipement d'une légion polonaise. Thouvenel n'eut pas de peine à montrer l'inexactitude d'une telle affirmation (27). La susceptibilité russe au sujet de la question polonaise fut soulignée par la conversation du tzar avec le duc de Montebello.

Alexandre II voulut donner à cette audience « le caractère d'un entretien personnel avec l'empereur Napoléon ». « Partout les esprits s'agitent, constata le tzar; je regarde une insurrection en Hongrie comme malheureusement très probable; de là à la Galicie il n'y a qu'un pas. Si l'insurrection tentait de franchir les frontières de la Pologne, je serais en mesure de la comprimer, et dans ce cas je ne plaisanterais pas... Je n'ai pas conquis la Pologne, j'en ai hérité, et mon devoir est de la maintenir ». Une insurrection polonaise n'était dans l'intérêt ni de la France ni de la Russie. Néanmoins — précisa Alexandre II — c'était de Paris que venaient toutes les incitations au désordre. « Le centre permanent de menées et d'intrigues » se trouvait au Palais Royal, c'est lui qui était responsable du mécontentement de la Pologne. « Je verrais avec douleur nos relations compromises après avoir fait loyalement tout ce qui dépendait de moi pour les cimenter de plus en plus » (28).

La session de la Société Agronomique en 1861, vu l'excitation du public, prit une importance extraordinaire; leurs membres étaient venus à Varsovie avec le désir de chercher une solution aux maux du pays. « Le Polonais, si fastueux, si bruyant naguère encore, semble, en effet, mettre aujourd'hui son amour-propre à éviter le faste et le bruit, et à montrer qu'il a pris tout-à-fait au sérieux le peu de vie publique dont il lui est permis de jouir... Les Polonais — ajouta le consul — considèrent leurs sessions agronomiques comme un réveil de leurs anciennes Diètes » (29).

Le jour même de la rédaction de ce rapport, les troupes russes ouvrirent le feu sur la population civile qui, sous couvert d'une procession religieuse, manifestait ses sentiments nationaux. « La croix brisée et les prêtres battus ont, plus que jamais, soudé ici l'une à l'autre, la nationalité et la religion » (30). La foule s'empara des cadavres des cinq tués et les porta devant les fenêtres du consulat français, en implorant la protection de Napoléon; le comte de Ségur refusa de se montrer. La noblesse rassemblée dans la ville, intervint aussitôt auprès de namiestnik pour parer à toute aggravation de la situation; une police polonaise fut organisée et prit la responsabilité pour l'ordre. Une pétition, signée par des milliers de personnes, fut rédigée et en-

voyée au tzar. Elle ne posait aucune demande précise, mais elle soulignait l'état précaire des conditions de la vie nationale, et énumérait les griefs contre l'administration russe. Les Polonais furent persuadés que le gouvernement de Saint-Pétersbourg saisirait l'occasion à lui offerte de calmer les esprits par des concessions substantielles; le 3 mars, c'est-à-dire le lendemain des funérailles des victimes de la journée du 27 février (31), la ville tout entière illumina pour honorer l'anniversaire de l'avènement d'Alexandre II, et pour montrer que la population était, malgré tout, maîtresse d'elle-même, et qu'elle n'avait pas de desseins révolutionnaires. Le consul français ne put cacher son étonnement devant une telle attitude de Varsovie. « Les Polonais sont mûrs, et beaucoup plus mûrs que moi, qui depuis 5 ans vis au milieu d'eux, je ne pouvais le supposer » (32).

Le cour des événements dépendait donc de la réponse du cabinet russe; en l'attendant la police était toujours faite par les habitants de Varsovie, mais les généraux firent savoir qu'ils bombarderaient et brûleraient la ville si les démonstrations devaient se répéter (33).

La réponse d'Alexandre II arriva le 12 mars; il déclarait la pétition nulle et non avenue, et il blâma Gortchakow, namiestnik, de l'avoir acceptée. La population reprit donc ses processions religieuses. Ségur souligna le goût du martyr qui s'était emparé des manifestants. « Des gens tirent au sort à qui se fera tuer le premier par des balles russes... les femmes du reste, aussi bien que les enfants du peuple, sont parfaitement consentants au rôle qu'on leur destine, et qui consiste à former la masse des rassemblements » (34).

Le prince Gortchakow ne cacha pas au duc de Montebello son inquiétude provoquée par les événements du 27 février. Il n'y vit pas un incident fortuit, mais un premier essai d'un plan préparé par un comité révolutionnaire.

Il affirma que son gouvernement ne ferait jamais de concessions sous la pression des troubles (35). La diplomatie russe présenta donc le mouvement polonais comme inspiré par une vaste conspiration révolutionnaire, mais elle repoussa l'idée que le mécontentement pouvait résulter des conditions de la vie nationale réservée aux Polonais.

A Paris, Napoléon fit venir chez lui le prince Władysław Czartoryski (36) pour discuter avec lui les événements de Varsovie. Les deux interlocuteurs tombèrent d'accord que l'émigration polonaise devrait s'abstenir d'y mêler ses émissaires et que c'étaient les Polonais résidant en Pologne qui devraient prendre la direction du mouvement (37). En même temps le cabinet impérial rappela à la Russie les promesses faites par elle pendant le congrès de Paris. « Les correspondances privées de Saint-Pétersbourg témoignent d'intentions conciliantes de la part du gouvernement russe — constata le « Moniteur » du 11 mars 1861 —. Elles mentionnent, comme un bruit fort répandu, le prochain départ d'un des grand-ducs, qui se rendrait à Varsovie avec le titre de vice-roi de Pologne ».

Gortchakow réagit très vivement à cet article. « La Pologne sera pour nous la pierre de touche » — déclara-t-il à Montebello, qui assurait le diplomate russe du désir de Paris de maintenir les excellentes relations entre les deux pays (38). L'ambassadeur de France à Saint Pétersbourg se tenait dans une position d'une très grande réserve dans toutes les conversations qui touchaient à la Pologne; il n'avait aucun désir de « mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce » (39). La même réserve caractérisait le comte de Ségur à Varsovie: Thouvenel approuva cette position (40).

Malgré les affirmations de Gortchakow à Montebello et de la lettre du tzar au namiestnik, le gouvernement russe se décida à octroyer aux Polonais du Royaume certaines concessions. Alexandre II commit des fautes qui ne pouvaient que compromettre son initiative. Ces concessions semblaient aux Polonais être arrachées par les manifestations; aux yeux des Français elles n'étaient décidées qu'après l'article du « Moniteur »; elles n'étaient pas d'ordre politique mais administratif; enfin elles ne s'appliquaient qu'au Royaume, tandis que les provinces orientales polonaises avaient encore plus besoin de réforme que la Pologne centrale.

Ces concessions avaient trait à la réorganisation de l'instruction et à la création d'un Conseil d'Etat. Le gouvernement permit l'ouverture d'une école supérieure qui « reprendrait une direction littéraire et classique, c'est-à-dire que les lettres latines



qui sont pour les Polonais le symbole de l'influence occidentale dans leur éducation, remonteraient à une place qui ne leur avait pas été enlevée sans dessein »; une réforme de l'instruction primaire et des changements parmi le personnel devaient compléter cette mesure. Le Conseil d'Etat n'avait que des attributions consultatives; en outre, des municipalités étaient prévues pour les villes principales (41). Aucune institution constitutionnelle ne fut donc octroyée.

« Je doute, mon prince — déclara Zamoyski à Gortchakow que cela puisse suffire à satisfaire la nation ». Celui-ci menaça alors de mitrailler les foules des manifestants et bombarder la ville (42).

Zamoyski, connaissant déjà l'initiative de Saint-Pétersbourg, remit à Ségur un memorandum daté du 24 mars, dans lequel il sollicita l'intervention de la France en faveur de la Pologne. Mais il ne précisa pas ce qu'il entendait par cette intervention; il terminait en accusant la Prusse de fomenter le désordre à Varsovie par ses agents.

L'idée qu'un mot de Napoléon III put changer radicalement la situation en Pologne était partagée aussi bien par les Polonais que par les Russes. L'opinion polonaise était persuadée qu'une seule démarche de la cour des Tuileries déciderait le tzar à rétablir la constitution de 1815. Les Russes ne dissimulaient pas au consul qu'un signe de l'empereur des Français suffirait pour faire cesser toutes les processions polonaises. « Je me borne à leur dire que s'ils n'avaient pas, eux Russes, il y a quelques mois à peine, si hautement exalté Garibaldi et ses compagnons d'armes, les Polonais seraient, peut-être, encore ce qu'ils avaient été jusqu'alors. Du reste, par suite de leur admirable facilité à opérer des voltes-faces subites, les Russes en général proclament aujourd'hui presque avec la même ardeur, que Garibaldi n'est qu'un forban et un perturbateur du repos des peuples » (43).

L'émotion gagna tous les Polonais de l'Etat russe, les services funèbres pour les victimes du 27 février furent célébrés par toutes les colonies polonaises des grandes villes de l'Empire (44). En même temps les Polonais commencèrent à porter le deuil; cette forme de manifestation irritait spécialement les Russes.

La Société Agronomique fût dissoute le 6 avril; l'émotion après cette mesure fut grande; la foule de plus en plus nombreuse assistait aux prières publiques sur les places de Varsovie. Les Russes décidèrent d'en finir. Le 8 avril soir, les troupes ouvrirent le feu sur la population rassemblée autour de la statue de la Vierge (45). La première salve ne dispersa pas la foule; elle resta agenouillée en priant à haute voix; les salves suivantes ne l'émurent non plus; ce fut une charge de cavalerie qui obligea la population à se retirer (46). Maîtres de la place, les Russes se mirent à achever les blessés. Ils attachaient des cordes aux jambes des victimes et les trainaient par les rues la tête battant le pavé. Les morts furent ensuite dépouillés (47). Quelques heures plus tard l'armée occupa la ville; elle campa sur les places et les grandes rues de Varsovie. Pendant deux jours après les événements du 8 avril, les soldats furent tenus dans un état permanent d'ivresse alcoolique; la ville leur était complètement livrée; « ceux qui tentaient de résister étaient battus, blessés et même tués ». Le sort des femmes tombées aux mains russes fut le plus cruel et le plus humiliant. Ségur constata avec étonnement que les officiers prenaient aussi part au pillage, en cherchant surtout les montres (48).

Le soir même du massacre une députation du peuple se presenta chez le consul, vingt personnes environ, dont deux femmes, réclamaient l'appui de la France, qui « ne pouvait pas abandonner la Pologne, lorsqu'elle avait pris si chaleureusement la défense des chrétiens en Syrie et en Cochinchine » (49).

Cette agitation et ces massacres attirèrent de plus en plus l'attention de la presse française sur les événements de Pologne. « Le nom de nationalité n'a pu retentir si souvent en Europe depuis une année; les provinces polonaises de la Russie n'ont pu entendre revendiquer les droits des Roumains, des Croates, des Serbes, des Tchèques, des Slovaques, des Bulgares sans s'étonner qu'on les oubliât complètement elles-mêmes et sans être tentées de rappeler au monde que, parmi toutes les nations dont on faisait tant de bruit, la seule dont on ne parlait point était à la fois la plus malheureuse et la moins digne de l'être » (50). « Le sang vient de couler encore à Varsovie; il a coulé pour le droit et la justice. C'est le sang des martyrs, et il sera fé-

cond » (51). « Plus que jamais, l'ordre règne à Varsovie » (52). « Nous désirions que de nouveaux conflits soient évités; que le cabinet de Saint-Pétersbourg ait le bon sens de faire droit spontanément aux justes griefs de la Pologne; que l'on garantisse à cette malheureuse et noble nation des institutions en harmonie avec ses moeurs, avec ses antiques franchises, avec sa religion, avec ses aspirations séculaires. Nous désirons qu'on répare autant que possible le crime des partages » (53). « Nous espérons que les Polonais attendront dans le calme le jour de la justice; il viendra pour eux comme pour tous les peuples opprimés » (54).

Le duc de Montebello écrivit à Thouvenel que toutes les questions de la politique internationale pâlissaient en Russie « devant la grande préoccupation de la Pologne ». Gortchakow souligna à l'ambassadeur français qu'il était très content de l'Angleterre. John Russell ministre des affaires étrangères du gouvernement de la reine, avait assuré Brunnow, ambassadeur de Russie à Londres, qu'il ne se mêlerait pas aux événements de la Pologne. Le prince énuméra ensuite les griefs à l'adresse de la France: les articles des journaux, la présence de quelques personnes faisant partie de la maison de l'empereur et du prince Napoléon au service funèbre à la Madeleine (55).

Le gouvernement français décida d'intervenir officiellement, et il désapprouva, par une note parue dans le « Moniteur » du 23 avril, les manifestations polonaises. « Les événements de Varsovie — constata le journal — ont été unanimement appréciés par la presse française avec les sentiments de sympathie traditionnelle que la Pologne a toujours éveillé dans l'occident de l'Europe. Ces témoignages d'intérêt, cependant, serviraient mal la cause à laquelle ils s'adressent, s'ils avaient pour effet d'égarer l'opinion publique en laissant supposer que le Gouvernement de l'Empereur encourage des espérances qu'il ne pourra satisfaire. Les idées généreuses dont l'empereur Alexandre n'a cessé de se montrer animé depuis son avènement au trône et qu'atteste si hautement la grande mesure de l'émancipation des paysans, sont un gage certain de son désir de réaliser aussi les améliorations que comporte l'état de la Pologne, et il faut faire des vœux pour qu'il n'en soit pas empêché par des manifesta-

tions de nature à mettre la dignité et les intérêts politiques de l'empire russe en antagonisme avec les dispositions de son souverain ».

Le presse gouvernementale ne se départit de ce ton de modération envers la Russie qu'après la conclusion de la convention d'Alvensleben; elle souligna toujours l'esprit libéral du tzar et ses bonnes intentions pour la Pologne. Ce fut le traité du 8 février 1863 qui provoqua le changement complet du langage de cette presse (56).

L'article du « *Moniteur* » désappointa les Polonais, surtout ceux de la classe nobiliaire et de la bourgeoisie. Ils déclarèrent à Ségur que, connaissant mieux les Russes que les Français, ils ne cesseraient de se tenir en garde contre ce que l'article appela les idées généreuses du tzar. Quant au peuple, il disait que cet article n'avait de signification que pour Paris et Saint-Petersbourg, et qu'il continuerait son oeuvre d'une façon ou d'une autre; « parce qu'il savait très bien que le Gouvernement de Sa Majesté Impériale ne pouvait pas avoir l'idée d'obliger les Polonais à subir longtemps encore la domination russe » (57).

Thouvenel expliqua à Montebello, commentant l'article du « *Moniteur* », que le gouvernement français n'avait pas pu voir avec indifférence la manière dont on avait tâché de l'impliquer dans le mouvement qui s'était manifesté en Pologne. Ces implications tendant à s'accréditer, il avait jugé utile d'insérer une note dans le journal officiel. Mais, le ministre ne dissimulait pas la difficile situation de son cabinet envers l'opinion publique qui blâmait les massacres de Varsovie. « Je n'ai pas besoin de vous dire, que la Pologne éveille en France des sympathies qu'aucun gouvernement n'a pu maîtriser et que l'on a toujours été obligé de ménager afin même de prévenir des manifestations publiques et essentiellement regrettables. Le gouvernement de l'Empereur a dû également tenir compte de cette situation malgré son désir bien sincère de mettre obstacle à ces témoignages que nous regrettons autant qu'on peut le faire à Saint-Petersbourg, et nous avons confiance que le gouvernement russe prendra en considération les difficultés que nous créent les tendances manifestes de l'opinion publique » (58). En même temps Napoléon écrivit une lettre personnelle à Ale-

xandre II dans laquelle il soulignait son désir constant de maintenir la cordiale amitié qui unissait les deux souverains; il exprima son vif souhait qu'aucune cause de refroidissement ne survînt entre les deux capitales.

Alexandre II parla de la lettre avec Montebello en insistant sur les bons rapports entre les deux gouvernements. « J'ai été — remarqua le tzar — particulièrement sensible à la justice qu'il me rend en disant que depuis cinq ans j'ai été son allié le plus fidèle et le plus sincère, dites-lui que je resterai ce que j'ai été, en tant que cela dépendra de moi. Je suis convaincu qu'il est dans l'intérêt permanent des deux capitales d'être étroitement unies, et, pour ne pas rester fidèle à cette pensée, il faudrait que cela me devînt impossible. J'aime à me confier dans les assurances amicales que me donne l'Empereur et je compte que les faits y soient conformes ». Alexandre II exprima sa satisfaction de l'article du « Moniteur », mais se plaignit du langage des autres journaux. Montebello nia, de son côté, les bruits qu'il y avait eu des négociations préalables entre la France et l'Angleterre sur l'attitude à prendre à l'égard de la question polonaise et indiqua la tactique visant à rompre l'amitié franco-russe. « Mon cher ambassadeur — répondit le tzar —, vous n'avez pas besoin de me prémunir contre cette tactique, je la connais et j'en eu tout récemment encore une preuve: vous savez que le bruit a couru que j'avais fait un traité avec la France par lequel nous nous garantissions d'un côté la frontière du Rhin, de l'autre la Pologne: il a pris assez de consistance pour que le roi de Prusse, sans y croire, ait jugé à propos de m'écrire quelques mots; eh, bien, j'ai tout lieu de penser que ce bruit venait de Londres » (59).

La lettre d'Alexandre II à Napoléon répétait les mêmes pensées que le tzar avait exprimées à Montebello. Thouvenel insista, en envoyant la copie de la lettre au duc, sur la communauté des intérêts des deux capitales et repoussa les accusations que les manifestations polonaises avaient été inspirées par le gouvernement français. « On ne saurait nous supposer la pensée de favoriser des événements qui auraient pour effet d'affaiblir des relations auxquelles nous attachons un si grand

prix et de ramener des combinaisons politiques que nous ne pourrions voir renaître sans inquiétude » (60).

La question de Pologne commençait donc à influencer les rapports entre Paris et Saint-Pétersbourg; la Russie était, une fois de plus, entravée par les Polonais dans ses projets de politique extérieure. Montebello ne tarda pas à s'apercevoir du changement d'attitude du cabinet russe dans les questions intéressant la France; ce changement fut le plus marqué dans la conduite de la diplomatie de Saint-Pétersbourg à l'égard du problème du Liban et des Principautés Danubiennes. La cour d'Alexandre II désirait, et Gortchakow l'avait fait entendre à l'ambassadeur, que la note du « Moniteur » et la lettre de Napoléon soient suivies par des actes c'est-à-dire, par des mesures dirigées contre l'émigration polonaise, inspiratrice, d'après les Russes, de tout le mécontentement de la Pologne (61).

Mais le cours des événements ne dépendait pas des bonnes dispositions du souverain français envers la Russie ni des articles du « Moniteur ». L'avenir de relations polono-russes et franco-russes était lié aux tentatives que ferait le gouvernement de Saint-Pétersbourg pour trouver un « modus vivendi » entre les désirs et les ambitions des Polonais et l'intérêt national russe. Cette tentative sera faite et elle échouera. La faute de cet échec n'incombera à personne; l'incompatibilité des intérêts de la Pologne et de la Russie était telle, que, l'animosité aidant, même les concessions obtenues en 1862 par le marquis Wielopolski ne parviendront pas à calmer les esprits polonais. Alexandre II se décidera alors à une autre politique dont Mourawiew sera l'exécuteur le plus monnu, sinon le plus énergique, dans l'application des instructions reçues.

Entre temps, la situation empirait. Montebello écrivait le 21 avril que le cabinet venait de décider de mettre sur pied de guerre les trois corps d'armée qui formaient la première armée placée sous le commandement de Gortchakow, namiestnik, et stationnant entièrement en Pologne. « On a pris, à cet égard, toutes les mesures qui indiquent ordinairement de très prochaines opérations » (62).

Le 6 mai fut l'anniversaire de la naissance du tzar. La population de Varsovie, en signe de protestation, se renferma chez

elle, et on ne voyait dans la ville que les Russes (63). Le 30 mai mourut Michel Gortchakow, namiestnik du Royaume du Congrès. Le général Soukhozanett fut nommé son successeur. Ce changement laissa les Polonais complètement indifférents, mais cette mort impressionna les Russes, d'autant plus qu'ils espéraient une prochaine nomination de Gortchakow au rang de maréchal en récompense de son attitude envers les manifestations polonaises.

Séгур, en analysant la situation, constata que l'irritation des Polonais semblait tenir à de plus nombreuses causes qu'autrefois. D'abord, c'était la répulsion éprouvée tant pour les Russes en général que pour le gouvernement oppressif d'Alexandre II, mais la cause principale était l'excitation qui venait des provinces orientales. Cette excitation contribua à « rallumer un feu, qui, pourtant, brûle assez de lui-même ». Le consul savait que dans toutes ces provinces de l'ancien royaume de Pologne se faisaient de nombreuses souscriptions dont le revenu était destiné « à entretenir l'ardeur de ceux que le manque de ressources personnelles pourrait décourager et faire renoncer à la patrie » (64).

Aussitôt qu'une ordonnance était rendue par les autorités la population s'attachait à trouver les moyens pour qu'elle ne fût pas exécutée. Le consul en donna un exemple: Les Russes avaient prescrit aux élèves des établissements secondaires de saluer, en passant devant eux, les généraux en uniforme. Le résultat en fut que, sous prétexte de ne pas assez bien connaître les signes distinctifs dans l'armée russe, les élèves se mirent à saluer, sans aucune exception et avec tout le respect possible, tous les militaires rencontrés (65). Séгур cita, une autre fois, le jeu d'enfants qu'il avait vu dans un des jardins publics et qui témoigna assez bien de l'état d'esprit polonais. Les enfants, au nombre de 800 à 900, s'étaient divisés entre trois « corps d'armée » dont l'un commandé par Alexandre II représentait les Russes, l'autre l'armée polonaise, et le troisième l'armée française, campée loin du champ de bataille. L'affaire s'étant engagé entre les « Polonais » et les « Russes », et ces derniers ayant le dessus, les « Polonais » avaient envoyé Garibaldi réclamer le secours des « Français », qui avaient bientôt pris part à l'action,

et les « Russes » avaient dû fuir dans toutes les directions. Le « tzar Alexandre », tombé aux mains des « Polonais » avait été frappé; pour le dédommager de sa veste qui avait été déchirée, on fit à son profit une quête parmi les nombreux spectateurs du combat (66).

En même temps Ségur commençait à s'intéresser dans ses rapports à la personne du directeur de l'instruction publique, le marquis Aleksander Wielopolski. Il le présenta comme « un homme dont l'ambition, exempte de scrupules, ne vise à rien moins qu'aux fonctions de namiestnik du Royaume, et qui se montrera condescendant à l'égard du namiestnik actuel, jusqu'au moment où il pourra le renverser avec des chances de lui succéder » (67). C'était sous sa direction énergique que le personnel de l'administration du pays devenait plus ou moins polonais et catholique et « dans tous les cas, de moins en moins russe et orthodoxe » (68). L'activité du marquis et son empressement à saisir toute occasion offerte par les Russes pour améliorer les conditions de l'existence nationale ne rencontrèrent pas d'enthousiasme chez ses compatriotes qui demandaient surtout des concessions politiques et non des mesures d'assainissement administratif. Andrzej Zamoyski, interrogé secrètement en mars par un envoyé spécial du tzar sur les moyens qui pourraient tranquilliser les esprits, demanda ouvertement le rétablissement de la constitution de 1815. Un Conseil d'Etat, des administrations municipales, et une large réorganisation de l'instruction publique, s'ils étaient accordés par Alexandre II en octobre 1860 pendant son séjour à Varsovie, auraient suffi à calmer les esprits pour 3 ou 4 ans; mais après le massacre du 27 février ces concessions étaient jugées insuffisantes (69). La politique adoptée par Wielopolski, qui consistait à prendre pour sincères toutes les déclarations du gouvernement, à accepter toutes les possibilités d'un développement de la vie nationale, et à réclamer toujours de nouvelles réformes, fut repoussée par la nation. « Ce qui domine chez les Polonais, c'est un profond sentiment de défiance à l'égard des Russes » constata le consul (70). Néanmoins, l'article du « Moniteur » avait eu pour résultat que plusieurs membres de la haute noblesse acceptèrent des fonctions qui leur furent offertes (71). Les conseils de la France



avaient toujours une influence directe sur la conduite des Polonais.

Séjour, malgré sa prudence de langage en présence des députations polonaises sollicitant son intervention après chaque massacre, ne dissimulait pas son opinion envers ses interlocuteurs russes. Il ne leur cacha pas que le plus grand défaut de toutes les concessions était la lenteur de leur application. « Chaque jour d'attente — expliqua le consul au sous-secrétaire d'Etat des affaires du Royaume — amenait, dès l'abord, de l'irritation, puis du sarcasme, puis du dédain, et aujourd'hui vous en êtes arrivés à ne plus rencontrer que le mépris pour des actes trop longtemps attendus et qui pourtant ne sont pas sans mérites réels » (72).

Les événements de Pologne ne cessèrent d'attirer l'attention de l'opinion publique française (73). Le 6 juin ces événements furent évoqués au Corps Législatif par le comte de La Tour. Il constata, en parlant de la Syrie, que la Russie s'était mieux comportée dans cette affaire que l'Angleterre, mais la France avait aussi quelque chose de grave à reprocher aux Russes. Ils étaient à leur tour « barbares vis-à-vis des Polonais ». La Tour regretta que la note du « Moniteur » qui avait conseillé aux Polonais la patience et la confiance, n'eût pas, en même temps, conseillé très vivement à la Russie la justice et la clémence; elle avait besoin de l'une et de l'autre, « et nous ne saurions trop le lui rappeler. Les Polonais, ne sont-ils pas nos frères du Nord, nos compagnons d'armes du Premier Empire, un des boulevards de l'Occident, une des gloires historiques de l'Europe, et, en même temps l'Irlande du continent, un peuple catholique cruellement persécuté et lésé dans ses droits politiques, religieux, sociaux?... N'abandonnons pas la Pologne, c'est pour nous un devoir d'humanité et de bon sens; nous avons grand besoin d'elle, parce qu'elle oppose le principal obstacle au panslavisme ».

Les affaires polonaises furent l'objet de beaucoup de commentaires de la presse. « Le rescrit annoncé (sur le Conseil d'Etat) ne nous paraissait pas devoir donner aux besoins, aux vœux du peuple polonais les satisfactions qu'il réclame au nom des sentiments que la civilisation et le patriotisme font naître

dans tous les coeurs » (74). « En Pologne, la situation se prolonge et s'aggrave en se prolongeant... La Pologne a des droits reconnus, sanctionnés par des traités solennels et placés sous la sauvegarde de l'Europe » (75). « Nous sommes, quant à nous, moins optimistes et nous ne saurions oublier que la Pologne avait une Constitution avec des Chambres électives, une armée nationale etc., en somme, un ensemble d'institutions et de garanties que ne rappelle en rien la concession qui vient d'être faite à la Pologne par l'établissement du nouveau Conseil d'Etat » (76). Le langage le plus énergique fut employé par le « Siècle »; il cita, en forme de commentaire, les paroles de Chabaud, ouvrier ferblantier, président de l'Union des ouvriers du Tour de France. « Nous ne pouvons — avait déclaré Chabaud — connaître dans tous nos ateliers les difficultés diplomatiques, tout ce que nous savons et pouvons dire de tout coeur et hautement, c'est que le jour où l'empereur Napoléon fera un appel pour l'indépendance de la Pologne, comme il en a fait un pour l'indépendance de l'Italie, il trouvera toutes les masses françaises prêtes à tous les sacrifices. Il n'y a pas un travailleur français qui ne donnerait avec bonheur sa vie pour la Pologne; car la Pologne, c'est encore la France » (77).

Une telle prise de position par la presse française ne manqua pas d'irriter le prince Gortchakow. « Je l'ai trouvé l'autre jour très monté sur le langage de nos journaux » — affirma Montebello (78). Thouvenel répondit que le gouvernement impérial ne négligerait rien pour empêcher, autant qu'il dépendait de lui, les manifestations d'opinion qui seraient propres à entretenir l'agitation en Pologne. Mais l'action du gouvernement à cet égard avait des limites. La presse, quelles que fussent les restrictions auxquelles elle était soumise, n'était pas placée sous l'influence directe de l'administration, et la question polonaise était surtout une de celles qui de tous temps avaient le plus passionné l'opinion publique (79).

Que dut penser Gortchakow de cette communication? N'y vit-il pas la preuve de la duplicité française? Il n'ignora pas que c'était le frère de l'ambassadeur qui avait, le 28 juillet, représenté Napoléon III au service religieux pour le repos de l'âme d'Adam Czartoryski, « roi non-couronné de la Pologne » (80).

Gortchakow affirma au duc de Montebello que son souverain voulait, si le Royaume le suivait, aller très loin dans la route de l'autonomie administrative, législative et financière. Mais il souligna l'impossibilité de donner aux Polonais leur indépendance, ce serait le démembrement de la Russie. « La Pologne ne dissimule pas son programme, elle annonce qu'elle veut ses limites de 1772. Ce programme est une déclaration de guerre » (81).

Mais ce n'était pas l'autonomie d'ordre administratif ou financier que réclamaient les Polonais; ils demandaient des concessions politiques, surtout leur Constitution de l'année 1815. Une telle attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvait que prolonger les manifestations polonaises. Le 12 août fut l'anniversaire de l'union polono-lithuanienne: toute la Pologne célébra ce jour mémorable malgré l'interdiction formelle des Russes. Ce fut surtout à Kowno (82) que cette protestation contre les partages prit les proportions les plus considérables. « Le peuple est enchanté de son succès et les Russes sont dans une sorte d'abattement » (83).

Le 26 août, Ségur annonça que le général Soukhozanett avait été remplacé par le général Lambert, un général catholique et d'origine française. En recevant, conjointement avec son successeur, les membres du Conseil d'Etat et les principaux fonctionnaires, Soukhozanett déclara franchement: « Messieurs, j'ai complètement échoué à Varsovie, mes intentions étaient bonnes, mais, comment aurais-je réussi, quand personne n'est venu à mon aide ». Puis, s'adressant à son successeur il a ajouté: « Général, je souhaite vivement que vous soyez plus heureux que moi ». Le diplomate français ne pouvait pas s'empêcher de remarquer que les Polonais étaient parvenus à user deux *namiestniks* en six mois. « La question est maintenant de savoir ce qu'il arrivera du troisième » (84). Le même jour, le consul constata l'existence d'un journal polonais clandestin (85).

La situation s'aggravait de jour en jour. Le triple élément — affirma le consul —, bourgeois, ecclésiastique et populaire avait pris, dans les derniers six mois, trop d'importance, « par la faute même du gouvernement », pour qu'on pût désormais le

tenir à l'écart de la vie publique. En ce qui concernait la noblesse, elle était imbue, « au dernier point », des idées démocratiques. Toute cette évolution sembla annoncer « qu'à moins d'une autonomie complète » la Russie ne gouvernerait jamais les Polonais (86).

« L'agitation n'a, pour ainsi dire, pas discontinué pendant ces derniers jours » — manda le rapport du 22 septembre. Les manifestations accomplies, précisa-t-il, étaient de deux sortes différentes: d'abord la chasse aux espions, qui s'était continuée « avec un acharnement froid et calculé », puis les services dans les églises, qui avaient lieu chaque jour avec un éclat désespérant pour l'autorité. Chaque corps de métiers, chaque ordre de personnes, faisait célébrer un service « pour la prospérité de la patrie ». Un jour c'étaient les boulangers, un autre jour les bourreliers, un autre les brasseurs, un autre les confiseurs. Les affiches qui annoçaient ces services religieux, étaient toujours ornés des armes accouplées de Pologne et de Lithuanie. « On est en train maintenant, de compulser toutes les éphémérides de l'ancienne Pologne, et l'on ne manquera pas d'y trouver, s'il le faut, des anniversaires nationaux pour chacun des jours de l'année ». Déjà, un imprimé annonçait une cérémonie pour le 26 septembre; il s'agissait de remercier Dieu que « le grand hetman de Lithuanie, Sapieha, au XVII<sup>e</sup> siècle, avait défait les Russes dans une grande bataille, tuant 5000 Moscovites ».

« Le temps s'écoule — nota Ségur quatre jours plus tard — le prestige du gouvernement s'évanouit, et en attendant, le peuple, si je puis parler ainsi, apprend, de plus en plus l'opposition et de plus en plus croit à son succès. Les choses en sont arrivées à ce point, que si l'on demande au premier venu, homme, femme ou enfant, quand et comment tout ce que nous voyons finira, il vous répond imperturbablement: très prochainement et par l'indépendance du pays » (87).

La réaction russe contre les services religieux ne tarda pas à se produire. Les funérailles de l'archevêque de Varsovie, mort le 5 octobre, qui prirent l'aspect d'une nouvelle manifestation patriotique, décidèrent les Russes à proclamer, le 14 octobre, l'état de siège (88). Le lendemain, les troupes russes envahirent deux des églises où étaient célébrés les services pour le repos de

l'âme de Kościuszko, et arrêtaient des milliers des personnes. « Nous avons assisté aujourd'hui à Varsovie à une saturnale des soldats » — rapporta le consul. « Ainsi que nous l'avions vu au 8 avril, les soldats avaient été mis dans un véritable état de surexcitation, par de trop abondantes distributions d'eau de vie ». Les Russes s'étaient répandus dans les rues « frappant tous ceux qu'ils rencontraient, à coup de fouet et à coup de hampe de leurs lances, même les gens qui marchaient les plus paisiblement, même des dames qui cherchaient à regagner leur domicile » (89). « Toutes les mesures prises pour la mise à exécution de l'état de siège sont empreintes d'un caractère de rancune étroite et presque puérile, et qui certes n'est pas fait pour ramener l'ordre et la paix dans les esprits. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, les jardins publics ont été fermés pour les Polonais, et restent ouverts pour les Russes » (90). « La population reste calme, mais, malgré l'état de siège et malgré une interdiction fortement renouvelée, elle porte le deuil, après comme avant » (91).

A Paris, la nouvelle de l'état de siège impressionna fortement la cour des Tuileries. (92). Thouvenel, en demandant à Ségur les rapports les plus détaillés sur les événements de Pologne, lui confirma ses précédentes injonctions relatives à la prudence et à l'attitude réservée que devait garder le consul français à Varsovie (93).

La presse ne ménagea pas la Russie dans ses commentaires, Gortchakow fut surtout irrité par les deux articles du « Monde »; « il ne put pas parler de colère » nota Bismarck (94). Ce journal publia le 15 octobre, donc sans connaissance de la profanation des églises de Varsovie, un article sur la politique polonaise de la Russie. Le 23 octobre il réimprima un rescrit d'Alexandre II relatif au clergé polonais pour souligner que la conduite de la Russie envers le catholicisme n'avait pas changé après l'avènement du nouveau tzar; ce fut ce dernier article qui mit tant en colère le diplomate russe (95).

L'administration du diocèse de Varsovie répondit aux actes du 15 octobre par l'apposition de scellés sur les deux églises profanées et par la fermeture des autres. Les autorités, après le premier moment de surprise, voulaient contraindre les curés,

par la peur, à les ouvrir. « Si vous n'ouvrez pas votre église, dès demain, vous serez tous envoyés en Sibérie »; le refus fut non moins catégorique. Les Russes, après avoir forcé les portes d'une seule église, abandonnèrent ce procédé (96). Mais ils renforcèrent encore la terreur (97).

Le général Lambert fut remplacé en octobre par le général Soukhozanett, qui, à son tour, fit place au général Lüders. Son but unique était de « rétablir l'ordre » (98). Les arrestations opérées toujours entre une et deux heures du matin, s'intensifièrent (99). Une fois arrêté, chaque Polonais avouait spontanément ses crimes. Le consul français ne put pas cacher sa répulsion devant les méthodes employées par la justice russe. « La manière dont s'instruisent les procès de tant de pauvres gens — précisa-t-il — a, du reste, quelque chose de tellement contraire, non seulement à ce que la justice indique, mais à ce que l'équité la plus élémentaire réclamerait, que je crois devoir en faire un exposé succinct et véridique.

On laisse le prisonnier seul, pendant deux à trois semaines, dans la casemate de la citadelle où on l'a renfermé; pendant la nuit, des soldats pénètrent à chaque quart d'heure dans sa chambre, afin de l'empêcher de dormir, et s'il dort, on exige de lui qu'il réponde à certaines questions, qui lui sont adressées. Ces deux ou trois semaines écoulées, c'est-à-dire, lorsqu'on commence à croire que le moral du détenu a été assez éprouvé, on l'emmène en présence de la commission militaire. Son premier mot est pour demander de quoi on l'accuse. Mais le président lui répond: nous ne vous avons fait appeler que pour apprendre de votre propre bouche ce que vous avez fait, de tel à tel jour. Je n'ai rien fait de mal, réplique le malheureux — Voyons, cherchons bien, vous ne seriez pas ici, si vous n'aviez rien fait de mal. — Je ne sais pas le moins du monde ce dont vous voulez me parler, à moins que vous ne me reprochiez d'être allé avec cent mille autres au convoi de l'archevêque. — Ah, vous voyez bien que vous avez fait quelque chose de mal! Cherchez encore et vous vous trouverez sans doute quelqu'autre mal. — Si le prisonnier n'en veut pas, ou n'en peut pas, dire davantage on lui annonce qu'il va passer deux à trois autres semaines de solitude dans sa cellule. Et cela dure jusqu'à ce que, tombé dans l'hébé-

tement, il vient à lui échapper un mot qui sert de point de départ à une accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Aussitôt, sans lui donner le temps de réfléchir, on lui demande d'écrire, lui-même, ce qu'il vient d'avouer verbalement. Il y a sur une table du papier timbré tout prêt pour recevoir cette déclaration, et ainsi s'établit une première base d'accusation. Or, cette base n'a pas besoin d'être très large pour attirer au délinquant une condamnation des plus rigoureuses; on a vu de pauvres jeunes gens condamnés à servir pendant toute leur vie dans l'armée d'Orenbourg pour avoir seulement craché après la lecture qu'ils venaient de faire d'une proclamation du gouvernement » (100). Les déportations en masse en Sibérie furent la conclusion donnée à tous ces aveux (101).

Malgré l'état de siège, les publications clandestines ne cessèrent pas d'être imprimées et répandues, (102); la corruption des Russes facilitait leur colportage (103). Mais ce qui irrita surtout les autorités, c'était le deuil que la population continua à porter avec « la plus rigoureuse persévérance » (104). Après la fermeture des églises, ce deuil était la seule manifestation grâce à laquelle les Polonais pouvaient exprimer leur mécontentement (105).

Le 2 novembre, Ségur annonça que le marquis Wielopolski était mandé à Saint-Pétersbourg, sans attacher d'abord beaucoup d'importance à cette nouvelle. Le marquis — ajouta le consul quelques jours plus tard — avait eu dans ces derniers temps des mots qui le peignaient tout entier, tels que ceux-ci: « Je peux être quelques fois téméraire; imprudent jamais ». L'autre jour, on lui disait que la faveur publique semblait revenir à lui. Il parut alors se recueillir un moment, et s'écria: « Aurais-je donc fait quelque sottise » (106).

Arrivé à Saint-Pétersbourg, Wielopolski eut un long entretien avec Gortchakow. Le prince lui fit « l'accueil le plus distingué », et il aborda le Polonais en lui disant: « Monsieur le Marquis, dans ce siècle bâtard, je suis heureux de rencontrer un homme ». Gortchakow déclara ensuite à Montebello que beaucoup de ses idées se rencontraient avec les siennes; Wielopolski voulait avant tout la séparation du pouvoir militaire et du pouvoir administratif et politique ou, en d'autres termes, il

voulait que le lieutenant du tzar, namiestnik du Royaume, ne fût pas le commandant de l'armée (107). Mais, le gouvernement russe hésita à prendre une prompte résolution qui aurait pu tranquilliser les esprits et il prolongea le séjour du marquis dans la capitale russe. Une fois de plus, quand le cabinet se décida à cette concession, elle parut être arrachée et les Polonais en formulaient d'autres pour les arracher à leur tour.

Wielopolski évita, dans les salons où l'on s'efforçait de l'attirer, de se laisser prendre aux questions plus ou moins détournées adressées par « une curiosité inquiète » de la société de Saint-Pétersbourg. Cependant, quelques mots échappés dans ses conversations plus intimes, et quelques indiscretions venues des milieux officieux, permettaient à Fournier, chargé d'affaires pendant l'absence du duc de Montebello, parti en France, d'entrevoir « assez clairement » son plan et ses pensées. Dans un salon, Wielopolski causait très à part, avec le chancelier Nesselrode. Celui-ci s'excusa de n'être plus ministre pour aider le marquis à faire prévaloir ses idées, mais le diplomate russe promit comme membre du Conseil de l'Empire, de les appuyer, si elles étaient soumises au Conseil; « avec d'autant plus de poids — dit Wielopolski, en élevant un peu la voix pour être bien entendu de son interlocuteur — avec d'autant plus de poids, Monsieur le Comte, que vous étiez à Vienne en 1815 » (108).

Fournier signala en même temps l'hostilité de l'Autriche et de la Prusse contre le programme de Wielopolski, qui, en proclamant la nécessité de la séparation des deux pouvoirs, et, en soulignant que le pouvoir civil devait être confié à un Polonais, s'indiquait lui-même à ce poste. Les deux autres capitales copartageantes engageaient la Russie à ne point faire de concessions aux Polonais, trouvant qu'elle en avait déjà trop fait. Ces deux puissances, ajouta Fournier, étaient particulièrement appuyées par les sympathies d'un parti russe, très passionné dans ses idées religieuses d'orthodoxie et qui ne voyait les Polonais catholiques que comme les ennemis des Russes orthodoxes, des vaincus qui avaient perdu tous leurs droits sur leurs anciennes provinces orientales. Ce parti, plus religieux que politique, estima que la Russie était au bout des concessions, et qu'il n'y avait plus de recours « que dans la répression ». Il bornait « sa géné-



rosité à vouloir une impossibilité, une Pologne indépendante, mais dans les limites actuelles du Royaume, et qu'il faudrait écraser si elle ne se contentait pas de cette existence non viable ».

Un autre obstacle, qui empêchait de revenir dans le Royaume au régime constitutionnel était, d'après Fournier, la situation intérieure de la Russie. Ce retour à la Constitution de 1815 serait un encouragement au reste de l'empire pour la réclamer, et il serait alors très difficile, sinon impossible, de la refuser à la nation russe (109).

Le diplomate français constata deux semaines plus tard que rien n'était changé dans la conduite du gouvernement envers le marquis. La question entre Wielopolski et la cour du tzar semblait toujours être, à part la grande difficulté qu'éprouvait la Russie à revenir sur toute sa conduite poursuivie depuis trente ans à l'égard de la Pologne, une question de confiance. « Jusqu'à quel point peut-on se fier à Wielopolski? C'est une interrogation que j'ai entendu bien du monde se poser, mais j'entendais dire en même temps que ce serait un grand et irréparable malheur qu'une séparation définitive entre le marquis et le gouvernement ». Les Russes avaient d'ailleurs une si haute idée du marquis que le prince Gortchakow, en parlant avec Alexandre II des discussions approfondies qui devaient avoir lieu dans le comité spécial des membres du Conseil de l'Empire, ne pût s'empêcher de dire, après avoir fait exception de deux ou trois personnes: « Sire, on ne peut pas montrer ces gens-là au marquis Wielopolski » (110).

Fournier réussit, malgré la réticence du Polonais, à avoir avec lui une conversation franche sur les affaires en cours. Après avoir abordé des sujets « bien éloignés », le marquis demanda subitement: « Est-ce qu'on ne vous parle pas ici de la Pologne? » Fournier répondit que non, et que le gouvernement russe, il y avait six ou huit mois, avait cru, selon ses suppositions habituelles, que l'impulsion donnée à l'agitation polonaise venait de France; que le gouvernement français avait déclaré nettement qu'il n'avait rien provoqué ni encouragé. « Non — répliqua Wielopolski — ce n'est ni de chez vous, ni d'ailleurs, qu'est venue cette agitation actuelle de la Pologne; c'est d'elle-

même ». Interrogé sur les sentiments d'Alexandre II, le marquis dit que celui-ci était très bon, ses intentions étaient excellentes, ses vues très saines, mais tout cela restait toujours dans son cabinet, et n'en passait pas la porte. « Il veut, et ne fait point: se décider est force, elle lui manque ». Une autre fois, revenant sur ce sujet, Fournier dit à Wielopolski que le gouvernement russe lui paraissait souvent avoir, depuis le règne d'Alexandre II, des principes qui cadraient davantage avec ceux admis par les peuples civilisés. « Oui — affirma le marquis — les Russes aiment les principes généraux dont vous me parlez, comme ils aiment leurs images saintes; ils les placent très haut, et les éclairent du mieux qu'ils peuvent, pour leurs faire des signes de croix; mais ils ne les descendent point, et ne veulent pas les mener par les sentiers, par la crainte de les crotter » (111).

Il parut un moment que le gouvernement commençait à écouter les conseils de Wielopolski; le choix de Feliński, candidat du marquis, pour l'archevêque de Varsovie, en fut la preuve. La fermeture des églises occasionnait malaise morale que la cour du tzar avait hâte de faire cesser. Le pape s'empressa de préconiser le candidat qui avait toutes les qualités nécessaires à son nouveau poste. Néanmoins, (112) le marquis, « patriote ardent, mais sage », aux yeux de Fournier, tenait à déclarer au diplomate français que la prolongation de son séjour dans la capitale russe ne signifiait point qu'il approuvait la conduite du gouvernement en Pologne. « Il n'en est rien, dit-il, et j'aimerais qu'on le sût à Paris: vous pouvez mieux que personne le faire savoir sans me compromettre. Je reste, parce que je tiens à mes idées et aux projets de lois que j'ai préparés; en les faisant accepter, je sers la Pologne ». Fournier ajouta dans son rapport qu'il avait plus d'une fois remarqué la préoccupation de Wielopolski à l'égard de l'opinion que l'on pourrait avoir de lui en France (113).

Entretiens, les arrestations en Pologne continuèrent. Malgré les froids de 24 à 26 degrés, les condamnés s'en allaient à pied vers la Sibérie ou vers Orenbourg. La population resta ce qu'elle avait été depuis la mise en état de siège, qui, loin de calmer l'irritation, n'avait fait que l'augmenter. Les Polonais chantèrent donc à domicile les cantiques qu'ils ne pouvaient

plus chanter dans les églises, et les journaux clandestins ne cessèrent pas de paraître. « Quand on pense qu'il y a déjà 90 ans que la Pologne a été partagée, et que l'esprit de nationalité s'y est, par la faute des gouvernements copartageants, plutôt exalté qu'attenué, on comprend les onéreuses conditions que cette situation impose, principalement à la Russie ». L'esprit populaire du pays tendait vers l'indépendance, « et vers aucune autre chose ». Ce qu'il avait de plus dangereux — souligna Ségur — c'était l'espoir dans le succès, « espoir que l'on pourrait, à la rigueur, taxer de véritable aveuglement » (114).

Et le gouvernement russe ne voyait aucune autre solution que les déportations en Sibérie. Il était évident qu'au moment où les Russes considéraient l'indépendance polonaise comme équivalente au démembrement de leur pays et que les Polonais aspiraient ardemment à cette indépendance, un choc violent des intérêts opposés était inévitable (115).

La Pologne était toujours calme à la surface, mais l'irritation, « je pourrais dire la haine », grandit dans les esprits. « Il est vrai que le gouvernement semble, de plus en plus, s'attacher à provoquer ces sentiments, car les arrestations ne cessent pas, et les départs pour l'exil se succèdent à de courts intervalles, avec une rigueur que rien n'explique » (116). Ce fut un colonel russe qui éclaira Ségur sur les motifs de cette brutalité. « L'empereur (le tzar) avait ordonné la mise en état de siège du Royaume — déclara celui-ci —, et il fallait bien après cela, faire des arrestations et prononcer des condamnations, sans quoi on aurait semblé vouloir lui faire entendre qu'il n'avait pas eu de sens commun en prescrivant une telle mesure » (117).

La question polonaise fut évoquée dans les Chambres françaises au cours de la discussion de l'Adresse. Le langage des orateurs reflétait l'irritation de l'opinion publique soulevée par les massacres de Varsovie et par l'entêtement du gouvernement russe à refuser la recherche d'une véritable solution de cette question.

Le 20 février Larabit prit la parole au Sénat, ce qui lui valut un an plus tard d'être nommé à la tête de la commission pour les pétitions déposées au Sénat et relatives à la politique

française à l'égard du soulèvement. Après avoir rappelé « les anciennes et durables sympathies de la France pour une nation généreuse, notre amie, la Pologne » il voulait faire en sa faveur au nom du Sénat un appel auprès d'Alexandre II. « Nous devons respecter le gouvernement russe; mais nous ne pouvons pas oublier que les Polonais ont combattu longtemps avec nous; celui qui parle en ce moment a été sur le point de rester dans l'Elster avec l'illustre prince Poniatowski, dont la France vénère la mémoire ». Les Français ne pouvaient pas oublier que l'insurrection polonaise de 1830 avait empêché des armées russes de marcher contre la France; « sans elle, sans ses héroïques efforts nous aurions eu probablement une guerre sanglante sur le Rhin ». Le gouvernement aurait dû secourir la Pologne; « il était plus facile alors de sauver Varsovie qu'il n'a été en 1854 et 1855 de prendre Sébastopol ». La France n'avait pas voulu troubler la politique générale de l'Europe et elle n'avait pas soulevé la question de Pologne pendant la guerre de Crimée, mais maintenant elle avait le droit « de demander au souverain de la Russie clémence et protection pour une nation malheureuse qui restait héroïquement fidèle à sa religion et à sa nationalité ».

Le comte de Ségur-d'Aguesseau remercia Larabit « d'avoir fait retentir dans cette enceinte le nom glorieux de nos chers, infortunés et héroïques Polonais ». Il blâma ensuite les massacres de la population de Varsovie. Ces rigueurs, du reste, ne faisaient qu'augmenter encore « la terrible et presque séculaire responsabilité » qui pesait sur les Russes, « oppresseurs de cette illustre nation ».

Le problème polonais fut évoqué au Corps Législatif, le 7 mars, par le comte de La Tour. Il constata que le premier voeu exprimé dans l'adresse de la Chambre était la consolidation de la confiance et de la paix, sans lesquelles le bien-être du peuple et les améliorations étaient impossibles. Le moyen pour la France d'affermir la confiance et la paix c'était de protéger partout, autant que possible, les principes conservateurs, c'est-à-dire de liberté prudente et de justice chrétienne », sur lesquels seuls l'influence française et la force de l'Empire pouvaient se baser. « Il est un pays où ces principes sont lésés à notre détriment, un peuple ami qui, en recouvrant l'exercice de ses droits violés,

regagnerait la faculté de nous être utile. Nous lui devons au moins notre appui moral; ce peuple, c'est la nation polonaise ». Le mouvement polonais n'était pas révolutionnaire, il était « modéré, libéral et catholique, conforme aux droits et aux intérêts de la France et de l'Occident ». L'intérêt de toute civilisation européenne exigeait le rétablissement de la Pologne. « La Russie, la vieille Russie, représente, dans toute sa terrible plénitude, la société orientale fondée sur le despotisme. Il n'y a dans cet immense empire qu'un maître et des sujets privés de droits, despotes eux-mêmes vis-à-vis de leurs inférieurs. Le tzar est le maître de toutes les fortunes, de toutes les croyances et de toutes les existences. Son caprice peut faire d'un prince un condamné sans nom, et d'un général en chef un simple soldat... Il n'existe donc dans ce grand pays, ni garantie de la dignité humaine ni liberté individuelle, ni justice réelle. La Pologne, au contraire, dans toute son histoire, dans toutes ses institutions nationales, représente avec exagération le principe de la liberté occidentale, le respect de l'individu, de ses croyances et de ses droits. Ne comprenez-vous pas, maintenant, l'incompatibilité d'une même administration entre ces deux peuples? » Il demanda ensuite au gouvernement français de réclamer l'accomplissement de l'article premier du traité de Vienne (118). « La Pologne est tombée avec le Premier Empire à Leipzig. Qu'elle se relève avec le Second Empire ».

Le 10 mars, la question polonaise fut évoquée par Ornano. Après avoir rappelé « le crime de partage » qui avait rompu l'équilibre européen, et constaté les sympathies françaises pour la Pologne, il exprima l'espoir que le gouvernement « de notre généreux et magnanime Empereur » employât ses bons offices afin d'obtenir par les voies diplomatiques, un adoucissement au sort des Polonais qui représentaient « la plus ancienne et la plus respectable nationalité de toutes les nationalités slaves ».

Le séjour de Wielopolski à Saint-Pétersbourg se prolongea dangereusement (119). Les rapports diplomatiques ne signalaient donc que des preuves nouvelles de la tension polono-russe. « C'est avec le lait que les enfants sucent en Pologne la haine des Russes » constata Ségur (120). Deux semaines plus tard, il nota avec inquiétude qu'une conspiration était en train de

s'organiser dans le pays (121). Fournier présenta, dans son analyse de la situation, l'attitude embarrassée du cabinet d'Alexandre II. Celui-ci, en cédant aux désirs de réforme des Polonais, craignait de faire acte de faiblesse vis-à-vis des manifestations nationales, qu'il n'avait pu comprimer, et d'être obligé de donner, aux vaincus et aux rebelles une constitution que, jusqu'ici, il n'avait pas donné à ses propres sujets. D'autre part, les Russes se rendaient compte que le Royaume n'était qu'une fraction de la Pologne et que toutes les provinces polonaises aspiraient à une plus grande liberté de la vie nationale (122).

Un autre aspect de cette évolution était l'animosité des Polonais contre le programme de Wielopolski et le manque d'appui de ses compatriotes aux projets du marquis. Celui expliqua à Fournier les causes de son impopularité; il la voyait dans son projet de loi sur le rachat de la corvée. Cette loi était destinée, d'après lui, à améliorer grandement la position sociale des paysans et leurs rapports actuels avec les seigneurs qui ne différaient guère de ceux du servage. « Elle réconciliera toute la nation entre elle, elle la réunira dans un même amour de la patrie. L'Europe ne connaît de la Pologne qu'une Pologne nobiliaire; c'est cette Pologne nobiliaire qui a commis toutes les fautes qui ont fait de nous ce que nous sommes. Il faut une Pologne où toutes les classes ne soient plus divisées, où les droits de chacun soient égaux... Voilà, me dit-il en terminant, et sa voix avait une véritable émotion — voilà pourquoi la noblesse polonaise me considère comme un traître; je suis aussi noble que le plus noble d'entre elle; mais je crois être plus qu'elle de mon siècle, et mieux aimer la Pologne » (123).

Les mois d'avril et de mai s'écoulèrent en aggravant la situation. Le gouvernement réussit même à s'aliéner les esprits des paysans. La politique russe en Pologne avait toujours eu pour but de gêner par tous les moyens l'instruction publique; les autorités avaient fermé non seulement les établissements de l'enseignement supérieur mais elles avaient même défendu la création des écoles primaires. Les Polonais, mettant à profit la confusion qui régnait, dès 1861, avaient établi des écoles destinées aux enfants des paysans. Les Russes abolirent, après la proclamation de l'état de siège, ces écoles. Le ressentiment de la

population des villages était très grand, les paysans pouvaient constater la vérité des paroles de la noblesse et du clergé que le gouvernement russe voulait les tenir dans l'ignorance complète (124).

Le 30 avril Ségur parla pour la première fois des projets du soulèvement délibérés par les Polonais. D'autre part, les manifestations nationales continuèrent (125). Le 3 mai fut célébré l'anniversaire de la Constitution de 1791; le 8 mai, on fêta le jour de Saint Stanislas, patron de la Pologne. Les églises furent comblés; les soldats russes, exaspérés, fouettèrent « les foules » qui en sortaient. Le seul résultat de ces procédés fut le redoublement des proclamations révolutionnaires. Wielopolski, lui-même, découragé, se préparait à quitter la Russie pour aller à Marienbad. « Je ne vais pas par ordre des médecins — déclara-t-il à Fournier — car je suis très bien portant, j'y vais sur l'ordre des malades » (126).

Tout-à-coup, la dépêche de Fournier du 27 mai annonça que le gouvernement russe acceptait le programme du marquis, en le nommant gouverneur civil du Royaume, et le Grand Duc Constantin, frère du tzar, lieutenant du Royaume. Comme toutes les concessions octroyées auparavant aux Polonais, celle-ci avait les mêmes inconvénients. Elle venait trop tard; promulguée après la journée du 8 avril elle aurait pu influencer l'attitude de l'opinion publique polonaise; elle était restreinte à la Pologne centrale, au Royaume, tandis que dans les provinces orientales les conditions de la vie nationale étaient plus pénibles, la brutalité de la domination russe plus grande; le programme de Wielopolski appliqué à toute la Pologne aurait pu avoir des chances d'être accepté par les Polonais. Donné à la fin de mai et valable au Royaume, il fut rejeté par eux. La voie des désordres et des manifestations paraissait bonne parce que c'étaient précisément ces désordres qui finiraient par arracher de nouvelles concessions. Ce que l'opinion publique polonaise ne saisissait pas, c'était l'étendue des concessions que l'intérêt national russe pouvait admettre. Cette limite était atteinte par le programme du marquis; les Russes repoussaient toute nouvelle demande des Polonais, et leur attitude au début de l'année 1863, surtout la convention signée le 8 février, indiquait qu'ils ne re-

culaient même pas devant la possibilité d'une rupture avec la France, mais qu'ils déclinaient de nouvelles réformes à la Pologne. Le cabinet russe restait sourd à de nouvelles pétitions de la population polonaise, surtout des provinces orientales. Une telle politique était d'autant plus néfaste que c'était le sort de ces provinces qui irritait le plus les Polonais et d'où les plaintes étaient les plus fortes; mais les Russes décidèrent de ne pas améliorer les conditions de ces Polonais.

Fournier, en commentant l'arrivée au pouvoir du marquis, souligna que, quelle que fût la valeur du Grand Duc Constantin, ce seraient les idées du Polonais qui prédomineraient. « On peut dire que bientôt la Pologne va être aux mains de Wielopolski. Ennemi des rêves et de tout ce qui peut exalter l'imagination, qu'il accuse d'avoir causé tout les maux à la Pologne, son but est de doter sa patrie d'une administration intérieure qui réponde aux besoins de notre époque, qui rapproche les classes diverses de la population, au lieu de les tenir éloignées les unes des autres ». Il souligna son hostilité envers les Allemands, sa foi dans l'avenir de son pays. Wielopolski ne serait pas l'homme des transactions. « Il ne sera pas souple avec les choses, et son administration aura, sans qu'on en puisse douter, un cachet très fort de despotisme, ou plutôt de volonté impérieusement décidée à s'imposer. Juste mais dur, il aura la volonté inévitable comme un réformateur: car toutes ses idées politiques sont celles d'un réformateur. Chez lui, il ne recherchera pas la lutte, mais l'acceptera, et la fera alors, s'il le faut, sans pitié » (127).

Le marquis partait plein d'espérance. Il dit à Fournier que son programme avait trouvé chez ses compatriotes un assentiment complet (128). Il avoua qu'il était décidé à n'agir qu'avec une grande circonspection. Il ne voulait rien hâter, et il avait à coeur de laisser l'esprit de ses compatriotes accepter, par une expérience produite par des améliorations successives, mais lentes, des idées de conciliation envers lui. « Les préventions et les soupçons qui subsistent contre sa personne, disparaîtront devant ses actes et la logique de sa conduite et de son patriotisme réfléchi » (129).

Thouvenel exprima la satisfaction du gouvernement français après l'acceptation par la Russie de la politique suggérée



par le marquis. Il y voyait la réalisation des promesses données par le tzar « dès l'origine des difficultés actuelles » (130). En réalité les concessions octroyées à Wielopolski étaient moins importantes, que les promesses faites par les diplomates russes au congrès de Paris (131).

A Varsovie, Wielopolski rencontra non seulement l'animosité de ses compatriotes, mais aussi l'hostilité des autorités russes locales. Presque tous les Russes résident en Pologne, surtout l'armée, ne croyaient pas à la sincérité du marquis et pensaient, avec raison, (132), qu'il s'appêtait à imiter Cavour et que les réformes intérieures dans le Royaume n'étaient que la première étape de son projet (133).

En ce qui concerne la population de Varsovie, « elle s'est jalonnée une voie qu'elle fait invariablement, imperturbablement sans presque regarder à droite ou à gauche, comme pour se préparer d'avance à rester indifférente à tout ce que, à Saint-Pétersbourg, on fera pour elle ». Ségur constata que les chants dans les églises, sous l'influence de Feliński qui s'efforçait de sauvegarder les lieux saints de la nouvelle profanation, avaient cessé; « plus de manifestation bruyantes dans les rues, la population porte le deuil, et voilà tout » (134).

Deux jours plus tard, Ségur annonça l'attentat contre le général Lüders, namiestnik; l'auteur de cet attentat avait pu s'enfuir. Cette tentative précipita le départ du Grand Duc Constantin, qui arriva à Varsovie le 2 juillet. Le lendemain, le 3 juillet, le Grand Duc fut blessé dans un attentat dirigé contre sa personne, l'auteur fut arrêté.

Ségur termina par l'envoi de cette nouvelle son action diplomatique à Varsovie; il la quitta au début de juillet et retourna en France. En somme, quelle valeur pouvons nous attribuer aux observations faites par le consul de France? Il informait ses chefs, généralement avec exactitude, des origines et de l'évolution de la tension polono-russe. Ségur avait vite compris que l'irritation polonaise avait ses causes dans l'état des choses en Pologne elle-même, et que les interventions françaises en Italie, en Cochinchine et en Syrie précipitaient seulement la manifestation de ces dispositions. Malgré sa prudence dans le jugement des événements, il n'avait pas hésité à qualifier de « martyrs »

des paysans qui refusaient d'abandonner le catholicisme (135). La réaction russe, et surtout les massacres de la population civile désarmée, l'avaient surpris. Son étonnement avait grandi après avoir constaté que les soldats étaient mis, à dessein, dans un état d'ivresse permanente, et que les officiers participaient au pillage de la ville (136). Il perdit enfin sa prudence de jugement et qualifia les procédés de la justice russe comme n'ayant rien de commun avec « l'Europe civilisée » (137).

Ségur n'avait pas de grandes sympathies pour les Polonais; bien qu'il fût connu dans toute la ville, il avait peu de relations personnelles avec la société polonaise. Le seul Polonais qu'il voyait souvent était le comte Andrzej Zamoyski. Le service de renseignement du consul était plutôt médiocre, il ne savait donner aucun détail précis sur la conspiration polonaise (138).

Ségur approuva les tentatives des Polonais de transformer la Société Agronomique en une représentation officieuse du pays; mais, il critiqua ensuite leur attitude envers le programme de Wielopolski. « Il y a dans la noblesse de Pologne, surtout dans la plus relevée, et chez certaines individualités, comme une expression héréditaire de cet esprit d'intrigue, et de cette absence de sens politique qui a fait autrefois le malheur du pays » (139). Le port du deuil impressionna d'abord le consul, comme d'ailleurs les prières publiques. Cela ne l'empêcha pas d'affirmer: « Le deuil que l'on porte résolument depuis un an bientôt, et qui, par son caractère d'égalité incontestable flatte beaucoup la bourgeoisie, aura pour résultat, il faut l'espérer, de faire disparaître en partie le goût du luxe, qui, de tous temps, a été la plaie du pays » (140).

Arrivés à Varsovie, le Grand Duc et le marquis firent des avances aux hommes les plus considérés de toutes les opinions pour trouver auprès d'eux l'appui nécessaire à l'exécution du programme de réorganisation du Royaume. Le général Lüders, avant de partir, avait adressé une lettre au comte Zamoyski, dans laquelle il le suppliait de se rallier à Wielopolski (141). Mais, l'agitation dans toutes les provinces polonaises perséverait, elle était surtout vigoureuse dans celles qui n'avaient reçu aucune amélioration de leur sort. « De l'empire russe, ces trois pays (la Lithuanie, le Royaume, la Ruthénie) sont ceux qui

ont le plus conservé de souvenirs communs, et qui par une pente que les événements pourront faire plus ou moins rapide, inclineront peut-être à reconstituer, en oubliant bien des griefs du passé dans l'intérêt du présent et de l'avenir, une Pologne, si la Pologne doit avoir un avenir » (142).

La 6 août fut commis le premier, le 15 août le second attentat contre Wielopolski; le marquis sortit deux fois indemne; les deux auteurs furent arrêtés. Thouvenel félicita officiellement Wielopolski et lui présenta « l'expression des sentiments d'indignation profonde » de toute la France (143). Alexandre II ne cacha pas son désespoir après ces nouveaux attentats. Il avoua qu'il avait espéré que la nomination du marquis rallierait les gens modérés, mais il « n'y avait aucune réaction ». (144). « J'ai fait ce que j'ai pu pour pacifier et contenter les Polonais » — déclara le tzar au duc de Montebello (145). L'ambassadeur comprit que les concessions, présentées par Alexandre II comme limite de ce que le gouvernement russe avait pu accorder, n'étaient pas de nature à calmer les esprits des Polonais. Il souigna l'excitation de la Lithuanie et ses demandes de réformes (146).

Vu cette excitation, le Grand Duc fit venir chez lui le comte Zamoyski et l'interrogea sur les moyens à employer pour rétablir le calme. Le comte réclama l'unité administrative de toutes les provinces polonaises et le rétablissement de la Constitution de 1815 (147). Zamoyski fut envoyé à Saint-Pétersbourg; il répéta dans une conversation avec le tzar son conseil, le tzar lui défendit de retourner à Varsovie et l'engagea à aller voyager pendant quelque temps (148). Ce que demandait le comte c'était le changement complet de la situation réciproque de la Russie et de la Pologne. Une union entre les deux nations devait remplacer le vainqueur et le vaincu; mais, les facteurs psychologiques existaient-ils des deux côtés pour une telle résolution?

Le 10 août le nouveau consul français, le comte de Valberen, arrivait à Varsovie. Une des premières nouvelles envoyées par lui fut l'annonce de l'attentat contre Wielopolski (149). Valberen caractérisa exactement la situation dans son premier rapport. « Je vois en présence, d'une part, les sociétés secrètes, avec leurs

procédés révolutionnaires, leur indifférence du sang humain, travaillant, suscitant, fomentant, ici des démonstrations enfantines, là des crimes atroces; de l'autre, une police brutale et plus qu'inintelligente, qui procède par arrestations en masse, jugements secrets, croit à l'infaillibilité des cartes de sûreté, des passeports, des barrières de bois à l'entrée des villes, et autres moyens surannés de répression, dont les gouvernements civilisés ont fait justice. Quant aux hommes d'ordre, assez honnêtes et intelligents pour ne vouloir servir les intérêts de la cause polonaise que par des moyens avouables, et, en plein soleil, je ne les trouve nulle part » (150). Valberen connaissait-il le rapport de Ségur qui avait noté que le parti modéré avait été détruit par le massacre du 8 avril, et le parti gouvernemental, « tant faible et tant persistant qu'il eut été jusqu'ici », avait disparu après « la saturnale » du 15 octobre (151)? D'ailleurs, il ajouta un mois plus tard: « Un peuple qui depuis 80 ans a passé par les épreuves que subit la Pologne, a payé chèrement le droit de ne pas rester toujours, dans ses aspirations, fidèle à la logique et au bon sens » (152).

Le consul constata dans le même rapport que le Grand Duc avait annoncé le régime « d'une égalité à toute épreuve », malheureusement, ajouta Valberen, « le système de légalité » promis par le Grand Duc, n'avait même pas duré l'espace d'un matin. Le recrutement, opéré dans toute la Russie, devait s'accomplir dans le Royaume non d'après les lois, mais d'après le pouvoir discrétionnaire du gouvernement et il devait toucher exclusivement la population des villes en laissant tranquilles les masses des paysans (153).

L'évolution de la situation dépendait du succès ou de l'insuccès de ce recrutement. Les agissements des conspirateurs polonais augmentaient de jour en jour. La perception de l'impôt national s'opérait « avec une incroyable activité ». La police ne réussit pas à arrêter un seul des agents du Comité qui se chargèrent de cette perception. Les journaux clandestins continuèrent à paraître « avec une désespérante régularité ». « L'influence et l'autorité du gouvernement ne sauraient se comparer à l'influence et à l'autorité que les sociétés secrètes exercent sur ce malheureux pays » (154).

Les opérations du recrutement eurent lieu dans la nuit du 15 au 16 janvier 1863. Les « rouges » commencèrent le soulèvement dans la nuit du 22 au 23 janvier (155). Valberen n'avait aucune illusion sur l'issue de la lutte. Il y avait en présence, d'une part, 100.000 hommes de bonnes troupes, des généraux et des officiers rompus au métier des armes; de l'autre, étaient de malheureux jeunes gens, « presque enfants », sans armes, sans discipline, sans autre organisation militaire que celle des sociétés secrètes, et commandés par un comité dont les ordres du jour avaient révélé l'exaltation la plus complète, « j'allais écrire la démence. En un mot, je vois une triste lutte engagée, dans les circonstances les plus inégales et qui ne saurait se prolonger longtemps » (156). Le consul constata le lendemain que l'exaspération des femmes polonaises atteignait « des proportions dont on ne saurait se faire une idée » (157). Il condamna la décision du soulèvement, elle était une grave faute politique. « Wielopolski seul est dans le vrai, dans le possible, et, en dehors du marquis, et après le marquis, je ne vois d'autre éventualité que l'avènement du gouvernement démocratique et social, ou plus probablement le règne d'un Butler moscovite... (158), mais je viens de relire la dernière proclamation du Comité Central, et ne pousserai pas plus loin de vaines spéculations! Ce document me montre jusqu'à l'évidence entre les Russes et la Pologne un abîme de haine que la prudence des hommes d'Etat et la clémence des Princes ne sauraient combler » (159).

Rien de plus juste sur le début du soulèvement polonais de 1863 que ces réflexions.

*Mars 1955*

NOTES

(1) Nous ne présentons dans cet article que l'évolution des rapports polono-russes telle qu'elle était vue par la diplomatie et par l'opinion publique françaises.

Sur cette période de l'histoire polonaise voir les travaux de: A. BOUNOU, *Le Saint-Siège et la Russie 1848-1883*, Paris, 1922-25; H. GRAPPIN, *Histoire de la Pologne*, Paris, 1922; O. HALECKI, *History of Poland*, London, 1956; H. LISICKI, *Le Marquis Wielopolski*, Paris, 1881; G. MANTEUFFEL-SZOEGE, *Geschichte des polnischen Volkes 1772-1914*, Berlin, 1950; H. MONTFORT, *La Pologne*, Paris, 1945; E. PRIVAT, *L'Europe et l'Odysée de la Pologne au XIXe siècle*, Lausanne, 1918; W. SOBIESKI, *Histoire de Pologne*, Paris, 1934; B. WINIARSKI, *Les Institutions politiques en Pologne au XIXe siècle*, Paris, s. d.; A. ZÓLTOWSKI, *Border of Europe*, London, 1950; *Cambridge History of Poland*, vol. II, 1941.

En polonais, l'ouvrage fondamental sur le soulèvement de 1863 reste celui de PRZYBOROWSKI, 14 volumes, 1887-1919.

(2) P. RAIN, *La diplomatie française d'Henri IV à Vergennes*, Paris, 1945, p. 243.

(3) G. PAGÈS, *Les relations de la France et de la Russie en 1860*, « Revue Historique du Sud-Est Européen », octobre 1928.

(4) Sur la politique polonaise de Napoléon III pendant la guerre de Crimée voir S. BÓBR-TYLINGO, *Napoléon III et le problème polonais 1830-1859*, « Revue Internationale d'histoire politique et constitutionnelle », juillet, 1955. A la bibliographie donnée à la page 272 ajouter M. KUKIEL, *Czartoryski and European Unity 1770-1861*, Princeton, New Jersey, 1955.

(5) AE. Ministère des Affaires Etrangères, Paris, Russie, Varsovie; 20-I-1860.

(6) AE. Russie, Varsovie, 28-I-1860.

(7) Rapport du 26-III-1860, *ibid.*

(8) Rapport du 10-II-1860.

Namiestnik était le représentant personnel du tzar, il avait après 1830, un pouvoir aussi bien militaire que civil. (En fr. Lieutenant Impérial. N. de R.)

(9) Rapport, 26-VI-1860.

(10) Rapport, 12-VII-1860.

(11) Rapport, 28-VII-1860.

Colson, attaché militaire français à Saint-Petersbourg, affirma plus d'une fois dans ces rapports l'extrême popularité dont jouissaient, à cette époque, en Russie, deux hommes, bien dissemblables par leur position, Napoléon III et Garibaldi. SAINT-CYR, *Le Général Colson*, Paris, 1872, p. 73.

(12) AE. Russie, Varsovie, 12-VI-1860.

(13) KOZMIAN A., *Listy*, Lwów, 1896, vol. IV, p. 102. Cette permission fut donnée en juin 1860.

Andrzej Koźmian était, dans la période 1860-64, l'homme de confiance de Walewski. Il fut chargé par celui-ci de maintenir la liaison entre lui, le ministre, d'un côté et avec ceux de l'autre côté à qui la position officielle de Walewski empêchait de l'approcher souvent, comme par exemple avec l'émigration polonaise ou avec Thiers.

Les lettres de Koźmian à sa famille n'étaient en réalité que le reflet de l'opinion de Walewski, surtout en ce qui concernait les jugements sur la politique intérieure française et les intrigues à la cour des Tuileries dirigées contre le ministre.

(14) Journal des Débats, 2-VI-1860.

(15) Gazette de France, 21-VII-1860.

(16) AE. Papiers de Thouvenel, vol. XIV, 27-VII-1860.

(17) Morny à Gortchakow, 1-X-1860, *ibid.*

Le fait que la copie de cette lettre se trouve parmi les papiers de Thouvenel indique qu'elle a été approuvée, sinon inspirée, par l'empereur.

(18) AE. Russie, Varsovie, 12-VII, 28-VII-1860.

(19) Ségur à Thouvenel, AE. Papiers de Thouvenel, vol. XIV, 25-X-1860.

(20) A.E. Russie, 9-XI-1860.

(21) Montebello à Thouvenel, AE. Papiers de Thouvenel, 22-XI, 13-XII-1860.

(22) Siècle, 17-X-1860.

(23) Opinion Nationale, 29-X-1860.

(24) AE. Russie, Varsovie, 30-XI-1860.

Montalembert visita la Pologne autrichienne en 1861 et il ne cacha pas l'impression produite sur lui par les chants polonais. Ces chants, autorisés par les Autrichiens, furent combattus par les Russes.

« Cette nation est pleine d'âme; elle vit par l'âme; je me sens humilié comme Français, de voir à quel point nous vivons peu par là sous le régime actuel. J'ai eu en Pologne l'émotion musicale la plus profonde de ma vie, en entendant chanter cet hymne célèbre: "Boże coś Polskę", par lequel ce peuple si malheureux redemande à Dieu la liberté et la patrie ». MONTALEMBERT, *Lettres à la comtesse Sophie Apponyi*, « Revue des Deux Mondes », novembre 1913.

(25) AE. Russie, Varsovie, 26-XII-1860.

(26) 26-I-1861, *ibid.*

(27) Thouvenel à Montebello, 2-I-1861, AE. Russie.

(28) AE. Russie, 3-I-1861.

(29) AE. Russie, Varsovie, 27-II-1861.

(30) 4-III-1861, *ibid.*

(31) Plus de 100.000 personnes prirent part à ces funérailles. « Ce jour là, j'ai assisté au spectacle le plus noble, le plus émouvant », nota Ségur. AE. Russie, Varsovie, 4-III-1861.

(32) Mais en même temps Ségur signala un danger, la provocation étrangère. « Déjà, des agents de je ne sais qui, ont abordé des personnes pendant la nuit pour leur offrir des armes; les agents ont été arrêtés par les passants et livrés aux Russes ». *Ibid.*

Bismarck, ministre de Prusse à Saint-Petersbourg, informa son gouvernement qu'un des provocateurs arrêtés fut reconnu comme agent autrichien. Rapport de Bismarck du 12 mars 1861. Bismarck: *Gesammelte Werke*, Berlin 1924-1935, vol. III, n. 162.

(33) AE. Russie, Varsovie, 5-III, 13-III-1861.

(34) 25-III-1861, *ibid.*

(35) AE. Russie, 6-III-1861.

(36) Le prince Adam Czartoryski, chef de l'émigration polonaise, était déjà mortellement malade. La direction de l'émigration passa à son fils, Władysław. Mais, ce fut Walewski qui dirigea en réalité pendant les années 1861-1863, l'action polonaise. Son influence ne se limita pas à l'émigration, les chefs de la vie polonaise en Autriche, en Prusse et en Russie venaient souvent à Paris pour le voir et pour lui demander conseil. Les lettres de Koźmian donnent les détails de cet aspect polonais de l'activité de Walewski et de sa femme. Son château d'Étiolles fut le centre le plus actif, après l'Hôtel Lambert, résidence de la famille Czartoryski, de la propagande polonaise. Il y était secondé efficacement par un autre Polonais naturalisé Français, Louis Wołowski.

(37) L'audience eut lieu le 11 mars. KOŹMIAN: *Listy*.

(38) AE. Papiers de Thouvenel, vol. XIV, 26-III-1861.

(39) Montebello à Thouvenel, 14-III-1861, AE. Papiers de Thouvenel, vol. XIV.

(40) Thouvenel à Ségur, 22-I, 23-III-1861, AE. Russie, Varsovie.

(41) AE. Russie, 26-III-1861.

(42) AE. Russie, Varsovie, 25-III-1861.

(43) AE. Russie, Varsovie, 25-II, 26-III-1861.

(44) Montebello cite des services célébrés à Moscou, Dorpat, Saint-Petersbourg, 26-III-1861.

(45) Au centre de Varsovie se trouve, sur une place, la statue de la Vierge, élevée par Jan III Sobieski après sa victoire de Vienne en 1683.

(46) Ségur ne sut pas que c'était Wielopolski, directeur, dès le 26 mars, de l'instruction publique, qui demanda au namiestnik d'interrompre le massacre.

(47) Rapport du 13 avril, AE. Russie, Varsovie.

(48) AE. Russie, Varsovie, 24-IV-1861.

(49) 13-IV, 24-IV-1861, *ibid.*

(50) Journal des Débats, 4-III-1861.

(51) Opinion Nationale, 11-IV-1861.

(52) Gazette de France, 10-IV-1861.

(53) Siècle, 12-IV-1861.

(54) Presse, 12-IV-1861.

Les articles des revues, « Correspondant », « Revue Contemporaine », « Revue des Deux Mondes », furent aussi favorables aux Polonais.

Les plumes les plus importantes de la France offrirent leur appui pour la cause polonaise: Saint Marc-Girardin, Prévost-Paradol, Forcade, chroniqueur de la « Revue des Deux Mondes ». Mazade. HANDELSMAN M.: Adam Czartoryski, Varsovie, 1949-1950, vol. III, p. 641.

Parmi les brochures, ce fut celle de Montalembert, « Une nation en deuil », qui fut la plus lue et la plus citée. « Une nation en deuil » devient le synonyme de la Pologne.

Viel Castel nota dans ses mémoires que ce furent l'Impératrice, Walewski et Persigny qui poussèrent la presse française dans une voie hostile à la Russie. COMTE HORACE DE VIEL CASTEL. Mémoires, Paris, 1884, vol. VI, p. 138.

(55) Il s'agissait d'une messe des morts pour le repos des tués à Varsovie. Montebello à Thouvenel, 15-IV-1861, AE. Papiers de Thouvenel.

(56) Il se trouve dans les papiers de Rouher cette note, sans date, mais classée parmi les feuilles de l'année 1862: « L'Empereur Alexandre II a dit à M. Domeyko, Maréchal de la noblesse polonaise à Wilno: Vous n'êtes plus des Polonais. Je saurai le faire apprendre, à vous et à l'Europe. Or, aujourd'hui en Europe, il n'y a que l'Empereur Napoléon III. L'Europe c'est lui. C'est donc un défi jeté à Sa Majesté, d'une manière la plus insolente et la plus radicale ». AE. Papiers de Rouher, vol. III.

Cette remarque dit beaucoup sur l'esprit avec lequel fut reçue la nouvelle de l'arrangement signé par le tzar à propos d'une question à laquelle le cabinet de Paris s'intéressait officiellement.

(57) AE. Russie, Varsovie, 26-IV-1861.

(58) AE. Russie, 1-VI-1861.

(59) AE. Russie, 9-V-1861.

(60) 30-V-1861, *ibid.*

(61) 24-V-1861, *ibid.*

(62) AE. Russie, 21-IV-1861.

Ségur avait déjà en août 1860 souligné l'importance des forces massées à Varsovie, 1.450 hommes de police et 10.000 hommes de garnison. « C'est-à-dire qu'en réunissant les hommes de la police à la garnison on aura un homme à opposer à 15 individus, sans distinction d'âge et de sexe, et 3 ou 4 hommes en état de prendre part à une émeute ». AE. Russie, Varsovie, 26-VIII-1860.



Les chiffres pour Paris, en 1854, étaient: un sergent de ville pour 360 habitants.

Varsovie avait, en 1862, 160.000 habitants; la population des provinces sous la domination russe n'est pas connue, l'unique recensement du XIX-e siècle date de 1897; celle du Royaume était, en 1860, de 4.840.000 habitants. La Galicie avait, en 1869, 5.445.000 habitants. La Pologne prussienne avait, en 1861, 2.673.000 habitants. DASZYŃSKA-GOLIŃSKA. L'accroissement de la population en Pologne à l'époque des partages 1816-1914, dans « La Pologne au VII-e Congrès international des sciences historiques », Varsovie, 1933.

(63) AE. Russie, Varsovie, 6-V-1861.

(64) 15-VI-1861, *ibid.*

(65) AE. Russie, Varsovie, 28-VI-1861.

« J'ai entendu des Russes souhaiter que la Pologne devint un lac, comme j'ai entendu autrefois des Anglais souhaiter que l'Irlande fût engloutie par la mer », affirma le duc de Montebello dans une lettre privée. AE. Papiers de Thouvenel, vol. XIV, 28-V-1861.

(66) AE. Russie, Varsovie, 10-VII-1861.

(67) 13-IV-1861, *ibid.*

(68) AE. Russie, Varsovie, 12-VI-1861.

(69) 26-III-1861, *ibid.*

(70) 20-V-1861, *ibid.*

(71) 14-V-1861, *ibid.*

(72) Ségur ajouta dans le même rapport: « Le bruit général est que le gouvernement cherche à avoir une bataille et déjà des gens qu'on a pris pour des espions, et qui, disait-on, provoquaient le peuple à des démonstrations plus compromettantes que celles qui avaient eu lieu, ont été frappés d'une manière cruelle ». Rapport, 10-VII-1861.

(73) « L'émigration polonaise — nota Ollivier — contenait autant de factions que de partis français à entraîner: Mierosławski agissait sur les révolutionnaires, Władysław Czartoryski sur la Cour, Zamoyski sur le faubourg Saint-Germain, Branicki sur le prince Napoléon. OLLIVIER E.: *L'Empire Libéral*, vol. VI, p. 99.

(74) Patrie, 22-VI-1861.

(75) Journal des Débats, 20-VI-1861.

(76) Journal des Débats, 22-VI-1861.

(77) *Siècle*, 4-VI-1861. Voir: DUVEAU: *Les relations internationales dans la pensée ouvrière 1848-1863*. Actes du congrès historique du centenaire de la révolution 1848, Paris.

(78) AE. Papiers de Thouvenel, vol. XIV, 20-VIII-1861.

(79) AE. Russie, 11-IX-1861

(80) Gustave Montebello, aide de camp de l'empereur, ancien volontaire de l'armée polonaise en 1831. Lui, comme madame Cornu, acceptaient tous les arguments et toutes les idées des Polonais pour les faire valoir ensuite auprès de Napoléon III.

(81) AE. Russie, 21-VIII-1861.

Montebello ajouta dans son rapport: « Ma conviction est profonde à cet égard; ce qui répugne à la Russie, je dis à la Russie, car je ne la sépare de son gouvernement... c'est l'anarchie et l'ambition de la Pologne ».

(82) Le consul français à Riga constata: « Le sentiment de la nationalité, réveillé si mal à propos, et encouragé d'ailleurs par les événements de Hongrie, a pris un développement qui ne peut qu'aboutir à des conséquences fatales ». AE Russie, consulats, Riga, 21-VIII-1861.

(83) AE. Russie, Varsovie, 12-VIII-1861.

(84) AE. Russie, Varsovie, 26-VIII-1861.

(85) Le 15 août, jour de la fête de Napoléon III, « une députation de la population », parmi laquelle se trouvaient des ouvriers, se présenta chez Ségur, pour le féliciter à l'occasion de cette fête. Rapport du 16-VIII-61.

(86) 14-VIII-1861, *ibid.*

(87) AE. Russie, Varsovie, 22-IX, 26-IX-1861.

Le colonel Colson nota dans son carnet sous la date du 15 septembre 1861: « Causerie sur la Pologne. Question insoluble ». LE COLONEL COLSON: *Carnet*, Nouvelle Revue Rétrospective, 1901, p. 206.

(88) Le 13 octobre Ségur constata: « En Russie, la loi n'est rien que ce que le gouvernement veut qu'elle soit ». AE. Russie, Varsovie, 13-X-1861.

(89) AE. Russie, Varsovie, 15-X-1861.

(90) « Seulement pour les Russes », annonçaient les inscriptions à l'entrée des jardins.

(91) AE. Russie, Varsovie, 21-X-1861.

(92) Koźmian: *Listy*, vol. IV, p. 378.

(93) AE. Russie, Varsovie, 22-X-1861.

Bismarck fut autorisé par Gortchakow à lire la correspondance privée échangée entre lui et Lambert. Le ministre de Prusse en donna des extraits à son gouvernement.

Gortchakow à Lambert, 3 octobre: « Ne reculez pas devant un baptême de sang; il vous en faudra un, et plus vous le retarderez, plus il devra être cruel pour faire son effet. Ne vous souciez pas trop de ce qu'en dira l'Europe. C'est là mon affaire, à moi. Si l'agent diplomatique d'une cour étrangère me faisait des observations à ce sujet, je saurais lui répondre sans emportement, mais d'une manière qui coupe court à toute conversation ».

Lambert à Gortchakow, 17 octobre: « Mon Prince, l'effet salutaire de l'état de siège, me dites-vous dans le télégramme, dépendra surtout de la rigoureuse application, toutes les fois qu'il aura lieu, et qu'il ne dégénère pas en formule ».

Gortchakow répondit: « Frappez un coup sec et écrasant, on vous tâte le courage, comme à un officier qui entre dans un corps. Souvenez-vous que parmi les pierres qu'on jette à une idole, la première blesse le dieu, la seconde déjà ne frappe plus qu'un marbre déprécié. Nous ne brisons pas la statue de la Justice, mais nous la voilons jusqu'au moment où l'ordre sera définitivement rétabli ». BISMARCK, *Gesammelte Werke*, vol. III, rapport, 5-XI-1861.

(94) Rapport de Bismarck, 5-XI-1861, *ibid.*

(95) « Depuis Pierre le Grand, le système politique de la Russie à l'égard de la Pologne n'a pas changé. Appliqué avec audace par Catherine II, il a produit ces partages célèbres qui ont commencé par être des faits, avant qu'on eût imaginé par les traités d'en faire des réalités légales... Nicolas traita franchement la Pologne en pays conquis, parce que c'était le droit du plus fort; il persécuta la religion catholique, parce que l'Eglise catholique n'est pas, comme l'Eglise grecque, asservie au pouvoir civil, parce qu'elle a un chef indépendant du tzar: il envoya des milliers de malheureux en Sibérie, parce qu'un gouvernement doit toujours avoir raison, il enleva les enfants à leurs mères, parce qu'il était le père de ses sujets et qu'il avait un droit d'éducation supérieur. Qui d'ailleurs fut jamais plus zélé défenseur de l'ordre que le haut empereur? L'avènement d'Alexandre II parut ne rien changer à cet état... Le nouvel empereur n'entendait pas renoncer à la politique héréditaire des tzars envers la Pologne; sa première parole aux Polonais fut celle-ci: « Ce que mon père a fait est bien fait, et je le maintiendrai ». Monde, 15-X-1861.

L'ordonnance du 12 novembre 1859 avait demandé que les prêtres catholiques polonais s'engageassent « par un écrit signé de leur main à n'admettre ni à la confession ni à la communion, ni à aucun acte religieux, aucune personne autre que leurs propres paroissiens et les personnes munies d'un document authentique attestant qu'elles appartiennent à la religion catholique romaine ». Monde, 23-X-1861.

(96) AE. Russie, Varsovie, 14-XII, 15-XII-1861.

(97) La constatation est faite par Ségur dans son rapport du 3 décembre 1861.

(98) « C'est, tout compte fait, le cinquième lieutenant de l'empereur auquel le Royaume aura eu à faire dans les dix mois écoulés de l'année 1861 ». AE. Russie, Varsovie, 10-XI-1861.

(99) 23-XI-1861, *ibid.*

(100) AE. Russie, Varsovie, 10-XII-1861.

(101) AE. Russie, 23-XII-1861.

(102) AE. Russie, Varsovie, 30-X-1861.

(103) « Il serait difficile de trouver, même en Turquie, plus de corruption et moins de sentiment du droit qu'en Russie ». 24-XII-1861, *ibid.*

(104) Ségur ajouta: « La police qui voudrait à tout prix en finir avec le deuil, cette manifestation particulièrement blessante pour le gouvernement, a sottement ordonné aux filles publiques de ne porter que des vêtements de couleurs claires, et a même fait distribuer six roubles à chacune d'elles pour s'habiller selon l'ordonnance. Mesure fatale qui a obligé les dames russes elles-mêmes à se vêtir de noir de la tête aux pieds ». 24-XII-1861, *ibid.*

(105) « Nous attendons — constataient les Polonais — que le tzar ne soit plus capable de gouverner son pays; que le communisme et la barbarie moscovite se tournent contre son propre gouvernement ». *Lettre adressée à l'Hôtel Lambert par son correspondant à Varsovie*, 4-XII-1861. Jenerał Zamoyski, vol. VI, p. 374.

(106) AE. Russie, Varsovie, 10-XI-1861.

(107) AE. Russie, 9-XI-1861.

(108) 25-XI-1861, *ibid.*

(109) Le même rapport du 25 novembre.

(110) AE. Russie, 10-XII-1861.

Les sources russes affirment cette opinion sur le marquis. Un vieux diplomate constata: « Excepté Wielopolski, personne ne dit ici un mot qui mérite d'être redit; tous nos hommes d'Etat sont ou bien complètement vides ou bien vides et solennels ». PETER VON MEYENDORFF: *Politischer und Privater Briefwechsel*, Berlin, 1923, vol. III, lettre du 17-I-1862.

(111) AE. Russie, 23-XII-1861.

(112) L'archevêque Feliński arriva à Varsovie le 9 février 1862. La purification des églises profanées eut lieu le 13 février, les autres églises furent simplement ouvertes.

(113) AE. Russie, 8-I-1862.

Ségur avait, de son côté mandé en juin 1861: « Wielopolski attaque trop la France et son gouvernement, et il plaisante trop agréablement sur les gouvernements constitutionnels de l'Occident ». AE. Russie, Varsovie, 15-VII-1861.

Un tel langage chez le marquis plutôt taciturne n'était pas sans motif; voulant gagner la confiance de l'autorité russe il jugea opportun de tenir des propos antifrançais. Un curieux petit fait qui disait beaucoup sur la durée du rapprochement franco-russe qui s'était desiné après le congrès de Paris de 1856.

(114) AE. Russie, Varsovie, 25-I-1862.

(115) Thouvenel écrivit au début de janvier à Gramont, ambassa-

deur à Vienne: « L'état actuel de la Pologne est navrant... Je crois qu'il y a une cause que l'opinion publique gagnera tôt ou tard, et nous ne devons pas empêcher ceux qu'elle intéresse si directement de la servir par les moyens qui leur semblent le mieux appropriés aux circonstances. Ce qui nous importe, c'est que la Russie ne puisse nous accuser d'avoir la main dans une intrigue ». THOUVENEL: *Secret de l'Empereur*, Paris, 1889, vol. II, p. 219, lettre du 7-1-1862.

(116) AE. Russie, Varsovie, 9-II-1862.

(117) 28-II-1862, *ibid.*

(118) Le traité de Vienne de 1815 garantissait à toutes les provinces polonaises une autonomie nationale. L'article premier disait: « Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales, réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder ». K. LUTOSTAŃSKI: *Les partages de la Pologne et la lutte pour l'indépendance*, Paris, 1918.

Aucune province polonaise, sauf pendant la courte période 1815-1830 le Royaume du Congrès et entre 1815 et 1848 la ville libre de Cracovie, n'avait d'institution nationale. La non-observation de cet article par les trois puissances copartageantes fut à la base de toute l'agitation polonaise du XIX-e siècle.

(119) Le tzar déclara au marquis, le 15 février, que la crainte du soulèvement et en conséquence d'une guerre contre la France empêchaient le gouvernement russe d'accorder de nouvelles concessions aux Polonais. Skałkowski *Aleksander Wielopolski*, Poznań, 1947, vol. III, p. 105.

(120) AE. Russie, Varsovie, 10-III-1862.

(121) 26-III-1862, *ibid.*

(122) AE. Russie, 21-III-1862.

(123) AE. Russie, 12-III-1862.

(124) AE. Russie, Varsovie, 7-IV-1862.

(125) 3-V, 8-V, 16-V-1862, *ibid.*

(126) AE. Russie, 21-V-1862.

(127) AE. Russie, 28-V-1862.

(128) Wielopolski se trompa; les événements ne tardèrent pas à montrer les vrais sentiments des Polonais envers sa personne et son programme politique.

(129) AE. Russie, 8-VI-1862.

(130) 5-VI-1862, *ibid.*

(131) Les Russes sondaient Walewski pour savoir ce qu'il pensait des réformes du marquis. Ils lui disaient que serait rétabli dans le Royaume l'état de choses de l'année 1815, mais « sans l'armée, sans le parlement et sans la constitution ». KOŹMIAN: *Listy*, vol. IV, p. 536.

(132) Sur les plans secrets du marquis Wielopolski: « Die polnische Revolution », *Deutsche Revue*, 1892, vol. IV - 1893, vol. I.

(133) Le tzar témoigna la même méfiance envers le programme de Wielopolski. La question de Pologne était insoluble pour la Russie, et Alexandre II n'avait d'autre issue que à accepter les conditions du marquis ou d'ordonner une répression « à la Mourawiew ».

(134) AE. Russie, Varsovie, 25-VI-1862.

(135) Voir la note 25.

(136) Voir la note 48.

(137) AE. Russie, Varsovie, 10-XII-1861.

(138) Les Polonais sous la domination russe étaient divisés en deux partis; parti « blanc » et parti « rouge ». Ce fut le parti rouge qui commit tous les attentats et qui déclancha le soulèvement. La faiblesse

du marquis résultait en partie du fait qu'il n'était appuyé par aucune organisation secrète polonaise.

(139) A.E. Russie, Varsovie, 25-VI-1861.

(140) 25-I-1862, *ibid.*

(141) 24-VII-1862, *ibid.*

(142) Rapport de Fournier, A.E. Russie, 22-VII-1862.

(143) A.E. Russie, Varsovie, 21-VIII-1862.

(144) Conversation du tzar avec Colson, attaché militaire, 20-VIII-1862, archives du ministère de la guerre, Paris, 1498, Russie.

(145) A.E. Russie, 25-VIII-1862.

(146) A.E. Russie, 26-IX-1862.

(147) A.E. Russie, Varsovie, 24-IX-1862.

(148) A.E. Russie, 20-IX, 30-X-1862.

(149) Le parti « rouge » craignait que malgré tout le mécontentement, le marquis réussit à persuader ses compatriotes que sa ligne de conduite était plus conforme à l'intérêt national que la préparation d'un soulèvement. Ce troisième attentat consista en l'envoi d'une lettre empoisonnée qui causa au marquis de fortes nausées. A.E. Russie, Varsovie, 24-VII-1862.

(150) A.E. Russie, Varsovie, 25-VIII-1862.

(151) Rapport de Ségur, 21-X-1861.

(152) A.E. Russie, Varsovie, 23-X-1862.

(153) L'auteur de cette mesure exceptionnelle fut Wielopolski. Il voulut, en la publiant trois mois d'avance, contraindre le parti « rouge » à évacuer ses membres en Galicie. Les « rouges » répondirent par le soulèvement.

(154) A.E. Russie, Varsovie, 8-XII-1862.

Colson manda de Saint-Petersbourg: « La loi de recrutement est suspendue en Pologne et remplacée par des mesures arbitraires que je considère comme regrettables et pouvant même occasionner des désordres au moment où elles seront mises à exécution. C'est une faute que le parti révolutionnaire ne manquera pas d'exploiter à son profit. Chose bien digne de remarque, ces mesures n'ont pour ainsi dire été l'objet d'aucune attention de la part des Russes que je rencontre dans les salons ou dans l'armée. Les personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de m'en entretenir les trouvent toutes naturelles.

Ce n'est pas une réserve que je serais le premier à comprendre qu'elles tiennent ce langage. Je les crois sincères; le sentiment de la légalité est pour ainsi dire inconnu en Russie. J'ai eu souvent l'occasion de m'en convaincre ». AG, Archives de guerre, 1498, Russie, 10-XII-1862.

(155) Le préfet de police informa Napoléon III que d'après les papiers saisis chez les Polonais, membres du « Comité Central National », une prise d'armes était prévue avant la fin du janvier.

(156) A.E. Russie, Varsovie, 26-I-1863.

(157) A.E. Russie, Varsovie, 27-I-1863.

Le ministre français à Dresde remarqua le même état d'esprit. « Le Polonais n'a jamais dans sa lutte perpétuelle contre ses oppresseurs mis autant de fanatisme qu'aujourd'hui. L'exaspération des femmes, des jeunes filles, comme des mères de famille, dépasse toute imagination ». A.E., Saxe, 7-II-1863.

(158) Benjamin-Franklin Butler, général américain nordiste. Il occupa en 1862 la Nouvelle-Orléans. Les mesures draconiennes qu'il avait prises le firent rappeler.

(159) A.E. Russie, Varsovie, 28-I-1863.



## VALERIANUS MEYSZTOWICZ

### EX PERIODICIS HISTORICIS POLONORUM QUAE IN EXTERIS PRODEUNT

*Teki Historyczne (Cahiers d'Histoire, Historical Papers)* a Societate Historica Polona in Exteris editum. Londini m. Novembris, 1958, Tomus IX.

Dissertationes in hoc fasciculo inveniuntur quinque, ordine chronologico dispositae; quarum prima est Cl. Dr. Carolinae Lanckorońska, *De lite inter Boleslaum Audacem regem et Sanctum Stanislaum*. Auctor (cuius opus, maius volumine, de ritu romano-slavico in Polonia, « Studies in Roman slavie Rite in Poland », iam proxime in « Orientalia Christiana » Romae apparebit), accuratissimo fontium et scriptorum studio nixa, rationem litis inter S. Stanislaum et regem Boleslaum invenit. Quae ratio praesertim consistebat in reformatione ecclesiae in Polonia, quam Gregorius VII proponebat, cuique rex obsecundabat. Reformatio haec, inter alia, dismembrationi immensae dioecesis Cracoviensis, quae fere dimidiam partem regni occupabat, prospiciebat, ad meliorem gregis curam obtinendam. Annales Capitulares Cracovienses ad hanc divisionem dioecesis alludunt dum de S. Stanislao scribunt « passus pro excidio et iniuria suae plebis » (i. e., in huius temporis latinitate: « pro iniusta scissura suae dioecesis »). Validissimis argumentis in praesenti dissertatione demonstratur illam scissuram, seu dismembrationem dioecesis, rationem fuisse litis inter regem et episcopum. Thesis haec, omnino nova, plene probata apparet, et questionem, a multis iam annis inter studiosos disputatam, definitive resolvere videtur.

Altera dissertatio est Cl.mi Oscar Halecki, Varsaviensis, nunc vero Fordhamensis et Columbianae Universitatum professoris, nostri Instituti Socii Honoris Causa, qui inter maximos historiae studiosos diebus nostris recte adnumeratur. « *De disputatione doctorum de Wladislao Varnensi* » scripsit hic clarissi-

mus auctor. Thesim, jam pridem a se probatam, secundum quam rex Wladislaus III numquam iuramento articulos pacis, a Turcis in conventu Adrianopolitano anni 1444 propositos, firmaverit, numquam ergo periurii se reum fecerit, validis argumentis contra oppositos, praesertim contra J. Dąbrowski, defendit auctor; demonstrat accusationem de periurio in tardiva et calumniosa traditione fundatam esse. Ad regis innocentiam comprobendam novas quoque probationes adducit: inter illas speciatim notatu digna est illa, quae in novo documento, recentius a Dr. Casimiro Papée, Poloniae Legato, in Pontificio Archivo Caeremoniarum detecto, nititur.

Tertia est dissertatio Dris Victoris Weintraub, qui de « *Humanista lusitano in Polonia s. XVI* » scripsit. Hic Damiao de Góis a. 1529 et 1531 bis in Poloniam et M. Ducatum Lithuaniae venit, Gedaniam, Vilnam, Cracoviam, Posnaniam visitavit, cum Magno Regni Cancellario Christophoro Szydłowiecki et Supremo Exercitus Duce, Joanne Tarnowski conversatus est, maximi valoris notas ad res polonicas temporibus Sigismundi I elucidandas in scriptis suis reliquens.

Quarta est dissertatio Prof. Dris Mariani Kukiel, sub titulo: « *Notae ad genesim revolutionis a. 1830 et belli a. 1831* ». Doctissimus rerum polonicarum s. XIX studiosus, cuius opus de Adamo Czartoryski inter opera magistralia recensetur, exposuit hic rationes ob quas revolutio in Polonia contra regimen imperatorum Russiae dismembratae Poloniae in Congressu Vindobonensi impositum orta est. Exponit quoque remotas et proximas causas belli quod Polonia contra Russiam gessit; quae rationes et causae magna ex parte hucusque in latebris societatum secretarum, praesertim carbonariorum, hic tempore in Polonia existentium, absconditae manebant. Rara et optima fontium cognitio opus a cl.mo auctore praesentatum quam maxime commendat.

Quinta et ultima huius fasciculi dissertatio est illa, quam cl. Dr. Stanislaus Bóbr-Tylingo « *De interventu diplomatico Statuum Europae in bello a. 1863* » praesentabat. In hoc bello, quod a Polonia contra Russiam, terras Poloniae occupantem, factum est, status Europae Occidentalis in via diplomatica, tarde et sine effectu, intercesserunt. Notatu digna est activitas



diplomatica Sanctae Sedis, quae in favorem Poloniae Catholicae exercebatur, et quam cl. auctor breviter, sed optime exposuit. Quicumque experientiam aliquam habet de studiis historiae s. XIX scit etiam, quam grave obstaculum ad veritatem detegendam sit situm tam in fontium superabundantia quam etiam in incerta eorum credibilitate. Vere admiranda est auctoris sollicitudo in fontibus colligendis, prudentia in eorum valuatione, sagacitas et perspicacitas in veritate historica detegenda, claritas denique in ea proponenda lectoribus.

In eodem «Thecarum Historiarum» fasciculo habentur articuli, quorum primus est superius laudati Mariani Kukiel, de *VIII Congressu Historico Polonico* sub regimine occupantium in Polonia anno 1958 celebrato. Ostendit cl. auctor quam graviter et defectus libertatis politicae, et thesium praeconceptarum impositio, vero historiae studio noceat. Articulus Stanislawi Biegański, *De studiis in Polonia factis super Polonorum in II bello universali parte*, sub oculis ponit, quam procul a veritate distet opus iam ex parte editum quod «Liber Militis Poloni» inscribitur. Articulus Petri Wandycz, *De problematibus historiae novissimae scribendae* tractat: continet praesertim ampliorem et criticam recensionem opusculi T. Jędruszczak, in *Kwartalnik Historyczny* 1958 impressi. Demonstrat cl. Wandycz quantum ad facta historica iudicanda notio «progressus» insufficiens atque inepta sit.

In fine fasciculi peropportune datur Bibliographia operum historicarum Professoris Oscar Halecki. Inveniuntur etiam necrologi Wladislai Pociecha et Adami Żójtowski. Adsunt quoque recensiones librorum.

Fasciculus igitur, hic a nobis recensitus, speciali modo commendatur per optimam auctorum singularum dissertationum, articulorum, recensionum competentiam; nihil in eo invenitur quod vere altissimo totius editionis tenori deroget. Editores optimam et sinceram laudem ex parte studiosorum promeruerunt.

*Sacrum Poloniae Millennium*, Tom. V., Romae 1958.

Splendidum hoc volumen in folio, typis Pont. Universitatis Gregorianaе excussus, 557 paginas continet.

Primo loco in eo invenitur summi Historiae Magistri, Prof. Oscar Halecki, opus vere magistrale quod « *From Florence to Brest* » inscribitur. Quod opus maximam voluminis partem occupat (a 13 usque ad 445 pag.) et praeter introductionem, quae « *A Lugduno ad Krevo et Constantiam* » intitulatur, in quattuor dividitur partes. Harum *prima*, « *de Unione Florentina, deque eius apud Ruthenis effectu* » narrat, continens capitula de origine Unionis Florentinae respectu ad res ruthenas; de relationibus Poloniae, Lithuaniae et Moscoviae ad Concilium Florentinum; de Cruciata Varnensi, deque Constantinopoli capta; de Unione Florentina Kioviae renata; de Metropolitibus Kioviae a Misael ad Josephum I, 1473-1501; de Florentinae unionis apud Ruthenos memoria protracta. In *Parte II*, quae « *de Unione Lublinensi eiusque consequentiis in rebus religiosis* » tractat, capitula adsunt: de religionis crisi in Polonia et Lithuania; de rebus gestis ante et post Comitium Lublinense a. 1569; de Pio V, Sigismundo Augusto, et de questione orientali; de factis post Synodo Sandomiriensi usque ad Confederationem Varsaviensem. *Pars III*, « *de Unionis Brestensis origine* », constat capitulis sequentibus: de Skarga et de Possevino; de Patriarcha Constantinopolitano in Republica Polono-Lithuana 1588-1589; de rebus a. 1590 initiatis deque earum effectu; de missione Alexandri Komulovich; de anno decisivo 1594. In *Parte IV* et ultima « *de Unione Brestensi* » capitula habentur: de rebus Brestii, Torunii et Cracoviae gestis; de Unione Romana a. 1595; de oppositione contra unionem; de Synodo Brestensi a. 1596; de praevisionibus rerum futurarum. Sequuntur paginae in quibus auctor fontes manu scriptas a se citatas enumerat. Satis est ictu oculorum hanc enumerationem videre ut perfecta et quasi absoluta auctoris eruditio luce clarior resplendeat. Archiva Romae (Vaticanum, Societatis Iesu, Doria-Pamphili; Bibliothecae Vaticanae, Casanatensis, Vallicelliana), Venetiis, Lutetiae Parisiorum existentia optime auctori sunt nota; inde perfecta haec documentatio et adamantinum robur argumentorum in quibus theses Auctoris nituntur. Habemus certissimam imaginem rerum quae pro unione Ecclesiarum a Concilio Lugdunensi usque ad Synodum Brestensem, i. e. ab a. 1245 usque ad 1596 facta sunt. Imago haec non modo secunda veritate, sed etiam plenitudine et

claritate historicae visionis, clarissimo Auctori semper propriae, quam maximum commendatur. Non est dubium quin cultoribus historiae Ecclesiae in Europa Orientali ultima et certissima descriptio unionis Brestensis, eiusque antecedentium, nunc sit oblata.

In eodem Tomo alia quoque opera minoris momenti inserta inveniuntur, quorum primum est Valeriani Meysztowicz « *Szkice o św. Brunie-Bonifacym* » (Studia de S. Brunone-Bonifacio). In hoc opusculo aliquae notiones praeliminariae de S. Brunone-Bonifacio, Episcopo et Martyre, m. 1009, exponere conatus sum. Opus vero tribus capitulis constat, quorum primum de homonymis a quibus Bruno noster distinguendus est, alterum de duobus huius sancti nominibus, deque confusione exinde orta, tertium de datis chronologicis vitae eiusdem Sancti tractant. Liceat hic mihi aliqua pro domo mea dicere. Vitam Sancti Adalberti — « Est locus in Germaniae partibus » — sub sigla « *Silv., V. P. Ad* » notavi, eamque a Silvestro II, uti auctore sensu proprio scriptam, credebam. (Rationes huius opinionis in alio meo opusculo *Koronacje Pierwszych Piastów, S. Poloniae Millennium* 1956, nota 218, exposui). Nunc vero, optimis studiis clarissimae Dris Hedvigis Karwasińska edoctus, credo quod ab illa optima fontium medii aevi poloni magistra docetur: textum nempe « Est locus in Germaniae partibus » primum non a Papa Silvestro II, nec eius iussu scriptum esse: sed aliquo ignoto monacho Benedictino e monasterio Aventino; cuius opus, iussu Silvestri II correctum et emendatum, ab eo « auctorisatum », eiusque nomine editum est.

Sequitur articulus W. Sawicki, « *Nowe perspektywy w badaniach nad kultem św. Stanisława Biskupa* » (Nova de studiis de cultu S. Stanisłai Episcopi). Ignorat penitus auctor novissima quae de hac re scripta sunt a Joanne Lisowski, a Carolina Lanckorońska, aliisque. Rationem conflictus quaerens, regem amentem fuisse iudicat; quae diagnosis vix satis probatur.

Clauditur volumen optimo quamquam brevissimo articulo Sac. Dris Mieczysłai Madaj « *Z dziejów misji polskich na Krymie* » (« De historia missionum poloniarum in Crimea »). Archivis Romanis, praesertim S. Congregationis de Fidei Propagatione, aliisque multis, accuratissime perscrutatis, exponit auctor

historiam missionum polonarum, quae Crimea a Turcis capta, usque ad Poloniae dismembrationem, in olim Colchide christiana, tunc a Tartaris et Turcis invasa, factae sunt. Capitulum I *de missionibus a. 1475-1612* tractat. Cap. II *de P. Francisco Zgoda S. I.*, deque eius in Crimea missione. Sequitur capitulum *de Missione in Crimea sub tutela Congregationis Fidei Propagandae* (Andreas de Bierzanów); denique nota *de Missione florenti*, P. Raimundo Charzewski O. P. duce, qui a. 1659 obiit, claudit optimum studium.

Tomus — iam quintus — « Sacri Poloniae Millennium », ab Exc.mo D.no Joseph Gawlina Archiepiscopo Maditensi Romae editus — maximi est valoris, multaque affert rerum Ecclesiae in Polonia studiosis.

EX ACTIS

INSTITUTI HISTORICI POLONICI ROMAE  
ANN. AC. 1956-7 ET 1957-8

*(Qui hic sequuntur conspectus 16 lectionum, hoc tempore in sessionibus publicis huius instituti habitarum, iam editi sunt in folio periodico, quod « Relationes Instituti Historici Polonici Romae » inscribitur, sub nn. 26-41).*



I

14 Iunii 1956

Dr. IOSEPH TRYPUĆKO  
R. Universitatis Uppsalensis Professor

*De fontibus linguae Adami Mickiewicz*

Multifaria iam investigatione critico-litteraria operum principalis nostri poetae exarata, familiaritas cum ipsa cotidiana Adami loquela adhuc penes ipsos rerum expertos multum desideratur. Cuius rei ratio duplex esse videtur:

1) hucusque deficiens plena editio poematum cum omnibus suis variationibus, correctionibus, deletionibus, nec non

2) ignorantia fere completa substrati ex quo ista lingua increvit. Hanc alteram lacunam sibi praelegens proponit aliquo modo exaequandam, et quidem respectu quarundam, dumtaxat, quaestionum selectarum, cetera problemata sibi pro ampliore articulo reservans in « Memorabili Libro Mickiewicziano » opera studiosorum Polonorum Londini mox prodituri.

Fons longe uberrimus locutionis Mickiewiczianae mansit utique ipsa conversatio familiaris futuri poetae, quam facile valemus reconstruire ex aliquot bene conservatis documentis manu scriptis ipsius patris Adami, una epistula matris atque etiam « memoriis » fratris Francisci. Haec erat typica loquela nobilitatis equestris in regione Neocastrensi (Nowogròdek); quae classis socialis (iuxta allata a relatore data statistica) exeunte saec. XVIII satis numerosa fuit atque traditionem saltem biscentenariam indigenitatis polonicae ibidem prae tulit. Primitiae huiusque sermonis in Magno Ducatu Lithuaniae notantur iam cum adventu primorum colonorum post pactam Unionem Horodlensem (1413). Et fuit praecise dialectus Masovitica, scil. ex districtu Podlasiensi, qui in confinio Poloniae, Borussiae, Bielorutheniae, Lithuaniae situs est. Accedentibus

quibusdam professionalistis, ingressoque clero ac tandem nobilitate post conclusam a. 1569 Unionem Lublinensem, sub auspiciis scholarum ac litterarum Polonorum, hocce idioma usque peculiarem quandam characterem mixtum retinuit, satis a dialectis Poloniae propriis discrepantem. Cuiusmodi particularitas adhuc maior evasit ex constanti interactione ulteriorum factorum, nempe ex 1) situatione peripherica in parte orientali septentrionis Reipublicae, quae omnilateralem evolutionem certe inhibuit indolemque archaicam dialecti quadamtenus immunivit, 2) ex penetratione linguarum finitimarum, imprimis vero Bieloruthenae ac Lithuaniae. Utrumque hunc factorem investigare licet in eloquentia Mickiewicziana, in qua permulti reperiuntur s.d. archaismi naturales ex viva voce populi ambeuntis receptos modos dictionis, altera autem ex parte multa elementa extranea, bieloruthenae, ut potissimum, originis. Hunc praesertim influxum relator diligenter attendit; at simul notat non omnia elementa dicta popularia (quae hactenus quasi ex conducto peritorum pro Bieloruthenis tenebantur) esse istinc mutuata, verum etiam ex propria Polonorum traditione, quae hic praeter bieloruthenas ac lithuanas notas a saeculis iam pullulavit effloruitque. Quorum extravagantium fandi aliquot typi (morphologici, syntactici, phonetici) sub finem discursus breviter apud Mickiewicz illustrantur in hoc angulo Reipublicae hucusque vigentes praecipue in provincia Vilnensi, sine cuius profundiore studio etiam de scientia sermonis Mickiewicziani vix dici potest. Et ipse Mickiewicz, ut patet, fuit sane optime gnarus differentiae, quae inter singulare suum ambiens ac litterariam linguam communem intercedit, inde generatim sese normis generalibus adaptare studuit. Quodsi tamen quandoque ipse elementa localia in bene polita sua opera introduxit, plane conscie legitimeque hoc fecit. Quantitas eiusmodi discrepantiarum exigua quidem in operibus typice editis, multo maior apparuit in manuscriptis vel foliis praeparatoriis. Propter quod etiam relator in studiis suis his quoque documentis authenticis inspirationis poeticae fidelissime adhaesit, eadem cum aliis historicis archiviis illius aetatis sedulo comparando. (Exemplum adstantibus praebuit similem suum tractatum de idiomate Ladislai Syrokmlae praesentando).



II

11 Octobris 1956

Rev. Dr. STANISLAUS TYSZKA

*Petra Deserti, Roseum Caput Nabataeorum  
successorum biblici Edom et Ammon*

Investigatio archeologica in ultimo quadrante saeculi nostri atque magis profunda cognitio totius familiae linguarum s.d. semiticarum Antiqui Proximi Orientis summe illustravit primordia populorum Palaestinae, Syriae, Mesopotamiae cum sua geographica et ethnographica basi Arabica. Paeninsula Arabica, quae ab indigenis nomadibus « Djesirat el-'Arab » (insula Arabiae) appellatur, tanquam officina gentium semiticarum iuste agnoscitur, quod et proverbio exprimitur: « In Arabia australi seu Jemen inveniuntur cunae, in Irak tumuli Arabum ». Unda Semitarum Arabiae saeculo VI a. Chr. constituit populum Nabataeorum, qui et fixas sedes principales habebant in acropoli Petrae (inter Mare Mortuum et sinum Aelaniticum seu Arabicum), in Hendjra (inter portum ad Mare Rubrum Leuce Come et Teima in deserto interno Arabiae) et in Bostra (inter Damascum et 'Amman). Historia Nabataeorum hucusque parum cognita est, nam solum breves notitias de hoc populo arabo transmiserunt nobis antiqui Scriptores Sacri in Sacra Scriptura; scriptores vero profani Graeci, Romani et Iudaici narrationes potius commentitias tradunt. Textus cuneiformes et inscriptiones proprie nabataeae plus lucis dant maioremque dabunt post completam a Doctis Viris I. T. Milik et I. Starcky editionem textuum nabataeorum. Praeter inscriptiones cuneiformes Babyloniorum et Assyriorum quae de incolis Arabiae notitias dant valde fragmentarias, primus omnium vere historicus scriptor, qui de Arabia agebant, est Herodotus Halicarnas-

seus (c. 500-424 a. Chr.); notatu digni sunt postea Diodorus Siculus et Strabo (c. Chr. n.), Caius Plinius Secundus (I. s.p. Chr.) et Iosephus Flavius (I. s.p. Chr.) atque Plutarchus (I. s.p. Chr.). Historiam Nabataeorum, qui sedes Edomitarum inter Mare Mortuum et Sinum Aelamiticam occupaverunt saec. VI incipiente, praelegens ennaravit elucidando textus sacros et tabulam chronologicam plus minusve certam:

Incepit a textu Geneseos 25, 12ss. et Chr. 1, 29ss. in quibus Nabaioth indicatur tamquam primogenitus filius Ismaelis et nepos Abrahae, dein reliquos, speciatim messianicum in Vulgata Isaiae 16, 1: « Emitte agnum, Domine, dominatorem terrae, de PETRA DESERTI ad montem filiae Sion ». Tabula chronologica sequens proposita fuit: In epocha Ferri I (c. 1250-930 a. Chr.) ceramica Edomitarum, praesertim in summitate Petrae (« Umm el-Biyara » — « Mater cisternarum »), documenta certa habemus civilisationis edomiticae in territorio regni Edom. Circa annos 796-781 a. Chr. Amasia rex Judae expugnat acropolim Petrae (hebr. Sela') Edomitarum, quorum 10.000 praecipites necantur. Assarhaddon rex Assyriae (681-669 a. Chr.) dicit se « camelos omnium regnum Arabiae » sumpsisse. Huic regi circa annum 650 a. Chr. primus princeps Nabataeorum Nadnu ex Nabata tributum praestat. Medio saec. V a. Chr. contra conatum Esdrae (c.a. 458) et Nehemiae (c.a. 445-443) restaurandi muros Ierusalem insurgunt Arabes « Geshem » (Neh. 2, 19 et 6, 1ss), Anno 312 a Chr. Antigonus, dux Seleuci I Nicatoris, fraude occupat Petram Nabataeorum, sed statim praedam relinquit fugitque. Ab hoc momento usque ad a. 106 post Chr. regnum Nabataeorum cum urbe principali Petra libertatem incolumem servat. A. 169 a. Chr. rex Nabataeorum Aretas I impium Iudaeorum pontificem Iasonem, fratrem Oniae, refugium quaerentem sibi in Nabataea reppulit (2 Mach. 5, 7ss.). Tempore magnae persecutionis Iudaeorum sub Seleucidis (167 - 164 a. Chr.) Nabataei tanquam socii in acie contra communem hostem una cum Iuda Machabaeo a. 164 a. Chr. et postea cum Ionathan (160-142 a. Chr.) amicitiam tenent. Rex Nabataeorum Aretas II « Erotimus » (120-96 a. Chr.) urbi Gazae ab Alexandro Iannaio (103-76 a. Chr.) a. 96 a. Chr. obsessae frustra opes ferre vult, quem tamen Iannaio a. 90 a. Chr. rex Nabataeorum Obodas

I (96-87 a. Chr.) devicit. Rex Nabataeorum Aretas III Philhel-  
lenes (87-62 a. Chr.) Coelesyria et Damasco potitus est in bello  
contra Antiochum XII; non multo post tamen, dum Tigranes  
Armenorum rex a. 70 a. Chr. Syriam invadito, Nabataei statim  
Damascum deseruerunt. Primum congressum hostilem Naba-  
taeorum et Romanorum supponere possumus a. 64 a. Chr., quo  
Pompeius Syriam ingressus est, et anno sequenti « amicitiam »  
etiam Nabataeis imposuit. Malichus I rex Nabataeorum (50-28  
a. Chr.) Iulio Caesari etiam ex « amicitia » a. 47 equitatum in  
Aegyptum auxilio mittit. Obodas III rex Nabataeorum (30-9 a.  
Chr.) contra Arabiam Felicem expeditionem a. 24 a. Chr. sub  
Romano Aelio Gallo consilio et copiis adiuvat, ast cum eventu  
sibi infausto. Aretas IV rex Nabataeorum (9 a. Chr. - 40 post  
Chr.) ab Augusto imperatore confirmatus, ad apicem gloriae  
regnum Nabataeorum perduxit. Huius Aretae filia uxor ducitur  
ab Herode Antipa, a quo tamen circo a. 27 p. Chr. repudiata  
est, ut locum cederet « Herodiadi » fratris istius Herodis Phi-  
lippi (Matth. 14, 3ss). Quod repudium causam dedit inimi-  
citarum inter Nabataeos et regem Herodem Antipam. Idem  
rex Aretas IV, uti refert S. Paulus in Epistula sua ad Cor. 11, 32  
ss. ethnarcham habuit praepositum Damasci, persecutorem  
Apostoli. Malichus II rex Nabataeorum (60-77 p. Chr.) a. 67 p.  
Chr. assistentiam militarem copiosam praestitit, sc. 1.000 equi-  
tum et 5.000 peditum, duci Romano Tito Ierusalem obsidenti.  
Ultimus rex Nabataeorum fuit Rabbel II (77-106) post cuius  
mortem legatus Syriae Cornelius Palma occupavit urbem Petra,  
quae sic evasit provincia Romana Arabiae Petraeae. Religio Na-  
bataeorum habuit commune Pantheon Semitarum, tamen El  
non amplius primatum habebat, sed deus solaris Dushara, pos-  
sessor templi Shara, una cum sua divina coniuge Allat. Aliae  
deae notae erant: Manah sortis datrix, 'Uzza protectrix potens,  
Atargatis cum excelso suo in Hirbet et — Tannur. Polytheismus  
Nabataeorum imprimis cultus siderum erat et fertilitatis natu-  
rae. Multae arae ad odores incendendos destinatae passim in  
Nabataea inveniuntur et qualis momenti fuerit suffitio aro-  
matum in cultu clare dicunt. Nomen verum dei Dushara videtur  
fuisse Aara, qui postea cum deo Dionysio commutatus est. Ars  
architectonica valde excellens usque in nostra tempora in ro-

sea acropoli Petrae admirationi patet. Varia templa, palatia, tumuli in rupe excisi hellenisticam praesertim et romanam artem simul cum paucis elementis proprie nabataeis feliciter sociant. Adhuc explorationibus egent reliquae partes urbis Petra et multae inscriptiones et petroglyphi.

Praelectionem comitabatur demonstratio imaginum pictarum Petrae et chartarum.

III

29 Novembris 1956

Rev. Dr. FRANCISCUS ZAORSKI

*De regum Poloniae potestate circa episcoporum  
designationem in aetate antetridentina*

1. Ex historia institutionum canonicarum constat decursu saeculorum episcopos vario modo designatos esse. In Ecclesiae enim cunabulis, teste S. Scriptura, ipsi Apostoli primos praesules per se suosque discipulos constituerunt. Saeculis posterioribus generatim cura de novis episcopis instituendis fuit penes episcopos comprovinciales, ad quos cleri plebisque cathedrae vacantis consensus plerumque accedere solebat. Quae praxis, canonibus Conciliorum ac SS. Pontificum confirmata, fere ad medium saec. IX perduravit. Paulatim, tum ex concessione S. Sedis tum praesertim ex usurpatione, episcoporum designatio ad manus principum saecularium pervenit. Cum tamen, mediante investitura, etiam alia crimina, praesertim autem simonia, in vitam Ecclesiae irrepsissent, S. Sedes, non obstante vehementi oppositione principum, reformationem de episcoporum designatione maximo cum ardore usque ad finem perduxit. Reformatione Gregoriana peracta, Conc. Lateranense II (1139) liberam episcoporum designationem capitulis cathedralibus adiunxit; quae facultas usque ad initia saec. XIII perduravit. Dein autem, ob varii generis reservationes a SS. Pontificibus peractas, ius de praesulum electione a capitulis sublatum est atque transmutatum in ius de libera collatione episcopatum a SS. Pontificibus. De facto tamen, ob varia privilegia a principibus ab Ecclesia obtenta nec non propter usurpationes, principes iterum insignem influxum in designationem episcoporum exercuerunt.

2. Quod vero ad relationes in Polonia attinet, claritatis causa haec longa periodus, nempe a saec. X ad XVI, dividenda est in tres partes breviores, i.e.: a) ad saec. XIII, b) ad medium saec. XIV et c) usque ad Conc. Tridentinum. In huius problematis consideratione prae oculis habendum est in unaquaque periodo tres praesertim factores, licet modo non aequali, videlicet, S. Sedem, capitula cathedralia et potestatem saecularem, in praesulum designationem influxisse. Nostro in casu solummodo de partibus regum Poloniae dicendum est.

3. Ob fontium inopiam revera nescitur a quonam et ubi primi episcopi Poloniae, i.e. Iordanus (967/8-982) et Ungerus (c. an. 983-1012) electi et confirmati fuerint. De hac quidem re multi scripserunt, sed ad conclusionem certam non pervenerunt; maxime rationabilis esse videtur illa opinio iuxta quam primus episcopus Poloniae ad instantiam Miecislai principis vel uxoris suae Dubravcae immediate a S. Sede designatus et tamquam episcopus missionarius totius Poloniae constitutus est.

4. Merita Boleslai I circa erectionem metropolis Gnesnensis omnibus nota sunt; minus tamen clarum est a quonam primi episcopi huius provinciae designati fuerint. Ipse metropolita Gnesnensis Gaudentius (Radim, Radzym) sine dubio a Silvestro II PP., an. 999, ad Boleslai instantiam, nominatus fuit. Probabiliter etiam tres alii episcopi huius provinciae ab eodem S. Pontifice, principe rogante, designati sunt. Ob fontium inopiam nihil in concreto dici potest de modo investiturae quo Boleslaus princeps episcopos instituerat. Narratio vero Anonymi, Ottonem imperatorem Boleslao I concessisse quandam potestatem quoad Ecclesiam, intelligenda est de iuribus patroni seu advocati non autem de auctoritate conferendi episcopatus. De facto reges Poloniae numquam ad talem facultatem provocaverunt. Absque dubio tamen principes et reges Poloniae, usque ad saec. XIII, quosdam candidatos in episcopos Sedi Apostolicae proposuerunt, cuius praxis sat multa exempla in fontibus rerum inveniuntur. Quoddam vestigium investiturae episcopalis videri potest in nominatione Czeslai in episcopum Cracoviensem a Wladislao Hermanno, qui episcopus deinde probabiliter ob hanc causam a Wallone, S.

Sedis legato, depositus fuit. Attamen, ob defectum documentorum fide dignorum, illud factum insolitum, alio quoque modo explicari potest, scilicet, quod dictus Czeslaus in episcopum a principe designatus, ob negligentiam vel etiam iuris communis ecclesiastici ignorantiam, confirmationem suam apud S. Sedem non petivit et propterea poenam promeruit. Breviter de hac prima periodo dici potest, quod generatim reges candidatos suos in episcopos proponebant et S. Sedes eos confirmabat; simul tamen libera nominatio episcoporum ex parte S. Sedis a regibus non impediabatur.

5. In periodo secunda, principum auctoritate diminuta ob Regni dismembrationem ac propter influxum iuris communis, institutio episcoporum soli auctoritati ecclesiasticae, i.e. capitulis cathedralibus, metropolitae et S. Sedis, reservata fuit.

6. Saec. XIV et XV, renovata in Polonia veteri theoria de suprema potestate regia nec non de iure supremi advocati, tutoris protectorisque Ecclesiae, reges paulatim, iura publica Ecclesiae circumscribere inceperunt. Insuper, ob auctoritatis S. Sedis diminutionem, tempore commorationis Avenionensis, ac deinceps propter schisma in Ecclesia Occidentali, ipsi episcopi ac etiam S. Sedes, ad evitanda maiora damna, non raro protectionem a principibus petierunt atque eisdem quasdam facultates privilegiaque in provisione beneficiorum concesserunt. Quibus omnibus innixi, reges, per fas et nefas, etiam in episcopum designationem de novo influxum exercere inceperunt. Reges, loquentes de potestate sua quoad designationem candidatorum in episcopos, praeter titulum procedentem e fundatione et dotatione Ecclesiae Polonae a regibus, saec. XIV et XV addunt etiam alium titulum, nempe proveniente ex participatione episcoporum in Consilio regio atque in Senatu Regni. Hanc ob rem reges candidatorum suorum confirmationem petentes a S. Sede, tamquam motivum afferunt se solum modo homines, tutos, sapientes auctoritateque ornatos, uti consiliarios suos, habere et posse et debere; inde candidatorum suorum confirmationem tamquam aliquid debitum a S. Sede postulant. Non obstante gravi oppositione capitulorum cathedralium ac Sedis Apostolicae, tempore Wladislai Iagiellonis regis, lex de

non accipiendis extraneis ad beneficia maiora in Ecclesia Poloniae promulgata fuit. Tandem a tempore Casimiri Iagielonidis, iura S. Sedis de libera episcoporum nominatione de facto impedita ac prope exclusa sunt. Ab hoc tempore Sedi Apostolicae sola confirmatio candidatorum a rege designatorum relicta est. Quae praxis ultimum, an. 1526, soluta est et quidem per pactum inter Regnum Poloniae et Sedem Apostolicam, quo Clemens PP. VII Sigismundo regi eiusque successoribus tamquam collatoribus facultatem nominandi episcopos e gremio consiliariorum Regni concessit; dein in concordato inito inter Poloniam et Sixtum PP. V (an. 1589) iura regum tamquam patronorum Ecclesiae Poloniae plene agnita sunt.

Influxus regum Poloniae in episcoporum designationem imprimis adiunctis localibus, Poloniae propriis, explicatur; Ecclesia enim in Polonia semper utique independens manens, inde ab initio vinculis arctissimis cum Statu coniungitur ideoque iura unius societatis a iuribus alterius non tam facile distinguuntur. Quae coniunctio Ecclesiae cum Regno, non obstantibus temporaneis dissidiis, effecit, ut communis utilitas et civium concordia sufficienter servarentur.



IV

20 Decembris 1956

Rev.mus Prof. Dr. VALERIANUS MEYSZTOWICZ

*De modo quo acta polonica quae in  
exteris inveniuntur in lucem edenda sunt*

Multa acta polonica in exterorum archivis inveniuntur; nec desunt inter nos studiosi, qui ea ad patriae historiae utilitatem notificare et typis edere curent. Utile ergo erit vel etiam normas principales iam diu notas, quae in actorum editionibus tenendae sunt, proponere et discutere.

In primis definiendum est studii *obiectum* et *finis*.

*Obiectum* sunt acta archivalia polonica, id est scripta: *a)* vel polonice, *b)* vel a Polonis, *c)* vel ad Polonos, *d)* vel e Polonia, *e)* vel in Poloniam, *f)* vel quae de rebus polonicis tractent.

*Finis*, quem investigator rerum polonicarum in archivis sibi proponere debet, est acta polonica studiosis historiae Poloniae pervia reddere. Indeque actio archivistorum respectu historiae ministerialis manet: archivistica est historiae ancilla. Rudimenta saltem historiae Poloniae archivista scire debet: sine quibus nec verum a falso distinguere valebit (cf. MEYSZTOWICZ, *Natalinus, Grand Empereur de Russie à l'époque du Concile de Trente, Orientalia Christiana* 1931), nec si auctor vel cui hic scripserit sit Polonus, nec qui fuerint aliquando fines Poloniae, nec quae sint « res polonicae » noverit; neque commentaria de personis, locis et rebus praeparare poterit.

Ex supradictis iam certae regulae in actis edendis defluunt.

1. Non licet archivistae problemata historica simul cum archivisticis resolvere, ne proprius finis archivistici operis per longa remittatur. (Cf. BORATYŃSKI, *I. A. Calligari Nuntii Ap.*

*in Polonia epistolae et acta 1578-1581*; BORATYŃSKI - KUNZE - NANKE, A. *Bolognetti, Nuntii Ap. in Polonia epistolae et acta 1581-82, 1583*, in *Monumenta Poloniae Vaticana* T. IV, V, VI, Kraków 1915-23-38. Editiones haec optimae sunt; commentaria, quibus sunt aucta, veram perfectionem attingunt. Editores tamen prae oculis habuerunt questiones historicas, i.e. de personis et eventibus historicis; plenam actorum collectionem ad nuntios at nuntiaturas spectantium producere volentes, acta undique collegerunt; ita non modo seriem, quae « Nuntiatura Poloniae » nuncupatur, sed et alias multas, temporis fugientis immemores, perscrutaverunt; testudini Achillem praecedere permiserunt, per annos 18 acta quinque nonnisi annorum typis imprimentes; quo tempore, si principium mere archivisticum secuti essent, poterant multa volumina seriei « Nuntiaturae Poloniae » typis imprimere ad maiorem historiae utilitatem).

2) Integre acta edenda sunt. Nec silendum est de abusu, quem e.g. olim Russica Archaeographica Commissio Vilmensis in actis Magni Ducatus Lithuaniae editis, commisit, dum multa omittendo falsum accreditare studuit de relationibus Magni Ducatus cum Moscovia (Cfr. *Akty izdawajemyje wilenskoj Komisijeju*, I - XXXIX, Vilnae 1865-1915; optime de hac re scripsit MIENICKI, *Wileńska Komisja Archeograficzna* 1864-1915, Vilnae 1925). Quem abusivum modum archivistae sovietici in editionibus a comunistis etiam in Polonia recenter factis introduxerunt. (ita e.g. WILSKA S. *Pamiętnik o Ignacym Chmielińskim*, Wrocław, Ossolineum, 1952; JAKUBCZYK, W. *Wielkopolska*, Wrocław, Ossolineum 1954). Ne ergo suspicio de adulteratione actorum per omissionem oriatur, integra acta, integrique catalogi publici iuris fiant.

Attamen ab hac optima regula, vi maiore instante, recedendum aliquando pro gravibus rationibus erit.

(Exemplaris esto, speciminis gratia editio epistolarii Ioannis III Sobieski, ed. RACZYŃSKI, *Listy Króla Jana III pisane do Królowej Kazimiery w ciągu wyprawy pod Wiedeń r. 1683*. Warszawa 1823, 1824. Editor multa quae ad intimam vitam coniugalem regis spectant, modestiae causa omisit). Sed si ali-

quando, vi maiore instante, aliqua omittenda erunt, sciat editor officii sui esse omnia facere ne suspicio adulterationis textus in eum cadere possit. Debet ergo editor omissi fragmenti accuratam descriptionem facere, argumentum eiusdem fragmenti adducere, rationem vere sufficientem omissionis exponere. Quod nisi fecerit, totus textus editus suspectus et ergo nullius fere utilitatis pro scientia historica erit.

3) Curet quoque editor accuratam typographorum correctionem!

Sub trina specie acta polonica investigatori apparere possunt.

Sunt vel: I. Singula acta breviora maioris momenti quae integre typis mandari possunt. II. Archiva integra ex toto ad res polonicas spectantia. III. Disiecta in archivis singula minoris momenti acta.

I. Ut acta studiosis historiae facilius pateant, optimum faciendum erit singula acta polonica transcribere typisque imprimere. Hoc tamen magnum exoptulat laborem et expensum, ita ut nonnisi maximi momenti acta, et quidem breviora, tali modo tractanda sint. Hisce temporibus nonnulla hoc modo peracta sunt. (Cfr. e. g. documenta optime edita in calce operis HALECKI O. *Unia Brzeska* in *S. P. Millennium* I, 104-136. WAR-SZAWSKI J., S. I. *Polonica Rzymskie, Kodeks Nowicjuszy T. J.*, Rzym 1955. MEYSZTOWICZ V. *Manuscriptum Gertrudae in Antemurale II*. PIEKUT S. *Cerimonie svoltesi a Roma 29.III.1877* in *Antemurale* III. Modus quo singula acta transcribi ac typis edi debent optime expositus est in *Instrukcja wydawnicza źródeł średniowiecznych* in *Archiwum Komisji Historycznej PAU*. S. 2. T. II, 1-40. Kraków 1930. Cui instructioni nil nisi unum consilium addendum est; nempe, ut priusquam acta transcribenda fuerint, eorum copia microphotographica (« Microfilm ») conficiatur.

II. Non desunt tamen in exteris *archiva integra* quae ad res polonicas spectant. Talia Archiva aliquando tam ingente foliorum molem praesentant, ut integra eorum editio vires nostras superet. Ne occulta et ignota maneant utile erit saltem catalogos vel regesta eorum publicare.

Catalogi aliquando iam facti inveniuntur; sufficit hoc in casu eos corrigere et typis imprimere; ubi deest catalogus, con-  
fici debet iuxta communes regulas.

Curet etiam editor generalem archivi descriptionem dare cum accurata indicatione loci, civitatis, domus, ubi archivum custoditur; notet pro posse etiam quis sit tabularii praepositus. (Cfr. e.g.: MEYSZTOWICZ V. *De archivo Nuntiaturae Varsaviensi* — Vaticano 1943: SAVIO P. *De Actis Nuntiaturae Poloniae quae partem Secretariatus Status constituunt*. Romae 1947. MEYSZTOWICZ V. *Les Archives de l'Ambassade Impériale en Pologne à l'époque des partages*, *Antemurale* III, Roma 1956. KUPRANEC, *Musées - Archives de R. P. Basiliens à Mundare, Alberta, Canada*, *Antemurale* III, Roma 1956).

III. Alius omnino est casus frequentissimus ac simul difficillimus, si in aliquo archivo disiecta acta polonica inveniuntur. Investigatoris Poloni erit acta illa saltem describere eorumque regesta praesentare.

Regesta huiusmodi, ut historiae studiosis utiles sint, continere debent: 1) generalem archivi descriptionem (ut supra notavimus); 2) accuratam et uniformem descriptionem singulorum actorum, ubi indicandum est pro posse: *a*) quando, *b*) ubi, *c*) quis, *d*) cui, *e*) quo idiomate, *f*) de qua re scriptum sit; 3) actus collocationem (« signaturam ») ubi theca, volumen, folium, aliaque ad actum reperiendum utilia indicentur; 4) indicationem partium archivi quas editor perlustravit, in qua sedulo indicandae sunt partes nondum perlustratae, quaeque futuris archivi scrutatoribus investigandae manent. (Cfr. e.g. CIESZKOWSKI A. *Fontes rerum polonicarum in tabulariis Venetiae*. Poznań 1890. PTAŚNIK J., *Acta Camerae Apostolicae 1207-1344, 1344-1374*, I-II, Kraków, PAU 1913. CZAPSKI E. *Documents polonais dans les archives des Gonzagues à Mantoue* in *Antemurale* III, Roma 1956).

His dictis, et aliquibus breviter expositis de summis Regulis singula acta edendi, describendi, notandi, dicemus in fine: melior est editio imperfecta — quam nulla (cfr.: THEINER A. *Vetera Monumenta Historica Poloniae*, I-IV. 1860-1864).

V

24 Ianuarii 1957

Prof. WLADISLAUS KUJAWSKI

*De Clade Lignicensi a. 1241 in annalibus  
et chronicis Europae Occidentalis*

Iam ab initio formationis suae medioevalis Europa Occidentalis, ut unitas christiana et latina, debuit pugnare adversus Musulmanos, principales suos hostes. Ex oriente protecta erat ab Imperio Byzantino (nonobstante quidem continua cum eo aemulatione) et ab longe exposito « antemurali christianitatis » — Georgia et Armenia, atque Ruthenia in septentrionalibus finibus suis. Sed initio saec. XIII. Byzantium, istud propugnaculum christianitatis, a Latinis destructum est. Simul autem in deserta regione Asiae Centralis apparuit Mongolorum nova potentia Czingis-chan regnante et incepit nova diffusio istius Mongolicae « officinae gentium ». Magnis itineribus armisque Tartari destruxerunt Georgiam et Armeniam, atque Rutheniam subegerunt. Deinde, a. 1241, invaserunt Hungariam, profligaverunt exercitum Hungaricum ad flumen Sajo (11-4-1241) et pervenerunt usque ad mare Hadriaticum. Simul et aliae copiae decursionem in Poloniam fecerunt ad impediendum foedus polono-hungaricum. Hic etiam de summa rerum apud Lignicam conflictum est (9-4-1241), ubi supremus dux Poloniae et Silesiae, Henricus Pius, cecidit cum toto paene exercitu suo (circiter 10.000) in proelio contra circ. 25.000 Tartarorum. Ista clades « memento » fuit, tam pro Europa Occidentali, quam pro ipsis Tartaris. Nonnisi faventibus circumstantiis (mortuus est enim maximus chan Ugedej et Tartari reversi sunt in Asiam) — Europa a letali periculo servata est, neque ideo istud proelium minorem attentionem meretur. Nunc vero repercus-

sionem perscruta volumus quam invasio tartarica et pugna Lignicensis in specie in chronicis et annalibus Europae Occidentalis invenerit. Funditus exhausti a nobis fontes medioevales editi ut « Monumenta Germaniae Historica. Scriptores »; consultati etiam « Scriptores Rerum Gallicarum » (Recueil des Historiens) et « Scriptores Rerum Italicarum ». A compluribus quidem chronicis annalibusve nonnulli certi nuntii de rebus localibus dantur diligenterque graviores eventus Imperii et Papatus notantur; ast invasio Mongolica in Europam Centralem minime videtur fuisse observata. Saepe etiam narrant scriptores cum magno gaudio de bellis inter Tartaros et Turcos in Asia, sed tacent de vastatione Rutheniae, Hungariae vel Poloniae. Quidam conantur illustrare originem Tartarorum eorumque potentiam, commemorantes saepissime divulgatam eo tempore fabulam de « presbytero Johanne » (singulare in hac materia est gallicum « Chronicon Albrici monachi Trium Fontium » — MGH. SS. XXIII, 942). Multi fontes (inter quos annales etiam Hyperborei et Islandici) breviter dumtaxat notant invasionem Mongolicam in Hungariam factam esse (E.g.: « Tartari Ungariam intraverunt et vastaverunt »). Rarius mentionem faciunt de Polonia, semper una cum Hungaria (E.g.: « Tartari Ungariam et Poloniam vastaverunt et plures occiderunt »). Denique pauci sunt fontes, qui — breviter quidem, sed eloquenter — de morte Henrici Pii, ducis Silesiae et Poloniae, tradant, quantumque sine nomine loci ubi pugna commissa sit. Quorum nonnullis non desunt etiam errores, ut e.g. britannicis « Annalibus Tekeburiensibus », qui confuderunt Henricum Pium cum Henrico, filio imperatoris Frederici II (mortuo — quod verum est — eo tempore Messanae in Sicilia): « Henricus, filius imperatoris Frederici, a Tartaritis occisus est » (MGH. SS. XXVII, 468). Alii tamen scribunt breviter sed accurate. « Tartari... *Henricum ducem Poloniae* in bello occiderunt cum exercitu eius *in ipsa Polonia* ». (Ann. Pragenses MGH. SS. IX, 171). Item notum « Martini Poloni Chronicon: Imperatores » (MGH. SS. XXII, 472): (Tartari) Ungariam et *Poloniam* intraverunt. Ubi campestri bello cum ipsis habito, frater regis Ungarie dux Colomannus in Pannonia et *in Polonia nobilis dux Slezie Henricus occiditur* ». Itidem repetit

« Chronicon imperatorum et pontificum Bavaricum » (MGH. SS. XXIV, 224), idem austriaci « Annales Sancrucenses » et « Annales S. Rudberti Salisburgenses » (MGH. SS. IX, 640 et 787): « Tartari distruxerunt Rusciam, *Poloniam cum duce suo Heinrico* ». vel: « *Dux etiam Polonorum Henricus* cum multis militibus ab eisdem occiditur ». Aliqua particularia dant « Annales S. Pantaleonis Coloniensis » (MGH. SS. XXII, 535): « (Gens Tartarorum) circa quadragesima (a. 1241) *Poloniam* est ingressa, cuius plurimam partem vastavit, spoliavit, et incendit, habitatoribus fugatis vel occisis... *Dux autem Henricus de Fratislovia* eisdem occurrens cum quodam alio duce, in multa fortitudine victus est; *ubi ipsi duces et multi strenui milites sunt extincti, et caput ducis resectum est et ab ipsis asportatum* ». In « Mathei Parisiensis Chronici maioribus » (MGH. SS. XXVIII, 208-210) numerus exercitus pluries datus est: « (Tartari) *ducem H. Polonie pie memorie cum 40 milibus hominum una die quasi in momento interfecerunt* » et: « Quibus (Tartaris) cum occurret *dux Henricus Polonie cum exercitu suo, ipsum et, ut dicitur, fere 10 milia de suis occiderunt*. Procedentes de Polonia fines Teutonie attigerunt ». At « Sifridi de Balnhusin compendium historiarum » (MGH. SS. XXV, 703) certo exaggerat, cum scribit: « Gens Tartarorum *ducem Polonorum cum centum milibus occidit*, et multi profugi in Thuringiam et Misnam venerunt ». Breviter sed iuste et adaequate scribunt austriaci « Heinrici Heimbürgensis Annales » (MGH. SS. XXVII, 714): « Tartari vastaverunt Ungariam, Moraviam, *Poloniam, nullusque eis restitit, excepto solo duce Polonie Heinrico, qui et occisus fuit ab eis cum omnibus suis* ». Omnes hae annotationes alti pretii sunt nobisque favorabiles, sed in multitudine aliarum quasi submerguntur. Pariter et invasio Tartarorum, a. 1241-1242, subito in oblivionem venit et non commovit penitus animos Europae Occidentalis, quia uno eodemque tempore « perniciose inter papam et imperatorem discordia cunctis fidelibus non modicum incussit timorem »: mense Maii a. 1241 — simul ferme pugnarum Lignicensis et Saiensis — cardinales et praelati ad concilium generale Romam properantes ab imperatore Frederico captivantur; paulo post Gregorius IX, et Coelestinus IV, papae moriuntur, et postea

Sedes Apostolica duos paene annos vacavit; sed discordia non cessans, quin post electionem Innocentii IV, papae aucta, usque ad excidium Hohenstauforum perdurabat. Ad culmen etiam pervenit dissolutio interna Imperii, ideo ut rex Francorum cum auxilio Papae factus est verus princeps civilis Europae Occidentalis. Qui omnem suum conatum in bellum adversus Islamiticos, a maioribus traditum, contraxit (Cruciatae VII et VIII). Simul et imperium Mongolicum, post mortem chan Ugedej in partes divisum, non potuit continuare expugnationes neve subiugare Europam Occidentalem. Cuius imperii Mongolici pars una, i.e. regnum Kipczak a Batuchan conditum, abinde terras Ruthenas sub iugo detinebat et omnibus vicinis — praesertim Polonis — semper imminebat. Eo modo Europa Occidentalis servata atque diu remota est a periculo mongolico. In his conditionibus Papa quidem atque rex Francorum solliciti erant de Tartaris: non tamen ut periculo pro christiana Europa Centrali, sed forte ut probabilibus sociis Europae Occidentalis in bello adversus Turcas et Arabes. Hic etiam fontem habuit fallax opinio de possibilitate baptismi Tartarorum. Haec omnia plenam repercussionem in annalibus et chronicis occidentalibus inveniunt.

Solum in quibusdam populis regionibusque Europae Occidentalis (e.g. Thuringia), vario modo Poloniae colligatis, memoria servabatur cruentae pugnae Polonorum adversus Tartaros, in qua excellentissimus Poloniae princeps cecidit. Demum post annos, occasionem canonizationis S. Hedvigis arripiens, « Chronica minor auctore minorita Erphordiensi », sub a. 1267, scripsit: « *Hedvigis venerabilis vite olim ducissa Poloniae post felicem eius transitum plurimis resplendit miraculorum prodigiis... Hec sancta Hedvigis fuit matertera sancte Elysaabeth de Marpurg ac Bele illustris regis Ungarie, fuitque mater Heinrici famosi ducis Poloniae, quem strennue pro patria atque pro populo christiano in conflictu Tartari occiderunt* ». (MGH. SS. XXIV. 206; idem atque « Chronica S. Petri Erphordiensis moderna » et « Chronica Reinhardsbrunnensis » — (MGH. SS. XXX. 404 et 625).



VI

21 Februarii 1957

Rev.mus Prof. Dr. VALERIANUS MEYSZTOWICZ

*De vocatione monastica Ottonis III Imperatoris*

I. Brevissime de Europa in ultimis annis vitae Ottonis III, i.e. a 997 ad 1002, locutus, relator narravit de historicis modernis, qui de vocatione monastica imperatoris scripserunt. Deinde de S. Brunonis Querfurtensis « Vita Quinque Fratrum » dixit: praesertim vero de fatis huius libelli, qui quidem anno 1007 scriptus est, sed usque ad a. 1887 ineditus et historiae cultoribus ignotus manebat. Retulit quoque de S. Petri Damiani « Vita S. Romualdi » s. XI scripta cuiusque exemplar eodem saeculo exaratum in Bibliotheca Vaticana custoditur. Quorum fontium exemplaria photographica adstantibus demonstrata sunt.

II. Ottonis III Imperatoris Romani vitam per summa capita exposuit relator dicens eum ex patre, avo, proavo Saxonem, sed ex matre, Theophanu iuniore, Graecum, ex avia S. Adelaide, Gallo-Burgundum fuisse. Anno 980 natus, triennis patre orbatus, vitae annum 12 vix ingressus matre defuncta sub tutela aviae remansit usque ad annum 996, quo Romam proficisci debuit. Eodem anno, defuncto Ioanne XV, amicum et agnatum ex ducibus Carinthiae Gregorium V Papam providit a quo et coronatus est. Quo tempore etiam cum S. Adalberto episcopo pragensi, futuro martyre, amicitiam fecit. Otto III in Germaniam eodem anno reversus, ibi bello contra Sclavos, qui super flumen Albiam habitantes adhuc pagani erant, per totum fere detinebatur anno: cum Crescentius, patricius Romanus, antipapam Philagathona, loco Gregorii V, in sedem Romanam introduxit.

III. Annis 998 et 999 Imperator Romae ordinem restituit, legitimum Pontificem in Urbem redire fecit, ex Crescentio et Philagathone crudelem vindictam sumpsit. Hic iam Tammus, Ottonis comes et familiaris, qui semet contra Crescentium periurio peccasse putabat, apud S. Romualdum poenitentiam sacramentalem fecit et, Ottone permittente, mundum relinquere statuit. Quo facto aliisque commotus, et ipse Imperator S. Romualdo peccata propria confessus est, et eidemque Sancto « imperium relinquere et habitum monasticum sumere » promisit. Quae promissio a S. Petro Damiano nobis relata est; ad eandem S. Bruno bis alludit. Mortuo interea Gregorio V, Silvester II Summum Pontificatum obtinuit. Anno 1000 Otto in Poloniam profectus est, ubi ad sepulchrum S. Adalberti Metropolitim Gnesnensem instituit et Boleslaum Magnum, Ducem Poloniae, cooperatorem Imperii et Caesarem coronavit (v. MEYSZTOWICZ, V. « *Koronacje Pierwszych Piastów* » in *S. Poloniae Millennium*, III, Romae 1956). Romam deinde Otto revertitur, sed a Romanis initio anni 1001 ex Urbe una cum Silvestro II Papa expulsus est.

IV. Ravennam Otto venit; monasterium Classense S. Apollinaris prope Ravennam situm, ubi sub Romualdo abbate etiam Bruno aderat, saepe visitabat. Promissionem antea iam factam, hic instante S. Romualdo, in forma iuramenti solemnem coram testibus, renovavit. Quae omnia accuratissime a S. Brunone descripta sunt.

V. Narrat insuper S. Bruno de Benedicto et Ioanne, Monachis, in Poloniam missionum causa profectis; Otto ipse a S. Romualdo permissionem in Poloniam eundi pro eis obtinuit, ipse eorum iter curavit, eosdem in Poloniam sequi sibi proponens, ut habitu monachali suscepto missionibus apud paganos, Poloniae vicinos, seipsum dedicaret; imo sat certe ex verbis S. Brunonis deducere licet Imperatorem hanc suam voluntatem fratribus iter assummentibus manifestasse.

VI. Sed tardavit Imperator imperium relinquere, donec ordo in Urbe et orbe a se restitueretur. Nec profuerunt S. Romualdi insistentiae, qui Ottoni mortem in itinere praedixit. Et revera moritur juvenis Imperator, nondum vigesimum et secun-

dum vitae annum attingens, in arce Paternò, prope Civitatem Castellanam, die 24 Ianuarii 1002. Refert S. Bruno Ottonem morti proximum de proprio proposito habitum monasticum sumendi locutum fuisse. Itaque, ex scriptis S. Brunonis et S. Petri Damiani apparet Ottonem ad minus ter, et probabiliter quater voluntatem abdicandi et habitum monasticum sumendi manifestasse.

VII. In fine praelectionis relator de obiectionibus quae contra supradictum moveri possunt, locutus est.

1) Prima obiectio est S. Petrum Damianum nil nisi verba S. Brunonis retulisse; sequitur ergo S. Brunonem, harum rerum unicum, proinde minus certum testem esse. Ad hoc, analysi et comparatione scriptorum utriusque Sancti facta, relator respondet S. Petrum Damianum scientiam suam aliunde et praesertim ex iis quae a monachis S. Romualdi sibi dicerentur hausisse, de scriptis vero S. Brunonis nullam omnino notionem habuisse.

2) Secunda obiectio potest esse ex silentio aliorum huius temporis scriptorum, praesertim Thietmari. Debilitate argumenti « ex silentio quorumdam fontium » indicata, relator asserit rationes reticentiae in adversitate Thietmari erga Ottonis « Renovationem Imperii Romani », quaerendas esse. Propositum habitum monasticum sumendi et abdicandi, Imperio Boleslao Caesari relicto, quam maxime Thietmari horrendum apparuit: et cum — ut demonstravit relator — Thietmar soleat de rebus sibi ingratis silere, nil mirum est ipsum quoad hanc Ottonis voluntatem, quam certe ignorare non potuerit, prorsus mutum apparere.

3) Tertia obiectio sumitur ex legatione Arnulfi Mediolanensis, qui anno 1001 Constantinopolim profectus est ut porphyrogenetam uxorem Ottoni inveniret. Ad quam obiectio- nem respondit relator vitam monasticam et vitam cum uxore revera seinvicem excludere; sed non esse ita exclusum diversa, imo opposita, proposita pro futuro facere. Nescitur, qualis fuerit Ottonis III pars in legatione Constantinopolim mittenda, nec exclusum videtur ipsum de hac missione vix informatum fuisse. Ipsum vero factum missionis Arnulfi non sinit dubia

circa ea, quae tam, clare a Sanctis Brunone et Petro Damiano exposita sint, nutrire, imo nec de sinceritate propositi Imperatoris dubitare.

VIII. Concludit auctor comparatione instituenda inter propositum abdicandi ab Ottone manifestatum, et maxima huius temporis programmata politica.

Optime consonat hoc propositum «Renovationi Imperii Romani», quae ex mente Ottonis obtinenda erat per liberam cooperationem Italiae - Galliae - Germaniae - Sclavoniae, in forma plenae aequalitatis, nemine dominationem aliis impo-  
nente. Per abdicationem, imperio Boleslao relicto, se viam huic «Renovationi» sternere Otto putabat. Attamen Ottone defuncto, nemo iam talem «Renovationem» perficere potuit, nec voluit. Duces Germaniae sub Henrico II «Renovationi Imperii», iam non Romani, sed Francorum, favebant: quae renovatio extensionem potestatis regni Germaniae super omnes christianos, praesertim vero super Sclavos, implicabat. Post diuturnum bellum contra Boleslaum I, Henricus II hoc propositum desere-  
re coactus est. Boleslaus vero Magnus, capta Kiovia, novum programma politicum universale secutus est, secundum quod in Republica Christiana non solum Imperia Occidentis et Orientis, sed etiam Imperium Sclavorum locum haberent. Sed neque hoc propositum in actum deduci potuit, nisi post septem saecula, cum iam nec Orientale, nec Occidentale imperium manerent.

VII

14 Martii 1957

Rev.mus Dr. IOANNES MANTHEY

*De monumento funerali Cardinalis Stanislai  
Hosii in basilica S. Mariae trans Tiberim*

Cardinalis Stanislaus Hosius, Polonus, Romae mortuus anno 1579, sepulcrum suum in basilica S. Mariae trans Tiberim habet, ubi etiam ad parietem dextrum transversalem epitaphium suum conspicitur. Hicce epitaphius ex tribus elementis constat: effigie desuper, ipso epitaphio cum amplo encomio defuncti in medio, ac tamen complementario ornamento inferiore, quod praecipue nostram attentionem nunc occupabit. Indoles meritumque defuncti ope variorum elementorum ibi exprimitur, inter quae eminet tabula libris plena, diverse ordinatis. Liber qui in medio invenitur, apertus sic patet, ut legi possint verba: « Catholicus non est, qui a Romana Ecclesia in fidei doctrina discordat ». Inter alios libros qui circum adiacent, legi potest: « Haec scripsi vobis de eis, qui seducunt vos ». Verba ista et libri, quoad exteriorem eorum formam, potius minoris momenti videntur quam sensus profundus, quem exprimere intendunt. Proinde concludendum videtur defuncti excellentiam tam magnam fuisse, ut symbolus utcumque simplex aptus censeretur ad eam exprimendam.

In historia artis genus operum, ad quod marmorea tabula sepulcri pertinet, nomine « naturae mortuae » definitur; ad qua intelligenda momentum quam maximum habet diversitas signorum, colorum et modus quo ordo rerum disponitur. In nostro casu, ubi agitur de monumento sepulcrali Card. Hosii, verba quae leguntur, medium constituunt revera simplex ad

sensum profundum exprimendum. Si proinde quaeritur quo modo ita fieri potuerit, ratio inveniri videtur in excellentia personae, cui monumentum sepulcrale erectum est. Ita elementum « mortuum » artis exprimit eminentem « virtutem » defuncti.

In monumentis sepulcralibus omnium temporum duae speciatim virtutes felici modo repraesentantur, virtus scilicet vincendi, propria magnis ducibus (tropaeum), et virtus cogitandi, propria philosophis (liber). Proinde non erit difficile intelligere sensum quem habet monumentum Card. Hosii, si inquiremus non solum in amplo campo artis christianae vel inter similia monumenta, quae in periodo artis gothicae vel tempore renascentiae aut « barocco » originem sumpserunt, sed etiam in campo romanae artis paganae.

Liber ut symbolus apparet in omni periodo artis christianae — tam in arte sepulcrali quam et in alia. Christus eum habet (Evangelium vel legem), prophetae (prophetias), apostoli (evangelia), ss. episcopi (doctrinam). Sancti (exceptione facta pro B.M.V., angelis, regibus et militibus) saepissime librum portant, sed solum monumenta ss. Doctorum Ecclesiae conferunt quaedam elementa ad intelligendum symbolum qui in monumento Card. Hosii ope libri exprimitur. Ibi enim liber significat conatum intellectualem et effectum laboris mentalis, repraesentat ipsos doctores et non est merum signum distinctivum.

Liber vel potius rotulus in pagana arte romana specialem locum occupat et symbolus est scientiae et artis cogitandi; si autem consideratur huius temporis spiritualitas, evadit quoque signum vitae religiosae. Quin etiam minimae res profundum sensum habent: rotulus apertus vel clausus, in manu sinistra vel dextra contentus, diversa significat; sicut et figura defuncti qui stat vel sedit, vel solus vel cum aliis auscultans magistrum, vel cum Parca scribente in libro vitae. Secundum Mâle hoc modo defunctus repraesentatur tamquam homo maioris culturae, « mousikos aner », qui librum considerat ut signum sublimis spiritualitatis.

Hae considerationes multum conferunt, ut intelligatur sensus qui exprimitur ope libri in monumentis sepulcralibus

nunc actu illustrandis. (Hic iam undecim exempla proponuntur, monumenta scilicet sepulcralia: 1) prof. Io. Mainberger, m. 1475, Ingolstadt, 2) prof. Geor. Zinger, m. 1508, Ingolstadt, 3) anonymi doctoris theol. in basilica S. Ioannis, Romae, 4) medici Philippi della Valle, m. 1494, in basilica s. Mariae in Aracoeli, Romae, 5) ep. Ant. Orso, m. 1510 in eccl. s. Marcelli Romae, 6) Conradi Celtis, m. 1508 in eccl. cath. s. Stephani Vindobonae, 7) Io. Cuspiniani, m. 1529, Vindobonae, 8) Io. Bapt. Malavolta, m. 1533, Bononiae, 9) Sebast. Echter von Mespelbrunn, m. 1576, Herbipoli, militis et doctoris utriusque iuris, 10) medici Ant. Gallese in eccl. s. Petri in Montorio, Romae, 11) card. Hosii).

In omnibus his monumentis observari possunt plus vel minus efficaces conatus exprimendi virtutem intellectualem defuncti ope simplicis medii cuius vis significativa saepe verbis corroboratur.

In eadem sessione Rev. dr. Stanislaus JEZERSKI communicationem habuit de certis documentis medii aevi qui a. 1956 in domo municipali in Lubsko (pal. Zielona Góra, in Polonia) inventa referuntur; quae collectio circa 350 diversis documentis constare dicitur; quorum maxima videntur binae chronicae a quodam « diacono ex Krosno », circa annum 1210 scriptae, quae ab anno 976 res gestas Poloniae narrant. Alia documenta saeculi XIV illustrare videntur res ad commercium Civitatis Wratislaviensis spectantes; alia acta ad s. XV et XVI spectare apparent; alia insuper speciatim se referunt ad oppida: Kostrzyń (in confluvio Wartae et Oderae antiquum castellum), Gubin (oppidum super flumen Nissa Occ.), Krosno (castellum quod a s. XI memoratur) et ad ipsum Lubsko. Inventa documenta a Magistratu Lubscenti tradita sunt officio publico antiquitatibus conservandis praeposito cuius etiam erit ea quam primum typis, ad studiorum historiae utilitatem, imprimenda curare.

VIII

11 Aprilis 1957

Rev. Dr. STANISLAUS JEZIERSKI

*De partibus cleri Gnesnensis et Posnaniensis in conflictu Archiepiscopi Dunin cum Gubernio Borussiae (a. 1837-1841)*

Relator in principio breviter de relatione Borussiae ad Ecclesiam et clerum in prima parte saeculi XIX locutus est. Deinde narravit de effatis scriptisque, quae indolem cleri Maioris Poloniae illustrabant. Magistratus et historici germanici utique semper opinionem negativam, nostrates vero, etiam liberales, positivam enuntiabant. Pro nobis valent praeprimis exactae relationes officiales Vicarii Generalis Gnesnensis Brodziszewski, absente Archiepiscopo, Vindobonam missae. Hic quidem pro sua intrepida constantia et pietate suum clerum satis rigorose depingit.

« Ex quattuor tres partes sunt firmi, stabiles, fideles et orthodoxi sacerdotes. De quarta parte non possum occultare, quod inveniuntur depravati, etiam fide suspecti... in capitulis membra valde periculosa sunt isti quattuor (Regenbrecht totus Hermesianus, Butzlaw, Kajetan Kowalski et Grzeszkiewicz octogenarius) adeo addicti sunt partibus Gubernii civilis, ut nihil sit tam sanctum... quod ad placita Gubernii deserere, infringere et sacrificare non audeant... nam pudor et magis timor populi aliquando adhuc illos continet...

Clerus generaliter consideratus fere totus... ob constantiam verumque zelum summe laudandus est, quam optime exemplo omni populo... Gubernium erga religionem inimicissimum... ac ut religionem, ita etiam sacerdotes pessimo odio habet, ac adversus illos tum factis, tum scriptis populum commovere omnibus artibus conatur »...



Ipse Archiepiscopus Dunin valde gaudebat de fidelitate sui cleri, quippe qui « inconcussam — iuxta epistolam ad Nuntium — fidei constantiam, sui que amoris fervorem demonstrat ».

Clerus Maioris Poloniae eximiam partem in celebri controversia cum Gubernio de matrimoniis mixtis agebat. Iidem sacerdotes litteris suis Archiepiscopum ad actionem incitabant, relationes de vero usu in paroeciis suis praebebant. Ex quibus datis Archiepiscopus confecit suas Litteras et Memorialia ad Gubernium et suas celebres Litteras Pastorales de Matrimoniis Mixtis (die 27-2-38). Clerus cum gaudio accepit has Litteras Pastorales et suas gratulationes Praesuli exprimebat. Gubernium autem has Litteras uti nullas, absque valore declaravit. Clerus totus tunc protestationes suas, audaciae plenas, ad Ministros et ad Gubernatorem Flottwell misit. Relator hic multas citationes adiunxit. Specialiter sublineari debet, quod etiam clerus originis germanicae, omnis sine exceptione, has protestationes subscribebat, omnisque ordinationes sui Pastoris observabat. Ergo pro universo clero prima ratio disciplinae in hac controversia religio, secundum motivum pro clero polono elementum nationale erat.

Gubernium pressionem in canonicos etiam exercebat, duos incarceravit et duos ad subscriptionem Declarationis coegit et Archiepiscopum Berolini in claustris hospitii detinebat. Post semestre Archipraesul de capitali fugit et iterum incarceratus est in castris Salsae Cholbergiensis (Kołobrzeg), ad mare Balticum, Clerus vehementes litteras iterum ad Gubernium scripsit pro reditu sui Praesulis et legatos Berolinum misit. Omnia in vanum. « Statim post abductionem Archiepiscopi — scripsit in sua relatione memoratus Brodziszewski — in omnibus ecclesiis publicae supplicationes factae sunt... cessarunt pulsus campanarum, organorum et omnis musica in divinis... in omnibus actibus tam publicis, quam privatis communis luctus et tristitia super abductione Pastoris secuta est... in ipsa urbe Posnania fere ipse populus ad eundem luctum observandum sacerdotes coegit ».

Gubernium iratum est et sacerdotes diversis modis persequabatur. Sed nec poenae, nec mulctae, nec severa decreta quid effecerunt. Luctus per integros decem menses durabat. Tunc novus rex Fridericus Guillelmus IV Archiepiscopum liberavit.

Absente Archiepiscopo Gubernium pressionem fecerat super Capitula, ut novum administratorem aut Vicarium Capitularem (uti in Colonia) eligerent, sed Canonici restiterunt, magnum Memoriale pro defensione suorum iurium et relationem de vero statu Archidioecesis ad Sanctam Sedem porrexerunt. Deinde delegationem Berolinum ad regem miserunt rogatum liberandi sui Pastoris. Rex Fredericus Guillelmus III severe respondit: « Nunquam patiar, ut sacerdotes eorumque praepositi in detrimentum auctoritatis regiae religione abutentur ». Clerus fortiter redarguit atque conductum sui Pastoris defendit. Repraesentantes cleri in suis litteris dixerunt: « Neque rex, neque comitia regni habent ius decreta religionem et doctrinam Ecclesiae spectantia edicere; neque res, neque comitia regni ordinationes Bullae Papalis Ben. XIV a. 1748, immutare queunt ».

Post liberationem Archiepiscopi clerus cum entusiasmo et gaudio suum Pastorem omnes visitantem recepit. Hac controversia de matrimoniis mixtis unio cleri cum suo Pastore et cum populo consolidata est, sentimenta nationalia et disciplina et fides confirmata sunt. Insuper eidem clero momentum imper-scriptibilium iurium Ecclesiae intimatum est.

IX

23 Mai 1957

Rev. Dr. FRANCISCUS ZAORSKI

*De usu potestatis coactivae ab episcopis  
Poloniae facto ante Concilium Tridentinum*

Animadversionibus generalibus breviter expositis et de potestate coactiva episcoporum in doctrina atque in praxi Ecclesiae breviter dictis, relator expositionem in 3 divisit partes.

*I. Poenae ecclesiasticae ab episcopis Poloniae latae ante s. XIII.* Iam initio s. XI Gaudentius, primus archiepiscopus Gnesnensis, « civitatem Gnesnensem ob multitudinem immanium scelerum, de quibus, eo frequentius admonente, noluit agere poenitentiam, fertur anathematisasse » (Dlugos. 1,345). Circa a. 1079 Stanislaus ep. Cracoviensis, Boleslaum regem, ob scelera ab eo commissa, « non solum secretis et deinde publicis correctionibus, sed etiam anathematis censura mulctavit » (Dlugos. 1,54 sq). Dein initio s. XII episcopi Boleslao principi pro quibusdam peccatis poenitentiam severam, publice peragendam, imposuerunt, cuius gravitatem Anonymus Gallus in sua Chronica commemorat (Lib. III, c. 25). A. 1146 Eugenius PP. III mandavit Henrico, ep. Moraviensi, ut Wladislaum II, ducem Poloniae, ab excommunicatione absolveret, qua illum archiepiscopus Gnesnensis mersisset. Eodem tempore, ob crimina propius non definita in documentis, episcopi cuidam nobili, Petrus Wlast nuncupato, tamquam poenitentiam imposuerunt, ut ille de bonis suis eleemosynas faceret atque novas ecclesias construeret; qui revera hoc praeceptum implens, circa septuaginta ecclesias e proventibus suis construxit. Tandem Pontifices, cum principibus nobilibusque in synodo Lancisiensi congregati, a Casi-

miro principe renuntiationem « iuris spoli » relatam ad bona episcopalia accipientes, simul graves poenas spirituales in omnes, hoc privilegium transgredientes, tulerunt (Chronica Vincentii Magistri, L. IV, c. 11). Quae pauca exempla ostendunt episcopos Poloniae inde ab initio poenas spirituales et corporales cum in foro interno tum in externo, auctoritate propria, non autem e potestatis saecularis delegatione, statuuisse, illisque reos cuiuscumque dignitatis punivisse.

II. *Genera et gravitas poenarum ab episcopis statutarum in saeculis subsequentibus.* — 1. *Excommunicatio* - sub duplici forma lata fuit, scilicet latae et ferendae sententiae; prima tamen saepius adhibita fuit ante s. XIII, dein autem, constitutis tribunalibus dioecesanis, potius secunda species in usu fuit. Licet praesules generatim tota hac periodo plena libertate in ferendis poenis excommunicationis gauderent, interdum tamen reges tam monitionem perficere quam excommunicationem promulgare prohibuerunt, nisi in casibus a iure civili praevisis. 2. *Suspensio*. In statutis synodalibus Poloniae poena suspensionis ab initio pronuntiatur, sed speciatim s. XV saepe repetitur. Quae quidem poena multis in casibus adversus varii generis usurpationes potestatis saecularis, in vitam Ecclesiae internam sese ingerere cupientis, magnum adiutorium praesulibus contulit. 3. *Interdictum*. Haec poena in Polonia frequenter s. XIII et usque ad medium s. XIV lata erat. Postea, ob gravia damna ab innocentibus quoque passa, potius raro pronuntiabatur. Quapropter mandatum Sixti PP. IV metropolitae Gnesnensi a. 1479 missum, quo praecipitur, ne in Poloniae dioecesibus interdictum e causis levioribus imponatur, intelligi debet tamquam mitigatio iuris communis in ferenda poena interdicti. 4. *Depositio* solummodo paucis in casibus a statutis invocatur necnon perpauca casus depositionis clericorum in tota hac periodo memorantur. 5. *Poenitentia publica saltem* in quibusdam dioecesibus toto tempore conservata est et attingebat publicos et inemendabiles peccatores, qui ante reconciliationem suam cum Ecclesia aliqua opera poenitentiae publicae peragere obligabantur. 6. *Poena pecuniaria* in statutis synodalibus in fine s. XIII apparet; s. XIV et XV, illa quodammodo primum locum inter alias poenas occupat atque saepe loco poenarum spiritualium clericis imponi-

tur. 7. *Poena carceris*. Primo poena carceris in statutis synodi Wratislaviensis, a. 1248 latis, commemoratur; tempore divulgationis errorum Hussitarum synodus Vieluno-Calissiensis (1420) praecipit, « ut singuli episcoporum suorum (suos) carceres habeant circa ecclesiam cathedralem, in quibus falsarii, incorrigibiles et apostatae, vel alii, qui hoc meruerunt, recludantur (Heyzmann, Starodawne Prawa Pol. Pomniki, 4, 198). Quod vero attinet ad *capitis poenam*, episcopi Poloniae iuxta praescripta iuris communis et particularis ab huiusmodi sententiis ferendis generatim sese abstinuerunt. Ob privilegium tamen a S. Sede obtentum, episcopus Vilnen., adversus violatores libertatum bonorumque ecclesiasticorum, tribunal ex laicis compositum constituere eidemque facultatem ferendi capitis sententiam concedere potuit.

*III. Brachium saeculare*. Licet ab initio protectio bonorum ac personarum Ecclesiae, impugnatio haereticorum necnon executio poenarum saepenumero auxilio brachii saecularis perficiebatur, nonnisi nascente haeresi Hussitarum, Wladislaus Jagiello adversus haereticos adiutorium potestatis saecularis in forma legis concessit. Dein idem rex executioni potestatis civilis subiecit excommunicationem latam a iudicibus ecclesiasticis adversus laicos « propter raptum decimarum vel aliarum rerum ecclesiasticarum occupationem, aut ratione excessuum quorumcunque sive etiam in contumaciam de non parendo iuri et mandatis Sanctae Ecclesiae » (Volumina Legum, 1, 88 s.). Quod privilegium deinde a Casimiro rege, a. 1458, confirmatum et tamquam lex obligatoria impositum est. Episcopi, capitula et iudices ecclesiastici, legibus supra memoratis innixi, saepe saepius contra violatores libertatum ecclesiasticarum, excommunicatos haereticosque auxilium brachii saecularis postulaverunt.

In fine dicendum est quod episcopi Poloniae potestatem coercitivam erga subditos suos benigne et modo omnino paterno exercuerunt; quapropter nedum auctoritatem conservaverunt, sed etiam laudem et caritatem totius populi consecuti sunt. Quae episcoporum potestas coactiva permansit usque ad finem s. XVIII et tantum postea, sub auspiciis regiminis externi atque acatholici, praesulum iura privilegiaque publica, proh dolor! maximam partem evanuerunt.

X

17 Octobris 1957

COMES EMERICUS CZAPSKI

*De quibusdam Polonicis Archivi Status Florentiae*

Archivum Status (« Archivio di Stato ») Florentiae in aedibus quae « Uffizi » vocantur circa 300 cameras occupat atque in quattuor dividitur partes.

Pars I, quae nomine « Archivi Diplomatici » venit, anno 1778 collecta est; constat 517 diversis documentorum seriebus, ab actis antiquissimis « Communitatis Florentinae » incipiendo, usque ad ea quae ad historiam eiusdem civitatis s. XIX illustrandam pertinent.

Pars II « Archivum Notariorum » ante ordinationem anni 1569 continet; prostant in ea transsumpta actorum ab a. 1092, acta authentica ab anno 1250.

Pars III continet acta regiminis Reipublicae Florentiae, statuta, regesta sessionum, acta quae ad administrationem fisci, manufacturae, artium pertinent, aliaque Series quae « Carteggio della Signoria » vocatur, acta « missiva » a « responsivis » distinguit. Ab anno 1437 specialis aderat Cancelleria pro negotiis exteris; hic sunt acta missorum et commissariorum ab anno 1439 usque ad 1530. Acta quae in hac parte ad Poloniam pertinent, sunt pauca; peropportuna essent in eius studia diligentiora; ita e. g., quae in regestis « epistola secretarii regis Poloniae Wladislai ex anno 1403 » dicitur, accuratius examinanda foret.

Pars IV continet acta Principatus; hic sunt acta Medicea 1532-1732: Habsburgo — Lotaringhiana 1732-1808; Imperii Gal-

lorum 1808-1814; et iterum Habsburgo-Lotaringhiana 1814-1860. Polonica sunt multa; in specie ex periodo dynastiae Vasanaten-sis, quae domus multifaria cognatione cum domo Medicea iun-gebatur. Thecae (« filze ») 4292 et 4295 continent epistolas re-gum (1 Sigismundi I; 1 Reginae Bonae; 7 Sigismundi Augusti; 9 Stephani Bathorii; 72 Sigismundi III; 104 Principis et succes-sive Regis Wladislai IV; 21 Ioannis Casimiri; 9 Catharinae de-sponsatae Sigismundo Augusto; 15 Annae Jagiellonicae; 11 An-nae Austriacae; 36 Constantiae Austriacae; 2 Caroli Ferdinan-di; 2 Caeciliae Renatae; 3 Ludovicae Mariae; 2 Alexandri Caro-li). In eisdem thecis adsunt litterae M. K. Radziwiłł; Petri Myszkowski; I. D. Sulikowski; Łaski; Ioannis Zamoyski; Sigi-smundi Myszkowski; Georgii Mniszech; Leonis Sapieha; Ioannis Georgii Radziwiłł; I. Rescii, «Reszke» polonice dicti; Christophori Zbaraski; Stanislai Radziejowski; Hieronimi Radziejowski; Zad-zik, episcopi Culmen; Lubomirski, palatini Rutheniae; succa-merarii Kazanowski; episcopi Gembicki; Stanislai Koniecpol-ski; aliaeque id genus. Sic pro exemplo; palatinus Mniszech, principi Tuscaniae respondens, promittit se mercatoribus flo-rentinis in Moscovia ius liberi commercii, ad instar mercatorum polonorum, obtenturum; seque brevi Moscoviam proficisci nun-tiat. Margravius Myszkowski de morte Demetrii Moscoviae scri-bit. Westhausen, burgravius Prussiae de commercio inter Bal-ticas civitates maritimas mentiones facit. Adest fasciculus litte-rarum Comitis Watzdörff, ministri Augusti II Saxonici, regis Poloniae. De bellis cum Turcis et Tartaris multae sunt item epi-stolae; quidam « Don Gelsomino » (in fasciculo 4295/a) de mor-te gloriosa Stanislai Żółkiewski apud Cecoram nuntiat. Obiter reperimus scripta virorum de familia itala, Montelupi dicta, quae Cracoviae residebat (theca 4293) ubi, inter alia, de lapidi-bus marmoreis ex Italia in Poloniam missis ad cappellam S. Ca-simiri Vilnae aedificandam deque marmore polonico pro cap-pella Medicea Florentiae adornanda est sermo. Ipsius Brasiliae res gestae in epistola e civitate Gedanensi scripta illustrantur. De bellis contra Moscoviam gestis, de Ioannis IV Terribilis per-sona multa passim notantur.

In thecis 4292 et 4295 atque etiam in aliis, de Alexandro Cilli adsunt notitiae. Hic Italus, e Pistoia proveniens, per mul-

tos annos in curia regia polona vixit; etiam in Svetiam peregrinatus est; auctor fuit libri de rebus polonicis a. 1627 in Polonia editi. Inter alias epistolas, ab eo ad duces Tuscaniae scriptas, unam vidimus in qua de proprio colloquio narrat cum metropoli Moscoviensi Philareto, tunc apud curiam regalem Poloniae retento, de eiusdem Philareti filio Michaele ad solium Moscovitanum elevato, etc.

Haec omnia in thecis 4292, 4293, 4295, 4295 a inveniuntur. Patet eas nonnisi parvam partem rerum polonicarum in Archivio Florentino constituere.



XI

28 Novembris 1957

Exc.mus. Dr. CASIMIRUS PAPEE  
Poloniae ad S. Sedem Legatus

*De recentissimis operibus res gestas  
novissimas Poloniae illustrantibus*

Non multi sunt qui hucusque de restitutione Reipublicae Poloniae scripserint; inter quos notandus est DMOWSKI (*Polityka Polska i odbudowanie Państwa*) et BOBRZYŃSKI (*Wskrzeszenie Państwa Polskiego 1920-1925*). Fontes tamen ad hanc questionem editi sunt multi: KOMARNICKI in suo recentissimo opere «*Rebirth of the Polish Republic, 1914-1920*», London, Heinemann 1957, p. XIII, 776) immensam iam molem fontium ordinate exposuit, eventusque huius temporis secundum status et nationis polonae rationem praesentavit. Dividitur opus in binas partes, quarum prima de bello et armistitio agit (1914-1918), altera vero de dimicationibus ad limites Reipublicae definiendos (1918-1920). Nec Imperia Centralia, nec status qui contra ea bellum gesserunt, Poloniam restituere volebant; eo maius notandi dignum est Benedicti XV ad Poloniam restituendam studium, nec non W. Wilson, tunc Statorum Unitorum Americae Praesidis, de eadem re propositum. Quomodo res Poloniae in Congressu Versaliensi tractata sit, quoque modo natio Polona sub Iosephi Piłsudski imperio, nemine iuvante, armis propriis, propriaque virtute et tenacitate de inimicis finitimis victoriam habuerit, ab auctore clarissime demonstratur. Nationes Occidentales nil praetermiserunt, ut restituta tandem Polonia esset debilis; his non obstantibus, Polonia obtinuit mirabilem in hostes victoriam, quae merito inter XVIII bella quae de sorte mundi decidebant, adnumeratur. Quomodo hoc bellum

paratum, quomodo gestum sit, quosque effectus habuerit in rebus politicis et diplomaticis, disserte exposuit auctor. Qui narrat, scientiam semper ex optimis fontibus hauriens, quae fuerit Iosephi Piłsudski propositum in politica, et etiam in tactica et strategia; cur immensis hostium invadentibus copiis, non aliter quam vim inferendo, resistere Poloni potuerint; ac quomodo ordinem belli, quem ipsi excogitavissent, sequentes, in pugna finali hostes super Vistulam et dein super Niemen profligaverint. Terras olim ad Poloniam pertinentes, Russiae annexas, ab ea separare volebat Piłsudski, pro « nostra vetraque libertate » dimicans; ex isto magno programme nil nisi stipulationes tractatus Rigensis remanserunt; quae tamen Europae, per meritum Poloniae, 20 pacis annos dederunt.

Haec omnia in libro Komarnicki demonstrantur; est ergo liber suus vere fundamentalis, quia fundamentum creat; neque quisquam exinde poterit de his rebus tractare, nisi librum eius prae oculis habuerit: et quia veritati ex fontibus securis haustae, firmiter adhaesit auctor, liber non inter chronicas, nec inter memorias, sed inter opera vere historica recensendus est; et merito pro manuali historiae politicae et diplomaticae Poloniae in hac periodo habetur.

Liber, a Hans Roos scriptus (ROOS, *Polen und Europa, Studien zur polnischen Aussenpolitik, 1931-1939*, Tübingen 1957, p. XI, 421), optime secundum leges artis historicae factus est; placet Polonis videre scriptorem Germanicum de rebus Polonicis sine animositate scripsisse. Rerum recentissimarum descriptio est tamen semper difficilis; aliqua disputanda in scripto Roos proinde invenimus. In duobus partibus, in quas divisus est liber (« Ultimi anni regiminis Iosephi Piłsudski 1931-1935 »; et « Epigoni Iosephi Piłsudski 1935-1939 ») ostendit auctor res politicas Europae horum temporum et quid Polonia in eis gesserit. Fontes et scripta auctorum bene cognoscit auctor, et aliqua problemata, ut exempli gratia Iosephi Piłsudski actionem in conspectu semper crescentium virium Germaniae; eiusque proposita et acta ad aggressionem hitlerianam praeveniendam, bene exposuit auctor. caret tamen fundamento dum asserit Poloniam, post regionis Ruhr occupationem, fictam, non veram voluntatem agendi ostendisse. Errat etiam, dum ignorat Poloniam tempore

negotiationis Monachiensis non tam contra Bohemiam, quam contra conspirationem « quattuor maiorum » egisse, quod optime ex documentis Britannicis patet (« *Aftermath of Munich Policy 1918-1945* »). Errat etiam, dum credit Poloniam erga Adolphum Hitler obligatam fuisse, quasi non videns actus Poloniae in fine tractationum Monachiensium Tertio Imperio adversos fuisse. Credit auctor unicum rectam viam, quam Polonia tunc haberet, in amicitia cum Cecoslovachia consistere: nescire tamen videtur hanc rem vix possibilem fuisse, quia Beneš in rebus, Poloniam spectantibus, semper dictamina Russiae secutus est. Hans Roos, his non obstantibus, et praesertim quia de rebus Poloniae sine ira scribere conatus est, optime de pace inter nationes christianas meruit.

\* \* \*

Finita relatione, gratisque a Praeside nomine adstantium Relatori pro optima lectione factis, Praeses Instituti de opere W. POBÓG MALINOWSKI, « *Najnowsza Historia Polityczna Polski* » Vol. I et II, ab 1864 ad 1939, Parisiis 1953 et 1956 edito, breviter disseruit, exponendo quomodo hoc opus, etsi non in documentis, sed potius in propria rerum memoria et in relationibus testium fundatum, nec proinde nomen « *Historiae* » promerens, sit tandem magni momenti ut documentum ex quo historiographi futuri multa ad meliorem nostrorum temporum cognitionem hausuri sint. Notavit quoque illas difficultates maximas quas vix superare potest auctor qui suorum temporum historiam scribere conatur.

## XII

19 Decembris 1957

Prof. Dr. CAROLINA LANCKOROŃSKA

*De limitibus dioecesium romano-slavonicarum  
in Polonia temporibus Boleslai Magni*

In Polonia Boleslai Magni († 1025) praeter Gnesnensem etiam alteram metropolim cum suffraganeis exstitisse fontes antiquissimi referunt. Quam recentiores rerum scriptores ritus romano-slavici fuisse asserunt.

Relatrix iam pridem hypothesim praesentaverat hanc metropolim non fuisse temporibus Boleslai Magni fundatam, sed superstitem immensae olim metropoleos Moraviensis S. Methodii. Nunc autem problema geographicum solvere conata est, scilicet inveniendi fines illius metropoleos et suffraganeorum eius dioecesium; et nexum invenit inter hos fines et fines archidiaconatum qui ad posteriora usque tempora intacti permanserunt.

Vestigia in operibus a rerum studiosis conscriptis, in fontibus hagiographicis, numismaticis et architectonicis clariter demonstrant metropolitanam sedem primum Cracoviae fuisse. Anno millesimo metropolis Gnesnensis fundatur, eiusque iurisdictioni Poppo, episcopus Cracoviensis, et Ioannes, Wratislaviensis, subiciuntur.

Nec ideo tamen supponendum est, Boleslaum Magnum a metropoli romano-slavica has dioceses surripuisse ad incorporandas eas in Gnesnensem provinciam, quod quidem in multis fontibus legatur de Lamberto, illius aetatis episcopo Cracoviensi. Ex quo apparet Cracoviam probabiliter post annum millesimum habuisse geminos episcopos utriusque ritus. Ad interrogatio-

nem, quasnam regiones primitiva diocesis Cracovienses continerit, relatrix respondet usque ad saeculum XV hanc fuisse districtum ecclesiasticum cum sede in urbe Cracovia: archidiaconatum Cracoviensem tenentem totam terram Cracoviensem usque ad fines Hungariae Slavonicae. Primitivae dioecesi Cracoviensi adiacet ad occidentem Silesia, cuius relictata vestigia Cyrillo-Methodiana plane sunt nota; ad orientem est archidiaconatus (postea praepositura) Vislicensis. Obstupefacit intuentem spatium huius terrae, quae finitima Russiae et Hungariae cum fuerit, pertinebat ad urbem Wislica, quae iam a saec. XII erat levioris momenti. Antiquissimi fontes narrant nihilominus de « gloriosa », « famosissima » Vislicensium urbe. Ibi perantiqua ac documentis probata adsunt vestigia cultus Cyrillo-Methodiani. Oportet igitur divinare sedem suffraganeam eo loco saltem X s. fuisse.

Habemus quoque non iam hypothesim, sed facta historica Sandomiriam spectantia. Hic domicilium habuit a. 1002-1030 Romanus, episcopus. Posterior archidiaconatus Sandomiriensis exstitit simul cum archidiaconatibus Zavichostensi et Lublinski, quorum territoria ad dioecesim Sandomiriensem pertinuisse videntur.

Alia iterum dioecesis suffraganea capiebat Masoviam. Superstes eius remansit archidiaconatus Cynrensis (postea Varsoviensis) a saec. XII pertinens ad dioecesim Posnaniensem, non habens tamen cum ea fines communes. Insolita horum finium figura admiratione afficit multos rerum scriptores. Ipse St. Kętrzyński anno 1905 scripsit « hoc phaenomenum explicari non potest nisi uti relictum alicuius configurationis territorialis maioris, quae iam prius in aliqua catastrophe periit ».

Metropolis romano-slavica finem cepit cum bulla Benedicti IX quam iuxta « omnes parochiae, quae in toto regno sunt slavonicae » subiciendae essent Aaroni, archiepiscopo Cracoviensi, ritus latini. Divisionem diocesanam ultimam per multa saecula duraturam, fecit Boleslaus III una cum Aegidio legato, Tusculanensi cardinali, a. 1124. Magna pars terrarum olim metropoleos Cyrillo-Method. manserunt sub dioecesi Cracoviensi i. e. sub ditione archidiaconatus Vislicensis, Sandomiriensis, Zavichostensis, Lublinski. Eo modo immensa dioecesis Cracoviensis

cum sede non in medio loco posita, constabat usque ad XV s. ex archidiaconatibus, qui ad regimen dioecesanum vix apti videntur, evidenter vestigia temporum actorum exhibentes.

Masovia autem, quae s. XI et probabiliter etiam s. XII latinisationi se opposuit, divisa est in tres partes. Una — facta est inde parva Plocensis dioecesis, altera — uti archidiaconatus Curzeloviensis — adiuncta ad archidioecesim Gnesnensem, tertia — archidiaconatus Cynrensis — Posnaniensi diocesi subiecta.

Hoc modo biritualismus in Polonia s. XII finem habuit. Ipsa etiam vestigia ritus romano-slavici post periculum consummati schismatis, rerum scriptores medii aevi consulto abscondere conati sunt.

XIII

16 Ianuarii 1958

Dr. I. MISH

*De Michaele Boim S.I., Polono,  
Imperatoris Sinarum ad S. Sedem Legato*

Michael Boim, ex hungarica stirpe civis polonus, Leopoli est natus circa a. 1610; ab anno 1642, Societatem Iesu ingressus, uti christianae fidei missionarius in Sinis circa decem annos est commoratus. In illo tempore vetus dynastia nationalis Sinarum novae resistere aegre conabatur dynastiae, quae a regione Mangiukuo nomen habebat. Imperator Sinarum, ex dynastia nationali Ien-Li, christianis favebat et filium proprium baptizare fecit; proinde regis Lusitaniae coloni, qui tunc potentes in Sinis erant, hunc imperatorem adiuvabant in eius contra Mangiukuo resistantia. Christiani cum essent in regno Sinarum potentes, Societas Iesu quoque non parum apud imperatorem valebat; ita et P. Boim S.I. in curia imperiali munus assistentis, seu consilarii obtinuit: conversio totius gentis Sinicae ad Christi fidem a missionariis proxima esse sperabatur. Cum autem invasores ex parte Mangiukuo invaluissent, imperator legationem ad Sanctam Sedem et ad Rempublicam Venetam mittendam statuit. Anno 1652 P. Boim S.I., qui vestem nobilis sinensis gestabat, et alius a Sinarum gente nobilis, in Europam, uti legati imperiales missi sunt. Venetias primum venerunt, ubi a duce Venetorum cum honoribus, qui legatis regum reddi solebant, recepti sunt: nihil tamen dux promittere potuit. Deinde Romam P. Boim venit, ubi a Summo Pontifice Innocentio X petiit, ut sibi uti imperatoris Sinarum legato, solita audientia pontificia concederetur. Non tamen statim concessa est ei solemnis audientia. Nam Hispani, hoc tempore Lusitanis

adversi multumque in Curia valentes, petitionem differre conabantur. Res commissioni cardinalitiae mandata est, quae commissio per tres annos preces « missionis sinicae » perscrutata est.

In fine decisum est, ut P. Boim, qui litteris credentialibus rite conscriptis carebat, non uti imperatoris legatus, sed uti obuius missionarius ad praesentiam Summi Pontificis admitteretur: videbatur enim cardinalibus non expedire, quominus S. Sedes in lite duarum sinicarum dynastiarum quoquam modo involveretur. Iamque res semper incerta mansit, dum Innocentio X vita functo, Alexander VII Michaelem Boim, uti Sinarum legatum, in audientia recepit eique litteras ad imperatorem portandas commisit; benedictionem quoque suam imperatori eiusque domui concessit; noluit tamen in ipsa cum Mangiukuo lite quicquam statuere. In Sinis nova exorta sunt proelia, et antiqua dynastia nationalis novae dynastiae locum cedere coacta est. Pater Boim in Sinas reversus, iam res multum mutatas invenit. Imperator Ien-Li fuga vitam servavit. Dynastia Mangiukuo regnare coepit. P. Boim post multas in Asia peregrinationes die 22 Augusti 1659 obiit. Magni valoris opera reliquit, praesertim vero collectionem chartarum geographicarum imperii Sinensis, quae nunc in Bibliotheca Vaticana invenitur; opera etiam de scientia medica Sinensium; ceteraque.

In fine relator de virtutibus, in specie vero de zelo missionario P. Boim locutus est, multum eum extollens.



XIV

20 Februarii 1958

Rev. Dr. GREGORIUS PETROWICZ

*De Ecclesia Armena in Polonia  
et terris adiacentibus*

A Byzantinis ex altera, a Turcis Seldiucis ex altera parte oppugnatum regnum Armeniae in Asia Minore ineunte saec. XI cecidit. Non desunt qui putent Armenos iam ab anno 1045 Kiioviam venisse; in Hungaria coloniae Armeniae iam sub S. Stephano (975-1038) erant; sub Vladimiro Monomacho (1113-1125) Armeni Kiioviae propriam habebant ecclesiam; super flumen Peltew in loco qui postea Leopoli nomen accepit, Armeni eodem tempore habitasse traduntur.

Ecclesia Catholica Armena in Polonia exordium habuit sub rege Casimiro Magno qui a. 1340 Leopoli iam multos Armenos invenit; Gregorius, dictus Magnus, a Patriarcha Armeno Catholico in Sis, Mesrobio, in episcopum consecratus, ab eodem rege anno 1367 in episcopum Armenorum in Polonia nominatus est, ecclesia cathedralis armena Leopoli iam anno 1363 aedificata est. Duodecim episcopi armeni, a patriarchis armenis consecrati, a regibus Poloniae confirmati, successive ab a. 1367 ad a. 1626 Ecclesiam Armenam in Polonia rexerunt; cum patriarchis armenis unionem habuerunt; aliqui tandem eorum etiam directe cum Sancta Sede communicaverunt ita, Gregorius II in Concilio Florentino 1439 a propriis nuntiis praesentatus est, Stephanus II a. 1481-92 ad limina Apostolorum venit; Gregorius XIII inter 1557-68 oboedientiam Romano Pontifici fecit.

Unio vero formalis cum Sede Romana ab archiepiscopo Nicolao Tarasowicz, cum consensu patriarchae Melchisedech qui

anno 1626 Leopolim venit, patribus e S.I. et CP. adiuvantibus, facta est. Reges Poloniae, Sigismundus III et Wladislaus IV, cum Nuntiis Apostolicis Lancellotto, Santa Croce, et Visconti archiepiscopum Tarasowicz iuvabant; oppositio aliquorum Armenorum, qui unioni adversabantur, eorum auxiliis, persuasione et assistentia, victa est. Ipse ep. Tarasowicz a. 1635 Romae oboedientiam Urbano VIII fecit. P. Gelano ex Ordine Theatinorum, a. 1664 Pontificium Collegium Armenorum instituit; liturgiam Armenam purgavit; parochias ordinavit, scholas parochiales in Kamieniec Podolski, Zamość, Śniatyn, Stanisławów, Jazłowiec; Brzeżany, Tyśmienica, instituit, obiit a. 1681.

Post eius obitum 11 archiepiscopi metropolitae Ecclesiam Armenam Leopopolitanam rexerunt; Vartanus Hunanian 1686-1715, e Caesarea in Asia Minore oriundus, qui etiam monialibus Benedictinis ritus armeni in Leopoli approbationem obtinuit, Armenorum in Hungaria unionem cum Sancta Sede instituendam curavit; Ioannes T. Augustynowicz 1715-1751, cuius iurisdictio etiam in Armenos in peninsula Crimeae extensa est; eo regente Nuntius Grimaldi episcopo Camenecensi Stanislawo Hosio visitam archidioecesis Armenae commisit, et aliquos « latinismos » e ritu armeno arcere fecit. Iacobus Augustynowicz rexit archiepiscopatum Armenium in Polonia ab a. 1752 ad 1783; cui Iacobus Tumanowicz successit (1783-1796); sub cuius regimine Leopoli ab Austriacis occupata fuit qui P. Collegium Armenum suppresserunt, alumnis in Seminarium Latinum translatis. Sub archiepiscopo Ioanne Symonowicz (1800-16) pars archidioecesis a Russia occupata ab Administratore Apostolico Iosepho Krysztofowicz regebatur. Archiepiscopi Caietanus Warteresiewicz (1820-1831), Samuel Stefanowicz (1832-1852) ei successerunt. Sub Gregorio Szymonowicz (1859-1875) orta est, anno 1861, quaestio de suppressione archidioecesis Armenae Leopoliensis: etiam catholici latini, inter quos et eximius poeta Vincentius Pol ad defendendam benemeritam Ecclesiam multum operati sunt. Post archiepiscopum Szymonowicz archidioecesim Leopopolitanam ritus Armeni archiepiscopus Gregorius Romaszkan rexit (1876-1881), post eum vero archiepiscopi Isakowicz et Ioseph Teodorowicz (1901-1938), theologus et scriptor eximius, eius pastores fuerunt. Ab a. 1938 Archidioec.

Leopolitana Ritus Armeni vacat. Post secundum bellum europaeum, Ecclesia Armena in Polonia fere destructa est; inestimabile patrimonium spirituale et etiam materiale ad nihil redactum; perierunt parochiae florentes, ecclesiae, sanctuaria, domus religiosae. Pauci ex clero et populo qui calamitatem supervixerunt numero circa 4.000 per totam Poloniam dispersi sunt; voces eorum, usque ad Romam perveniunt: supplicant, ut Ecclesia eorum cum hierarchia propria restituatur.

XV

30 Aprilis 1958

Prof. WLADISLAUS KUJAWSKI

*Ex primordiis Ordinis Cruciferorum Teutonicorum*

*(De iuventute Hermanni Salzensis ante eius  
a. 1210 in Magistrum Ordinis electionem).*

Quomodo primordiis suis (a. 1190-1210) Ordo Cruciferorum Teutonicorum milites conscripserit, quibus ex locis Germaniae isti oriundi fuerint, perdifficilis est quaestio, ob defectu fontium. Hoc e. g. patet in casu Hermanni Salzensis, huius Ordinis quarti et celeberrimi Magistri, qui ante 1210 ordinem ingressus est. Anni iuventutis eius usque ad electionem plene ignoti manent.

Omnes notiones de Hermanno Salzensi, Magistro Ordinis annis 1211-1239, ex fontibus historicis collegimus, ita ut maxima lineamenta indolis eius clara sint.

De Hermanni Salzensis maioribus ex aliquibus antiquioribus documentis (a. 1162-1210) et ex posterioribus chronicis, edocemur; inde aliqua scimus etiam de gentis Salzensis origine, deque eiusdem gentis in ordine sociali loco. Caetera autem per viam investigationis retrospectivae deteguntur. Ad perfectiorem fontium cognitionem etiam opera studiosorum — inter quos maximi momenti sunt scripta MASCHKE — diligenter consultavimus. Hic non nisi ultimas nostrarum investigationum conclusiones per summa capita proponere possumus.

Hermannus de Salza, oriundus Thuringiae, vix dubie hodiernae Langensalzae non ante a. 1158 neque post a. 1178 natus est. Gens eius minoris nobilitatis ex ordine ministerialium

fuit, qui partim apud Guelfos, principes Saxoniae, partim apud landgravios Thuringiae servitium praestabant. Controversum est autem, an fratres « Hugo et Hermanus de Salza », in documento a. 1174 apparentes, atque « Hermannus magister domus Teutonice et Hugoldus frater suus, miles » a. 1237 iidem sint.

Hermannus de Salza, in munere Magistri Ordinis Teutonicorum implendo cognitionem linguarum et etiam iuris clare ostendit; inde inferre licet eum, iuventutis suae tempore, diligenter instructum fuisse. Potuit scholas suae regionis frequentare: vel scholam Abbatiae Benedictinae in Homburg, Langensalzae suburbio; vel in Reinhardsbrunn Thuringiae; vel in civitate episcopali Hallberstadt. Vix fieri potest, ut Lutetiae Parisiorum vel Bononiae studiis vacaverit.

Linguam latinam in schola, linguam vero gallicam in Syria discere potuit.

Ignotum est etiam ubi Hermannus optimam rei publicae cognitionem et prudentiam in publicis negotiis peragendis perdidicit. Tamen prope certum esse videtur (non obstantibus multorum sententiis oppositis) Hermannum artem illam tantum in ministerio Hermanni landgravii Thuringiae, excellentissimi illius temporis viri politici, acquirere potuisse. In aula eiusdem quoque principis iuvenis de Salza excultus atque expolitus esse potuit. Erat haec enim aurea aetas poësis equestris, et duo sunt Germaniae centra poëtarum (« Minnesänger »), id est Thuringia et Austria. Fert memoria annalium, circiter a. 1206, in thuringensi aula Wartburgi, fuisse illud celeberrimum poëtarum certamen. Sub fine s. XII apparet quoque « Minnesänger » Hugo de Salza, quem aliqui rerum gestarum scriptores Hugonem vel Hugoldum, fratrem Hermanni de Salza, habere volunt.

Maximi momenti in vita Hermanni accessus eius in ordinem Cruciferorum, inter a. 1190 (annum formationis Ordinis Teutonicorum) et a. 1208 (paulo ante electionem Hermanni). An Hermannus tertii Belli Sacri particeps fuerit, nulla habemus indicia. Multa tamen argumentorum momenta ostendunt, eum in celebri incursione equitatis germanicae in Syriam af-

fuisse. Tunc sane (feri potest) Hermannus ad Ordinem Teutonicorum appropinquare potuit, sive in transitu Apuliae (cum prima ballivia europaea Baruli-Barlettæ fundata est), sive in partibus transmarinis. Potuit Hermannus quoque in Thuringia ad Ordinem accedere a. 1200, cum primum « Ordenshaus » S. Cunigundæ Hallis fundatum est. Maxime vero probabilis videtur sententia Hermannum a. 1207-1208 Ordini Teutonicorum adscriptum fuisse, eodem fere tempore, quo, die 14 Septembris 1207, Philippus rex Germaniæ in curia solemnī in Nordhausen Thuringiæ, tributum quinque annorum in subsidium Terræ Sanctæ nuntiis patriarchæ Hierosolymitani concessit. Tunc enim multa facta sunt ad defensores Terræ Sanctæ in Germania inveniendos et conscribendos. Ab hinc etiam peregrinationes equitum allemanorum ad partes transmarinas frequentiores factæ sunt. Henricus Bart, oriundus de Tunna (quæ Langesalzæ, unde Hermannus proveniebat, finitima est), qui, uti Hermannus, landgravii Thuringiæ ministerialis erat, cui Hermannus in munere Magistri postea successit, ille nempe Bart, cuius exemplum Hermannus sequi potuit, in primis probabiliter mensibus a. 1208 in Terram Sanctam profectus est. Licet inde nobis opinari etiam Hermannum de Salza, eodem tempore, in partes transmarinas profectum et ibi in Ordinem Teutonicorum receptum esse.

Iam anni 1209 initio Henricus Bart in Ordinis Magistrum electus est; Hermannus de Salza sat probabiliter videtur in Armeniam statim missus esse ubi, in castello Cumbethfort, primitiæ novæ balliviæ Teutonicorum tunc ponebantur. « Frater Hospitalis Teutonicorum », a rege Armeniæ, Leone I uti nuntius ad Papam missus est, (simul cum « electo Tarsensi ») ut ex epistula Innocentii III de die 4 Junii 1209 patet. Non dicitur in epistula huius fratris nomen. Rochricht putabat eum « Geruerium Teutonicum » esse; sed procul dubio hic frater nullus nisi Hermannus de Salza esse potuit. Hermannus probabiliter etiam nuntius Ordinis Teutonicorum ad Papam fuit; nam paulo post, i. e. die 27 Iunii 1209, Innocentius III « Fratrum Hospitalia S. Mariæ Alemanorum Hierosolymitani ad instar Coelestini III protectionem suscipit eisque omnia bona confirmat ».

Eodem fere tempore, die 2 seu 3 Iunii 1209 obiit Magister Ordinis, Henricus Bart; et ecce in autunno apparet Acconis in concilio baronum, inter omnes « li maistres » etiam « celui des Allemanz, frère Hermant »; et 1 Oct. 1210 coronationi Johannis regis Hierosolymitani adstat « Hermant, maistre de l'Ospital des Allemans ». Denique, ab a. 1211 initio, fontes Hermannum Magistrum Ordinis Teutonicorum saepissime nominant.

XVI

20 Iunii 1958

Prof. Dr. OSCAR HALECKI

*De quaestionibus disputatis in historia  
Unionis Brestensis*

In hac sua relatione Professor Halecki aliquas questiones disputatas exposuit, quae fusius proponuntur in suo opere « From Florence to Brest », lingua anglica conscripto et in V volumine « Sacri Poloniae Millenniumi » mox in lucem prodituro.

Unio ecclesiastica, in Synodo Brestensi an. 1696 conclusa, in mentibus episcoporum ruthenorum primum initium habuit. Non modo episcopus Pocij, sed etiam Terlecki, et prae caeteris metropolita Rahoża, plenum hic meritum habent. Non defuerunt certe inter Ruthenos qui Unioni adversarentur; oppositio haec tamen nulla elementa habuit quae nostris temporibus « nationalia », vel « classistica » vulgo vocari possent.

Adversarii Unionis scissionem in Synodo Brestensi operari potuerunt nonnisi quia potentissimus princeps Constantinus Ostrogski oppositionem ducere voluit et ipse ad scindendam Synodum operam dedit. Hoc facere vix in eius viribus fuisset, nisi a fautoribus pseudo-reformationis, quorum impositionibus succumbebat, praesertim vero Christophori Radziwiłł; « Fulgur » dicti, sustenti essent.

Nec Respublica Polona, nec Curia Romana unionem vi vel potentia imponere conabantur; sincere vero unioni favebant: ita rex Sigismundus III, ita etiam eminentissimi cancellarii Regni Poloniae et Magni Ducatus Lithuaniae, Ioannes Zamoy-ski et Lew Sapieha, ita patres Societatis Iesu, Poloni et alii, (quorum tamen potentiae in rebus politicis non plus quam



iustum valoris attribuendum est), ita etiam episcopi latini, favendo unioni nullam in eiusdem favorem pressionem faciebant. Nullam culpam habuerunt episcopi latini de ommissa elevatione episcoporum Ruthenorum ad senatoriam dignitatem: huic elevationi adversabantur praecipue pseudo-reformatores, nolentes numerum episcoporum catholicorum in Summo Rei Publicae consilio augere. Benevolentia Summi Pontificis Clementis VIII erga Poloniam par fuit suo erga Ruthenos amori; idem de Nuntio Malaspina et de Legato Caetani dicendum est.

Unio Brestensis nitebatur in traditione Unionis Florentinae, cuius memoria in terris ruthenis nunquam exstincta est. Unio politica polono-lithuana, anno 1569 Lublini confirmata, multum quoque Unioni Brestensi profuit: per lublinensem enim unionem omnes terrae ruthenae, tam ucrinae, quam alboruthenae, in una Re Publica sub catholico regimine adunatae sunt. Non potuit tamen localis Unio Brestensis ad universum orbem, ut Unio Florentina, extendi: quia omnes enim conatus Pontificum, ut Moscovia Unioni adhaereret (eg. legatio Komulovic immediate ante Synodum Brestensem et statim post eam missa), omnes spem exstensionis vanam esse ostenderunt. Patriarchatus vero Constantinopolitanus, qui tempore Ieremiae II ad Unionem proclivis videbatur, postea erga Unionem Brestensem hostilem se esse monstravit; quae hostilitas a Meletio Pigas, suisque dependentibus, qui etiam a Turcis dependebant, nempe a Cyrillo Lucaris et Niceforo, excitata est.

Ita negotium de Unione ecclesiastica, uti succedere solet, alii negotio, et huic quidem politico, i.e. foederi Christianorum contra Turcas concludendo, iungebatur. Curia Romana ad hoc Foedus etiam Cosacos adtrahere voluit; eorum rebellio, quae a. 1596 successit, nullam relationem ad Unionem Brestensem habuit. Summus Pontifex prae omnibus volebat ut Polonia cum imperatore Rodolpho II simul contra Turcas ageret; sed relationes, quas Austria cum Moscovia habebat, cooperationem talem impediabant. Res de hisce relationibus nondum est sufficienter cognita; ex eo tamen, quod iam est notum, nullum manet dubium inde novas difficultates ad Unionis Brestensis extensionem ortas esse.

FINITO DI STAMPARE NEL  
MARZO 1959 DALLE OFFICI-  
NE GRAFICHE MERIDIONALI  
ROMA - VIA C. BECCARIA, 16



IAM PRIDEM ROMAE PRODIERUNT HAEC VOLUMINA  
(continuatio *Studia Teologiczne* — Wilno, vol. 10):

- XI. MEYSZTOWICZ V. *Repertorium bibliographicum pro rebus polonicis Archivi Secreti Vaticani*. Vaticani, 1943. (exhaustum)
- XII. MEYSZTOWICZ V. *De Archivio Nuntiaturae Varsaviensis quod nunc in Archivio Secreto Vaticano servatur*. Vaticani, 1944. (exhaustum)
- XIII. SAVIO P. *De Actis Nuntiaturae Poloniae quae partem Archivi Secretariatus Status constituunt*. Romae, 1947.
- XIV. MEYSZTOWICZ V. *Prospectica descriptio Archivi Secreti Vaticani*. (ed. chirotypica, exhausta)

---

ANTEMURALE I. Roma 1954  
» II. » 1955  
» III. » 1956

---

ELEMENTA AD FONTIUM EDITIONES

- I. *Polonica ex Libris Obligationum et Solutionum Camerae Apostolicae 1373-1500*. Collexit DR. J. LISOWSKI. Sub praelo.

---

PRETIUM 2300 Lire it.

Depositatum  
apud  
« LIBRERIA ORBIS CATHOLICUS »  
117-120, piazza Montecitorio - ROMA